

Agir ensemble à Verdun

PORTRAIT ET ENJEUX SOCIOÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE

Par Christian Jetté et Christian Paquin

En collaboration avec Julie Chalifour et Denis Côté

du Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS)

Pour la Concertation en développement social de Verdun



Vous pouvez télécharger ce portrait à partir du site internet du Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS) à l'adresse :

<http://www.larepps.uqam.ca/publications/index.php>

Remerciements :

Infographie :	Jacques Jobin – 514 768-5878
Révision linguistique :	Nadine Tremblay
Photographie :	Julie Surprenant
Cartographie :	Carrefour montréalais d'information sociosanitaire (CMIS)
Source statistique :	Statistique Canada

Le contenu de la présente publication peut être reproduit en tout ou en partie sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins non commerciales et à condition que la source soit clairement indiquée.

ISBN pour la version imprimée : 978-2-922879-01-8

ISBN pour la version PDF : 978-2-922879-02-5

Cahiers du LAREPPS numéro 09-01 ISSN : 1490-8069

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2009

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009

Avant-propos et remerciements	7	CHAPITRE 10	Revenu	74
Introduction	9	Sources de revenu		74
CHAPITRE 1	Présentation		Particuliers	75
	Méthodologie		Familles économiques	76
	Concept de défavorisation		Personnes vivant hors famille	77
	Le territoire		Revenu moyen	78
PARTIE 1 – Profil sociodémographique	18		Revenu moyen des particuliers	78
CHAPITRE 2	Répartition et évolution de la population		Revenu moyen des familles économiques	82
	Population selon l'âge et le sexe		Revenu moyen des hors famille	83
CHAPITRE 3	Portrait des ménages		Revenu moyen des ménages	84
	Personnes vivant en ménage privé		Revenu d'emploi	87
	Taille des ménages		Nombre d'unités à faible revenu	89
	Situation des personnes âgées de 65 ans et plus en ménage privé		Familles économiques	89
CHAPITRE 4	État matrimonial		Personnes vivant hors familles	90
	L'union libre		Personnes vivant en ménage privé	91
CHAPITRE 5	Portrait de la famille		Aide sociale	93
	Familles avec enfants		CHAPITRE 11	Logement
	Enfants dans les familles		Mode d'occupation	99
CHAPITRE 6	Portrait de l'immigration, de la langue		État du logement	101
			Période de construction	104
	Statut d'immigration		Types de construction	105
	Lieux de naissance des immigrants		Caractéristiques des logements	106
	Période d'immigration		Coût des logements	107
	Langues maternelles		CHAPITRE 12	Sécurité publique
	Connaissance des langues officielles		CHAPITRE 13	Défavorisation
	Langues parlées		PARTIE 3 – Enjeux socioéconomiques	114
	Minorités visibles		1- Trois sous-territoires fortement contrastés	114
CHAPITRE 7	Mobilité		2- L'image de Verdun : des transformations et des paradoxes	116
PARTIE 2 – Profil socioéconomique	52		3- La question de la pauvreté et de la défavorisation	118
CHAPITRE 8	Scolarité		4- L'éducation et le décrochage scolaire	122
	Plus haut niveau de scolarité		5- Le logement et l'habitation	125
	Lieu des études		6- L'intégration des communautés culturelles	129
	Domaines d'étude		7- Le relatif isolement de la communauté anglophone	133
	Décrochage scolaire		8- Le développement économique et l'emploi	135
	Défavorisation scolaire		9- <i>Agir ensemble</i> : pour une meilleure intégration des dimensions	
CHAPITRE 9	Marché du travail		sociales et économiques du développement	140
	Activité		Conclusion	146
	Emploi		Coup d'oeil	150
	Chômage		Lexique	151
	Taux d'emploi parmi les femmes avec enfant		Bibliographie	152
	Catégories de travailleurs			
	Catégories professionnelles			
	Mode de transport pour se rendre au travail			
	Travail non rémunéré			

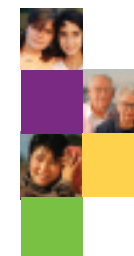
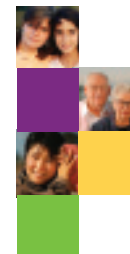


Tableau 1	Répartition et évolution de la population, 1991-2006.....	19	Tableau 30	Personnes actives et taux d'activité dans la population âgée de 15 ans et plus selon l'âge, 2006	62
Tableau 2	Population selon l'âge et le sexe, Verdun.....	20	Tableau 31	Personnes employées et taux d'emploi dans la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe, 2006	63
Tableau 3	Population selon certains groupes d'âge, 2006.....	21	Tableau 32	Personnes employées et taux d'emploi dans la population âgée de 15 ans et plus selon l'âge, 2006	64
Tableau 4	Personnes vivant en ménage privé selon leur situation familiale, 2006....	22	Tableau 33	Personnes en chômage et taux de chômage dans la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe, 2006	66
Tableau 5	Taille des ménages privés, 2006.....	25	Tableau 34	Personnes en chômage et taux de chômage dans la population âgée de 15 ans et plus selon l'âge, 2006	67
Tableau 6	Personnes âgées de 65 ans et plus vivant en ménage privé selon leur situation économique, 2006.....	26	Tableau 35	Femmes âgées de 15 ans et plus occupant un emploi et taux d'emploi selon la présence d'enfants, 2006	68
Tableau 7	État matrimonial de la population de 15 ans et plus, 2006.....	28	Tableau 36	Population active âgée de 15 ans et plus selon la catégorie de travailleurs, 2006	69
Tableau 8	Population totale de 15 ans et plus selon l'union libre, 2006.....	31	Tableau 37	Population active âgée de 15 ans et plus selon les catégories professionnelles, 2006	70
Tableau 9	Familles selon leur structure, 2006	32	Tableau 38	Population active occupée totale de 15 ans et plus selon certains modes de transport et le sexe, 2006	71
Tableau 10	Familles avec enfants selon leur structure, 2006.....	33	Tableau 39	Population de 15 ans et plus selon les heures consacrées aux enfants sans rémunération selon le sexe, 2006	72
Tableau 11	Enfants vivant dans leur famille, 2006	36	Tableau 40	Population de 15 ans et plus selon les heures consacrées aux soins ou à l'aide aux personnes âgées sans rémunération selon le sexe, 2006	73
Tableau 12	Familles selon le nombre d'enfants, 2006.....	36	Tableau 41	Population de 15 ans et plus selon les heures consacrées aux travaux ménagers sans rémunération selon le sexe, 2006.....	73
Tableau 13	Cadre de vie des familles, Verdun 2006	37	Tableau 42	Principales sources de revenu des particuliers, 2005 et variation depuis 2000	75
Tableau 14	Population selon le statut d'immigration, 2006	38	Tableau 43	Principales sources de revenu de la famille économique, 2005.....	76
Tableau 15	Lieux de naissance des immigrants, 2006	41	Tableau 44	Principales sources de revenu de la famille économique selon qu'elle est composée d'un couple ou d'une famille monoparentale dont le parent est de sexe féminin, 2005	76
Tableau 16	Lieux de naissance des nouveaux immigrants, 2006	42	Tableau 45	Principales sources de revenu des personnes hors famille économique selon le sexe, 2005	77
Tableau 17	Population immigrante selon la période d'immigration, 2006	43	Tableau 46	Revenu total moyen des particuliers de 15 ans et plus, 2005.....	78
Tableau 18	Population totale de 15 ans et plus selon le statut des générations, 2006	44	Tableau 47	Revenu total moyen après impôts des particuliers de 15 ans et plus, 2005	80
Tableau 19	Langue maternelle, 2006	45	Tableau 48	Revenu moyen des familles économique selon le type de famille, 2005	82
Tableau 20	Principales langues maternelles, 2006	46	Tableau 49	Revenu total moyen des particuliers de 15 ans et plus vivant hors famille économique, 2005	83
Tableau 21	Connaissance des langues officielles, 2006	47	Tableau 50	Revenu total moyen avant et après impôts des ménages selon la composition du ménage, 2005	84
Tableau 22	Population totale selon la langue parlée le plus souvent à la maison	48	Tableau 51	Revenu total moyen des ménages selon la composition du ménage, et variation en \$ constants 2005	85
Tableau 23	Répartition des minorités visibles, 2006	49			
Tableau 24	Pourcentage de la population âgée de 5 ans et plus selon la mobilité entre 2001 et 2006	51			
4					
Tableau 25	Population de 15 ans et plus selon le plus haut certificat, diplôme ou grade, 2006	53			
Tableau 26	Population de 15 ans et plus selon le plus haut certificat, diplôme ou grade et l'âge, 2006	55			
Tableau 27	Population de 25 à 64 ans avec titre d'études post secondaires selon le lieu d'obtention du diplôme, 2006	56			
Tableau 28	Personnes âgées de 25 à 64 ans avec titres scolaires du niveau postsecondaire selon le principal domaine d'études et le sexe, 2006.....	57			
Tableau 28.1	Taux de décrochage scolaire	58			
Tableau 28.2	Nombre de décrocheurs et taux de décrochage selon le sexe.....	58			
Tableau 28.3	Classification des écoles publiques du territoire de Verdun selon l'indice de décrochage, 2002-2007.....	59			
Tableau 29	Personnes actives et taux d'activité dans la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe, 2006	61			



Tableau 52	Disparités de revenu moyen des ménages, 2005	86	Graphique 1	Répartition de la population de Verdun, 2006	18
Tableau 53	Revenu d'emploi selon le temps de travail, 2005	87	Graphique 2	Accroissement de la population, 1991-2006	19
Tableau 54	Revenu d'emploi, selon le sexe et le travail, 2005	88	Graphique 3	Variation du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus, 2001-2006	21
Tableau 55	Nombre et proportion d'unités à faible revenu au sein des familles économiques	89	Graphique 4	Proportion de personnes vivant seules, 2006	23
Tableau 56	Nombre et proportion d'unités à faible revenu après impôts au sein des familles économiques, 2005	90	Graphique 5	Variation du nombre de personnes vivant seul ou en famille, 2001-2006	23
Tableau 57	Nombre et proportion d'unités à faible revenu parmi les personnes de 15 ans et plus hors famille économique, 2005.....	90	Graphique 6	Proportion de personnes âgées de 65 ans et plus vivant seules, 2006	26
Tableau 58	Nombre et proportion d'unités à faible revenu après impôts parmi les personnes de 15 ans et plus hors famille économique, 2005.....	91	Graphique 7	Variation du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus vivant seul, 1996-2006	27
Tableau 59	Nombre et proportion d'unités à faible revenu parmi les personnes vivant au sein de ménages privés, 2005	91	Graphique 8	Proportion de personnes âgées de 15 ans et plus divorcées, séparées ou veuves, 2006	29
Tableau 60	Nombre et proportion d'unités à faible revenu après impôts parmi les personnes vivant au sein de ménages privés, 2005.....	92	Graphique 9	Variation du nombre de personnes âgées de 15 ans et plus divorcées, séparées ou veuves, 1996-2006	29
Tableau 60.1	Prestataire de l'aide sociale selon la situation familiale.....	93	Graphique 10	Proportion de personnes âgées de 15 ans et plus vivant en union libre, 2006	31
Tableau 60.2	Prestataire de l'aide sociale selon la contrainte.....	93	Graphique 11	Proportion de familles monoparentales, 2006	34
Tableau 60.3	Prestataire de l'aide sociale selon l'âge.....	94	Graphique 12	Variation du nombre de famille selon le type de famille, 2001-2006.....	34
Tableau 60.4	Prestataire de l'aide sociale selon l'âge et la contrainte.....	94	Graphique 13	Proportion du nombre de famille selon le nombre d'enfants et le type de famille, Verdun	37
Tableau 60.5	Prestataire de l'aide sociale selon le sexe.....	95	Graphique 14	Proportion d'immigrants, 2006	39
Tableau 60.6	Prestataire de l'aide sociale selon le sexe et la contrainte.....	95	Graphique 15	Variation du nombre d'immigrants, 1996-2006	39
Tableau 60.7	Prestataire de l'aide sociale selon la scolarité.....	96	Graphique 16	Période d'immigration	43
Tableau 60.8	Prestataire de l'aide sociale selon la scolarité et la contrainte.....	96	Graphique 17	Proportion d'allophones	45
Tableau 60.9	Prestataire de l'aide sociale selon le lieu de naissance.....	97	Graphique 18	Variation du nombre de personnes selon la langue maternelle.....	46
Tableau 60.10	Prestataire de l'aide sociale selon le lieu de naissance et la contrainte	97	Graphique 19	Proportion de minorités visibles, 2006	49
Tableau 60.11	Prestataire de l'aide sociale selon la durée consécutive à l'aide.....	98	Graphique 20	Proportion de personnes âgées de 5 ans et plus qui n'habitaient pas le même logement en 2001	51
Tableau 60.12	Prestataire de l'aide sociale selon la durée consécutive à l'aide et à la contrainte.....	98	Graphique 21	Plus haut diplôme atteint pour les personnes âgées de 15 ans et plus, 2006	53
Tableau 61	Logements privés selon le type d'occupation, 2006	99	Graphique 22	Taux d'activité selon le sexe, 2006	61
Tableau 62	Logement privés selon l'entretien, 2006	101	Graphique 23	Taux d'activité selon l'âge, 2006	62
Tableau 63	Logements privés selon la période de construction, 2006	104	Graphique 24	Taux d'emploi selon le sexe, 2006	63
Tableau 64	Logement selon le type de construction, 2006	105	Graphique 25	Taux d'emploi selon l'âge, 2006	64
Tableau 65	Quelques caractéristiques du logement, 2006.....	106	Graphique 26	Taux de chômage selon le sexe, 2006	66
Tableau 66	Coûts des logements privés pour les ménages locataires, 2006.....	107	Graphique 27	Taux de chômage selon l'âge, 2006	67
Tableau 67	Coûts des logements privés pour les ménages propriétaires, 2006.....	109	Graphique 28	Variation du revenu total moyen des particuliers, 2000-2005.....	79
Tableau 68	Principaux types de crime commis à Verdun, 2007-2008.....	110	Graphique 29	Revenu moyen après impôts des particuliers, 2005	80
Tableau 69	Appels concernant les désordres et les incivilités, 2007-2008.....	111	Graphique 30	Variation du nombre de ménages par tranche de revenu, Verdun 2000-2005	86
Tableau 70	Sécurité routière, 2007-2008.....	111	Graphique 31	Variation du revenu d'emploi en \$ constants, 2000-2005.....	88
Tableau 71	Indicateurs de défavorisation par rapport à Montréal, 2006.....	112			
Tableau 72	Indicateurs de défavorisation par rapport à Verdun, 2006.....	113			



Graphique 32	Fréquence des unités à faible revenu après impôts des personnes dans les ménages privés, 2005	92
Graphique 33	Proportion de ménages locataires, 2006	100
Graphique 34	Variation du nombre de ménages occupés selon le mode d'occupation, 2001-2006	100
Graphique 35	Logements qui nécessitent des réparations majeures, 2006	102
Graphique 36	Variation du nombre de logements selon le type d'entretien nécessaire, 2001-2006	102

Carte 1	Territoire de Verdun	16
Carte 2	Personnes vivant seules, 2006.....	24
Carte 3	Personnes âgées de 15 ans et plus séparées, divorcées ou veuves, 2006.....	30
Carte 4	Familles monoparentales, 2006.....	35
Carte 5	Proportion d'immigrants, 2006.....	40
Carte 6	Personnes âgées de 15 ans et plus sans diplôme d'études secondaires, 2006.....	54
Carte 7	Taux d'emploi de personnes âgées de 15 ans et plus, 2006.....	65
Carte 8	Revenu moyen des particuliers après impôts, 2005.....	81
Carte 9	Logements qui nécessitent des réparations majeures, 2006.....	103
Carte 10	Proportion des ménages locataires qui consacrent au moins 30% de leur revenu au coût du loyer, 2006.....	108



Ce rapport se veut l'aboutissement d'un travail réunissant plusieurs personnes et organismes qui se sont mobilisés afin de répondre à une requête formulée par la Concertation en développement social de Verdun (CDSV) en vue de dresser le portrait diagnostique des enjeux sociaux dans l'arrondissement de Verdun. À la suite d'un appel d'offres, ce mandat fut confié, au printemps de 2008, au Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS).

Le LAREPPS, par l'entremise de son codirecteur Christian Jetté, professeur-chercheur à l'Université de Montréal, s'est associé à Christian Paquin, professionnel de la recherche afin de planifier et de dresser ce portrait. Deux étudiant-es aux études avancées de l'Université de Montréal - Julie Chalifour et Denis Côté - ont également participé à l'élaboration de ce portrait, notamment en ce qui concerne l'organisation, la transcription et l'analyse des entrevues et des table rondes réalisées pour les besoins de ce projet.

Cette recherche n'aurait toutefois pu être menée à terme sans la précieuse collaboration de plusieurs personnes issues de l'arrondissement de Verdun qui ont accepté d'y investir temps et énergie. Nous tenons tout d'abord à remercier Mme Francine Lefebvre, coordonnatrice à la CDSV. Outre sa connaissance du territoire de Verdun et des acteurs qui y évoluent, elle a été d'une aide inestimable dans l'organisation des tables rondes et des entrevues, ainsi que dans la promotion des activités de cueillette de données auprès des acteurs socioéconomiques de l'arrondissement. Son implication, son dynamisme et ses qualités de rassembleuse en ont fait une partenaire indispensable des chercheurs et de leurs collaborateur-trices tout au long de leurs travaux.

Un gros merci également aux membres du conseil d'administration de la CDSV qui ont agi à la manière d'un comité avisé dans ce projet, y allant de leurs suggestions et de leurs commentaires afin de valider et de bonifier le projet initial ainsi que le rapport final soumis par les chercheurs.



Nous souhaitons aussi remercier toutes les personnes (une cinquantaine) qui ont participé aux entrevues et aux tables rondes pour la générosité avec laquelle ils ont accepté de partager leur expérience, leurs connaissances et leur expertise du milieu. Une bonne part de l'originalité et de la richesse de ce travail leur est redevable, même si les chercheurs demeurent seuls responsables de la validité des données et de la pertinence des analyses contenues dans ce rapport.

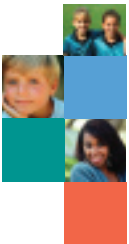
Ce portrait n'aurait pu être réalisé sans l'appui financier de Centraide-Montréal qui a rendu disponible les ressources financières nécessaires à une telle opération. Soulignons en outre l'apport du CSSS du Sud-Ouest - Verdun qui a mis à notre disposition certaines données du recensement spécifiques au territoire de l'arrondissement de Verdun. De plus, le Carrefour montréalais d'information sociosanitaire de l'Agence de la Santé et des Services sociaux de Montréal a produit les cartes qui nous ont permis d'illustrer la répartition spatiale de certains indicateurs dans l'arrondissement.

La publication, la reproduction et la diffusion des résultats de cette recherche ont aussi impliqué la contribution de plusieurs personnes et organismes. Ainsi, nous remercions l'arrondissement de Verdun pour son soutien logistique et son implication en ressources humaines et matérielles lors du lancement du document en février 2009.

Nos remerciements vont également au CLD de Verdun pour sa contribution financière à la reproduction du rapport, ainsi qu'à M. Henri-François Gautrin, député de Verdun à la législature provinciale, qui a accepté de prendre en charge certains coûts associés à certaines activités de diffusion.

Précisons enfin que ce document est disponible sous format PDF sur le site web du Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS) à l'adresse suivante :

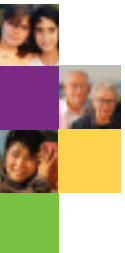
www.larepps.uqam.ca.



Depuis quelques années, la question du développement des communautés locales est au cœur des préoccupations des acteurs sociaux concernés par le bien-être et la santé des populations. Cette préoccupation découle d'un cheminement sociohistorique qui a pris naissance dans le cadre de réflexions et d'actions menées par des praticiens, des entrepreneurs locaux et des chercheurs concernant la redéfinition de certaines pratiques de l'État-providence. Plusieurs parlent même d'un nouveau paradigme pour qualifier cette approche qui consiste à mobiliser les forces vives des territoires locaux autour d'une stratégie de développement socioéconomique multidimensionnelle (Favreau, 2008 ; Jean, 2006). Cette approche se démarque des stratégies plus traditionnelles en faisant du « local » l'unité géographique centrale de l'intervention, tout en interpellant une diversité d'acteurs sociaux; ce qui inclut non seulement les acteurs provenant des secteurs public et privé, mais également ceux issus de l'entrepreneuriat collectif (coopératives, mutuels et associations) et de l'action communautaire autonome (Comeau, 2007).

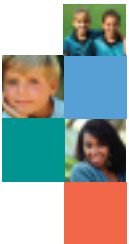
Ces stratégies, souvent désignées sous le vocable de « développement local », impliquent donc la participation d'une diversité d'acteurs et mettent en évidence la nécessité de s'entendre d'abord sur un certain nombre de priorités à cibler à l'intérieur des territoires concernés. L'analyse de la situation s'avère ainsi une première étape cruciale d'un processus d'action collective visant à établir une concertation active et un partenariat renouvelé susceptibles d'apporter des changements durables et des réponses satisfaisantes aux besoins de communautés souvent en déclin.

C'est dans cette optique que nous avons dressé ce portrait des enjeux socioéconomiques de l'arrondissement de Verdun. Privilégiant une approche qui met à profit des données à la fois qualitatives et quantitatives, nous avons voulu rendre compte le plus fidèlement possible de la situation sociale et économique qui prévaut sur le territoire. Nous avons ainsi cherché à insuffler une portée sociologique à notre travail en articulant les données statistiques recueillies avec les informations tirées des entrevues et des tables rondes organisées avec plusieurs acteurs socioéconomiques du territoire. Ce faisant, nous croyons avoir tracé un portrait dynamique de la situation de l'arrondissement et des enjeux qui en découlent.



Après quelques brèves remarques sur la méthodologie, nous entamons la première partie de ce travail avec la présentation et l'analyse de données statistiques brossant un état de la situation des diverses composantes du développement social et économique de l'arrondissement. C'est ainsi que nous abordons successivement la question de la répartition et de l'évolution démographique de la population et des ménages, la situation matrimoniale des personnes et la composition des familles. Nous décrivons par la suite en détail l'évolution de l'immigration, de la langue parlée et des minorités visibles sur le territoire depuis 2001. Nous poursuivons avec la mobilité et la scolarité de la population, le portrait du marché du travail, les revenus des individus et des familles, et le logement. Nous terminons cette première partie avec une synthèse des principaux indicateurs sociaux et matériels de défavorisation dans l'arrondissement.

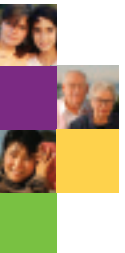
La seconde partie du rapport renvoie aux principaux constats et enjeux que nous avons identifiés en regard de la situation socioéconomique de Verdun. Une fois le portrait tracé à partir des données statistiques, nous avons identifié et analysé les principaux éléments qui ressortent du portrait statistique, en les mettant en perspective avec les observations et les différents points de vue recueillis lors des entrevues et des tables rondes. Si la première partie du rapport était résolument axée sur la présentation de données quantitatives, la seconde met davantage l'accent sur les données qualitatives. Un certain nombre de données statistiques qui nous apparaissent particulièrement significatives sont ainsi mises en relief et contextualisées à partir du contenu des entrevues et des tables rondes. Au total neuf constats et enjeux sont ainsi identifiés : 1- la situation sociale et économique fortement contrastée des trois territoires formant l'arrondissement de Verdun ; 2- les paradoxes suscitées par les transformations socioéconomiques qu'a connues Verdun au cours des dix dernières années ; 3- la question lancinante de la pauvreté et de la défavorisation dans le territoire ; 4- le degré d'éducation de la population et le décrochage scolaire ; 5- le logement et l'habitation dans un contexte « d'embourgeoisement » de certains quartiers ; 6- l'intégration des communautés ethnoculturelles dans un contexte de hausse marquée du nombre de personnes immigrantes vivant sur le territoire ; 7- le relatif isolement et le déclin de la communauté anglophone à Verdun ; 8- le développement économique et la situation de l'emploi ; enfin, 9- l'enjeu crucial de l'intégration des dimensions sociales et économiques du développement dans le territoire.



Soulignons, en terminant, que nous n'avons pas la prétention de couvrir la totalité des composantes et des indicateurs qui pourraient permettre de constituer un portrait exhaustif de la situation de l'arrondissement. Notre travail se veut le complément d'autres travaux déjà effectués dans l'arrondissement et qui gardent toute leur pertinence. Nous pensons notamment au « Portrait et réalités socio-économiques 2003 » réalisé à la demande du Centre local de développement (CLD) de Verdun par le Forum économique de Verdun, et qui intègre des informations de nature historique ainsi qu'une classification des entreprises, commerces et ressources présentes sur le territoire (Cadioux et Hamlat, 2004). Ce sont là des éléments que nous n'avons pas (ou très peu) couverts dans notre document. Nous pensons également au « Portrait et besoins des communautés ethnoculturelles de l'arrondissement de Verdun » paru en 2007 (Lebnan, 2007), et réalisé à la demande de la Table de concertation sur les relations interculturelles de Verdun (TCRIV). Ce document consacre près d'une centaine de pages à l'analyse spécifique de la question de la diversité ethnoculturelle dans le territoire. Ou encore plus récemment au rapport commandé par la Table jeunesse 16-30 ans sur la question de l'intégration socioprofessionnelle des jeunes adultes de Verdun (Raymond Chabot Grant Thornton, 2009). D'autres études ou publications auxquelles nous ne faisons pas référence ont pu être publiées au cours des dernières années ou des derniers mois. Leur consultation pourrait s'avérer essentielle pour affiner le portrait que nous avons réalisé.

Néanmoins, nous pensons avoir fait œuvre originale - du moins, dans une certaine mesure - en apportant des informations relatives aux données les plus récentes de Statistique Canada (2006), ainsi qu'en entamant une analyse sociologique qui s'appuie sur les témoignages d'acteurs socioéconomiques impliqués directement dans le développement du territoire de Verdun et la définition de ses enjeux. Nous espérons ainsi que ce portrait saura satisfaire les personnes intéressées par le développement social et économique de Verdun, et plus largement, tous ceux et celles qui ont à cœur le développement des communautés locales.

Bonne lecture !



Méthodologie

La réalisation de cette recherche a nécessité l'utilisation de deux types de données. Les premières sont constituées de sources statistiques provenant de plusieurs banques de données. Les secondes sont davantage qualitatives. Elles sont tirées, d'une part, d'entrevues et de tables rondes organisées avec des acteurs des milieux socioéconomiques de Verdun et, d'autre part, de divers documents produits par les organisations auxquels ils appartiennent.

Les données statistiques :

Les données statistiques utilisées dans ce document proviennent des recensements de 1996, de 2001 et de 2006 réalisés par Statistique Canada. Les banques de données sont habituellement produites en fonction d'aires géographiques préétablies comme les secteurs de recensement, les municipalités, les provinces ou les circonscriptions fédérales.

Nous avons également mis à profit les données produites par le Carrefour montréalais d'information sociosanitaire de l'Agence de la Santé et des Services sociaux de Montréal pour le territoire du CSSS du Sud-Ouest - Verdun. L'utilisation de ces statistiques a permis de mieux cerner les particularités propres à la situation sociodémographique de la population de Verdun.

Le lecteur pourrait parfois être surpris de constater que les données de certains indicateurs diffèrent légèrement d'un tableau à l'autre. Il faut comprendre que les données du recensement sont aléatoirement arrondies et qu'elles peuvent parfois varier de quelques dixièmes de points selon les tableaux. Comme ces variations sont minimes et qu'elles n'entraînent pas de modifications significatives dans l'analyse des données, nous les utilisons sans modifications, telles qu'elles nous sont rapportées dans les bases de données de Statistique Canada.

Certaines données portant sur des indicateurs socioéconomiques plus spécifiques tels le décrochage scolaire, le logement social et l'aide sociale ont été obtenues par l'entremise de diverses organisations publiques présentes sur le territoire de Verdun (OMH, CLD, etc.) Les sources de ces informations statistiques sont alors indiquées dans le texte.

Précisons que plusieurs données sont présentées sous la forme de tableau et de graphique. Ils exposent des données sociodémographiques et socioéconomiques portant sur les trois différents territoires de Verdun, la ville de Montréal et l'ensemble du Québec. Pour certains indicateurs, dans la mesure où les données étaient disponibles, nous faisons état de leur évolution depuis 1996 et 2001.



La plupart des données sont présentées en chiffres absolus et en pourcentage. Comme Verdun a connu une augmentation très importante de sa population depuis 2001, il nous apparaissait important de mettre en relief les deux aspects de cette évolution.

Soulignons qu'à plusieurs reprises dans le document, nous comparons l'évolution de la population de Verdun à celle de la ville de Montréal et de l'ensemble du Québec. Afin d'être en mesure de faire une telle comparaison, nous avons dû recréer sur le plan statistique la ville de Montréal telle qu'elle était en 2001. Compte tenu des fusions et des défusions qui ont touché certaines anciennes municipalités, Montréal a connu une croissance énorme entre les deux années de recensement (2001 et 2006). Cette opération statistique permet ainsi de conserver un point fixe de comparaison avec les années ultérieures à la fusion des municipalités à Montréal.

Enfin, précisons que certaines données données par secteur de recensement ont été placées en annexe. Il est possible de les consulter en utilisant le même numéro de tableau dans le texte suivi de la lettre A.

Les entrevues, les tables rondes et la documentation grise :

Huit tables rondes et trois entrevues individuelles ont eu lieu de juin à novembre 2008, avec des acteurs socioéconomiques de l'arrondissement de Verdun. Au total, près d'une cinquantaine de personnes ont été interrogées par les chercheurs dans le cadre d'entrevues semi-dirigées (voir canevas d'entrevue en annexe). Ces entrevues et tables rondes ont été enregistrées sur support numérique et transcrites verbatim sur traitement de texte. Elles ont par la suite fait l'objet d'une codification dans le cadre d'une analyse thématique élaborée à partir du contenu manifeste des entrevues. Ce contenu a ainsi été classifié manuellement sur la base d'une vingtaine de mots clés et de thèmes susceptibles d'alimenter les chercheurs dans le processus d'identification et d'analyse des enjeux socioéconomique du territoire de Verdun.

Nous avons également mis à profit les documents produits par certains acteurs socioéconomiques de Verdun (ce qu'on appelle la documentation grise) - notamment leur rapport annuel d'activité - ainsi que d'autres sources documentaires qui nous apparaissaient pertinentes pour enrichir le portrait et l'analyse des enjeux socioéconomiques de l'arrondissement. L'ensemble de cette documentation est répertoriée dans la bibliographie placée à la fin du document.



Concept de défavorisation

Parmi l'ensemble des variables que nous avons choisies de présenter, on compte l'indice de défavorisation conçu par Robert Pampalon de l'Institut national de santé publique du Québec. Mais qu'est-ce que cet indice et pourquoi mettons-nous l'accent sur les indicateurs qui le composent?

L'indice de défavorisation sert à illustrer le lien entre l'état général de santé et de bien-être et les inégalités sociales et autres indicateurs sociodémographiques. Il permet aussi de décrire l'ampleur et la répartition géographique des inégalités sociales en santé au Québec¹. Comme l'indique R. Pampalon :

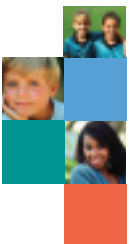
la défavorisation prend deux formes : matérielle et sociale. Alors que la première reflète la privation de biens et de commodités de la vie courante, la seconde forme renvoie plutôt à la fragilité du réseau social, tant à l'échelle de la famille que de la communauté. Basé sur un certain nombre d'indicateurs choisis principalement pour leur relation connue avec l'état de santé et l'une ou l'autre des deux formes de défavorisation, cet indice constitue un outil de planification des ressources et des interventions propres au domaine de la santé et du bien-être.

Les trois indicateurs de défavorisation sociale sont :

- la proportion de familles monoparentales ;
- la proportion de personnes vivant seules;
- la proportion de personnes âgées de 15 ans ou plus qui sont divorcées, séparées ou veuves.

Les trois indicateurs de défavorisation matérielle sont :

- le taux d'emploi ;
- le revenu moyen des particuliers âgés de 15 ans et plus ;
- la proportion de personnes âgées de 15 ans et plus qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires.



Le lecteur doit toutefois tenir compte que nos analyses ne se résument pas à une simple synthèse des indicateurs de défavorisation. Comme on pourra le constater, le portrait que nous avons tracé des enjeux socioéconomiques à Verdun tient compte de plusieurs éléments de problématique et cherchent à dépasser une simple lecture statistique et sociodémographique de sa population. Nous avons tenté d'y introduire des éléments plus qualitatifs afin, d'une part, de caractériser les rapports qu'entretiennent entre eux les acteurs des secteurs privé, public et communautaires et, d'autre part, de mieux cerner la vision qu'ils portent du développement du territoire. Ce choix épistémologique part du principe que l'action des intervenants du milieu ne constitue pas une simple réaction à une situation objective qui leur serait complètement extérieure. Leur vision du développement socioéconomique et les formes d'intervention qu'elle suscite participe de facto à la structuration des enjeux à l'intérieur du territoire (Giddens, 1987). Dans ce contexte, l'utilisation des indicateurs de R. Pampalon nous apparaissait un volet intéressant parmi d'autres à intégrer au sein de nos analyses afin de disposer d'un plus large éventail d'instruments permettant d'établir un portrait qui soit le plus juste possible de la situation sociale et économique de l'arrondissement de Verdun au moment de la réalisation de nos travaux (automne de 2008).

¹ Pour obtenir de plus amples renseignements sur cet indice, voir :
http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/atlas/atlas/index.php?id_carte=11

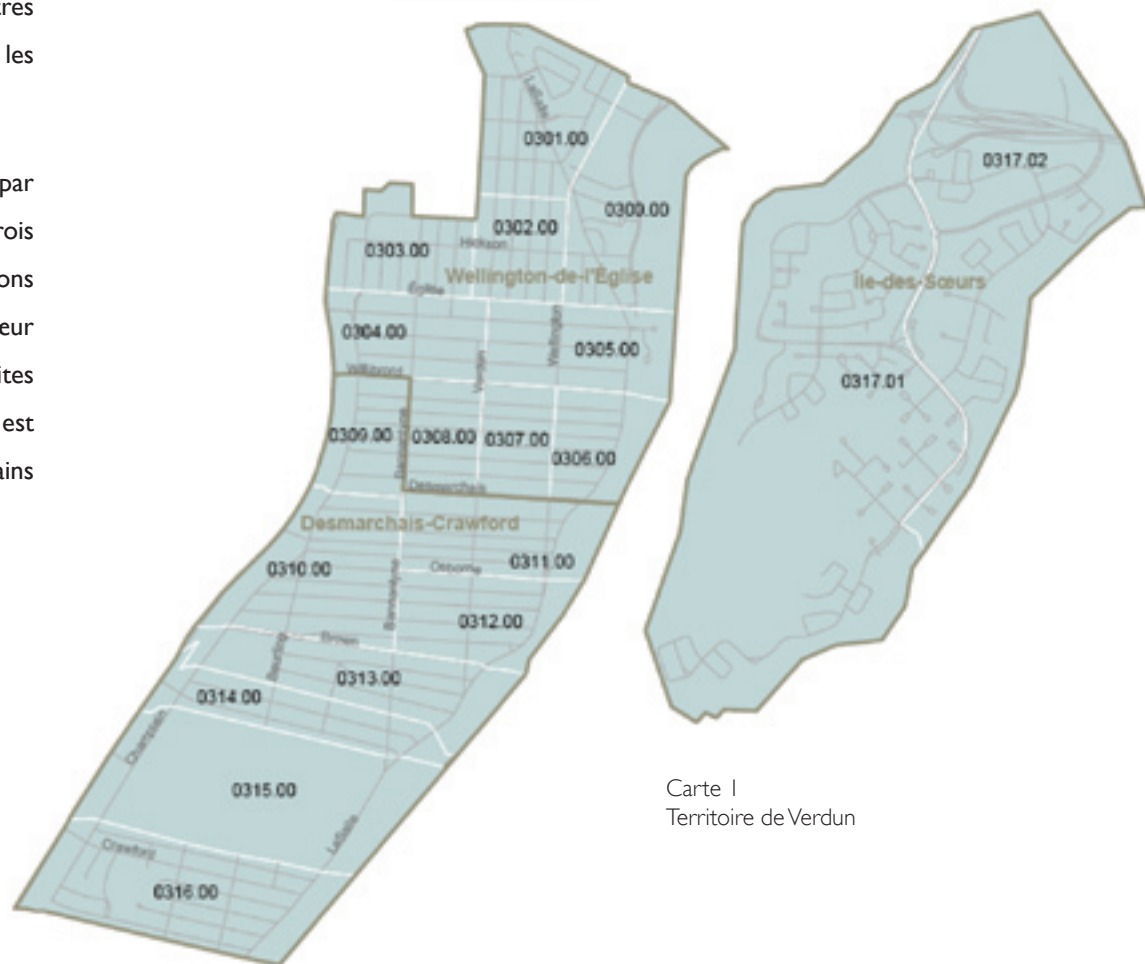


Le territoire

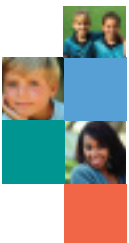
Situé dans la partie sud-ouest de l'île de Montréal, Verdun couvre une superficie de 9,68 km². L'arrondissement est bordé au nord par l'autoroute 15, à l'ouest par le canal de l'Aqueduc, au sud par l'arrondissement de LaSalle et à l'est par le fleuve Saint-Laurent. La présence du fleuve et plusieurs kilomètres de berges constituent l'une des caractéristiques les plus importantes de Verdun.

L'arrondissement de Verdun est desservi par quatre stations du métro de Montréal dont trois sont situées sur son territoire. Ce sont les stations De l'Église, LaSalle et Verdun. La station Jolicoeur est située quant à elle à un coin de rue des limites de l'arrondissement de Verdun. De plus, Verdun est desservi par huit circuits d'autobus dont certains mènent directement au centre-ville de Montréal.

Le territoire de Verdun se subdivise en trois quartiers ou voisinages : Wellington-de-l'Église, Desmarchais-Crawford et l'île-des-Sœurs. Il compte 18 secteurs de recensement et 105 aires de diffusions habités. Les cartes présentées dans ce document ont été produites à partir des données des aires de diffusion.



Carte I
Territoire de Verdun





Répartition et évolution de la population

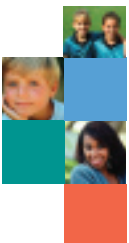
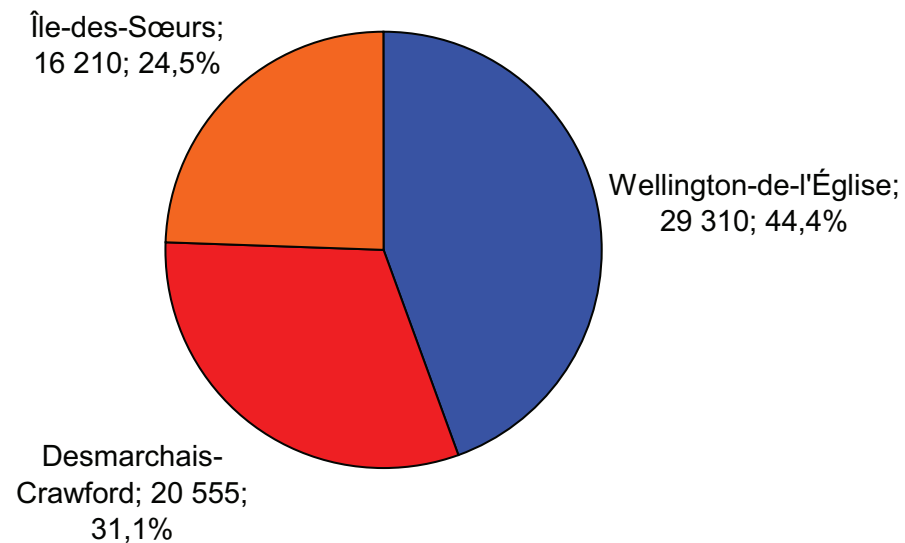
Les faits saillants

- La population totale du territoire de Verdun en 2006 est de 66 080 personnes, soit une augmentation de 9,1 % depuis 2001 comparativement à une augmentation de 2,3 % à Montréal et de 4,3 % au Québec.
- Il y a une faible augmentation de 0,3 % du nombre d'enfants âgés de moins de 15 ans.
- Les personnes âgées de 65 ans et plus comptent pour 14,8 % de la population comparativement à 15,2 % à Montréal et à 14,3 % au Québec.
- Le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus a augmenté de 4,5 % depuis 2001 et de 6,2 % depuis 1996.

La population totale du territoire de Verdun s'élevait à 66 080 personnes au moment du recensement de 2006. Il s'agit d'une importante augmentation de 9,1 % depuis 2001, comparativement à une croissance montréalaise de 2,3 % et de 3,4 % dans l'ensemble du territoire québécois.

En 2006, on retrouvait 29 310 personnes résidant dans le secteur Wellington-de-l'Église, soit 44,4 % de l'ensemble de la population de Verdun, 20 555 résidant dans Desmarchais-Crawford (31,1 %) et 16 210 résidant à l'Île-des-Sœurs (24,5 %) (Graphique 1).

Graphique 1 : Répartition de la population de Verdun, 2006

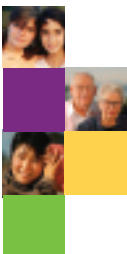
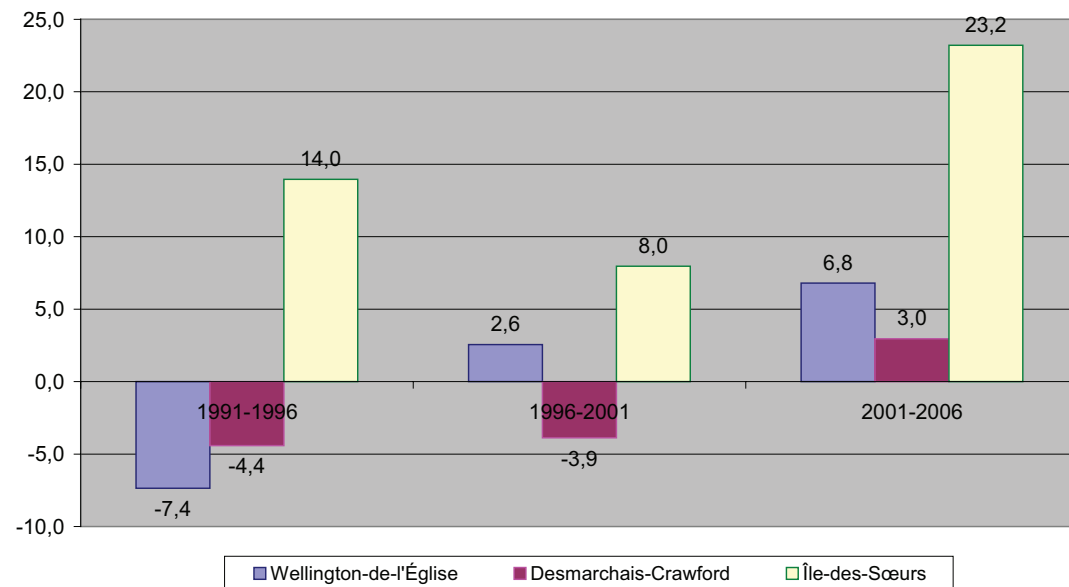


On peut penser que cette croissance provient pour une part de la construction de 1 845 nouveaux logements sur le territoire. Les secteurs de l'Île-des-Sœurs (+23,2 %) et de Wellington-de-l'Église (6,8 %) ont connu de très fortes augmentations de population depuis 2001. Par contre, l'accroissement de la population de Desmarchais-Crawford s'est fait à un rythme plus lent, mais tout de même plus rapide qu'à Montréal (Graphique 2).

Tableau 1 : Répartition et évolution de la population, 1991-2006

Répartition et évolution de la population, 1991-2006							
	1991	1996	2001	2006	1991-2006	1996-2006	2001-2006
	nb	nb	nb	nb	%	%	%
Wellington-de-l'Église	28 886	26 759	27 444	29 310	1,5	9,5	6,8
Desmarchais-Crawford	21 728	20 769	19 964	20 555	-5,4	-1,0	3,0
Terre ferme	50 614	47 528	47 408	49 868	-1,5	4,9	5,2
Île-des-Sœurs	10 693	12 186	13 156	16 210	51,6	33,0	23,2
Verdun	61 307	59 714	60 564	66 080	7,8	10,7	9,1
Montréal (Ville)					n.d.	4,5	2,3
Québec					9,4	5,7	4,3

Graphique 2 : Évolution de la population (en %), 1991-2006



La population selon l'âge et le sexe

Le rapport de dépendance de la population (les personnes âgées de moins de 15 ans plus celles âgées de 65 ans et plus) divisé par le nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans) est moins élevé dans le territoire de Verdun (39,8 %) qu'à Montréal (43,4 %) parce que le nombre de jeunes âgés de moins de 15 ans et de personnes âgées de 65 ans et plus est moindre (Tableau 2).

En effet, ces deux groupes qui composent le rapport de dépendance comptent respectivement pour 13,7 % et 14,8 % de l'ensemble de la population à Verdun.

La faible augmentation de 0,3 % du nombre de jeunes âgés de moins de 15 ans s'explique par l'importante baisse enregistrée chez les plus jeunes âgés de 5 à 9 ans (-10,3 %). On peut penser que cela a des répercussions importantes sur les effectifs scolaires et continuera d'en avoir au cours des prochaines années. Cette baisse est toutefois analogue à celle que l'on constate dans l'ensemble de ce groupe d'âge à Montréal (-1,1 %).

L'Île-des-Sœurs est le seul quartier qui a connu une augmentation des jeunes âgés de moins de 15 ans. En pourcentage, cette augmentation s'élève à 20,7 %.

À l'autre extrémité des groupes d'âge, le territoire est témoin d'une légère croissance du nombre de personnes âgées. Celles-ci sont passées de 9 330 personnes ou 15,4 % de la population en 2001 à 9 755 personnes ou 14,8 % de la population en 2006. Il s'agit d'un bond de 4,5 % en 5 ans et de 6,2 % en 10 ans. Le nombre de personnes âgées a donc augmenté, même si leur proportion a diminué étant donné la forte augmentation de la population en général. Donc, on peut penser que le développement domiciliaire important que connaît Verdun (et auquel nous avons précédemment fait référence) n'est pas destiné en priorité aux personnes âgées, comme c'est le cas dans d'autres territoires de l'île de Montréal.

Tableau 2 : Population selon l'âge et le sexe

Groupe d'âge	Population selon l'âge et le sexe, Verdun, 2006								
	2006		Variation 2001-2006 %	2006		Montréal		Québec	
	nb	%		Homme nb	Femme %	nb	%	nb	%
de 0 à 4 ans	3 205	4,9	3,2	1 650	5,2	1 560	4,5	5,1	5,0
de 5 à 9 ans	2 865	4,3	-10,3	1 425	4,5	1 450	4,2	4,8	5,3
de 10 à 14 ans	3 000	4,5	9,2	1 525	4,8	1 495	4,3	5,1	6,3
de 15 à 19 ans	3 115	4,7	16,9	1 540	4,9	1 575	4,6	5,2	6,3
de 20 à 24 ans	4 270	6,5	1,8	2 040	6,5	2 230	6,4	7,4	6,3
de 25 à 29 ans	5 875	8,9	29,9	2 850	9,1	3 035	8,8	8,8	6,5
de 30 à 34 ans	5 525	8,4	13,3	2 805	8,9	2 715	7,8	7,8	6,2
de 35 à 39 ans	5 220	7,9	-2,4	2 665	8,5	2 565	7,4	7,5	6,7
de 40 à 44 ans	5 360	8,1	0,7	2 710	8,6	2 645	7,6	7,8	8,2
de 45 à 49 ans	5 395	8,2	15,3	2 615	8,3	2 775	8,0	7,5	8,5
de 50 à 54 ans	4 880	7,4	16,0	2 300	7,3	2 560	7,4	6,9	7,8
de 55 à 59 ans	4 230	6,4	21,0	2 000	6,4	2 235	6,5	6,0	6,9
de 60 à 64 ans	3 375	5,1	20,3	1 555	4,9	1 825	5,3	4,8	5,7
de 65 à 69 ans	2 680	4,1	-1,6	1 170	3,7	1 530	4,4	3,9	4,2
de 70 à 74 ans	2 495	3,8	0,0	1 085	3,4	1 380	4,0	3,7	3,6
de 75 à 79 ans	2 020	3,1	2,3	750	2,4	1 275	3,7	3,3	2,9
de 80 à 84 ans	1 460	2,2	22,5	520	1,7	950	2,7	2,4	2,1
de 85 ans et plus	1 100	1,7	16,0	270	0,9	820	2,4	1,9	1,6
Moins de 15 ans	9 070	13,7	0,3	4 600	14,6	4 505	13,0	15,1	16,6
de 65 ans et +	9 755	14,8	4,5	3 795	12,1	5 955	17,2	15,2	14,3
de 75 ans et +	4 580	6,9	11,3	1 540	4,9	3 045	8,8	7,5	6,6
Total	66 080	100,0	9,1	31 455	100,0	34 610	100,0	100,0	100,0



Soulignons toutefois que l'Île-des-Sœurs est le seul quartier qui a connu une augmentation des personnes âgées de 65 ans (+54 %) et plus dans une proportion plus grande que dans l'ensemble de sa population (+23,2 %), mais il est aussi le seul quartier qui a vu le nombre de personnes âgées augmenter (Graphique 3).

On peut considérer ce phénomène de deux manières, selon les aspects géographique et démographique (dans ce dernier cas, afin de cibler les personnes qui sont davantage susceptibles d'utiliser les services sociaux et de santé).

Sur le plan géographique, les personnes âgées de 65 ans et plus sont proportionnellement plus présentes dans les quartiers de Desmarchais-Crawford (18,2 %) et de l'Île-des-Sœurs (14,9 %) qu'à Wellington-de-l'Église (12,2 %) (Tableau 3).

Si on regarde de plus près les personnes les plus âgées, soit celles qui ont plus de 75 ans, on constate que leur nombre s'est accru de 11,3 % en 5 ans et de 23,1 % en 10 ans. L'ampleur de la croissance donne un aperçu des répercussions que pourrait avoir un tel phénomène sur l'utilisation des services de soutien à domicile à Verdun.

Graphique 3: Variation par groupes d'âge et par quartier (en %), 2001-2006

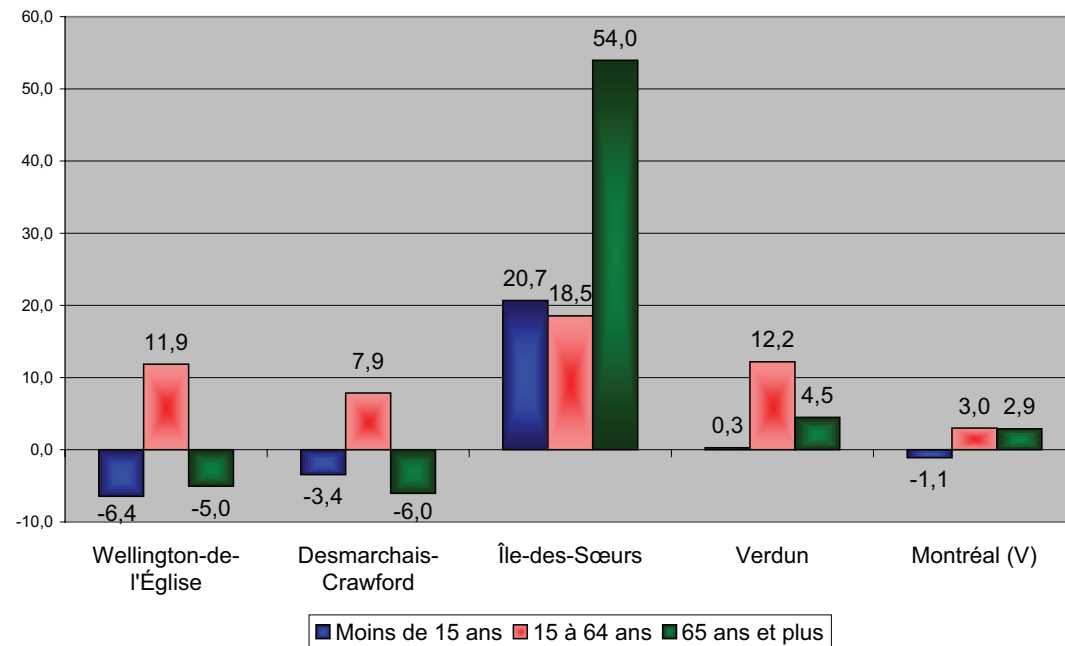


Tableau 3 : Population selon certains groupes d'âge, 2006

	Moins de 15 ans		16 à 64 ans		de 65 ans et +		de 75 ans et +		Total nb
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	
Wellington-de-l'Église	3 840	13,1	21 870	74,6	3 585	12,2	1 745	6,0	29 315
Desmarchais-Crawford	2 925	14,2	13 890	67,6	3 740	18,2	1 845	9,0	20 555
Terre ferme	6 765	13,6	35 760	71,7	7 325	14,7	3 590	7,2	49 865
Île-des-Sœurs	2 295	14,2	11 475	70,8	2 420	14,9	980	6,0	16 205
Verdun	9 070	13,7	47 245	71,5	9 755	14,8	4 580	6,9	66 080
Variation 2001-2006 (%)	0,3		12,2		4,5		11,3		9,1
Variation 1996-2006 (%)	-2,6		14,6		6,2		23,1		10,6
Montréal (Ville)		15,1		69,7		15,2		7,5	
Québec		16,6		69,1		14,3		6,6	



Personnes vivant en ménage privé

Les faits saillants

- 20,4 % des résidents de Verdun vivent seuls comparativement à 18,5 % à Montréal et à 13,3 % au Québec.
- Les ménages composés d'une seule personne comptent pour 41,3 % de tous les ménages. À l'opposé, ceux formés par six personnes et plus totalisent 1,4 % des ménages.
- 40,5 % des personnes âgées de 65 ans et plus vivent seules comparativement à 36,8 % à Montréal et à 31,2 % au Québec.
- Le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus qui vivent seules a augmenté de 1,3 % depuis 2001 et de 2,3 % depuis 1996.
- 26 % des personnes qui vivent seules ont 65 ans et plus.

Les données de ce portrait, à l'exception de l'âge, du sexe et de l'état matrimonial, ne concernent que les personnes vivant en ménage privé. Les ménages privés sont constitués d'une ou de plusieurs personnes qui habitent le même logement, quels que soient leurs liens familiaux.

La très grande majorité (71,4 %) des résidents vit en famille, comparativement à 73,4 % à Montréal (Tableau 4).

Tableau 4 Personnes vivant en ménage privé selon leur situation familiale, 2006

Territoire	Personnes vivant dans les familles		Personnes vivant hors famille						Total
			avec parent (s)		avec non-parent (s)		seules		
			nb	%	nb	%	nb	%	
Wellington-de-l'Église	19 280	67,0	810	2,8	2 505	8,7	6 185	21,5	28 785
Desmarchais-Crawford	14 705	74,3	550	2,8	950	4,8	3 570	18,0	19 780
Terre ferme	33 985	70,0	1 360	2,8	3 455	7,1	9 755	20,1	48 565
île-des-Sœurs	12 245	75,5	150	0,9	355	2,2	3 455	21,3	16 210
Verdun	46 235	71,4	1 505	2,3	3 815	5,9	13 210	20,4	64 765
Variation 2001-2006	8,3	-0,6	10,3	1,2	20,5	10,7	7,8	-1,1	8,9
Variation 1996-2006	10,0	-0,4	-31,2	-37,7	32,7	20,2	14,5	3,7	10,4
Montréal (Ville)		73,4		2,7		5,3		18,5	
Québec		82,0		1,8		3,0		13,3	

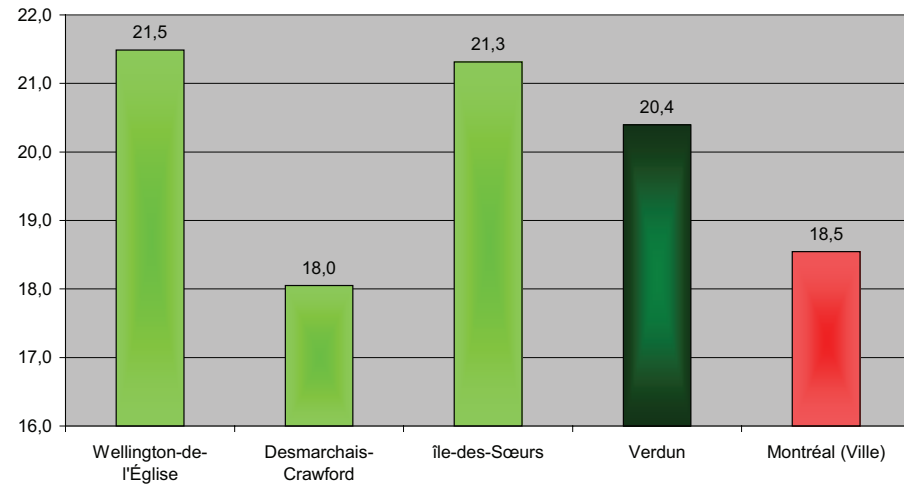


Les personnes seules comptent pour 20,4 % de l'ensemble de la population de Verdun, comparativement à 18,5 % à Montréal (Graphique 4). Soulignons que le fait de vivre seul est une des caractéristiques de la défavorisation sociale, qui porte ces personnes à davantage utiliser les services médicaux et sociaux que celles qui vivent avec d'autres personnes.

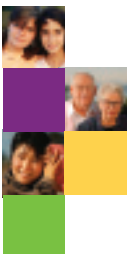
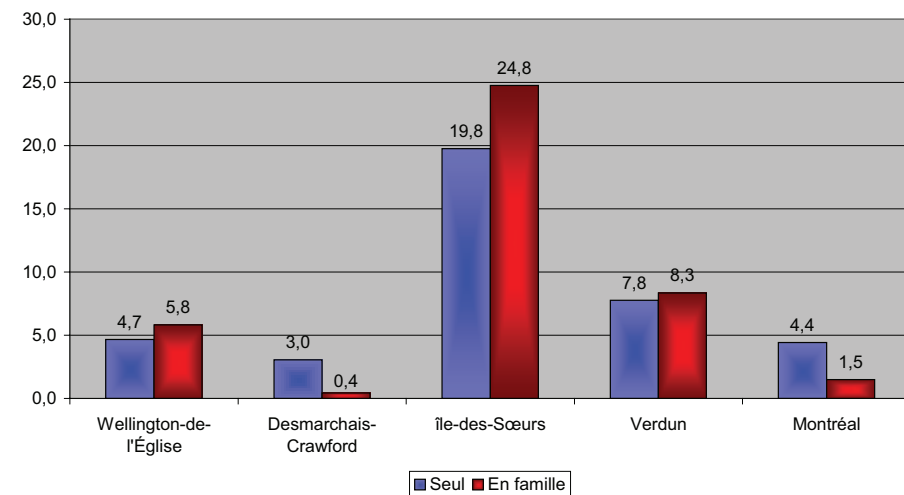
On remarque que le quartier Desmarchais-Crawford présente une proportion moindre de personnes seules que Montréal. Pour cet indicateur, ce secteur géographique montre une défavorisation sociale inférieure à Montréal.

Les personnes qui vivent avec d'autres personnes non apparentées (appelées communément « colocs ») ont connu la plus forte croissance depuis 2001, soit de 20,5 %. Toutefois, elles sont beaucoup moins nombreuses, ne constituant que 5,9 % de la population. Par contre, le nombre de personnes seules s'est accru de 7,8 % tandis que le nombre de personnes vivant en famille a augmenté de 8,3 % comparativement à une augmentation de 8,9 % de la population en ménage privé. Autrement dit, les personnes vivant seules voient leur nombre s'accroître moins rapidement que celles vivant dans un ménage familial.

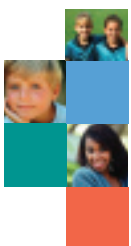
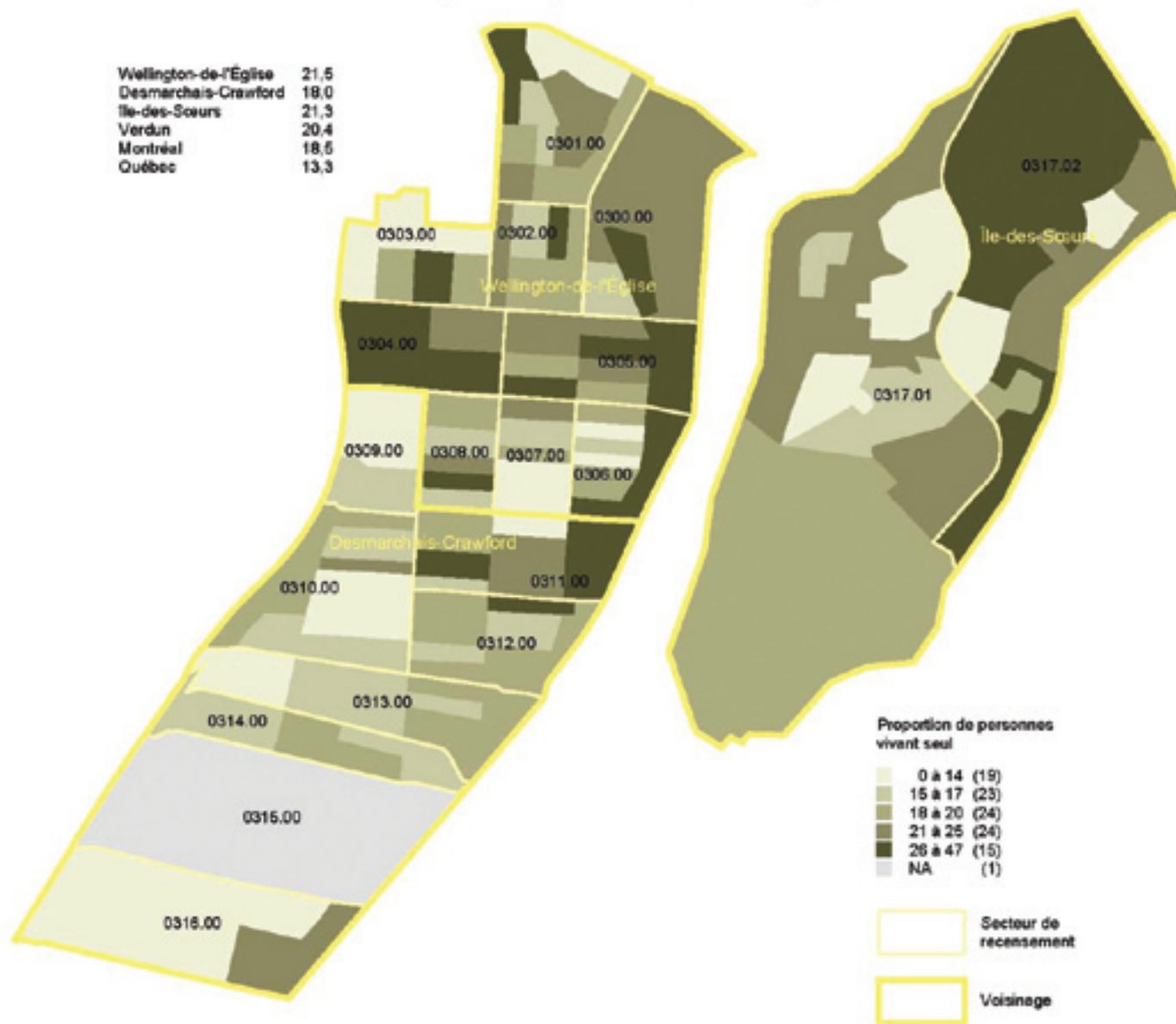
Graphique 4 Proportion de personnes vivant seules, 2006



Graphique 5 Variation du nombre de personnes vivant seules ou en famille (en %), 2001-2006



Carte 2 Proportion de personnes vivant seules, 2006



La taille des ménages

Une autre manière d'envisager la composition des ménages consiste à en examiner la taille.

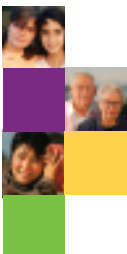
Les résidants se répartissent dans 32 350 ménages. Ceux-ci correspondent au nombre de logements occupés. On a assisté à une augmentation de 9,2 % du nombre de ménages depuis 2001 à Verdun comparativement à 3,2 % à Montréal. Les ménages composés d'une seule personne comptent pour 40,8 % de l'ensemble des ménages comparativement à 39,6 % à Montréal. Les ménages composés de deux personnes sont moins nombreux et comptent pour 34,4 % de tous les ménages, comparativement à 31,1 % à Montréal.

Ce sont les ménages composés de deux et de trois personnes qui ont augmenté proportionnellement davantage que l'ensemble des ménages puisqu'ils ont connu depuis 2001 des croissances de 11,6 % et de 9,9 %. Les ménages composés de six personnes et plus ont aussi augmenté dans une proportion de 13,1 % mais ils ne constituent que 1,1 % de l'ensemble des ménages.

Le quartier Desmarchais-Crawford (37,5 %) est le seul quartier qui présente une proportion moindre de ménages composés d'une seule personne que Montréal (Tableau 5).

Tableau 5 Taille des ménages privés, 2006

Taille des ménages privés, 2006													
Territoire	1 pers.		2 pers.		3 pers.		4 - 5 pers.		6 pers. et +		Total	Pers. par ménage	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%			
Wellington-de-l'Église	6 190	42,1	5 065	34,5	2 015	13,7	1 265	8,6	160	1,1	14 695	2,0	
Desmarchais-Crawford	3 555	37,5	3 280	34,6	1 405	14,8	1 135	12,0	100	1,1	9 475	2,1	
Terre ferme	9 745	40,3	8 345	34,5	3 420	14,1	2 400	9,9	260	1,1	24 170	2,0	
Île-des-Sœurs	3 455	42,3	2 775	33,9	960	11,7	905	11,1	80	1,0	8 175	2,0	
Verdun	13 205	40,8	11 120	34,4	4 380	13,5	3 300	10,2	340	1,1	32 350	2,0	
Variation 2001-2006		8,0		11,6		9,9		4,6		13,1		9,2	-0,2
Variation 1996-2006		14,4		15,9		4,9		2,6		38,0		12,3	-1,7
Montréal (Ville)		39,6		31,1		13,9		13,6		1,8			2,1
Québec		30,7		34,5		15,6		17,5		1,7			2,3



La situation des personnes âgées de 65 ans et plus dans les ménages privés

Parmi les 8 960 personnes âgées de 65 ans et plus vivant en ménage privé, près de la moitié (52,8 %) vivent en famille, ce qui signifie qu'elles vivent soit avec un conjoint soit avec un enfant, voire les deux (Tableau 6). Comme on le sait, le fait de vivre avec quelqu'un permet à une personne en perte d'autonomie d'obtenir du soutien de l'autre personne.

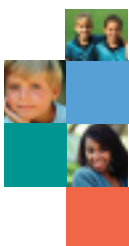
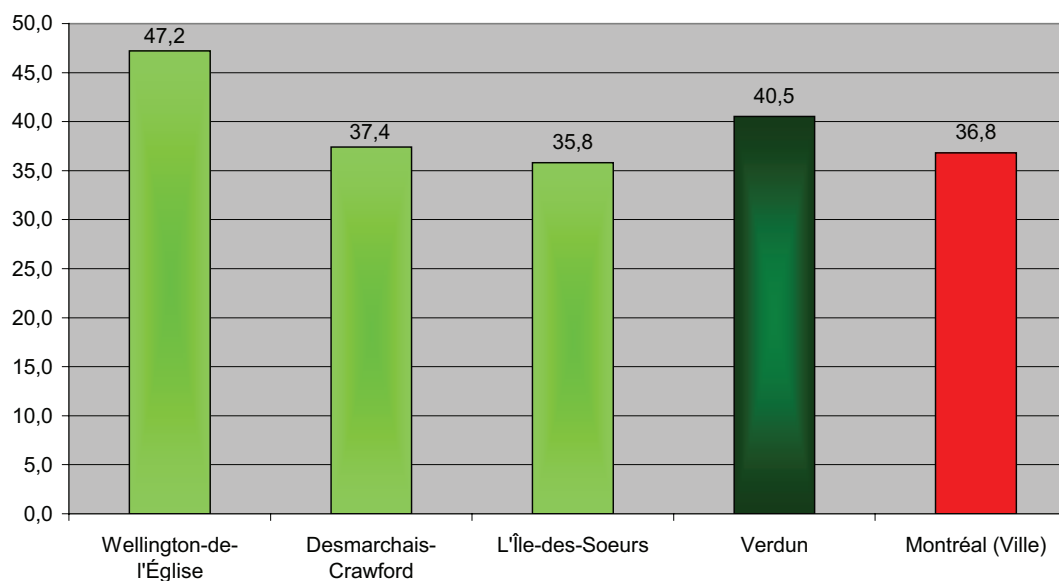
On trouve 350 personnes âgées de 65 ans et plus qui vivent avec une personne apparentée comme un frère, une sœur, une cousine ou même un de leurs enfants et le conjoint ou partenaire de ces derniers.

On constate une importante diminution du nombre des ménages composés de personnes apparentées entre 1996 et 2006 (-48,6 %) (Tableau 6). Une modification apportée à la définition de la famille en 2001 explique en partie cette situation. Avant 2001, les enfants qui avaient déjà été mariés et qui revenaient vivre sans leur conjoint avec leurs parents n'étaient pas considérés comme des enfants et, par conséquent, ne faisaient pas partie de la famille. Depuis 2001, ils sont considérés comme enfants et font ainsi partie de la famille. De là viennent l'augmentation importante du nombre de familles et la diminution du nombre de personnes vivant hors famille avec un parent. Par contre, la diminution de ces dernières est encore importante depuis 2001 (-32,6 %) (Tableau 6).

Tableau 6 Personnes âgées de 65 ans et plus vivant en ménage privé selon leur situation familiale, 2006

Territoire	Personnes vivant dans les familles		Personnes vivant hors famille						Total
			avec parent (s)		avec non-parent (s)		seules		
			nb	%	nb	%	nb	%	
Wellington-de-l'Église	1 455	44,8	135	4,2	120	3,7	1 535	47,2	3 250
Desmarchais-Crawford	1 815	55,4	170	5,2	65	2,0	1 225	37,4	3 275
Terre ferme	3 255	49,9	305	4,7	185	2,8	2 760	42,3	6 525
L'Île-des-Soeurs	1 460	60,1	45	1,9	60	2,5	870	35,8	2 430
Verdun	4 730	52,8	350	3,9	250	2,8	3 630	40,5	8 960
Variation 2001-2006	8,4		-32,6		6,5		3,1		4,7
Variation 1996-2006	15,4		-48,8		2,1		1,5		4,9
Montréal (Ville)		55,5		5,2		2,4		36,8	
Québec		62,2		4,5		2,1		31,2	

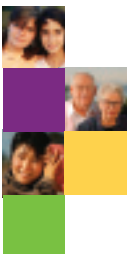
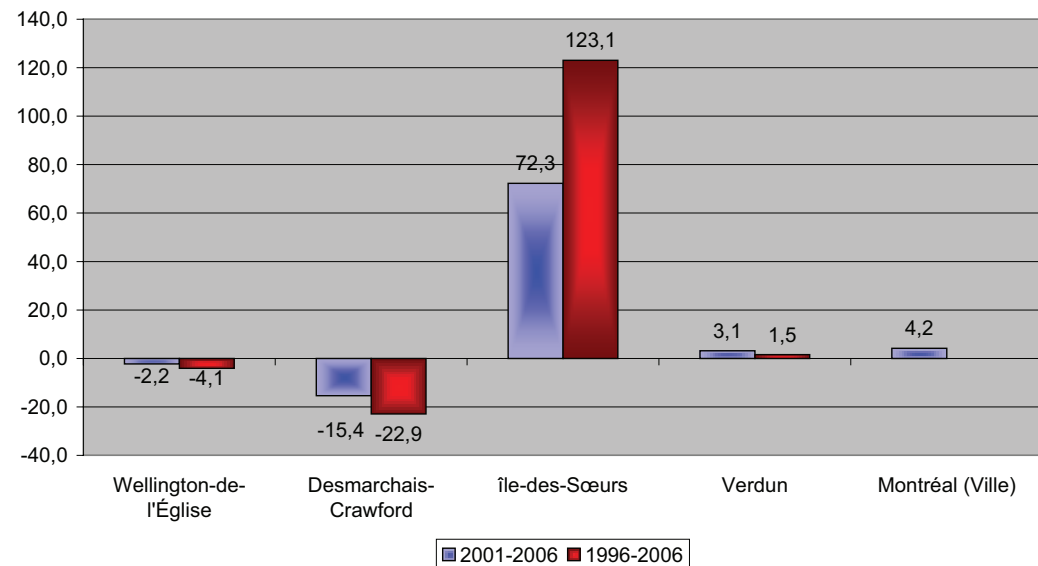
Graphique 6 Proportion de personnes âgées de 65 ans et plus vivant seules, 2006



Un peu plus de 40 % (40,5 %) des personnes âgées de 65 ans et plus vivaient seules à Verdun en 2006 comparativement à 36,8 % à Montréal (Graphique 6). Leur nombre s'est accru de 3,1 % depuis 2001 et de 1,5 % depuis 1996 (Tableau 6). Cette progression relativement modeste de personnes âgées vivant seules se distribue toutefois de manière très inégale sur le territoire. Alors que l'Île-des-Sœurs compte 35,8 % de personnes âgées vivant seules, cette proportion grimpe à 47,2 % sur le territoire de Wellington-de-l'Église. Par contre, l'Île-des-Sœurs voit augmenter le nombre de ces personnes de 72,3 % depuis 2001 tandis que sur la terre ferme leur nombre diminue durant la même période (-2,2 % dans Wellington-de-l'Église et -15,4 % dans Desmarchais-Crawford) (Graphique 7). Rappelons que cette augmentation peut avoir des répercussions sur la demande de services à domicile.

On remarque aussi que si les personnes âgées de 65 ans et plus constituent 13,8 % de l'ensemble des personnes vivant en ménages privés, elles comptent pour 27,5 % de toutes les personnes seules à Verdun. Elles sont donc surreprésentées dans ce type de ménage. Cette proportion est de 32 % à Montréal.

Graphique 7 Variation du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus vivant seules (en %), 1996-2006



Les faits saillants

- Les personnes divorcées, séparées ou veuves comptent pour 21,4 % des personnes âgées de 15 ans et plus comparativement à 19,3 % à Montréal et à 19,2 % au Québec.
- 18,4 % des personnes vivent en union libre.

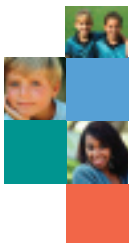
Le fait d'être une personne divorcée, séparée ou veuve indique une plus grande probabilité de vivre seule et d'avoir un environnement social restreint. Cet état de fait conduit souvent à une plus grande utilisation des services sociaux et de santé. Il s'agit d'un indicateur de défavorisation sociale.

Or, nous constatons que cet indicateur est plus élevé pour la population de Verdun (21,4 %) que pour celle de Montréal (19,3 %). Les personnes des trois états matrimoniaux dont est composé cet indicateur (séparé, divorcé et veuf) sont proportionnellement plus nombreuses qu'à Montréal (Tableau 7).

Tableau 7 État matrimonial de la population de 15 ans et plus, 2006

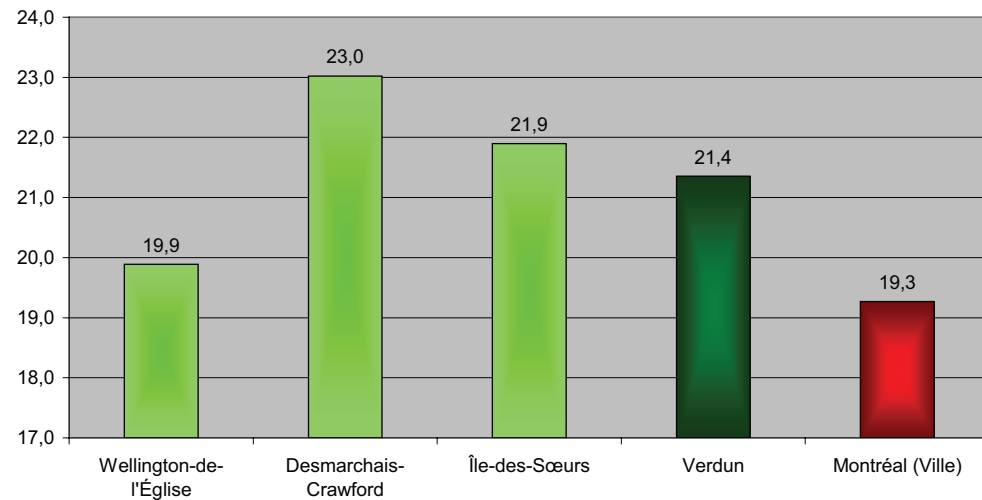
État matrimonial de la population de 15 ans et plus, 2006										
Territoire	Célibataire		Marié		Séparé(e)		Divorcé(e)		Veuf (ve)	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Wellington-de-l'Église	13 975	54,9	6 430	25,2	700	2,7	2 770	10,9	1 595	6,3
Desmarçais-Crawford	8 370	47,5	5 200	29,5	525	3,0	2 030	11,5	1 505	8,5
Terre ferme	22 345	51,8	11 630	27,0	1 225	2,8	4 800	11,1	3 100	7,2
Île-des-Sœurs	5 230	37,6	5 635	40,5	350	2,5	2 005	14,4	690	5,0
Verdun	27 575	48,4	17 260	30,3	1 575	2,8	6 805	11,9	3 795	6,7
Variation 2001-2006	18,0		7,9		-9,0		4,9		-4,2	
Variation 1996-2006	29,7		3,1		-18,8		13,1		-14,2	
Montréal (Ville)	46,3		34,4		2,6		10,0		6,6	
Québec	43,2		37,5		2,1		10,6		6,5	

Graphique 11 : Proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves, 2006



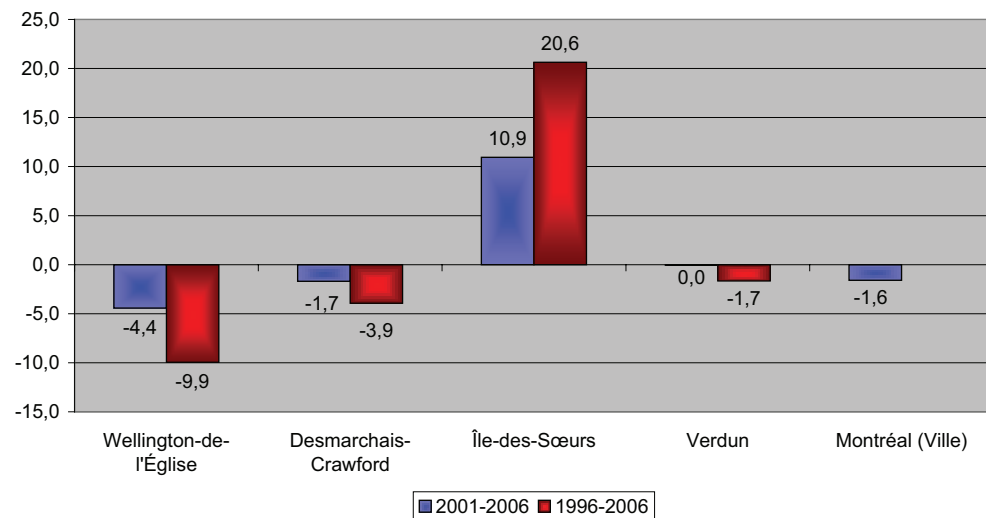
Finalement il existe peu de différence entre les trois territoires concernant la proportion des personnes divorcées, séparées ou veuves. Ces proportions varient de 19,9 % à Wellington-de-l'Église à 22,9 % à l'Île-des-Sœurs. Par contre, nous observons une variation importante de la proportion de personnes célibataires entre les trois territoires. Cette proportion qui est de seulement de 37,6 % à l'Île-des-Sœurs grimpe à 54,9 % à Wellington-de-l'Église. (Tableau 7 et Graphique 8).

Graphique 8 Proportion de personnes âgées de 15 ans et plus divorcées, séparées ou veuves, 2006

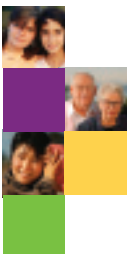


Par ailleurs, on observe une amélioration importante de cet indicateur pour la population de Verdun prise dans son ensemble. Le nombre de personnes divorcées, séparées ou veuves est demeuré le même depuis 2001 (Graphique 9), ce qui fait que, compte tenu de l'augmentation totale de la population, la proportion de personnes divorcées, séparées ou veuves a diminué de 9,7 % depuis 2001 alors que, durant la même période, cette proportion a diminué de 4,4 % à Montréal. C'est le nombre de personnes séparées à Verdun qui a diminué davantage qu'à Montréal.

Graphique 9 Variation du nombre de personnes âgées de 15 ans et plus divorcées, séparées ou veuves (en %), 1996-2006

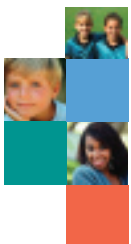
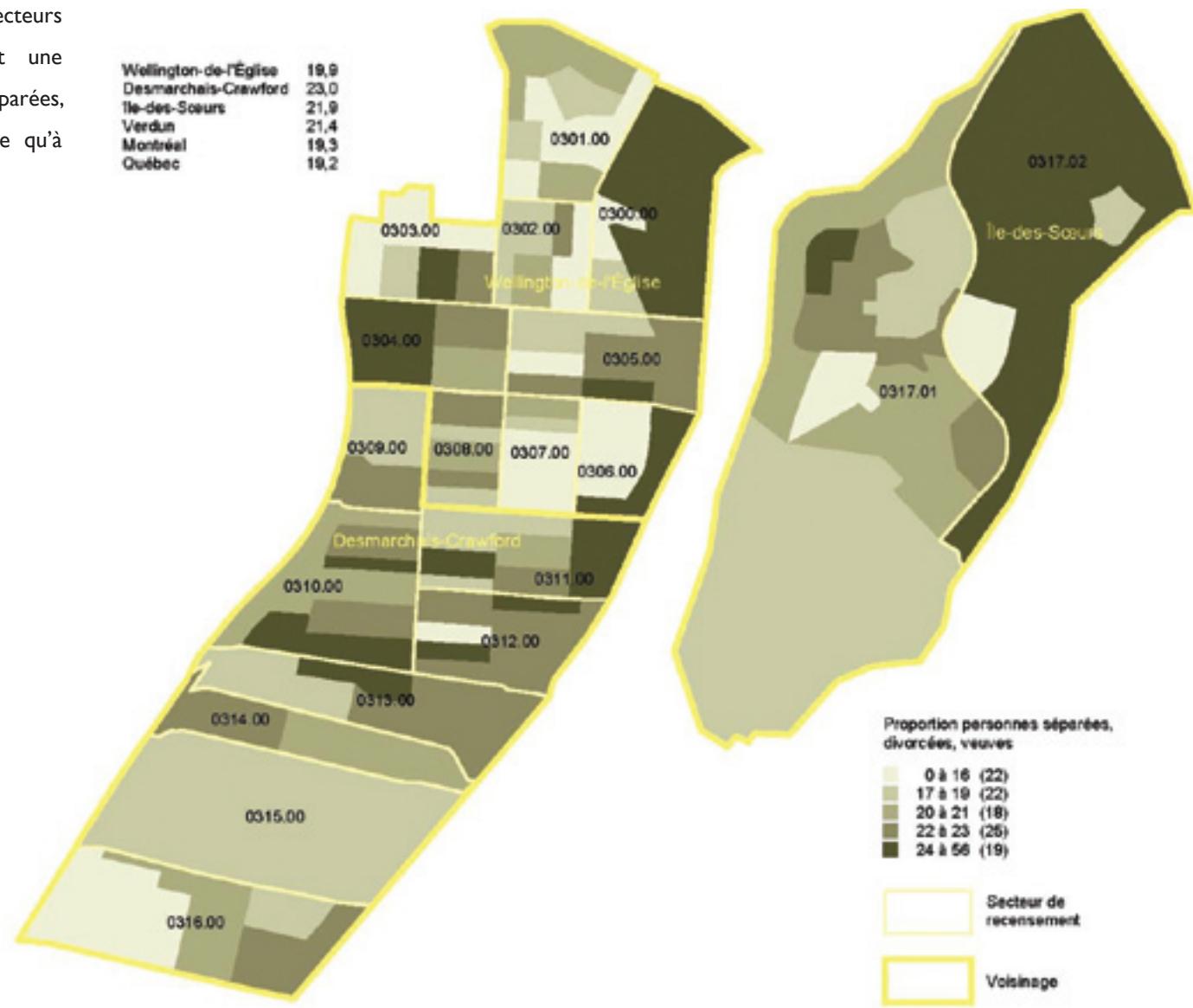


Par contre, à l'Île-des-Sœurs, leur nombre a augmenté de 10,9 % depuis 2001 (Graphique 9). De même, ce nombre a diminué de 4,4 % à Wellington et de 1,7 % à Desmarchais-Crawford.



Ce qui explique, que sur le plan territorial, seulement 5 des 18 secteurs de recensement présentent une proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves moindre qu'à Montréal (Carte 3).

Carte 3 Proportion de personnes âgées de 15 ans et plus séparées, divorcées ou veuves, 2006



L'union libre

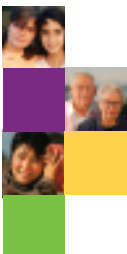
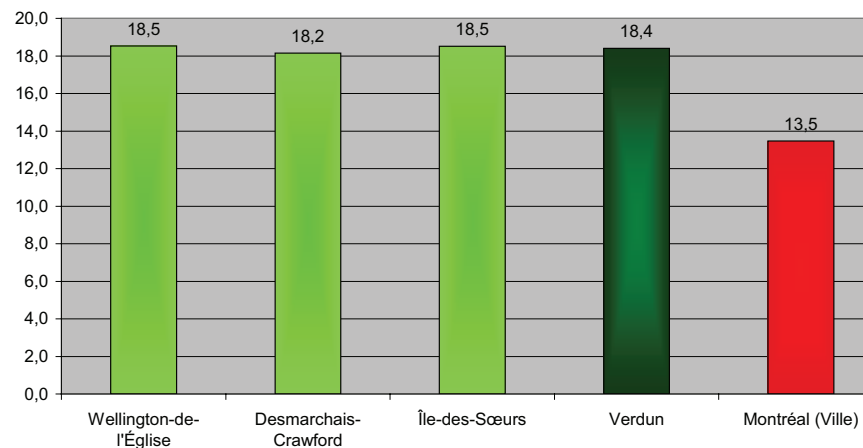
Les médias ont fait largement écho aux analyses de Statistique Canada sur la place de l'union libre chez les Québécois. En effet, près d'un Québécois sur cinq âgé de 15 ans et plus vit en union libre avec une autre personne. La situation est quelque peu différente à Montréal et principalement dans les quartiers comptant une forte proportion d'immigrants. La population âgée de 15 ans et plus du territoire de Verdun vit en union libre dans une proportion de 18,4 %, comparativement à 13,5 % à Montréal. On voit donc que le poids des immigrants (moins portés à adopter l'union libre) n'est pas suffisant pour avoir eu une incidence globale sur la place de l'union libre au sein des ménages dans le territoire de Verdun (Tableau 8).

En ce qui concerne l'évolution depuis 2001, les différences quant à l'union libre avec Montréal demeurent, puisque le nombre de personnes vivant en union libre s'est accru de 16,2 % depuis 2001 dans le territoire de Verdun, tandis qu'il a augmenté de seulement 9,1 % à Montréal, mais de 20,7 % au Québec (Graphique 8).

Tableau 8 Population totale de 15 ans et plus selon l'union libre, 2006

Population totale de 15 ans et plus selon l'union libre, 2006					
	Ne vivant pas en union libre		Vivant en union libre		Total nb
	nb	%	nb	%	
Wellington-de-l'Église	20 750	81,5	4 720	18,5	25 470
Desmarchais-Crawford	14 435	81,9	3 200	18,2	17 630
Terre ferme	35 185	81,6	7 920	18,4	43 100
Île-des-Sœurs	11 330	81,5	2 575	18,5	13 905
Verdun	46 515	81,6	10 495	18,4	57 015
Variation 2001-2006	9,6	-1,1	16,2	4,9	10,8
Montréal (Ville)		86,5		13,5	
Québec		80,6		19,4	

Graphique 10 Proportion de personnes âgées de 15 ans et plus vivant en union libre, 2006



Les faits saillants

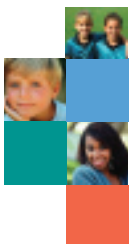
- On compte 9 720 familles avec enfants.
- 39,1 % des familles sont monoparentales comparativement à 35,1 % à Montréal et à 27,8 % au Québec.
- 25,1 % des 15 145 enfants qui habitent avec leurs parents sont âgés de moins de 6 ans.
- 57,7 % des familles ont un seul enfant à la maison.

Selon la définition utilisée par Statistique Canada, une famille peut être constituée d'un couple marié ou vivant en union libre, avec ou sans enfant, ainsi que d'un adulte avec enfant(s) (famille monoparentale). À partir du recensement de 2001, tous les enfants sont compris, même ceux qui ont déjà été mariés et qui retournent vivre chez leurs parents, quel que soit leur âge. D'autre part, les conjoints de même sexe sont inclus dans la définition de la famille.

Comme il arrive fréquemment que certains documents officiels utilisent cette définition, mentionnons brièvement quelques données concernant la famille selon la définition de Statistique Canada. En ce qui a trait à la famille dans son ensemble, on compte 17 445 familles. Elles sont formées de 47,9 % de couples mariés et de 21,8 % de familles monoparentales. Ces dernières ont connu une augmentation de 2 % depuis 2001 et une baisse 2,1 % depuis 1996 (Tableau 9).

Tableau 9 Familles selon leur structure, 2006

Territoire	Familles selon leur structure, 2006						Total nb
	Familles comptant un couple				Familles monoparentales		
	marié		en union libre		nb	%	
	nb	%	nb	%			
Wellington-de-l'Église	3 120	42,2	2 360	31,9	1 915	25,9	7 395
Desmarchais-Crawford	2 470	45,1	1 635	29,8	1 375	25,1	5 480
Terre ferme	5 590	43,4	3 995	31,0	3 290	25,6	12 875
Île-des-Sœurs	2 765	60,5	1 300	28,4	505	11,1	4 570
Verdun	8 350	47,9	5 295	30,4	3 800	21,8	17 445
Variation 2001-2006	8,5	-0,9	17,3	7,1	2,0	-6,9	9,5
Variation 1996-2006	2,0	-8,3	45,7	31,1	-2,1	-11,9	11,2
Montréal (Ville)		55,6		22,6		21,8	
Québec		54,5		28,8		16,6	



Les familles avec enfants

En 2006, on comptait dans le territoire de Verdun 9 720 familles avec enfants. Ce nombre est supérieur de 4,8 % à celui de 2001. Près de 4 familles sur 10 (39,1 %) sont monoparentales, comparativement à 35,1 % à Montréal. Seuls 4 secteurs de recensement sur 18 présentent une proportion de familles monoparentales plus faible qu'à Montréal.

Bien que le nombre de familles avec enfants ait connu une augmentation de 4,8 % depuis 2001, le nombre de familles monoparentales ne s'est accru que de 2 % donc moins que l'ensemble des familles.

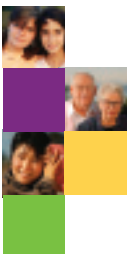
D'ailleurs, la proportion de familles monoparentales a baissé de 2,7 % depuis 2001 et de 6,1 % depuis 1996. La place de ce type de famille a augmenté en proportion uniquement dans Desmarchais-Crawford (+8,2 %).

Rappelons que la proportion de familles monoparentales est le troisième indicateur de défavorisation sociale. En ce sens, il pèse beaucoup dans le territoire de Verdun, même si la proportion tend à diminuer depuis 1996 (Tableau 10).

On constate que 35 % des couples vivant en union libre ont au moins un enfant, comparativement à 48,7 % des couples mariés.

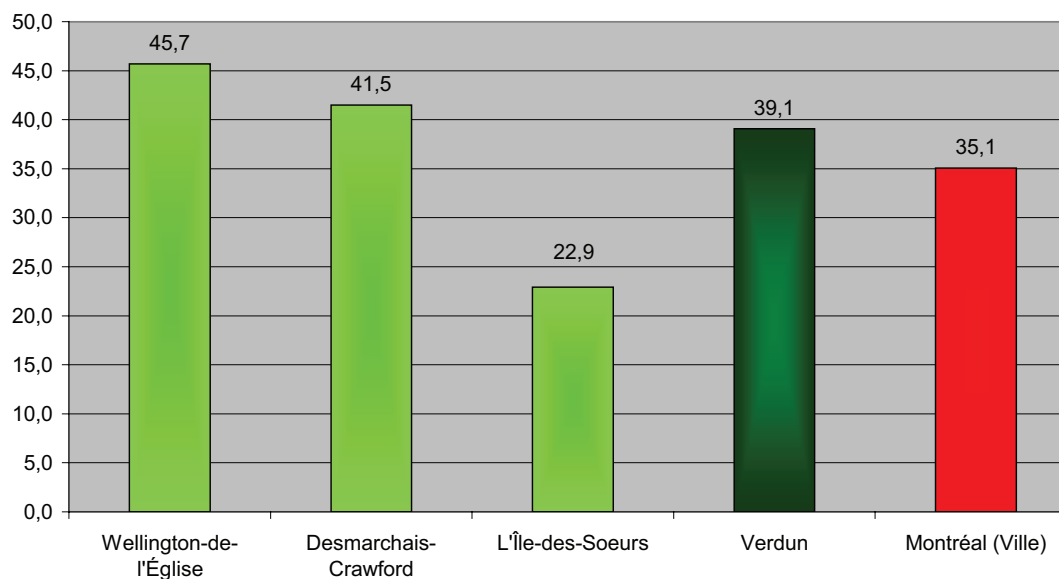
Tableau 10 Familles avec enfants selon leur structure, 2006

Territoire	Familles avec enfants selon leur structure, 2006						Total nb
	Familles comptant un couple				Familles monoparentales		
	marié		en union libre		nb	%	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb
Wellington-de-l'Église	1 515	36,2	760	18,1	1 915	45,7	4 190
Desmarchais-Crawford	1 205	36,3	735	22,2	1 375	41,5	3 315
Terre ferme	2 720	36,2	1 495	19,9	3 290	43,8	7 505
L'Île-des-Soeurs	1 345	61,0	355	16,1	505	22,9	2 205
Verdun	4 065	41,8	1 855	19,1	3 800	39,1	9 720
Variation 2001-2006	8,0	3,0	3,9	-0,8	2,0	-2,7	4,8
Variation 1996-2006	0,4	-3,7	33,1	27,7	-2,1	-6,1	4,2
Montréal (Ville)		51,6		13,4		35,1	
Québec		47,4		24,8		27,8	

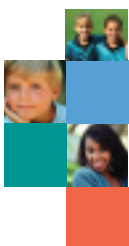
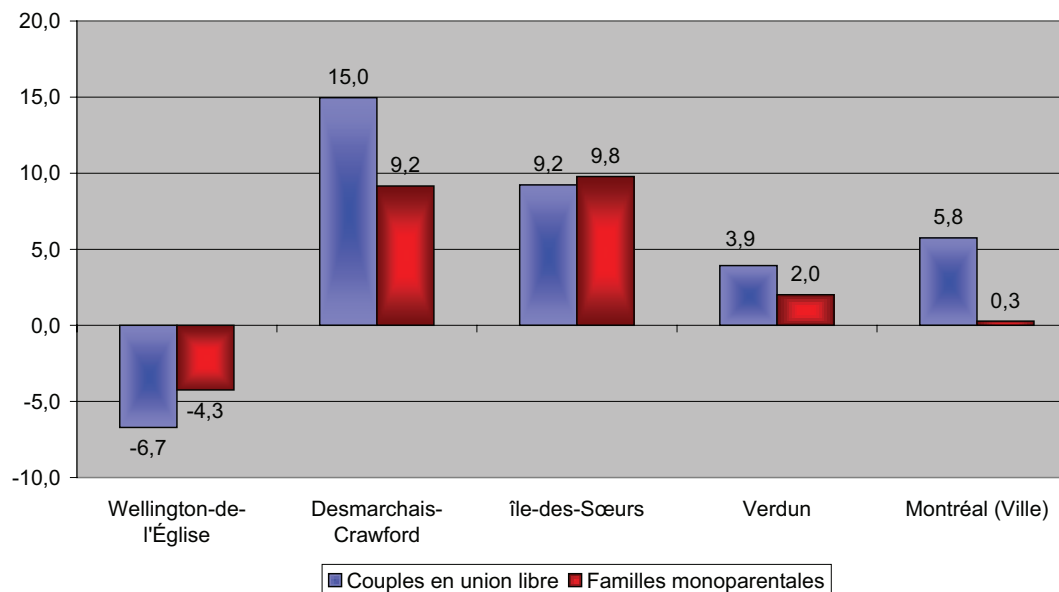


À l'instar de Montréal (+5,8 %) et de Québec (+19,8 %) qui connaissent une croissance importante du nombre de familles composées d'un couple vivant en union libre, ces dernières sont en augmentation dans le territoire de Verdun (3,9 %), mais dans une proportion moindre. Toutefois, c'est l'inverse qui est observé dans le territoire de Wellington-de-l'Église où on assiste à une baisse de 6,7 % des couples vivant en union libre (Graphique 12).

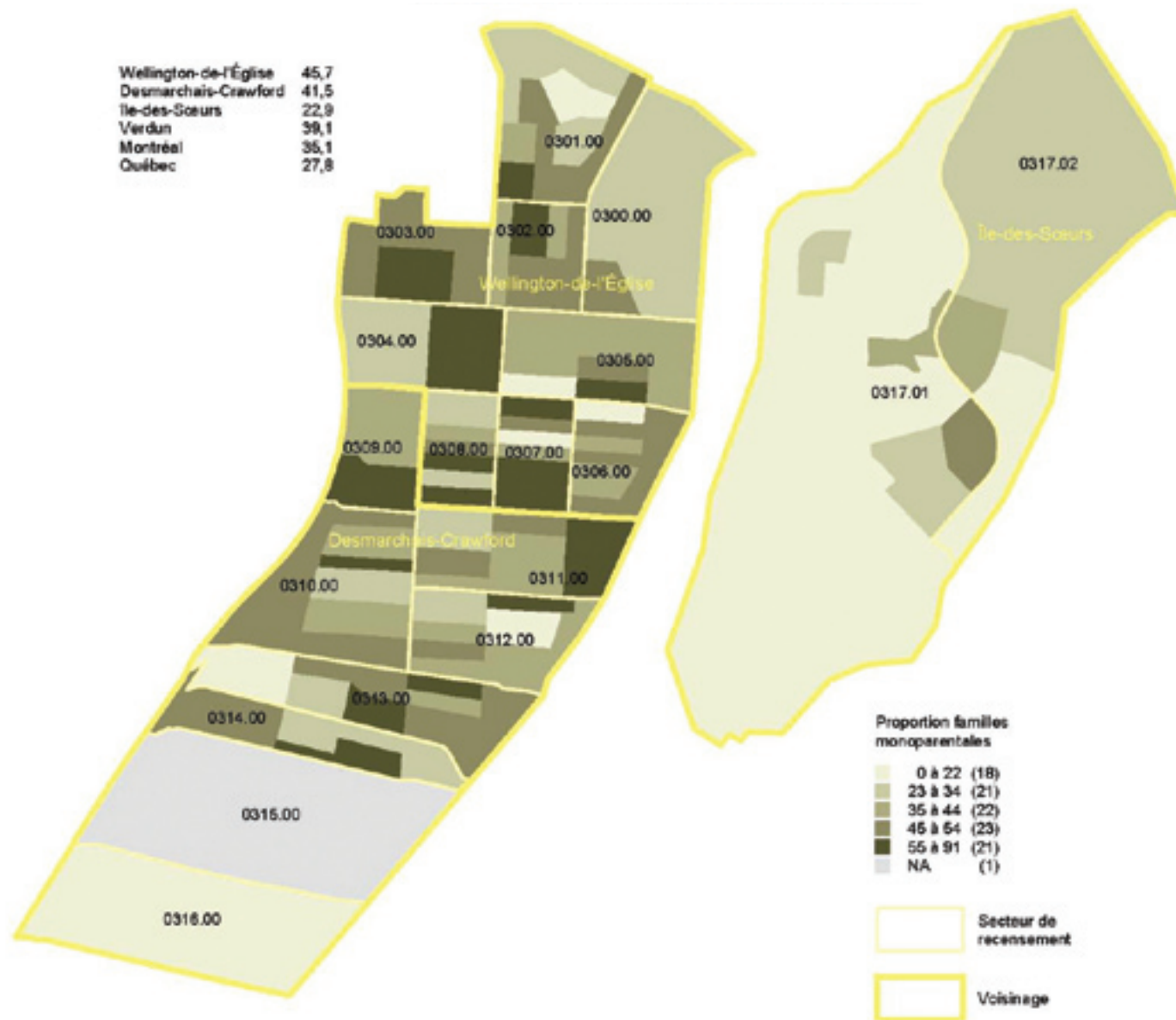
Graphique 11 Proportion de familles monoparentales, 2006



Graphique 12 Variation du nombre de familles selon le type de famille (en %), 2001-2006



Carte 4 Proportion de familles monoparentales, 2006



Les enfants dans les familles

Parmi les 15 145 enfants qui habitent avec leurs parents, près de 1 sur 4 (25,1 %) est âgé de moins de 6 ans, comparativement à 22,8 % à Montréal. Il s'agit d'une baisse de 0,3 % depuis 2001.

À l'opposé, les « enfants » âgés de 25 ans et plus comptent pour 12,3 % de tous les enfants, comparativement à 13,9 % à Montréal.

Le nombre d'enfants s'est accru de 4,1 % depuis 2001 et de 4 % depuis 1996. C'est uniquement parmi les jeunes âgés de 15 ans et plus qu'on constate une augmentation.

Tableau 11 Enfants vivant dans leur famille, 2006

Enfants vivant dans leur famille, 2006											
Territoire	< de 6 ans		de 6 à 14 ans		de 15 à 17 ans		de 18 à 24 ans		25 ans et plus		Total nb
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	
Wellington-de-l'Église	1 690	26,4	2 110	32,9	750	11,7	1 055	16,5	810	12,6	6 410
Desmarchais-Crawford	1 095	21,4	1 800	35,2	670	13,1	820	16,0	735	14,4	5 120
Terre ferme	2 785	24,2	3 910	33,9	1 420	12,3	1 875	16,3	1 545	13,4	11 530
Île-des-Sœurs	1 010	28,0	1 285	35,6	410	11,4	575	16,0	325	9,0	3 605
Verdun	3 800	25,1	5 195	34,3	1 825	12,1	2 445	16,1	1 870	12,3	15 145
Variation 2001-2006	-0,3	-4,2	-1,0	-4,9	31,2	26,0	4,3	0,2	4,5	0,4	4,1
Variation 1996-2006	-12,3	-4,6	8,9	1,6	21,5	1,7	16,2	1,7	3,6	0,0	4,0
Montréal (Ville)		22,8		33,3		11,0		19,0		13,9	
Québec		20,6		36,5		13,3		19,4		10,2	

Plus de la moitié (57,7 %) des familles ont un seul enfant à la maison comparativement à 51,1 % à Montréal. Les « grosses familles » de trois enfants et plus ne comptent que pour 9,9 % des familles.

Le secteur de l'Île-des-Sœurs présente le plus faible pourcentage de familles avec un seul enfant (50,9 %). Conséquemment, la proportion de familles avec deux enfants (38,2 %) et trois enfants et plus (10,6 %) est plus élevée qu'au sein des deux autres territoires (Tableau 12).

Tableau 12 Familles selon le nombre d'enfants, 2006

Familles selon le nombre d'enfants, 2006							
	1 enfant		2 enfants		3 enfants et plus		Total nb
	nb	%	nb	%	nb	%	
Wellington-de-l'Église	2 570	61,3	1 230	29,3	400	9,5	4 195
Desmarchais-Crawford	1 910	57,6	1 075	32,4	325	9,8	3 315
Terre ferme	4 480	59,7	2 305	30,7	725	9,7	7 510
L'Île-des-Sœurs	1 125	50,9	845	38,2	235	10,6	2 210
Verdun	5 605	57,7	3 155	32,5	960	9,9	9 720
Variation 2001-2006	4,5	-0,1	7,1	2,4	-7,6	-11,6	4,5
Variation 1996-2006	6,9	2,8	2,1	-1,8	6,0	2,0	4,0
Montréal (Ville)		51,1		34,4		14,6	
Québec		47,4		37,9		14,6	



Les familles avec un seul enfant se concentrent davantage chez les familles monoparentales (68,6 %) que chez les familles formés d'un couple marié (49,8 %) ou vivant en union libre (52,6 %) (Tableau 13).

Graphique 13 Proportion du nombre de familles selon le nombre d'enfants et le type de famille, Verdun

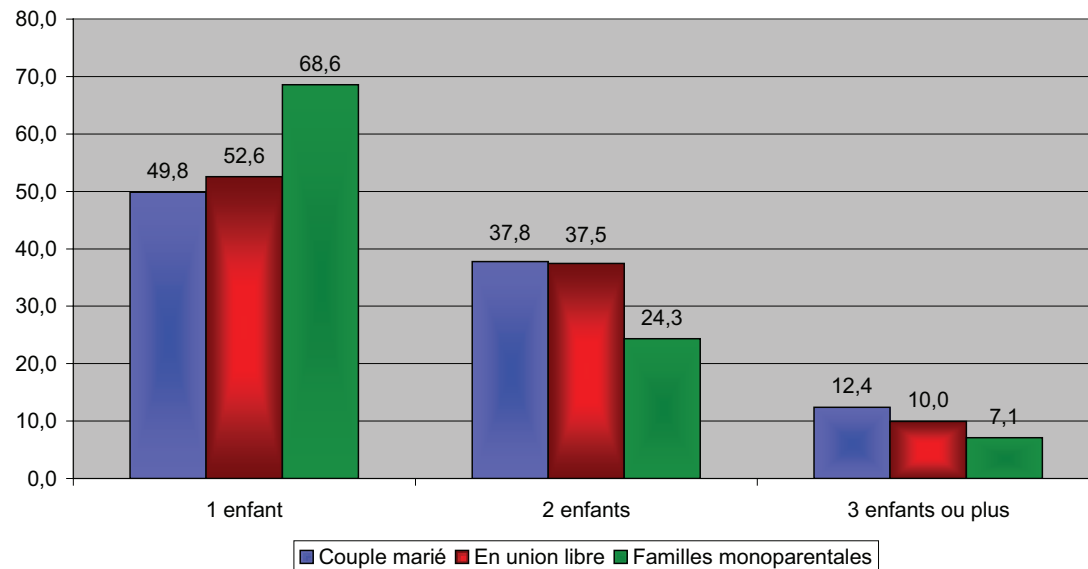


Tableau 13 Cadre de vie des familles, Verdun, 2006

Cadre de vie des familles, Verdun, 2006								
Caractéristiques	Marié		En union libre		Monoparentales		Total	
Nombre total de familles	8 350		5 295		3 800		17 445	
Sans enfant	4 290	51,4	3 435	64,9	-	-	7 725	44,3
Avec enfant(s)	4 065	48,7	1 855	35,0	3 800	100	9 720	55,7
Famille selon le nombre d'enfants	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
1	2 025	49,8	975	52,6	2 605	68,6	5 605	57,7
2	1 535	37,8	695	37,5	925	24,3	3 155	32,5
3 et plus	505	12,4	185	10,0	270	7,1	960	9,9
Familles avec enfant(s)	4 065	100,0	1 855	100,0	3 800	100,0	9 720	100,0



Le statut d'immigration

Le fait saillant

- Les immigrants comptent pour 19,4 % de la population à Verdun comparativement à 30,8 % à Montréal et à 11,5 % au Québec.
- Le nombre d'immigrants a augmenté de 46,8 % depuis 2001.
- 36,9 % des nouveaux immigrants sont originaires d'Asie orientale.
- 18,7 % de la population est allophone comparativement à 32,4 % à Montréal et à 11,9 % au Québec.
- Les langues chinoises sont les langues maternelles les plus courantes après le français et l'anglais.
- Une personne sur six (16,1 %) affirme appartenir à une minorité visible comparativement à 26 % à Montréal et à 8,8 % au Québec.

Une population immigrante en expansion

Les immigrants comptent pour 19,4 % de la population à Verdun. Ce taux est sensiblement moins élevé qu'à Montréal, où il est de 30,8 %, mais plus élevé qu'au Québec (11,5 %). Le nombre d'immigrants a toutefois augmenté de 46,8 % depuis 2001 et de 91,7 % depuis 1996 (Tableau 14). L'accroissement se produit plus rapidement qu'à Montréal, car un rattrapage est en train de se produire dans le territoire de Verdun.

L'accroissement de la population s'effectue grâce à l'apport de l'immigration, car on constate que depuis 2001 le territoire a connu une très faible croissance de 1,7 % des résidents nés au Canada, alors que depuis 1996 le nombre de non-immigrants a diminué de 1,5 %. En fait, la part des non-immigrants est passée de 87,8 % de l'ensemble de la population de Verdun en 1996 à 78,3 % en 2006.

Soulignons que les quelque 1 460 résidents non permanents sont composés d'étudiants, de travailleurs étrangers ou de demandeurs du statut de réfugié. Il n'est par contre pas possible de distinguer les uns des autres, mais on pourrait émettre l'hypothèse que les résidents non permanents de l'Île-des-Sœurs sont composés majoritairement de travailleurs étrangers et que les demandeurs du statut de réfugié sont répartis dans Wellington-de-l'Église.

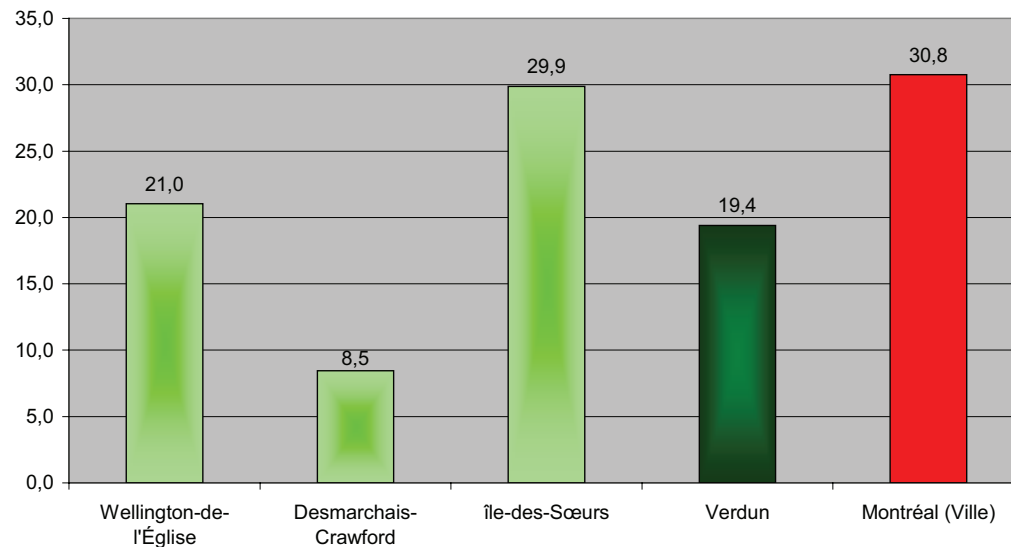
Tableau 14 Population selon le statut d'immigration, 2006

Territoire	Non immigrants		Immigrants		Résidents non permanents		Total nb
	nb	%	nb	%	nb	%	
Wellington-de-l'Église	22 005	76,3	6 070	21,0	775	2,7	28 850
Desmarçais-Crawford	18 075	91,2	1 675	8,5	70	0,4	19 815
Terre ferme	40 080	82,4	7 745	15,9	845	1,7	48 665
Île-des-Sœurs	10 750	66,3	4 840	29,9	615	3,8	16 205
Verdun	50 830	78,3	12 590	19,4	1 460	2,3	64 880
Variation 2001-2006	1,7	-6,7	46,8	34,6	46,7	34,5	9,0
Variation 1996-2006	-1,5	-10,8	91,7	73,6	147,0	123,8	10,4
Montréal (Ville)		67,1		30,8		2,1	
Québec		87,9		11,5		0,7	

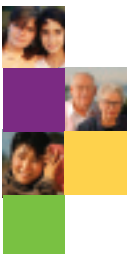
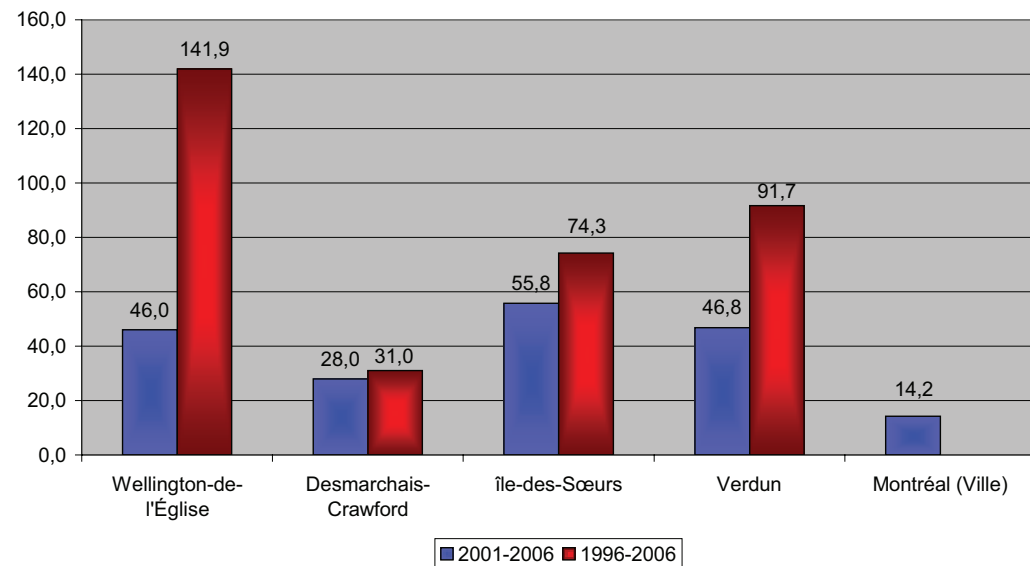


La proportion d'immigrants varie de 8,4 % dans le quartier Desmarchais-Crawford à 29,9 % à l'Île-des-Sœurs. C'est dans le quartier le moins peuplé d'immigrants que la croissance a été la plus faible. Le nombre d'immigrants s'est ainsi accru de 28 % dans Desmarchais-Crawford comparativement à 46 % dans Wellington-de-l'Église et à 55,8 % dans l'Île-des-Sœurs (Graphique 15).

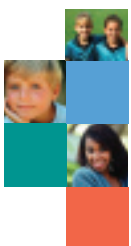
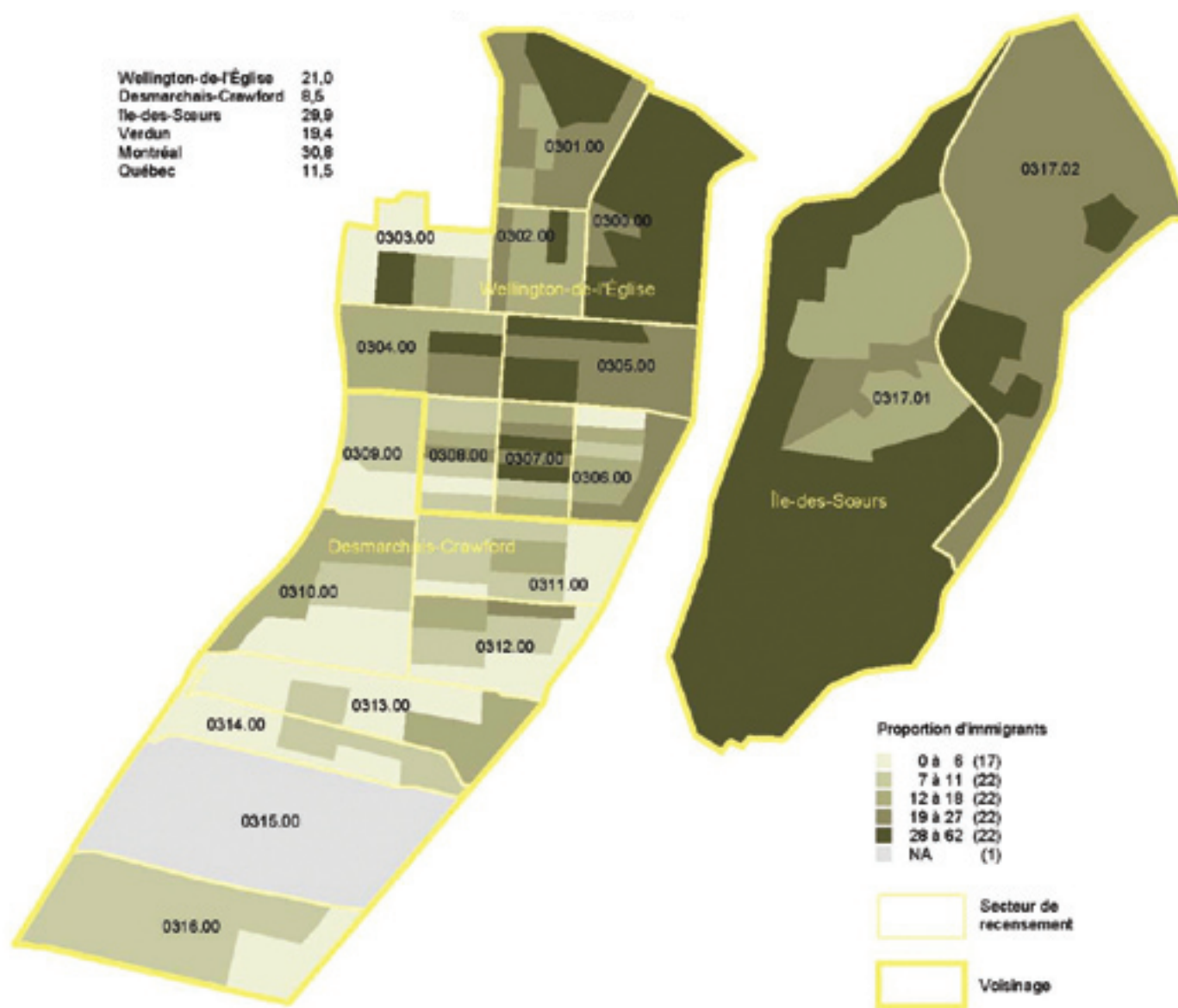
Graphique 14 Proportion d'immigrants, 2006



Graphique 15 Variation du nombre d'immigrants (en %), 1996-2006



Carte 5 Proportion d'immigrants, 2006



Les lieux de naissance des immigrants

La nomenclature des lieux de naissance a été modifiée entre les deux derniers recensements. Celui de 2001 faisait état uniquement du pays d'origine, tandis que celui de 2006 regroupe les pays en régions du monde, avec une exception pour six pays.

Parmi la population du territoire de Verdun, 19,4 % des résidents sont immigrants, dont 8,2 % sont nés en Asie et au Moyen-Orient, soit 42,1 % de tous les immigrants du territoire. Chez les Asiatiques, ceux originaires d'Asie orientale constituent le sous-groupe régional le plus important, soit 4,7 % de l'ensemble de la population. Les ressortissants européens suivent avec 5,6 % de la population.

Tableau 15 Lieux de naissance des immigrants, 2006

	Wellington -de-l'Église		Desmarchais- Crawford		Île-des-Sœurs		Verdun		Montréal	Québec
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	%	%
Total	28 850	100,0	19 815	100,0	16 205	100,0	64 880	100,0	100,0	100,0
Immigrants	6 070	21,0	1 675	8,5	4 840	29,9	12 590	19,4	30,8	11,5
Antilles et Bermudes	215	0,7	95	0,5	55	0,3	370	0,6	3,5	1,1
Amérique du Sud	325	1,1	100	0,5	530	3,3	950	1,5	1,6	0,7
Europe	1 275	4,4	640	3,2	1 715	10,6	3 635	5,6	9,9	4,1
Europe occidentale	485	1,7	260	1,3	790	4,9	1 530	2,4	2,0	1,2
Europe orientale	560	1,9	210	1,1	605	3,7	1 370	2,1	2,6	1,0
Europe méridionale	185	0,6	95	0,5	210	1,3	490	0,8	4,9	1,7
Afrique	840	2,9	260	1,3	515	3,2	1 610	2,5	4,8	1,7
Afrique du Nord	525	1,8	185	0,9	415	2,6	1 130	1,7	3,4	1,2
Asie et Moyen-Orient	3 060	10,6	425	2,1	1 815	11,2	5 300	8,2	9,1	3,1
Asie occidentale et centrale et Moyen-Orient	145	0,5	60	0,3	870	5,4	1 075	1,7	2,8	1,1
Asie orientale	2 220	7,7	185	0,9	670	4,1	3 075	4,7	2,0	0,7
Asie du Sud-Est	430	1,5	135	0,7	130	0,8	695	1,1	2,4	0,8
Asie méridionale	265	0,9	45	0,2	150	0,9	455	0,7	2,0	0,6
Autres	355	1,2	150	0,8	205	1,3	725	1,1	1,8	0,8

Les immigrants se répartissent inégalement entre les trois quartiers. La présence des Asiatiques est prépondérante dans Wellington-de-l'Église et compte pour 10,6 % de la population de ce territoire. Dans le territoire Desmarchais-Crawford, les Européens (3,2 %) forment le plus gros contingent régional du territoire dont ceux d'Europe de l'Ouest (1,3 %). À l'Île-des-Sœurs il existe une plus grande disparité d'origines avec 5,4 % de ressortissants des pays du Moyen-Orient, 4,9 % d'Européens de l'Ouest, 4,1 % d'Asiatique orientaux et 3,7 % d'Européens de l'Est.

Nous constatons que les immigrants nés en République populaire de Chine ont pratiquement vu leur nombre doubler avec une augmentation de 96,8 % (Tableau 15).



Les immigrants originaires d'Asie orientale comptent pour 36,9 % de l'ensemble des 5 440 nouveaux immigrants de Verdun qui sont arrivés au Canada entre 2001 et 2006, ceux qui sont originaires d'Asie orientale comptent pour 36,9 % de l'ensemble des nouveaux immigrants. Loin derrière viennent les ressortissants d'Afrique du Nord avec 11,2 % des nouveaux immigrants.

Encore une fois, l'origine géographique diffère quelque peu d'un voisinage à un autre. Si les Asiatiques regroupent le plus grand nombre de personnes dans l'ensemble du territoire, le quartier Desmarchais-Crawford attire encore beaucoup d'Européens de l'Ouest ainsi que les ressortissants d'Afrique du Nord. À l'Île-des-Sœurs, on constate que le groupe des Sud-Américains constituent le plus gros contingent de nouveaux immigrants et comptent pour 23,1 % des nouveaux immigrants (Tableau 16).

Tableau 16 Lieux de naissance des nouveaux immigrants, 2006

	Lieux de naissance des nouveaux immigrants, 2006									
	Wellington -de-l'Église		Desmarchais- Crawford		Île-des-Sœurs		Verdun		Montréal	Québec
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	%	%
Total	3 180	100,0	600	100,0	1 620	100,0	5 400	100,0	100,0	100,0
Amérique centrale	95	3,0	50	8,3	55	3,4	200	3,7	3,4	3,2
Antilles et Bermudes	45	1,4	40	6,7	0	0,0	90	1,7	7,0	6,3
Amérique du Sud	165	5,2	20	3,3	375	23,1	560	10,4	6,9	10,0
Europe	550	17,3	165	27,5	360	22,2	1 075	19,9	20,1	23,4
Europe occidentale	250	7,9	110	18,3	170	10,5	525	9,7	6,5	9,0
Europe orientale	245	7,7	45	7,5	145	9,0	440	8,1	11,6	12,0
Afrique	610	19,2	125	20,8	110	6,8	845	15,6	29,5	26,0
Afrique occidentale	60	1,9	0	0,0	0	0,0	65	1,2	3,1	2,7
Afrique orientale	30	0,9	15	2,5	15	0,9	55	1,0	1,8	2,5
Afrique du Nord	415	13,1	105	17,5	85	5,2	605	11,2	21,1	17,3
Afrique centrale	105	3,3	0	0,0	10	0,6	120	2,2	3,5	3,4
Asie et Moyen-Orient	1 690	53,1	185	30,8	705	43,5	2 585	47,9	31,4	28,7
Asie occidentale et centrale et Moyen-Orient	35	1,1	20	3,3	330	20,4	385	7,1	8,2	8,6
Asie orientale	1 555	48,9	125	20,8	310	19,1	1 990	36,9	11,3	10,6
Asie méridionale	70	2,2	10	1,7	45	2,8	120	2,2	8,4	6,4
Autres	25	0,8	0	0,0	10	0,6	40	0,7	1,8	2,4



Période d'immigration

Une immigration très récente

Dans son ensemble, la population immigrante de Verdun est nettement plus récente que celle de Montréal. À Verdun, plus de 4 immigrants sur 10 (42,9 %) s'y sont établis entre 2001 et 2006, comparativement à 25,7 % à Montréal.

Alors que la population de Wellington-de-l'Église compte pour 44,4 % de l'ensemble de la population de Verdun, on constate que 59 % des nouveaux immigrants ont emménagé dans ce territoire. Nous pouvons donc dire que la majorité des nouveaux immigrants s'installe dans ce quartier.

C'est à Desmarchais-Crawford qu'on trouve l'immigration la plus ancienne puisque 20,3 % de ses immigrants y sont arrivés avant 1971 comparativement à 9 % pour les deux autres quartiers (Tableau 17).

Graphique 16 Répartition de la proportion des immigrants

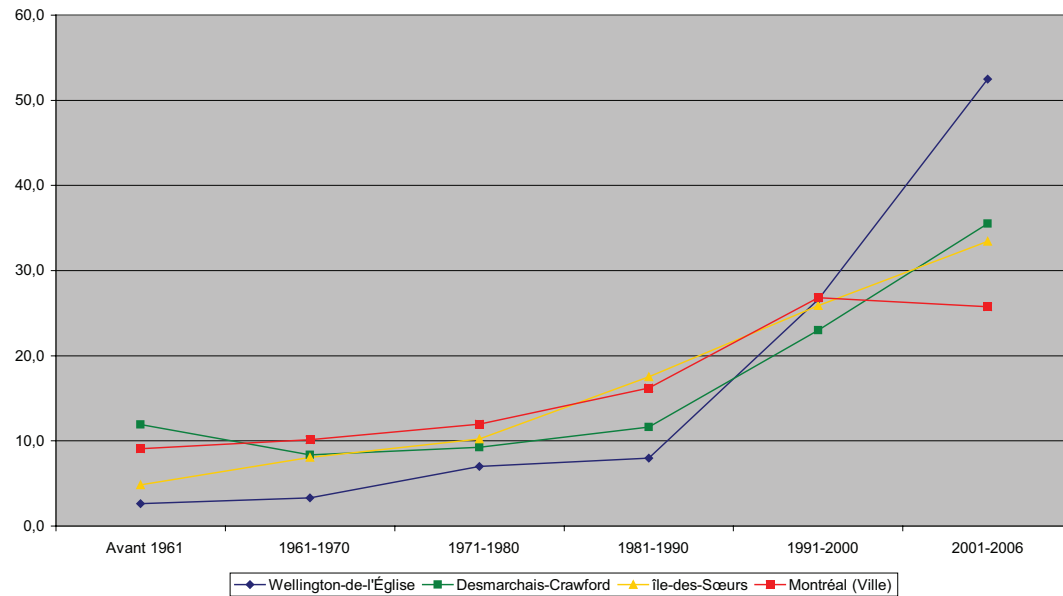
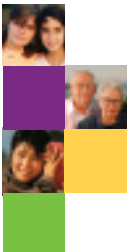


Tableau 17 Population immigrante selon la période d'immigration, 2006

Territoire	Avant 1961		1961-1970		1971-1980		1981-1990		1991-2000		2001-2006	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Wellington-de-l'Église	160	2,6	200	3,3	425	7,0	485	8,0	1 615	26,6	3 185	52,5
Desmarchais-Crawford	200	11,9	140	8,4	155	9,3	195	11,6	385	23,0	595	35,5
île-des-Sœurs	235	4,9	390	8,0	495	10,2	850	17,5	1 255	25,9	1 620	33,4
Verdun	600	4,8	725	5,8	1 075	8,5	1 525	12,1	3 260	25,9	5 400	42,9
Montréal (Ville)		9,1		10,1		12,0		16,2		26,8		25,7
Québec		10,0		11,3		13,7		16,6		25,7		22,8



Depuis le recensement de 2001, nous disposons d'informations sur le statut des générations. Ainsi, il y a les immigrants qui sont des personnes nées à l'extérieur du Canada; ils constituent la première génération. Les enfants nés au Canada de parents immigrants constituent la deuxième génération. Un peu moins du tiers des résidents (30,9 %) de Verdun âgés de 15 ans et plus sont des immigrants ou des enfants d'immigrants, comparativement à 49,5 % des résidents de Montréal.

Non seulement cette donnée confirme la progression de la part des immigrants dans la population totale du territoire de Verdun, mais elle permet de distinguer la progression du nombre d'immigrants de première génération (+48,2 %) par rapport aux générations suivantes (Tableau 18).

Tableau 18 Population totale de 15 ans et plus selon le statut des générations, 2006

<i>Population totale de 15 ans et plus selon le statut des générations, 2006</i>							
	1re génération		2e génération		3e génération et plus		Total Nb
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Wellington-de-l'Église	6 390	25,6	1 535	6,1	17 065	68,3	24 995
Desmarchais-Crawford	1 625	9,6	1 675	9,9	13 595	80,5	16 895
Terre ferme	8 015	19,1	3 210	7,7	30 660	73,2	41 890
Île-des-Sœurs	4 895	35,2	1 140	8,2	7 875	56,6	13 905
Verdun	12 915	23,1	4 350	7,8	38 530	69,1	55 800
Variation 2001-2006	48,2	33,9	4,3	-5,7	2,6	-7,3	10,7
Montréal (Ville)		36,5		13,0		50,5	
Québec		13,6		6,5		79,9	



Langue maternelle

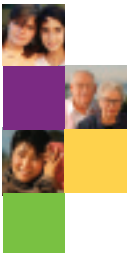
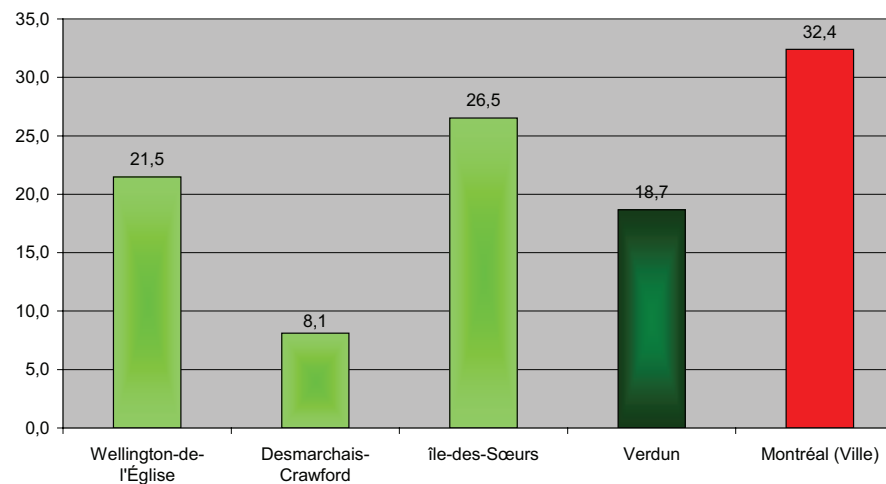
Le poids des allophones est intimement lié à la présence d'immigrants. On compte un peu moins d'un résidant sur cinq (18,7 %) dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, 62,7 % ont le français comme langue maternelle et 16,5 % l'anglais (Tableau 19).

Les francophones sont largement majoritaires dans tous les territoires. Les anglophones sont proportionnellement deux fois plus nombreux dans le territoire de Desmarchais-Crawford (27,1 %) que dans celui de Wellington-de-l'Église (13 %). Il n'y a aucun secteur de recensement où les allophones sont proportionnellement mieux représentés qu'à Montréal. Néanmoins, leur proportion est plus importante à l'Île-des-Sœurs (26,5 %) que dans les deux autres territoires.

Tableau 19 Langue maternelle, 2006

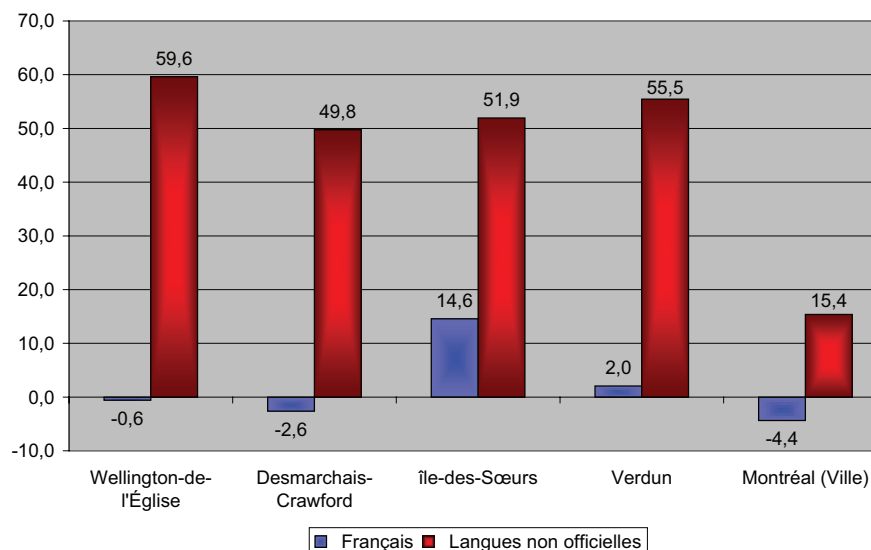
Territoire	Français		Anglais		Langues non officielles		Réponses multiples	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Wellington-de-l'Église	18 365	63,7	3 745	13,0	6 195	21,5	545	1,9
Desmarchais-Crawford	12 410	62,6	5 375	27,1	1 610	8,1	420	2,1
Terre ferme	30 775	63,2	9 120	18,7	7 805	16,0	965	2,0
Île-des-Sœurs	9 910	61,2	1 595	9,8	4 300	26,5	400	2,5
Verdun	40 685	62,7	10 720	16,5	12 105	18,7	1 370	2,1
Variation 2001-2006	2,0	-6,4	0,9	-7,4	55,5	42,6	13,1	3,7
Variation 1996-2006	1,5	-8,1	-12,7	-20,9	128,4	106,8	29,0	16,8
Montréal (Ville)		52,4		12,5		32,4		2,7
Québec		79,0		7,7		11,9		1,3

Graphique 17 Proportion d'allophones, 2006



Comme nous l'avons signalé précédemment, la population totale de Verdun a augmenté de 9,1 % depuis 2001 (Tableau 1). Or, le nombre de personnes de langue maternelle française n'a progressé que de 2 % au sein de cette population depuis 2001. Incidemment, le nombre de personnes de langue maternelle autre que le français et l'anglais enregistre une progression de 55,5 %, résultat de l'arrivée d'un nombre important d'immigrants à Verdun. En fait, il n'y a qu'à l'Île-des-Sœurs qu'on constate une augmentation du nombre de personnes dont la langue maternelle est le français (+14,6 %) (Graphique 18).

Graphique 18 Variation du nombre de personnes selon la langue maternelle (en %), 2001-2006



Il n'est pas étonnant de constater que les langues chinoises sont les principales langues maternelles après le français et l'anglais, soit pour 5,4 % des résidents de Verdun. L'espagnol vient ensuite avec 2,6 % de la population, suivi de l'arabe (2,4 %), du russe (1 %) et du bengali (0,6 %). Plusieurs autres langues sont aussi parlées, mais dans des proportions moindres (Tableau 20).

Par ailleurs, parmi les 10 langues maternelles les plus souvent mentionnées dans le territoire de Verdun, on note que le chinois a augmenté de 53,2 % depuis 2001, l'arabe de 30,9 %, l'espagnol de 37,1 %, le russe de 39,1 % et le bengali de 81,6 %. Par ailleurs, le polonais et le persan ont diminué de 15,9 % et de 35,8 % respectivement.

Tableau 20 Principales langues maternelles, 2006

	Principales langues maternelles, 2006									
	Wellington -de-l'Église		Desmarçais- Crawford		Île-des-Sœurs		Verdun		Montréal Québec	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	%	%
Total	28 850	100,0	19 815	100,0	16 205	100,0	64 880	100,0	100,0	100,0
Réponses uniques	28 305	98,1	19 395	97,9	15 805	97,5	63 510	97,9	97,3	98,7
Français	18 365	63,7	12 410	62,6	9 910	61,2	40 685	62,7	52,4	79,0
Anglais	3 745	13,0	5 375	27,1	1 595	9,8	10 720	16,5	12,5	7,7
Langues non officielles	6 195	21,5	1 610	8,1	4 300	26,5	12 105	18,7	32,4	11,9
Chinois	2 800	9,7	190	1,0	545	3,4	3 535	5,4	2,6	0,8
Espagnol	675	2,3	250	1,3	760	4,7	1 685	2,6	3,9	1,5
Arabe	470	1,6	120	0,6	975	6,0	1 570	2,4	4,2	1,5
Russe	280	1,0	80	0,4	280	1,7	640	1,0	0,8	0,3
Bengali	335	1,2	30	0,2	15	0,1	380	0,6	0,6	0,1
Polonais	100	0,3	110	0,6	135	0,8	345	0,5	0,6	0,2
Italien	70	0,2	95	0,5	140	0,9	305	0,5	5,5	1,7
Vietnamien	220	0,8	25	0,1	55	0,3	300	0,5	1,1	0,3
Persan (farsi)	10	0,0	15	0,1	235	1,5	265	0,4	0,4	0,2
Allemand	50	0,2	60	0,3	155	1,0	260	0,4	0,3	0,2
Autres	1 185	4,1	635	3,2	1 005	6,2	2 820	4,3	12,4	5,1
Réponses multiples	545	1,9	420	2,1	400	2,5	1 370	2,1	2,7	1,3



La connaissance des langues officielles

Allophone et de plus en plus bilingue

Sur le plan de la connaissance des langues française et anglaise, plus de la moitié (58,3 %) des résidants sont capables de soutenir une conversation en français et en anglais, 28,2 % s'expriment uniquement en français et 1,5 % ne comprennent ni le français ni l'anglais. La connaissance du français et de l'anglais à Verdun est donc supérieure à la situation qui prévaut à Montréal où 53,8 % de la population se dit capable d'utiliser ces deux langues. Le nombre de résidants qui peuvent s'exprimer tant en français qu'en anglais s'est ainsi accru de 7,9 % à Verdun depuis 2001 (Tableau 21).

On peut supposer que la forte augmentation (+10,3 %) de personnes qui peuvent s'exprimer en français seulement s'explique par l'importante arrivée de ressortissants maghrébins qui s'expriment en arabe et en français.

Tableau 21 Connaissance des langues officielles, 2006

Connaissance des langues officielles, 2006								
Territoire	Français seulement		Anglais seulement		Anglais et français		Ni l'une ni l'autre	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Wellington-de-l'Église	10 165	35,2	3 375	11,7	14 650	50,8	655	2,3
Desmarchais-Crawford	5 285	26,7	2 715	13,7	11 745	59,3	70	0,4
Terre fermme	15 450	31,7	6 090	12,5	26 395	54,2	725	1,5
Île-des-Sœurs	2 845	17,6	1 740	10,7	11 400	70,3	230	1,4
Verdun	18 290	28,2	7 830	12,1	37 800	58,3	960	1,5
Variation 2001-2006	10,3	1,1	7,7	-1,2	7,9	-1,0	48,5	36,2
Variation 1996-2006	4,8	-5,1	-0,3	-9,7	15,1	4,2	66,4	50,7
Montréal (Ville)		33,4		10,0		53,8		2,8
Québec		53,9		4,5		40,6		0,9



Langues parlées

La langue parlée est souvent utilisée par différents paliers administratifs ou gouvernementaux comme indicateur de transferts linguistiques. On constate que le nombre de personnes qui utilisent une autre langue que le français ou l'anglais à la maison est moindre que le nombre de personnes qui répondent que leur langue maternelle est autre que le français ou l'anglais. Ce transfert s'effectue au bénéfice du français, de l'anglais et des « réponses multiples ».

La différence entre la proportion de personnes qui utilisent le français à la maison (64,7 %) et les personnes qui déclarent le français comme langue maternelle (62,7 %) est de 2 %. Pour l'anglais la différence est de 3,2 %.

Tableau 22 Population totale selon la langue parlée le plus souvent à la maison, 2006

	Wellington -de-l'Église		Desmarchais- Crawford		Île-des-Sœurs		Verdun		Montréal	Québec
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	%	%
Total	28 850	100,0	19 815	100,0	16 205	100,0	64 880	100,0	100,0	100,0
Réponses uniques	28 045	97,2	19 455	98,2	15 740	97,1	63 240	97,5	95,4	98,0
Français	18 895	65,5	12 740	64,3	10 310	63,6	41 945	64,7	56,9	81,1
Anglais	4 430	15,4	5 900	29,8	2 435	15,0	12 770	19,7	18,6	10,0
Langues non officielles	4 715	16,3	820	4,1	2 995	18,5	8 525	13,1	19,8	7,0
Chinois	2 505	8,7	175	0,9	460	2,8	3 140	4,8	2,3	0,7
Espagnol	475	1,6	155	0,8	640	3,9	1 270	2,0	2,7	1,0
Arabe	215	0,7	50	0,3	680	4,2	940	1,4	2,3	0,8
Russe	310	1,1	40	0,2	240	1,5	590	0,9	0,6	0,2
Bengali	310	1,1	25	0,1	0	0,0	340	0,5	0,5	0,1
Vietnamien	185	0,6	45	0,2	30	0,2	260	0,4	0,9	0,3
Bulgare	175	0,6	25	0,1	20	0,1	220	0,3	0,2	0,1
Coréen	35	0,1	0	0,0	170	1,0	205	0,3	0,1	0,0
Persan (farsi)	0	0,0	15	0,1	185	1,1	200	0,3	0,3	0,1
Polonais	60	0,2	35	0,2	100	0,6	190	0,3	0,3	0,1
Autres	445	1,5	255	1,3	470	2,9	1 170	1,8	9,7	3,6
Réponses multiples	810	2,8	360	1,8	470	2,9	1 640	2,5	4,6	2,0



Minorités visibles

En 2006, le recensement a dénombré quelque 10 430 personnes appartenant à un groupe des minorités visibles. Un résidant sur six (16,1 %) du territoire de Verdun affirme donc appartenir à une minorité visible comparativement à 26 % de la population de Montréal et à 8,8 % des Québécois en général. Il s'agit d'un accroissement de 51,9 % depuis 2001 et de 142,2 % depuis 1996 pour le territoire de Verdun. L'augmentation de la population appartenant à des minorités visibles suit ainsi la même tendance à la hausse que l'immigration.

L'arrivée récente de nombreux ressortissants de la communauté chinoise fait en sorte que les personnes ayant déclaré être Chinois forment maintenant 5,8 % de la population, suivi des Noirs (2,7 %) et des Arabes (2,4 %).

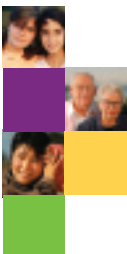
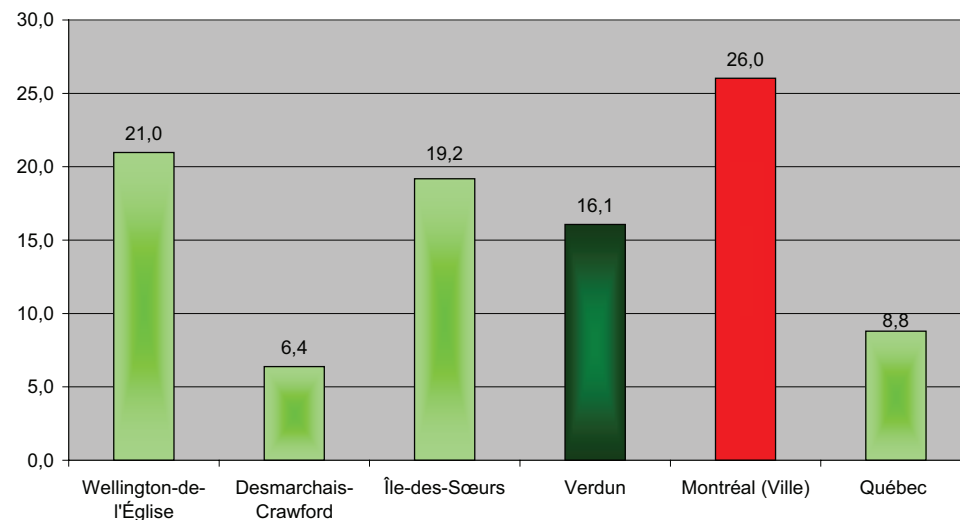
La répartition des minorités visibles présente un portrait différent dans les trois quartiers de Verdun. Desmarchais-Crawford présente un faible pourcentage de personnes appartenant à des minorités visibles avec seulement 6,4 % de l'ensemble de sa population, alors que Wellington-de-l'Église en compte 21 % et l'Île-des-Sœurs 19,2 %.(Tableau 23).

Signalons que la communauté chinoise est davantage présente à Wellington-de-l'Église (10,1 %) et la communauté arabe à l'Île-des-Sœurs (5,8 %).

Tableau 23 Répartition des minorités visibles, 2006

	Répartition des minorités visibles, 2006								
	Wellington-de-l'Église		Desmarchais-Crawford		L'Île-des-Sœurs		Verdun		Montréal
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	%
Population totale	28 850	100,0	19 815	100,0	16 205	100,0	64 880	100,0	100,0
Minorités visibles	6 055	21,0	1 270	6,4	3 105	19,2	10 430	16,1	26,0
Chinois	2 900	10,1	235	1,2	640	3,9	3 770	5,8	3,0
Noir	1 145	4,0	395	2,0	230	1,4	1 765	2,7	7,7
Arabe	450	1,6	130	0,7	940	5,8	1 525	2,4	4,3
Latino-Américain	510	1,8	150	0,8	385	2,4	1 045	1,6	3,4
Sud-Asiatique	475	1,6	25	0,1	205	1,3	705	1,1	3,2
Asiatique du Sud-Est	310	1,1	130	0,7	165	1,0	610	0,9	1,9
Coréen	60	0,2	20	0,1	230	1,4	305	0,5	0,2
Asiatique occidentale	15	0,1	40	0,2	235	1,5	290	0,4	0,5
Philippin	105	0,4	70	0,4	15	0,1	185	0,3	1,1
Japonais	45	0,2	35	0,2	40	0,2	120	0,2	0,1
Minorité visible, n.i.a.	10	0,0	0	0,0	0	0,0	20	0,0	0,1
Minorités visibles multiples	30	0,1	40	0,2	20	0,1	90	0,1	0,4
Pas une minorité visible	22 800	79,0	18 545	93,6	13 100	80,8	54 445	83,9	74,0

Graphique 19 Proportion de minorités visibles, 2006



Le fait saillant

- La proportion de personnes qui ont déménagé durant la période 1996-2001 était de 54,9 % puis elle est passée à 51,1 % durant la période 2001-2006.

Ça bouge de moins en moins

La moitié (51,1 %) des résidants de Verdun âgés de 5 ans et plus n'habitaient pas en 2006 le même logement que cinq ans auparavant, comparativement à 45 % à Montréal. Le nombre de personnes qui ont déménagé depuis 2001 n'a ainsi augmenté que de 1,7 %, même si le nombre total de résidants de ce groupe d'âge a augmenté de 9,3 %. Le coût élevé du logement ainsi que la pénurie de logements ont semblé agir comme un frein à la mobilité des résidants.

En fait, la proportion de personnes qui ont déménagé dans les cinq années qui ont précédé le recensement était de 56,2 % en 1996, de 54,9 % en 2001 et de 51,1 % en 2006. La proportion de personnes qui a déménagé a donc diminué de 9 % depuis 10 ans et de 6,9 % depuis 5 ans.

Parmi les résidants qui n'habitaient pas le même logement cinq ans auparavant, un peu plus des deux tiers (61,3 %) habitaient ailleurs dans Montréal (Verdun étant un arrondissement de Montréal), 16,6 % venaient d'une autre municipalité du Québec, 3,5 % d'une autre province canadienne et 18,7 % d'un autre pays.

On doit toutefois être prudent dans l'interprétation des variations du nombre de non-migrants et de migrants infraprovinciaux étant donné que cette baisse importante est causée par la fusion de certaines municipalités de l'île de Montréal dont Verdun. Conséquemment, les personnes issues des anciennes municipalités existantes en 2001 étaient des infraprovinciaux, alors que depuis la fusion, elles sont des non-migrants car elles habitent la même municipalité.

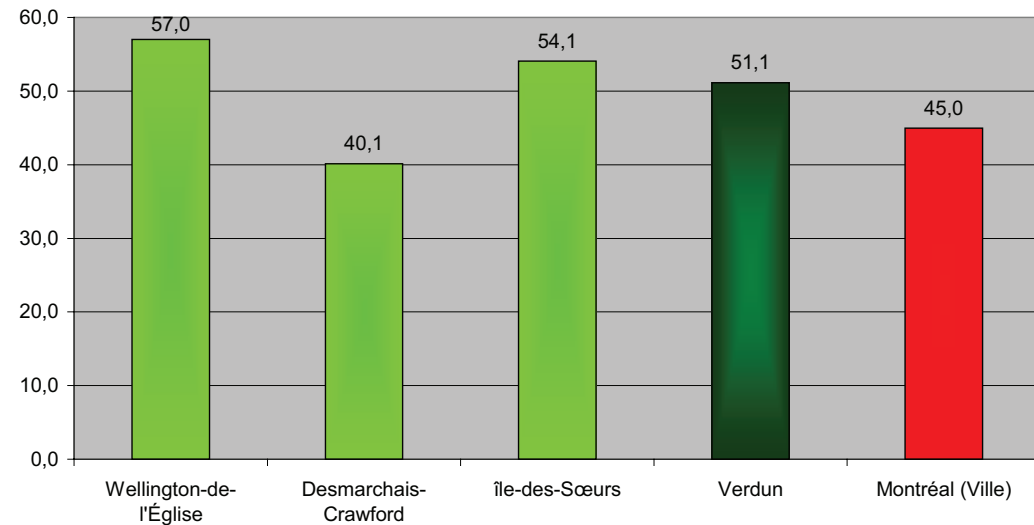


Tableau 24 Pourcentage de la population âgée de 5 ans et plus selon la mobilité entre 2001 et 2006

Territoire	Déménagé		Non migrants %	Migrants		
	Non	Oui		infraprovinciaux	interprovinciaux	externes
	%	%		%	%	%
Wellington-de-l'Église	43,0	57,0	58,4	15,5	3,6	22,4
Desmarchais-Crawford	59,9	40,1	72,7	19,4	2,0	5,9
Terre ferme	49,9	50,1	63,1	16,8	3,1	17,0
Île-des-Sœurs	46,0	54,0	56,4	15,9	4,5	23,3
Verdun	48,9	51,1	61,3	16,6	3,5	18,7
Variation 2001-2006	18,5	1,7	20,6	-52,5	31,1	85,0
Variation 1996-2006	24,9	1,9	7,8	-49,0	38,7	196,0
Montréal (Ville)	55,0	45,0	28,7	6,5	1,5	8,3
Québec	61,9	38,1	54,0	36,0	2,7	7,3

La mobilité est plus faible dans le territoire de Desmarchais-Crawford (40,1 %) que dans celui de Wellington-de-l'Église (57 %). Cette faible mobilité est associée au taux plus important de ménages propriétaires dans le premier quartier, alors que le taux relativement important de personnes qui ont déménagé à l'Île-des-Sœurs est davantage lié aux nouveaux logements construits sur ce territoire au cours de la même période (Graphique 20).

Graphique 20 Proportion de personnes âgées de 5 ans et plus qui en 2006 n'habitaient pas le même logement qu'en 2001



SCOLARITÉ

Le fait saillant

- Plus du tiers (34,5 %) de la population de Verdun âgée de 15 ans et plus détient un diplôme universitaire comparativement à 30,2 % à Montréal et à 21,4 % au Québec.

À chaque recensement, Statistique Canada apporte des modifications à certaines questions auxquels doivent répondre les recensés. Dans celui de 2006, c'est le domaine de la scolarité qui a connu le plus grand nombre de modifications, au point qu'il est désormais impossible d'établir des comparaisons avec les années précédentes.

Plus haut niveau de scolarité

Un faible niveau de scolarité global masqué par la disparité entre les territoires

L'obtention d'un diplôme d'études secondaires demeure dans une très large mesure un élément essentiel et minimal pour l'accès au marché du travail. De plus, l'absence d'un tel diplôme constitue un des trois indicateurs de défavorisation matérielle dans l'indice de défavorisation de Pampalon.

beaucoup moins favorable que ne peuvent le laisser croire dans un premier temps les statistiques globales pour Verdun.

Soulignons d'abord que 15 des 18 secteurs de recensement de Verdun se caractérisent par une proportion de personnes qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires inférieure à celle de Montréal. Considéré sous cet angle, l'ensemble du territoire est nettement défavorisé par rapport à Montréal.

Seul le voisinage de l'Île-des-Sœurs (4,6 %) possède un taux de personnes âgées de 15 ans et plus sans diplôme d'études secondaires inférieur à celui de Montréal (22,8 %). Wellington-de-l'Église (26,5 %) et Desmarchais-Crawford (26,1 %) présentent quant à eux des taux supérieurs à la situation montréalaise et québécoise (25 %).

Dans l'ensemble de Verdun, une personne âgée de 15 ans et plus sur cinq (20,9 %) n'a pas obtenu un tel diplôme, comparativement à 22,8 % à Montréal. À première vue, la situation de Verdun dans ce domaine semble donc avantageuse par rapport à celle de Montréal. Toutefois, les inégalités selon les territoires sont importantes et laissent entrevoir une situation

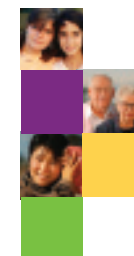
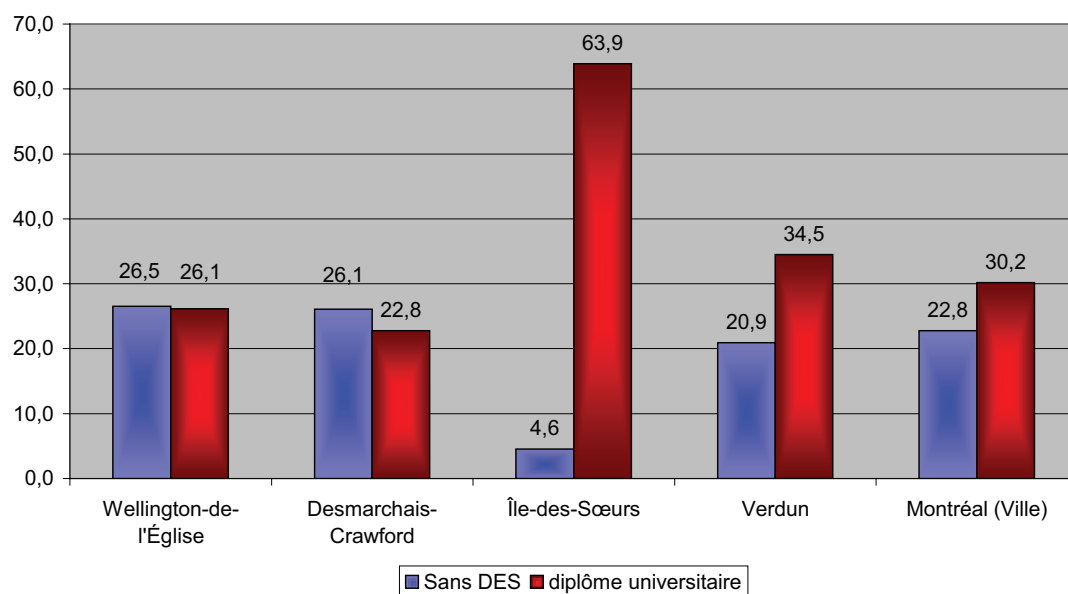
La proportion de personnes qui détiennent un grade universitaire (certificat, baccalauréat et autres diplômes) est de 34,5 % dans Verdun comparativement à 30,2 % à Montréal. À ce chapitre, la situation est la même que pour les personnes sans diplôme d'études secondaires, c'est-à-dire qu'on observe des inégalités criantes entre les territoires (Tableau 25). L'Île-des-Sœurs fait ainsi bande à part avec une proportion de 63,9 % de sa population qui détient un diplôme universitaire, alors que sur la terre ferme, cette proportion diminue à 24,8 %, ce qui est inférieur à la situation qui prévaut à Montréal (30,2 %).



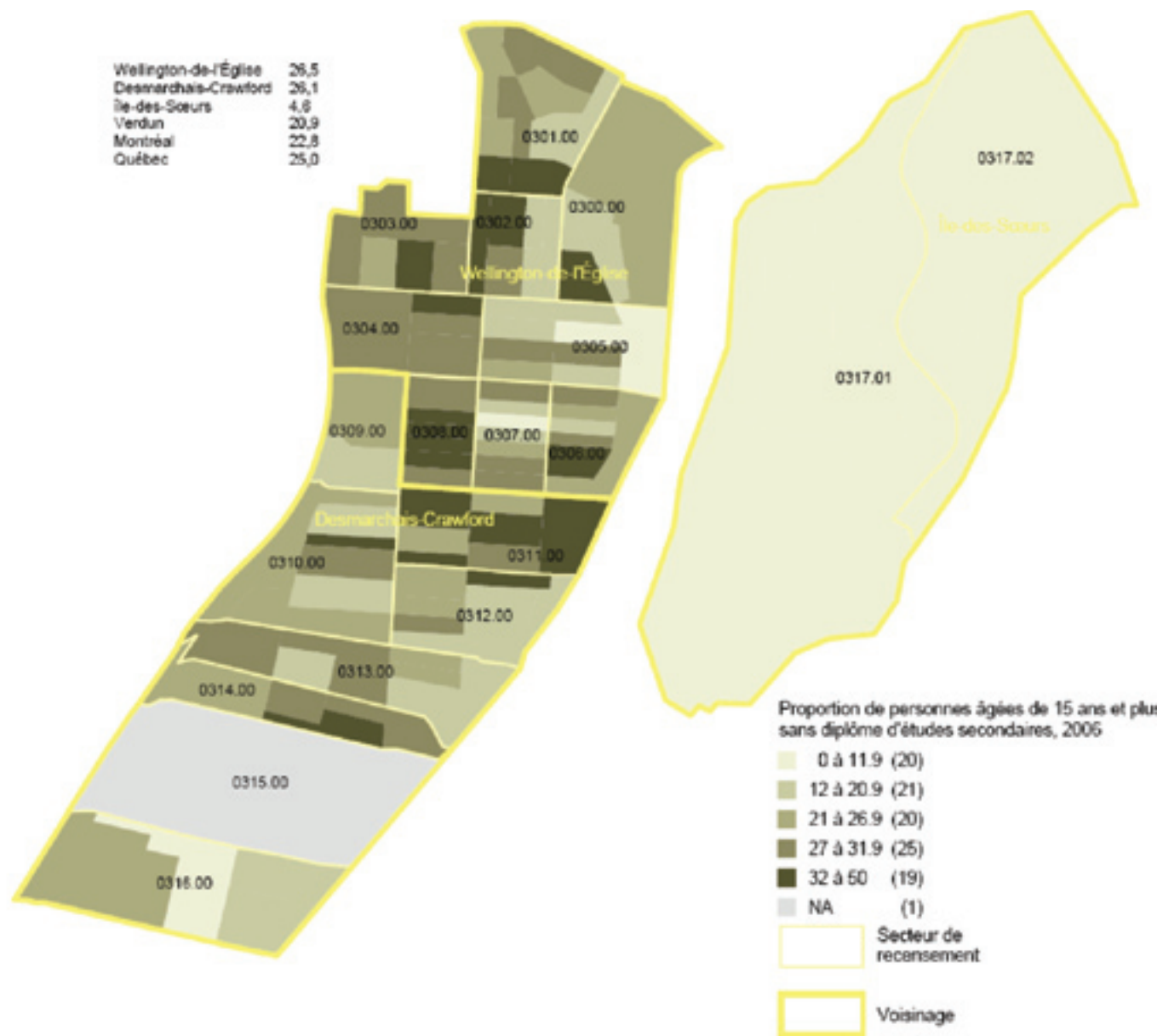
Tableau 25 Population de 15 ans et plus selon le plus haut certificat, diplôme ou grade, 2006

Population totale de 15 ans et plus selon le plus haut certificat, diplôme ou grade, 2006											
	Sans diplôme d'études secondaires		Diplôme d'études secondaires		Diplôme d'une école de métiers		Diplôme d'études collégiales		Grade universitaire		Total nb
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	
Wellington-de-l'Église	6 635	26,5	5 210	20,8	2 850	11,4	3 770	15,1	6 530	26,1	24 995
Desmarchais-Crawford	4 410	26,1	4 140	24,5	2 040	12,1	2 450	14,5	3 845	22,8	16 895
Terre ferme	11 045	26,4	9 350	22,3	4 890	11,7	6 220	14,8	10 375	24,8	41 890
Île-des-Sœurs	635	4,6	2 105	15,1	540	3,9	1 735	12,5	8 880	63,9	13 900
Verdun	11 685	20,9	11 460	20,5	5 430	9,7	7 955	14,3	19 260	34,5	55 795
Montréal (Ville)		22,8		21,3		10,6		15,1		30,2	
Québec		25,0		22,3		15,3		16,0		21,4	

Graphique 21 Proportion de la population âgée de 15 ans et plus selon le plus haut diplôme obtenu (en %), 2006



Carte 6 Proportion de personnes âgées de 15 ans et plus sans diplôme d'études secondaires (en %), 2006

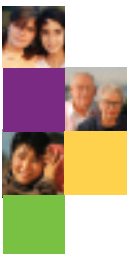


Le constat d'un niveau de scolarité inégal dans l'ensemble du territoire se vérifie au travers des groupes d'âge. Si on prend le groupe des plus jeunes, les personnes âgées de 15 à 24 ans, on remarque que la proportion de celles qui n'ont pas obtenu un diplôme d'études secondaires atteint 22,2 % à l'Île-des-Sœurs, comparativement à 33,2 % dans Wellington-de-l'Église et à 38,9 % dans Desmarchais-Crawford. Signalons que la proportion est de 30,2 % à Montréal.

On observe aussi une très faible scolarité parmi les personnes âgées de 65 ans et plus de ces deux derniers territoires de Verdun. Plus de la moitié (59,5 % et 53,6 %) d'entre elles n'ont aucun diplôme comparativement à 8,8 % à l'Île-des-Sœurs. À Montréal la proportion est de 47,4 % pour ce groupe d'âge (Tableau 26).

Tableau 26 Population de 15 ans et plus selon le plus haut certificat, diplôme ou grade et l'âge, 2006

<i>Population totale de 15 ans et plus selon le plus haut certificat, diplôme ou grade et le groupe d'âge, Verdun, 2006</i>								
	15 à 24 ans		25 à 64 ans		65 ans et plus		15 ans et plus	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Wellington-de-l'Église								
Sans diplôme d'études secondaires	1 265	33,2	3 430	19,1	1 940	59,5	6 635	26,5
Diplôme d'études secondaires	1 030	27,0	3 635	20,3	545	16,7	5 210	20,8
Diplôme d'une école de métiers	220	5,8	2 395	13,4	235	7,2	2 850	11,4
Diplôme d'études collégiales	770	20,2	2 745	15,3	255	7,8	3 770	15,1
Grade universitaire	525	13,8	5 720	31,9	285	8,7	6 530	26,1
Total	3 810	100,0	17 925	100,0	3 260	100,0	24 995	100,0
Desmarchais-Crawford								
Sans diplôme d'études secondaires	870	38,9	1 775	15,6	1 765	53,6	4 410	26,1
Diplôme d'études secondaires	620	27,7	2 720	23,9	800	24,3	4 140	24,5
Diplôme d'une école de métiers	145	6,5	1 585	13,9	310	9,4	2 040	12,1
Diplôme d'études collégiales	355	15,9	1 910	16,8	185	5,6	2 450	14,5
Grade universitaire	250	11,2	3 370	29,6	225	6,8	3 845	22,8
Total	2 235	100,0	11 370	100,0	3 290	100,0	16 895	100,0
Île-des-Sœurs								
Sans diplôme d'études secondaires	285	22,2	135	1,3	215	8,8	635	4,6
Diplôme d'études secondaires	480	37,4	1 120	11,0	505	20,8	2 105	15,1
Diplôme d'une école de métiers	25	1,9	405	4,0	110	4,5	540	3,9
Diplôme d'études collégiales	280	21,8	1 205	11,8	250	10,3	1 735	12,5
Grade universitaire	210	16,3	7 320	71,9	1 350	55,6	8 880	63,9
Total	1 285	100,0	10 185	100,0	2 430	100,0	13 900	100,0
Verdun								
Sans diplôme d'études secondaires	2 420	33,0	5 345	13,5	3 920	43,7	11 685	20,9
Diplôme d'études secondaires	2 135	29,1	7 475	18,9	1 850	20,6	11 460	20,5
Diplôme d'une école de métiers	385	5,3	4 390	11,1	655	7,3	5 430	9,7
Diplôme d'études collégiales	1 410	19,2	5 860	14,8	685	7,6	7 955	14,3
Grade universitaire	985	13,4	16 415	41,6	1 860	20,7	19 260	34,5
Total	7 330	100,0	39 485	100,0	8 980	100,0	55 795	100,0



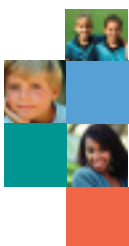
Lieu des études

Pour la première fois, on interrogeait les recensés sur le lieu d'obtention de leurs diplômes. Bien que la proportion des immigrants de Verdun soit inférieure de 11 % à celle de Montréal, on constate que le nombre de personnes qui ont fait leurs études à l'étranger est de 21,5 % comparativement à 22,4 % à Montréal (Tableau 27).

Cela s'explique probablement par une scolarité élevée chez les nouveaux immigrants, qui sont souvent jeunes et donc plus scolarisés que leurs aînés. D'ailleurs, les quartiers à plus forte présence immigrante comme Wellington-de-l'Église et l'Île-des-Sœurs ont des proportions de diplômés d'études supérieures issues de maisons d'enseignement non canadiennes de 27,4 % et de 23,8 % respectivement.

Tableau 27 Population de 25 à 64 ans avec titres d'études postsecondaires selon le lieu d'obtention du diplôme, 2006

Population totale de 25 à 64 ans avec titres scolaires du niveau postsecondaire selon le lieu des études, 2006							
	Québec		Autres provinces		Autres pays		Total nb
	nb	%	nb	%	nb	%	
Wellington-de-l'Église	7 655	70,5	225	2,1	2 980	27,4	10 860
Desmarchais-Crawford	6 105	88,9	140	2,0	625	9,1	6 870
Terre ferme	13 760	77,6	365	2,1	3 605	20,3	17 730
Île-des-Sœurs	6 390	71,6	415	4,6	2 125	23,8	8 930
Verdun	20 150	75,6	785	2,9	5 725	21,5	26 665
Montréal (Ville)		74,4		3,2		22,4	
Québec		87,4		3,7		8,8	



Domaines d'études

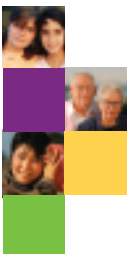
La fréquentation des domaines d'études divergent sensiblement selon qu'on soit un homme ou une femme. Parmi les hommes âgés de 25 à 64 ans qui ont obtenu un diplôme postsecondaire, 29,8 % ont étudié dans le domaine « Architecture, génie et services connexes » comparativement à 6,5 % pour les femmes. Le principal domaine d'étude de ces dernières est le « Commerce, gestion et administration publique » pour 31,2 % d'entre elles.

Les hommes et les femmes des territoires de Wellington-de-l'Église et de Desmarchais-Crawford ont obtenu leurs titres scolaires dans des domaines similaires et se distinguent des résidents de l'Île-des-Sœurs. Les hommes de ces deux territoires ont étudié (32,8 % et 33,4 %) dans une proportion plus importante dans le domaine « Architecture, génie et services connexes », alors que ceux de l'Île-des-Sœurs (34,2 %) ont davantage étudié dans le domaine « Commerce, gestion et administration publique ».

Quant aux femmes de l'Île-des-Sœurs, elles ont obtenu leur diplôme en « Commerce, gestion et administration publique » dans une proportion de 37 % et en « Sciences sociales et de comportements, et droit » dans une proportion de 19 %. Les femmes des deux autres territoires ont aussi étudié dans le domaine du « Commerce, gestion et administration publique », mais dans des proportions moindres. Elles se sont réparties dans les autres domaines de manière relativement semblable.

Tableau 28 Personnes âgées de 25 à 64 ans avec titres scolaires du degré postsecondaire selon le principal domaine d'études et le sexe, 2006

<i>Personnes âgées de 25 à 64 ans avec titres scolaires du niveau postsecondaire selon le principal domaine d'études et le sexe, 2006</i>								
	Wellington-de-l'Église		Desmarchais-Crawford		Île-des-Sœurs		Verdun	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Architecture, génie et services connexes	32,8	8,7	33,4	5,2	23,1	4,9	29,8	6,5
Commerce, gestion et administration publique	15,5	27,4	18,1	29,3	34,2	37,0	22,3	31,2
Sciences sociales et de comportements, et droit	8,6	12,4	9,1	13,1	14,9	19,0	10,8	14,9
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	11,5	4,7	6,7	3,8	6,6	4,0	8,7	4,2
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	8,6	7,6	7,9	7,3	2,5	4,3	6,5	6,4
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique	5,0	12,1	3,8	17,2	8,1	11,4	5,8	13,2
Sciences humaines	6,3	10,0	5,9	8,5	3,6	9,8	5,3	9,5
Services personnels, de protection et de transport	5,2	5,0	5,5	3,1	2,1	1,0	4,2	3,1
Sciences physiques et de la vie, et technologies	2,5	3,4	4,4	3,2	3,5	2,4	3,2	3,0
Éducation	2,9	7,3	3,8	8,5	1,0	5,9	2,5	7,2
Agriculture, ressources naturelles et conservation	1,3	1,3	0,9	0,4	0,2	0,2	0,8	0,7



Décrochage scolaire

Le taux de décrochage scolaire a peu varié entre l'année scolaire 2004-2005 et celle de 2006-2007 à l'école secondaire Monseigneur-Richard. Il est passé de 49,5 % à 49,3 %. Ce même taux est de 29,8 % à l'Académie Beurling, alors qu'il était de 51,3 % en 2004-2005. Il faut comprendre que l'Académie Beurling a connu d'importants changements au cours des dernières années et c'est ce qui expliquerait ce taux élevé.

Notons que le taux de décrochage est de 32,1 % pour l'ensemble des écoles des cinq commissions scolaires de l'île de Montréal et de 25,3 % pour l'ensemble des commissions scolaires du Québec.

En fait, le taux de décrochage se calcule comme suit. Il s'agit du rapport entre le nombre d'élèves diplômés par rapport au nombre d'élèves sortants, c'est-à-dire l'ensemble des élèves qui étaient inscrits l'année précédente dans cette école et qui ne se sont réinscrits dans aucune autre école du Québec. La différence entre les sortants et les diplômés représente les décrocheurs.

Ce calcul ne prend pas en compte les élèves qui auraient déménagé dans une autre province ou qui seraient décédés.

Tableau 28.1. Taux de décrochage scolaire

Taux de décrochage			
	2004-2005	2005-2006	2006-2007
École Monseigneur-Richard	49,5	50,9	49,3
Académie Beurling	51,3	28,3	29,8
5 CS de Montréal	31,5	30,6	32,1
Total Québec	24,5	24,2	25,3

Tableau 28.2 Nombre de décrocheurs et taux de décrochage selon le sexe, 2006-2007

Nombre de décrocheurs et taux de décrochage selon le sexe, 2006-2007						
	Total		Masculin		Féminin	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
École Monseigneur-Richard	110	49,3	59	56,2	51	43,2
Académie Beurling	34	29,8	20	35,7	14	24,1

58 Durant l'année scolaire 2006-2007, le taux de décrochage à l'école secondaire Monseigneur-Richard était de 56,2 % chez les garçons et de 43,2 % chez les filles. Cet écart est similaire entre les filles (24,1 %) et les garçons (35,7 %) de l'Académie Beurling.



La défavorisation scolaire

La classification annuelle des écoles du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal est une liste de toutes les écoles du territoire du Comité classées par ordre décroissant de défavorisation, selon l'indice de défavorisation socioéconomique qui leur est attribué. Cet indice tient compte du territoire d'origine de l'élève et non pas du territoire dans lequel se trouve l'école.

En conformité avec son programme d'éducation en milieu défavorisé, le Comité attribue des ressources aux commissions scolaires en fonction d'une courbe de distribution de la concentration de la défavorisation.

On compte, pour l'année 2007-2008, 334 écoles primaires et 91 écoles secondaires dans deux listes. C'est à partir du pourcentage cumulatif d'enfants allant dans une école plus défavorisée qu'on détermine le taux de subvention que recevra une école. Notons que le premier rang désigne l'école la plus défavorisée.

Tableau 28.3. Classification des écoles publiques du territoire de Verdun selon l'indice de défavorisation, 2002-2007

Classification des écoles publiques du territoire de Verdun selon l'indice de défavorisation, 2002-2007							
Commission scolaire	École	2007			2002		
		Rang	Elèves Inscrits	% cum.	Rang	Elèves Inscrits	% cum.
PRIMAIRES							
CSMB	Lévis-Sauvé	27	321	9,24	52	482	16,49
	Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	28	286	9,50	57	415	18,25
	Notre-Dame-de-Lourdes	49	282	16,00	43	370	13,84
	Notre-Dame-de-la-Paix	81	320	24,88	67	396	21,11
	Chanoine-Joseph-Théorêt	124	253	37,14	72	353	22,13
	Notre-Dame-de-la-Garde , Annexe 2	220	80	62,25	248	71	68,39
	Notre-Dame-de-la-Garde	222	369	62,81	250	383	68,75
	Île-des-Sœurs	302	703	89,13	323	664	91,16
CSLBP	Verdun	83	283	25,5			
	St. Thomas More				135	142	38,66
	Woodland				91	338	27,44
	Riverview	121	301	35,93	144	405	40,82
SECONDAIRES							
CSMB	Monseigneur-Richard (Galt)	10	520	12,13	15	483	14,13
	Monseigneur-Richard (Rhéaume)	23	861	25,43	20	807	19,33
CSLBP	Beurling	53	928	54,36			
	Lasalle Catholic Comprehensive				70	1206	63,83

Voici la situation des écoles du territoire de Verdun :

L'école Lévis-Sauvé arrive au 24^e rang. Son cumulatif est de 9,24 %, ce qui en fait l'école la plus défavorisée du territoire. En d'autres termes, seulement 9,24 % des élèves à Montréal, y compris ceux de cette école, vont dans des écoles dont l'indice de défavorisation est plus élevé.

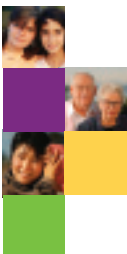
La grande majorité des subventions va aux écoles situées dans la catégorie des cumulatifs de moins de 30 %.

Au degré secondaire, l'école Monseigneur-Richard arrive au 10^e rang (son cumulatif est de 12,13 %). On constate que les écoles primaires défavorisées sont toutes situées dans Wellington-de-l'Église et que plus l'école est localisée en direction de Lasalle, plus son indice est favorisé.

Soulignons que les 2 198 élèves inscrits dans les écoles primaires en 2007 représentent une diminution de 20,4 % par rapport à l'année 2002.

De plus, les 2 309 élèves inscrits dans les écoles secondaires en 2007 représentent une diminution de 7,5 % par rapport à l'année 2002.

Source : Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal, « Qui voulons-nous aider? Classifications des écoles primaires et secondaires. Inscriptions au 30 septembre 2002 et au 30 septembre 2007 ».



Les faits saillants

- La main-d'œuvre au travail est composée de 32 115 personnes, soit une hausse de 12,9 % depuis 2001.
- Le taux d'emploi est de 57,6 % comparativement à 57,7 % à Montréal et à 60,4 % au Québec.
- Les 3 070 chômeurs donnent un taux de chômage de 8,7 % comparativement à 9,2 % à Montréal et à 7 % au Québec. Le nombre de chômeurs a augmenté de 25,3 % depuis 2001.
- On compte 1 370 femmes au travail qui ont au moins un enfant âgé de moins de 6 ans. Le taux d'emploi dans ce groupe de femme est de 46,8 % comparativement à 54,3 % à Montréal et à 67,4 % au Québec. Le nombre de femmes dans cette situation de travail et qui nécessitent un service de garde a diminué de 11 % depuis 2001.
- Les femmes se distinguent des hommes dans l'utilisation du transport. Elles utilisent davantage le transport en commun.
- Soulignons que les données de l'Île-des-Sœurs tendent à déformer le portrait général de Verdun. Lorsqu'on considère uniquement la terre ferme, certaines données indiquent une défavorisation plus grande.

Sur le plan du marché du travail, le recensement fournit plusieurs informations reliées principalement à trois variables : l'activité, l'emploi et le chômage. Il s'agit de trois indicateurs économiques qui ont leurs propres définitions et distinctions.

Les prochains tableaux vont porter sur ces trois variables et nous allons distinguer les taux en fonction du sexe et de l'âge.

Activité

60

En 2006, 35 190 résidents de Verdun âgés de 15 ans et plus occupaient un emploi ou étaient à la recherche d'un emploi, ce qui constitue une augmentation de 13,8 % depuis 2001. À Montréal, la population active s'est accrue de 4,6 % durant la même période.

Le taux d'activité, soit le nombre de personnes actives par rapport à l'ensemble de la population est de 63,1 % comparativement à 63,5 % à Montréal. Tout en constatant une augmentation du nombre de personnes actives, on remarque que le taux d'activité à Verdun s'est accru de 2,8 % depuis 2001 comparativement à 1,5 % à Montréal. Le taux d'activité a évolué moins rapidement que le nombre de personnes actives, car l'ensemble de la population a augmenté plus rapidement (Tableau 29).

Le taux d'activité est légèrement plus élevé dans l'Île-des-Sœurs (68,6 %) que dans Desmarchais-Crawford (63 %) et dans Wellington-de-L'Église (60 %). Ce dernier territoire se caractérise ainsi par un taux d'activité inférieur à celui de Montréal (63,5 %) et à celui du Québec (64,9 %).

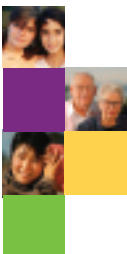
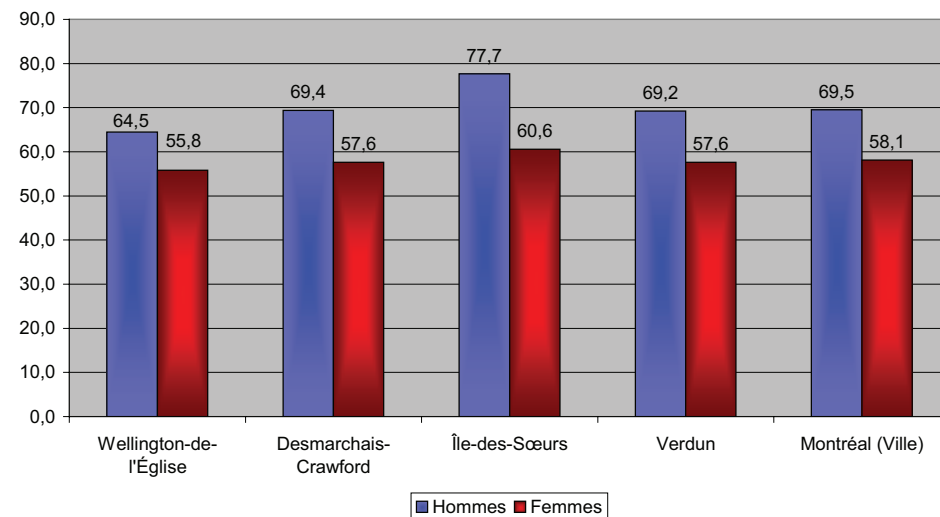


Par ailleurs, l'écart entre les hommes et les femmes est sensiblement le même pour les résidents de Verdun que pour ceux de Montréal. En effet, il existe un écart de 11,6 % entre le taux d'activité des hommes et celui des femmes à l'avantage des premiers. Toutefois, cet écart est plus faible dans les quartiers plus défavorisés. Par exemple, l'écart est de 8,7 % dans Wellington-de-l'Église, de 11,8 % dans Desmarchais-Crawford et de 17,1 % dans l'Île-des-Sœurs. La différence dans les écarts s'explique par une participation plus ou moins active des hommes selon les quartiers de résidence. Le taux d'activité des femmes varie beaucoup moins que celui des hommes (Tableau 29).

Tableau 29 Personnes actives et taux d'activité dans la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe, 2006

Personnes actives et taux d'activité dans la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe, 2006						
	Hommes		Femmes		Total	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Wellington-de-l'Église	7 820	64,5	7 180	55,8	14 995	60,0
Desmarchais-Crawford	5 395	69,4	5 260	57,6	10 650	63,0
Terre ferme	13 215	66,4	12 440	56,6	25 645	61,2
Île-des-Sœurs	5 040	77,7	4 490	60,6	9 535	68,6
Verdun	18 255	69,2	16 930	57,6	35 190	63,1
Variation 2001-2006	14,9	2,3	12,7	3,1	13,8	2,8
Variation 1996-2006	21,9	4,8	20,0	9,0	20,9	7,0
Montréal (Ville)		69,5		58,1		63,5
Québec		70,6		59,5		64,9

Graphique 22 Taux d'activité selon le sexe, 2006



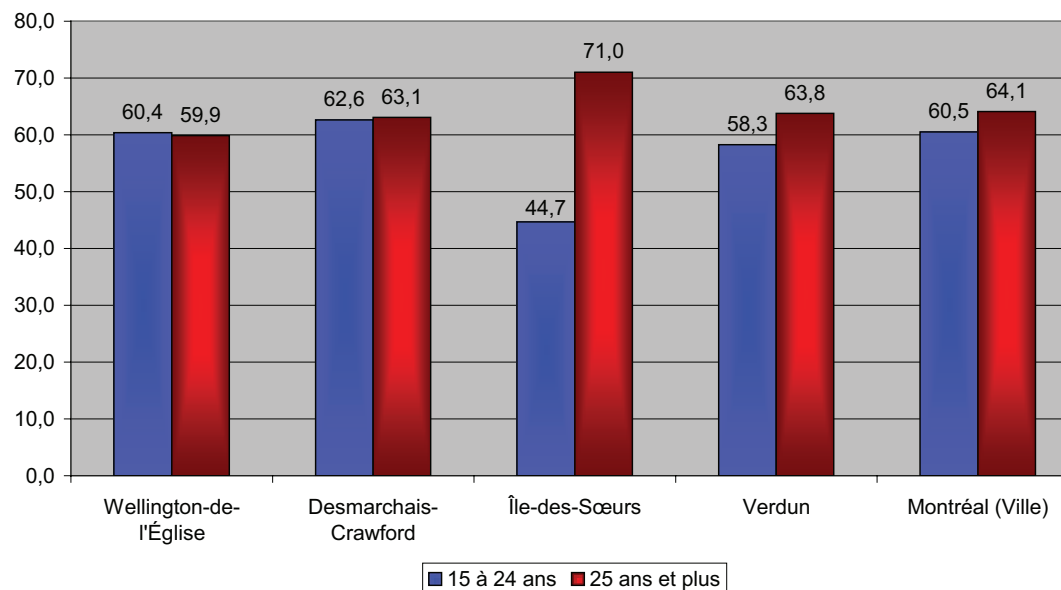
On remarque qu'il existe une différence entre les plus jeunes âgés de 15 à 24 ans et leurs aînés (Tableau 30). Le taux d'activité est de 58,3 % pour les premiers et de 63,8 % pour les deuxièmes. Ceci peut indiquer une fréquentation scolaire importante (taux d'activité de 44,7 % à l'Île-des-Sœurs) chez les jeunes ou tout simplement une participation plus active au marché du travail de leurs aînés.

Depuis 2001, on remarque une baisse du taux d'activité (-3,4 %) et une augmentation du nombre de personnes actives (4,3 %) chez les personnes âgées de 15 à 24 ans. Divers facteurs peuvent expliquer cette situation comme le retour à l'école d'un certain nombre de jeunes, ou bien l'augmentation du nombre de jeunes qui se retirent du marché du travail et qui ne cherchent plus d'emploi. Par ailleurs, on observe une plus grande augmentation du nombre de personnes actives (+15,3 %) chez les personnes âgées de 25 ans et plus. Cela correspond à la forte augmentation du nombre de personnes de plus de 25 ans dans la population.

Tableau 30 Personnes actives et taux d'activité dans la population âgée de 15 ans et plus selon l'âge, 2006

	15 ans et plus		15 à 24 ans		25 ans et plus	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Wellington-de-l'Église	14 995	60,0	2 300	60,4	12 695	59,9
Desmarchais-Crawford	10 650	63,0	1 400	62,6	9 255	63,1
Terre ferme	25 645	61,2	3 700	61,2	21 950	61,2
Île-des-Sœurs	9 535	68,6	575	44,7	8 965	71,0
Verdun	35 190	63,1	4 275	58,3	30 915	63,8
Variation 2001-2006	13,8	2,8	4,3	-3,4	15,3	3,8
Variation 1996-2006	20,9	7,0	24,3	6,7	20,4	7,0
Montréal (Ville)		63,5		60,5		64,1
Québec		64,9		63,4		65,2

Graphique 23 Taux d'activité selon l'âge, 2006



Emploi

En 2006, 32 115 résidents du territoire de Verdun âgés de 15 ans et plus occupaient un emploi, ce qui constitue une augmentation de 12,9 % depuis 2001. À Montréal, le nombre de personnes occupées s'est accru de 5,3 % durant la même période.

Le taux d'emploi à Verdun, soit le nombre de personnes occupant un emploi par rapport à l'ensemble de la population de 15 ans et plus, est de 57,6 % comparativement à 57,7 % à Montréal. Alors que l'on constate une forte augmentation (+12,9 %) du nombre de personnes occupant un emploi à Verdun, on remarque que le taux d'emploi n'a augmenté que de 2 % depuis 2001 compte tenu de l'important accroissement de la population âgée de 15 ans et plus. Si l'on considère uniquement les données pour la terre ferme, ce taux d'emploi diminue toutefois à 54,9 % (Tableau 31).

Rappelons que le taux d'emploi est un des trois indicateurs de défavorisation matérielle de l'indice de défavorisation de Pampalon. Ce qui signifie que pour un territoire donné, un taux d'emploi inférieur à celui de Montréal montre une situation de plus grande défavorisation matérielle que pour l'ensemble de Montréal.

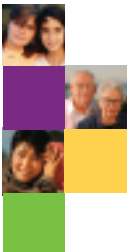
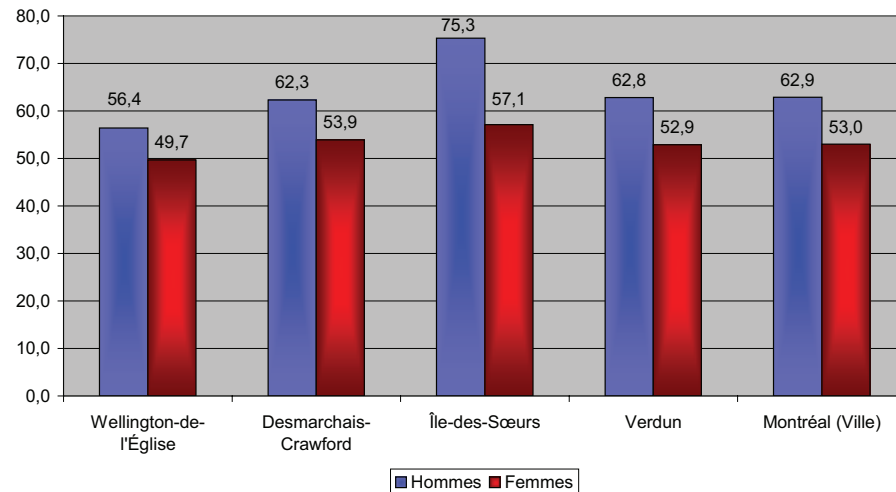
Tableau 31 Personnes employées et taux d'emploi dans la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe, 2006

	Hommes		Femmes		Total	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Wellington-de-l'Église	6 840	56,4	6 395	49,7	13 240	53,0
Desmarchais-Crawford	4 840	62,3	4 920	53,9	9 760	57,8
Terre ferme	11 680	58,7	11 315	51,4	23 000	54,9
Île-des-Sœurs	4 885	75,3	4 230	57,1	9 115	65,6
Verdun	16 570	62,8	15 545	52,9	32 115	57,6
Variation 2001-2006	14,2	1,7	11,6	2,1	12,9	2,0
Variation 1996-2006	27,5	9,6	25,3	13,8	26,2	11,7
Montréal (Ville)		62,9		53,0		57,7
Québec		65,4		55,7		60,4

Encore une fois, seul le voisinage de Wellington-de-l'Église (53 %) a un taux inférieur à celui de Montréal. D'ailleurs, 12 des 18 secteurs de recensement de Verdun présentent un taux d'emploi inférieur à celui de Montréal, ce qui inclut les 9 secteurs de recensement de Wellington-de-l'Église auxquels s'ajoutent 3 secteurs de Desmarchais-Crawford.

Le taux d'emploi est de 62,8 % pour les hommes et de 52,9 % pour les femmes.

Graphique 24 : Taux d'emploi selon le sexe, 2006



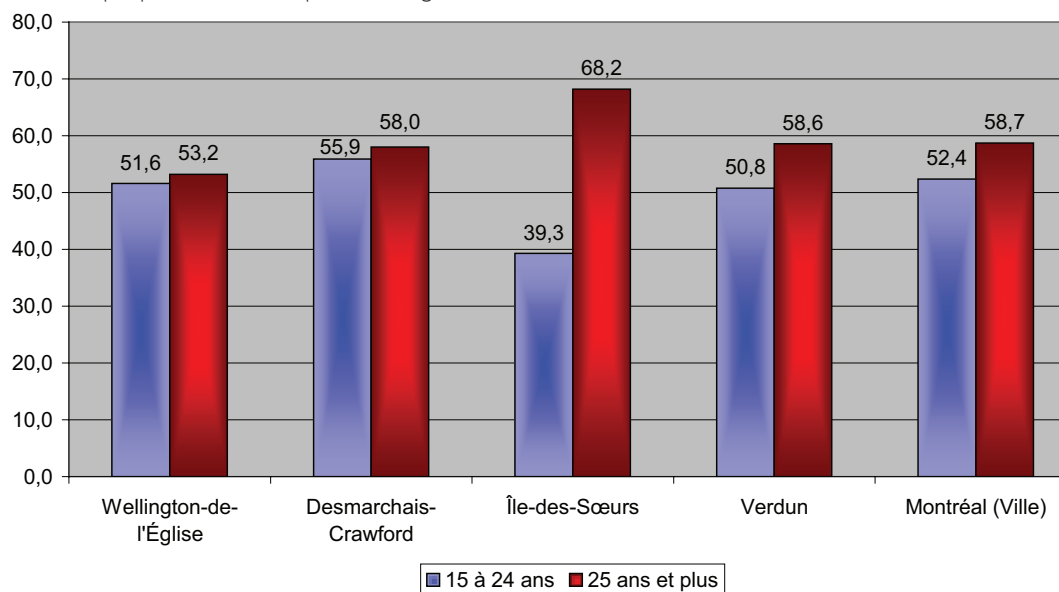
À Verdun, on trouve un écart du taux d'emploi de 7,8 % entre les plus jeunes âgés de 15 à 24 ans et ceux âgés de 25 ans et plus. Cet écart est légèrement plus élevé qu'à Montréal.

Les écarts entre les groupes d'âge suivent la même logique que dans le cas du taux d'activité et ne s'amenuisent pas en fonction de la favorisation d'un quartier. Chez les jeunes, la forte participation scolaire peut expliquer un faible taux d'emploi. Dans ce sens, un faible taux d'emploi peut signifier un fort taux de fréquentation scolaire et une diplomation plus élevée. Habituellement, cette logique se reflètera dans un fort taux d'emploi chez les personnes âgées de 25 ans et plus. C'est d'ailleurs ce que nous observons à Verdun où le taux d'emploi des personnes de ce groupe d'âge est plus élevé dans les quartiers plus favorisés.

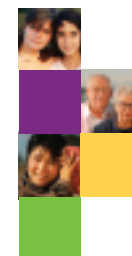
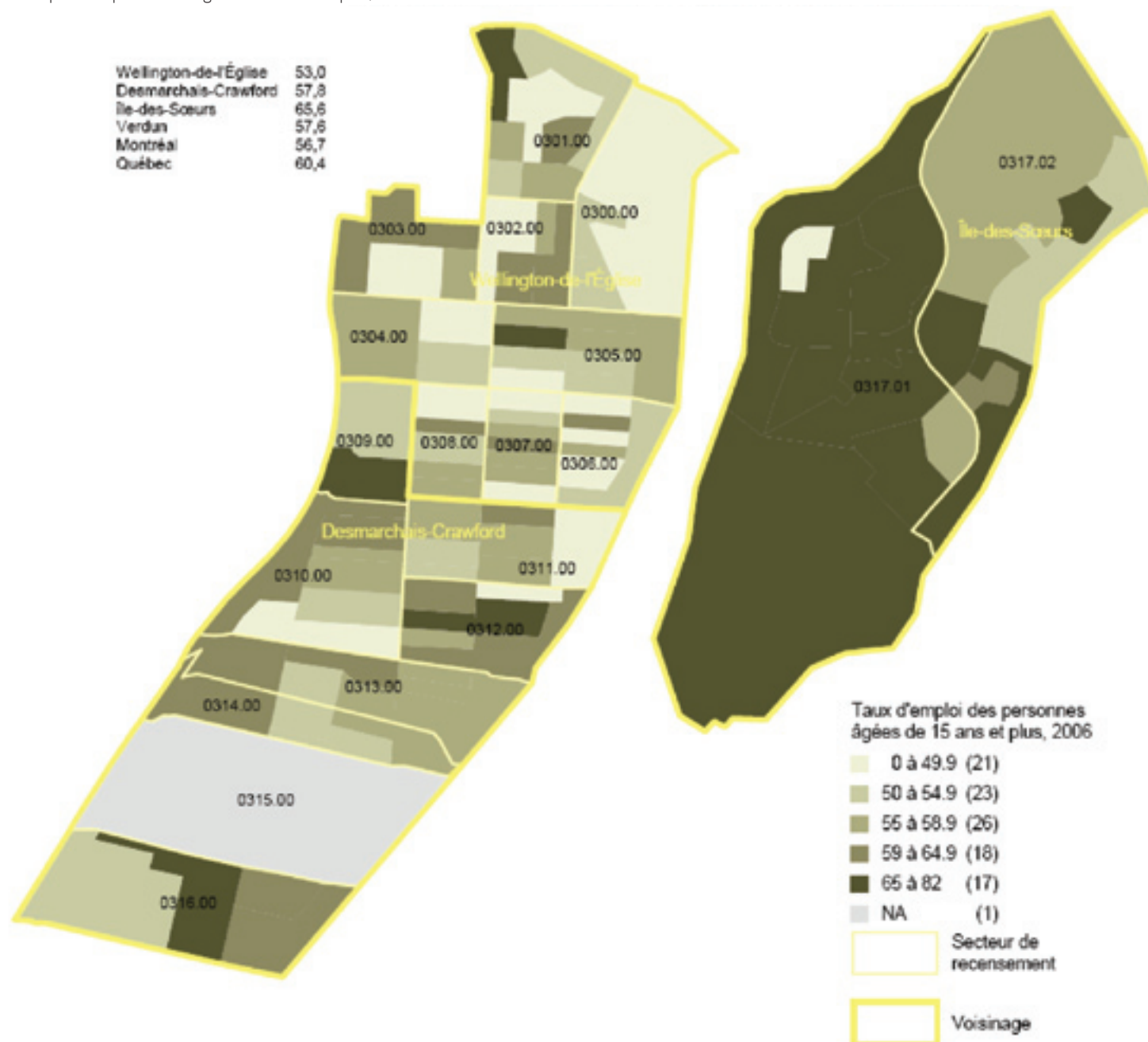
Tableau 32 Personnes employées et taux d'emploi dans la population âgée de 15 ans et plus selon l'âge, 2006

<i>Personnes employées et taux d'emploi dans la population âgée de 15 ans et plus selon l'âge, 2006</i>						
	15 ans et plus		15 à 24 ans		25 ans et plus	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Wellington-de-l'Église	13 240	53,0	1 965	51,6	11 275	53,2
Desmarchais-Crawford	9 760	57,8	1 250	55,9	8 510	58,0
Terre ferme	23 000	54,9	3 215	53,2	19 785	55,2
Île-des-Sœurs	9 115	65,6	505	39,3	8 610	68,2
Verdun	32 115	57,6	3 725	50,8	28 395	58,6
Variation 2001-2006	12,9	2,0	2,5	-5,1	14,4	3,0
Variation 1996-2006	26,2	11,7	33,8	14,9	25,4	11,5
Montréal (Ville)		57,7		52,4		58,7
Québec		60,4		55,8		61,2

Graphique 25 Taux d'emploi selon l'âge, 2006



Carte 7 Taux d'emploi des personnes âgées de 15 ans et plus, 2006



Chômage

En 2006, le taux de chômage, soit le nombre de personnes à la recherche d'un emploi par rapport à l'ensemble de la population active, était de 8,7 % comparativement à 9,2 % à Montréal. Il s'agit d'une différence importante en faveur de Verdun. Le taux de chômage varie toutefois grandement d'un territoire à l'autre. Il était de 4,4 % à l'Île-des-Sœurs et de 11,7 % à Wellington-de-l'Église. Globalement, sur la terre ferme, le taux de chômage s'établissait en 2006 à 10,3 %, ce qui est supérieur à celui de Montréal (Tableau 33).

Le taux de chômage était de 9,3 % pour les hommes et de 8,2 % pour les femmes. Il a augmenté moins rapidement chez les hommes (+8,3 %) que chez les femmes (+12,1 %) (Graphique 26).

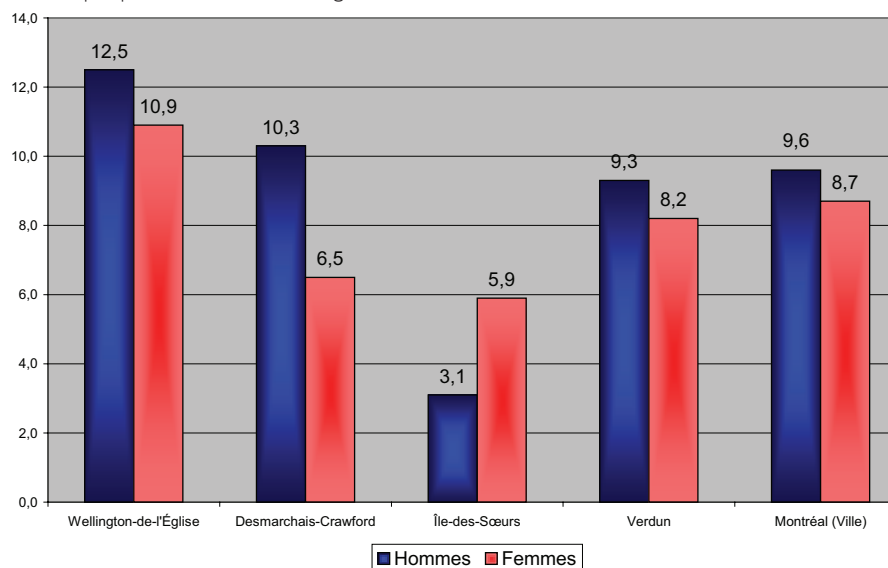
Toujours en 2006, 3 070 résidents âgés de 15 ans et plus de Verdun étaient en chômage, ce qui constitue une augmentation de 25,3 % depuis 2001 (il faut ici rappeler que la population totale de Verdun a aussi augmenté). À Montréal, le nombre de chômeurs a diminué de 1,4 % durant la même période.

En fait, le taux de chômage à Verdun est passé de 8 % en 2001 à 8,7 % en 2006, soit une augmentation de 8,6 %. Au cours de la même période, le taux de chômage a subi une baisse de 5,5 % à Montréal. Il est passé de 9,7 % en 2001 à 9,2 % en 2006 (Tableau 33).

Tableau 33 Personnes en chômage et taux de chômage dans la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe, 2006

Personnes en chômage et taux de chômage dans la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe, 2006						
	Hommes		Femmes		Total	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Wellington-de-l'Église	975	12,5	785	10,9	1 760	11,7
Desmarchais-Crawford	555	10,3	340	6,5	890	8,4
Terre ferme	1 530	11,6	1 125	9,0	2 650	10,3
Île-des-Sœurs	155	3,1	265	5,9	420	4,4
Verdun	1 690	9,3	1 380	8,2	3 070	8,7
Variation 2001-2006	24,4	8,3	26,4	12,1	25,3	8,6
Variation 1996-2006	-14,2	-29,7	-18,5	-32,1	-16,2	-31,4
Montréal (Ville)		9,6		8,7		9,2
Québec		7,4		6,5		7,0

Graphique 26 Taux de chômage selon le sexe, 2006



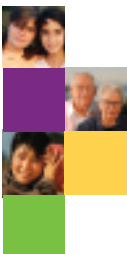
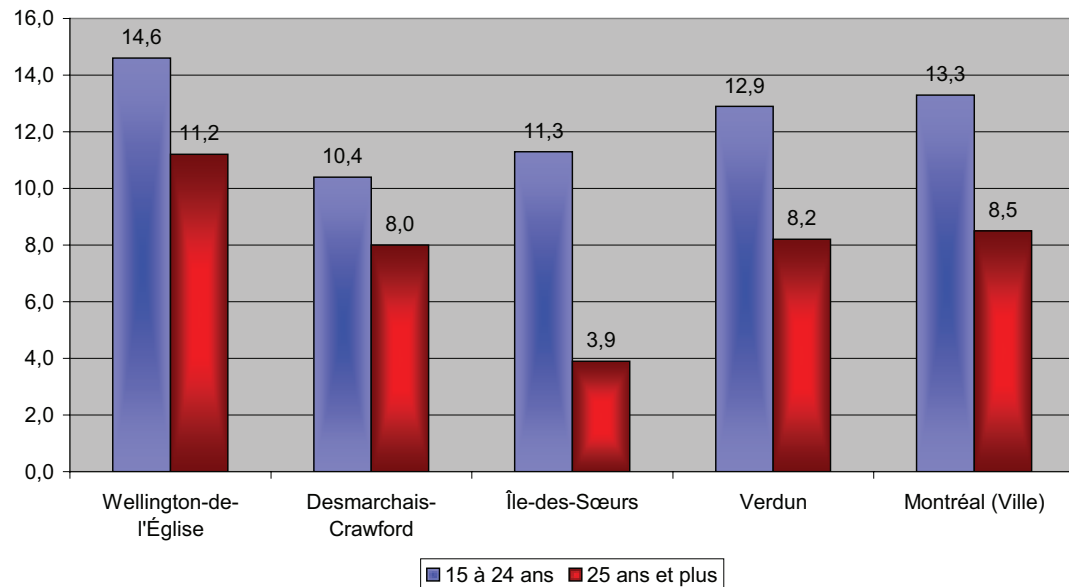
En général, le taux de chômage est toujours plus important chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans que chez leurs aînés. Ce qui est aussi le cas à Verdun. L'anomalie qu'on retrouve dans ce tableau (Tableau 34) est le fort taux de chômage chez les jeunes de 15 à 24 ans de l'Île-des-Sœurs (11,3 %). Cela peut s'expliquer par le fait que la taille de l'échantillonnage est tellement petite (65 personnes) qu'elle rend non significatifs les résultats de Statistique Canada pour cette catégorie d'âge dans ce territoire. Quant aux données pour les deux autres territoires, elles montrent que le taux de chômage des 15 à 24 ans y est plus élevé à Wellington-de-l'Église (14,6 %) qu'à Montréal (13,3 %), alors que Desmarchais-Crawford jouit d'un taux inférieur à celui de Montréal (10,4 %).

Chez les 25 ans et plus, le taux de chômage est plus faible à Verdun (8,2 %) qu'à Montréal (8,5 %). Mais encore une fois, les données en provenance de l'Île-des-Sœurs tendent à introduire une distorsion dans le portrait de la situation (mais cette fois, non pas en raison d'une anomalie méthodologique, mais bien à cause de la disparité économique des territoires). Si l'on considère uniquement la terre ferme, le taux de chômage dans ce groupe d'âge grimpe à 9,9 %, un taux plus élevé que celui de Montréal (8,7 %).

Tableau 34 Personnes en chômage et taux de chômage dans la population âgée de 15 ans et plus selon l'âge, 2006

<i>Personnes en chômage et taux de chômage dans la population âgée de 15 ans et plus selon l'âge, 2006</i>						
	15 ans et plus		15 à 24 ans		25 ans et plus	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Wellington-de-l'Église	1 760	11,7	335	14,6	1 425	11,2
Desmarchais-Crawford	890	8,4	145	10,4	745	8,0
Terre ferme	2 650	10,3	480	13,0	2 170	9,9
Île-des-Sœurs	420	4,4	65	11,3	350	3,9
Verdun	3 070	8,7	550	12,9	2 520	8,2
Variation 2001-2006	23,5	8,6	17,0	12,2	26,8	9,9
Variation 1996-2006	-17,0	-31,4	-13,4	-30,3	-17,2	-31,2
Montréal (Ville)		9,2		13,3		8,5
Québec		7,0		12,0		6,1

Graphique 27 Taux de chômage selon l'âge, 2006



Taux d'emploi parmi les femmes avec enfants

Plusieurs facteurs influent sur la participation féminine au travail rémunéré. Dans certaines communautés, par exemple, les facteurs culturels peuvent expliquer l'absence relative des femmes sur le marché de l'emploi. En revanche, la présence d'un réseau important de garderies sur un territoire peut permettre à davantage de femmes d'accéder au marché du travail. Le tableau 34 nous fournit certaines informations quant à la participation des femmes au marché du travail en fonction de la présence d'enfants.

On constate d'abord que le taux d'emploi chez les femmes de Verdun âgées de 15 ans et plus qui ont des enfants est de 56,1 % comparativement à 58,8 % à Montréal. Dans Wellington-de-l'Église, ce taux diminue jusqu'à 46,7 %, alors que dans Desmarchais-Crawford (63,6 %), il dépasse celui de Montréal.

Tableau 35 Femmes âgées de 15 ans et plus occupant un emploi et taux d'emploi selon la présence d'enfants, 2006

	Femmes de 15 ans et plus occupant un emploi et taux d'emploi, 2006							
	Total		Femmes occupant un emploi					
			Femmes avec enfant (s) occupant un emploi					
	Nb	%	avec enfant(s) à la maison		avec enfant(s) de < 6 ans		avec enfant(s) > 6 ans seulement	
Nb			%	Nb	%	Nb	%	
Wellington-de-l'Église	6 390	49,7	1 820	46,7	500	36,9	1 320	52,0
Desmarchais-Crawford	4 910	53,9	1 975	63,6	500	61,3	1 475	64,1
Terre ferme	11 300	51,4	3 795	54,2	1 000	46,1	2 795	57,7
Île-des-Sœurs	4 230	57,0	1 295	62,0	385	50,0	915	69,3
Verdun	15 530	52,9	5 095	56,0	1 385	47,0	3 710	60,2
Variation 2001-2006	11,7	2,2	1,0	-3,0	-11,0	-11,9	6,0	0,1
Variation 1996-2006	25,5	13,9	15,8	11,5	-11,6	-0,9	31,9	16,7
Montréal (Ville)		53,2		58,8		54,3		60,8
Québec		55,9		69,1		67,4		69,8

Un peu moins de la moitié (46,8 %) des femmes qui ont au moins un enfant âgé de moins de six ans ont un travail. Ce qui signifie qu'il existe 1 370 femmes qui vont travailler et qui doivent avoir une gardienne pour leur enfant. Parmi ces femmes, il y en a qui ont aussi des enfants âgés de six ans et plus. Le taux d'emploi de ce groupe de femmes est nettement plus élevé à Desmarchais-Crawford (61,7 %) qu'à l'Île-des-Sœurs (50 %) et à Wellington-de-l'Église (35,9 %). La forte proportion de jeunes mères nouvellement immigrantes explique probablement ce faible taux dans Wellington-de-l'Église.

Le taux d'emploi stagne de 2001 à 2006 pour les femmes dont les enfants sont tous âgés de six ans et plus (+0,1 %), soit d'âge scolaire, mais il a baissé de 11,9 % chez les femmes qui ont au moins un enfant âgé de moins de six ans.

L'écart entre le taux d'emploi de ces deux groupes de femmes est plus élevé dans Verdun (13,7 %) qu'à Montréal (6,5 %). En général, les taux d'emploi chez les femmes remontent beaucoup au moment où tous leurs enfants ont atteint l'âge scolaire. Comme le montre le tableau 35, ce phénomène s'est particulièrement vérifié à l'Île-des-Sœurs et à Wellington-de-l'Église.



Catégories de travailleurs

Cette variable permet de classer les personnes qui ont déclaré un emploi selon qu'elles ont travaillé principalement pour un salaire, pour un traitement, pour des pourboires, à la commission (donc, tous des statuts d'employé), ou encore comme travailleurs autonomes.

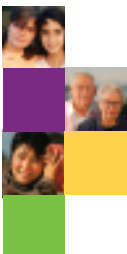
La très grande majorité (89,1 %) des travailleurs sont des employés. Le nombre d'employés a augmenté de 12,3 % depuis 2001.

Les travailleurs autonomes se divisent en deux groupes : avec ou sans personnel rémunéré. Le premier groupe, de moindre importance numériquement, compte pour 3,5 % de la force de travail. Toutefois, leur nombre s'est accru de 65,5 % depuis 2001. Les travailleurs sans personnel rémunéré comptent pour 7,2 % de l'ensemble de la population active âgées de 15 ans et plus et leur nombre a augmenté de 22,8 % depuis 2001 et de 34,8 % depuis 1996 (Tableau 36).

Alors que les territoires de Wellington-de-l'Église et de Desmarchais-Crawford présentent des profils similaires en termes de catégories de travailleurs (environ 92 % d'employés), l'Île-des-Sœurs se distinguent avec une proportion moins élevée d'employé (81 %) et une proportion plus grande de travailleurs autonomes, notamment dans le groupe avec personnel rémunéré.

Tableau 36 Population active âgée de 15 ans et plus selon la catégorie de travailleurs, 2006

	Employés		Travailleurs autonomes			
	Nb	%	Sans personnel rémunéré		Avec personnel rémunéré	
			Nb	%	Nb	%
Wellington-de-l'Église	13 250	92,2	865	6,0	250	1,7
Desmarchais-Crawford	9 510	92,1	630	6,1	170	1,6
Ferme	22 760	92,2	1 495	6,1	420	1,7
Île-des-Sœurs	7 635	81,1	965	10,2	785	8,3
Verdun	30 395	89,1	2 465	7,2	1 210	3,5
Variation 2001-2006	12,3	-1,2	22,8	22,8	65,5	34,8
Variation 1996-2006	23,3	23,3	34,8	65,5	6,2	6,2
Montréal (Ville)		89,7		7,0		3,3
Québec		89,0		6,9		4,1



Catégories professionnelles

Statistique Canada répertorie les professions des personnes recensées en 520 groupes de base. Pour un territoire restreint comme celui de Verdun, le nombre de personnes pour chacun de ces groupes n'est pas significatif d'un point de vue statistique. Nous avons donc regroupé la population étudiée en 10 grandes catégories professionnelles en distinguant les hommes et les femmes.

Chez les hommes, la catégorie « vente et services » regroupe 22,7 % de la population active de 15 ans et plus. Dans cette catégorie, à l'exception des « autres », les « Vendeurs et commis-vendeurs » constituent le sous-groupe le plus important (Tableau 37).

Vient ensuite la catégorie « Métiers, transport et machinerie » avec 14,7 % du total masculin. Dans cette catégorie, les « Conducteurs de matériel de transport et personnel assimilé, sauf les manœuvres » constitue le sous-groupe le plus important.

Tableau 37 : Population active de 15 ans et plus selon les catégories professionnelles, 2006

	Verdun		Montréal	Québec
	Nb	%	%	%
Hommes				
Ventes et services	4 020	22,7	23,7	28,2
Métiers, transport et machinerie	2 605	14,7	17,5	22,7
Affaires, finance et administration	2 555	14,4	13,7	12,8
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	2 340	13,2	11,9	8,2
Gestion	2 285	12,9	10,7	8,7
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	1 250	7,1	6,9	3,0
Arts, culture, sports et loisirs	940	5,3	5,3	2,6
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	910	5,1	6,7	10,6
Secteur de la santé	685	3,9	2,8	1,7
Professions propres au secteur primaire	90	0,5	0,8	1,1
Femmes				
Affaires, finance et administration	4 845	29,5	27,1	27,3
Ventes et services	4 070	24,8	25,3	27,9
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	2 310	14,1	14,4	13,5
Gestion	1 490	9,1	7,1	6,7
Secteur de la santé	1 285	7,8	9,1	10,1
Arts, culture, sports et loisirs	1 095	6,7	6,1	3,7
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	685	4,2	3,6	3,1
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	450	2,7	5,3	4,6
Métiers, transport et machinerie	190	1,2	1,8	2,2
Professions propres au secteur primaire	15	0,1	0,2	1,1

La répartition des catégories professionnelles des hommes du territoire se distingue à peine de celle de Montréal.

Parmi les femmes, la catégorie « Affaires, finance et administration » regroupe 29,5 % de la population active de 15 ans et plus. Dans cette catégorie, le « Personnel de bureau » constitue le sous-groupe le plus important.

Vient ensuite la catégorie « Vente et services » avec 24,8 % du total féminin. Dans cette catégorie, à l'exception des « autres », les « Vendeurs et commis-vendeurs » constituent le sous-groupe le plus important.

À l'instar des hommes, la répartition des catégories professionnelles des femmes du territoire se distingue peu de celle de Montréal.

On constate bien entendu des différences entre les quartiers dans certaines professions. Par exemple, les professions reliées à la gestion sont davantage concentrées à l'Île-des-Sœurs, avec 27,2 % des emplois des hommes comparativement à 12,9 % pour l'ensemble du territoire. Même chose pour les femmes de l'Île-des-Sœurs, dont 18,9 % occupent des emplois en gestion comparativement à 8,3 % pour l'ensemble du territoire.



Mode de transport pour se rendre au travail

L'essence coûte de plus en plus cher et le transport en commun est davantage utilisé dans certains quartiers. Le territoire de Verdun se prête parfaitement à l'observation du mode de transport pour le travail.

Dans l'ensemble, l'utilisation du transport en commun distingue les travailleurs de Verdun de ceux de Montréal. D'autre part, des écarts importants différencient les travailleurs d'un quartier à l'autre.

La présence de trois stations de Métro sur le territoire de Verdun n'est pas étrangère à l'importante proportion de travailleurs (38,8 %) qui utilisent le transport en commun comparativement à 34,7 % à Montréal. Cette proportion grimpe jusqu'à 45,3 % si on tient compte uniquement des travailleurs sur la terre ferme, là où sont situées les trois stations de métro (Tableau 38).

Paradoxalement, les automobilistes sont présents dans une proportion presque aussi importante à Verdun (47,8 %) qu'à Montréal (48,9 %). Ce paradoxe s'explique par l'utilisation beaucoup plus fréquente de l'automobile sur l'Île-des-Sœurs (67,2 %) que sur la terre ferme (40,6 %). Dans un quartier comme Wellington-de-l'Église, c'est à peine un peu plus du tiers des travailleurs (35,4 %) qui utilisent une voiture pour se rendre au travail. C'est d'ailleurs dans ce territoire que les travailleurs utilisent le plus le transport en commun (50 %).

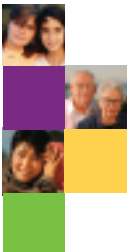
Tableau 38 : Population active occupée âgée de 15 ans et plus selon certains modes de transport et le sexe, 2006

	Automobile						Transport en commun			À pied ou à bicyclette		
	conducteur			passager			H	F	T	H	F	T
	H	F	T	H	F	T						
Wellington-de-l'Église	45,5	24,6	35,4	3,0	5,0	4,0	42,5	58,1	50,0	8,0	12,0	9,9
Desmarchais-Crawford	57,0	38,1	47,5	3,7	7,1	5,5	31,2	46,5	38,9	7,2	7,3	7,3
Terre ferme	50,3	30,6	40,6	3,3	5,9	4,6	37,8	53,0	45,3	7,7	9,9	8,8
Île-des-Sœurs	73,8	59,9	67,2	4,7	8,6	6,5	17,2	26,1	21,4	3,4	3,8	3,5
Verdun	56,8	38,2	47,8	3,7	6,6	5,1	32,0	45,9	38,8	6,5	8,4	7,4
Variation 2001-2006	8,3	-0,7	4,6	21,5	13,5	17,1	19,6	20,0	19,9	17,5	11,6	13,7
Variation 1996-2006	16,5	14,1	15,5	79,4	22,9	40,0	43,8	35,1	38,7	21,8	11,6	15,5
Montréal (Ville)	57,3	39,8	48,9	2,9	6,0	4,4	28,2	41,7	34,7	10,5	11,6	11,0
Québec	77,4	67,4	72,7	4,1	7,2	5,5	10,0	15,9	12,8	7,4	8,7	8,0

Les femmes se distinguent des hommes dans le mode de transport. Elles utilisent davantage le transport en commun (45,9 %). C'est uniquement en tant que conducteur automobile que les hommes surpassent les femmes dans les différents modes de transport.

Finalement, l'utilisation des modes de transport actifs - soit la marche à pied et la bicyclette - compte pour 7,4 % des déplacements pour le travail, ce qui est sensiblement moins qu'à Montréal (11 %).

En conclusion, les gains les plus importants depuis 2001 se sont faits au bénéfice du transport en commun. Les déplacements en transport en commun pour le travail ont augmenté de 19,6 % chez les hommes et de 20 % chez les femmes. Les transports actifs ont augmenté davantage chez les hommes (+17,5 %) que chez les femmes (+11,6 %), alors que le nombre de passagers d'automobile (co-voiturage) a connu une recrudescence de +21,5% chez les hommes et de +13,5 % chez les femmes.



Travail non rémunéré

Les activités auprès des enfants

Le taux global de participation des femmes à des activités non rémunérées de soins aux enfants durant la semaine précédant le recensement de 2006 était de 31 %. Au contraire, la proportion de femmes qui n'avaient participé à aucune activité de ce genre au cours de la même période était de 69 %. Cette proportion a augmenté de 12,9 % depuis 2001, probablement sous l'effet de la diminution de la proportion d'adultes au sein de ménages privés comprenant des enfants. Le taux de non-participation des hommes est de 74,6 % (Tableau 39).

Ce sont les femmes ayant consacré moins de 5 heures (+30,5 %) et celles ayant consacré 30 heures et plus (+10,9 %) qui ont connu les plus fortes hausses de participation à des travaux non rémunérés.

Les hommes sont beaucoup plus nombreux à consacrer moins de temps aux enfants et les femmes les surpassent dans des proportions de plus du double dans la catégorie 30 heures et plus.

Tableau 39 Population de 15 ans et plus selon les heures consacrées aux enfants sans rémunération selon le sexe, 2006

Population de 15 ans et plus selon les heures consacrées aux enfants sans rémunération selon le sexe, 2006								
Territoire	Aucune heure		Moins de 5 heures		De 5 à 29 heures		30 heures et plus	
	H %	F %	H %	F %	H %	F %	H %	F %
Wellington-de-l'Église	78,3	69,4	6,5	7,8	9,9	10,4	5,1	12,3
Desmarchais-Crawford	71,4	69,1	8,3	7,9	12,5	10,9	7,5	12,2
Terre ferme	75,7	69,2	7,2	7,9	11,0	10,6	6,1	12,3
Île-des-Sœurs	71,4	68,4	10,9	9,0	15,2	13,3	2,4	9,0
Verdun	74,6	69,0	8,1	8,1	12,0	11,3	5,1	11,4
Variation 2001-2006	16,5	12,9	1,9	30,5	-5,7	-17,6	21,0	10,9
Variation 1996-2006	18,7	13,2	8,9	18,9	6,4	-5,8	19,9	5,8
Montréal (Ville)	71,3	64,8	9,4	8,8	14,2	14,9	5,0	11,5
Québec	65,4	59,3	11,7	10,6	16,6	17,2	6,2	12,9



Les activités auprès des personnes âgées

Le taux global de participation des femmes à des activités non rémunérées de soins aux personnes âgées durant la semaine précédent le recensement de 2006 était de 18,7 % comparativement à 13,1 % pour les hommes. Le taux de participation a augmenté de manière importante dans les catégories de 10 heures et plus, probablement à cause de l'augmentation du nombre de personnes âgées et de leur vieillissement (Tableau 40).

Les travaux ménagers

On ne change pas le monde facilement

Le taux global de participation des femmes à des activités non rémunérées de travaux ménagers durant la semaine précédent le recensement de 2006 était de 90,5 % comparativement à 84,3 % pour les hommes (Tableau 41).

Le taux de participation des personnes âgées de 15 ans et plus a augmenté significativement dans les catégories de moins de 5 heures et à un moindre degré dans la catégorie de 5 à 29 heures. Mais le nombre de personnes qui consacrent au moins 30 heures aux travaux ménagers a diminué sensiblement depuis 2001.

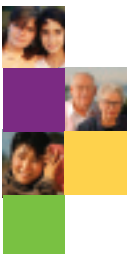
Tableau 40 Population de 15 ans et plus selon les heures consacrées aux soins ou à l'aide aux personnes âgées sans rémunération selon le sexe, 2006

Territoire	Population de 15 ans et plus selon les heures consacrées à offrir des soins ou de l'aide aux personnes âgées sans rémunération selon le sexe, 2006							
	Aucune heure		Moins de 5 heures		De 5 à 9 heures		10 heures et plus	
	H %	F %	H %	F %	H %	F %	H %	F %
Wellington-de-l'Église	88,9	83,0	7,8	10,3	1,9	3,6	3,3	6,5
Desmarchais-Crawford	85,8	80,2	9,9	12,6	2,1	4,1	4,2	7,1
Terre ferme	87,6	81,9	8,6	11,3	2,1	3,8	0,8	1,3
Île-des-Sœurs	84,5	79,7	12,9	13,7	1,8	4,7	2,5	6,6
Verdun	86,9	81,3	9,6	11,9	2,0	4,0	3,4	6,7
Variation 2001-2006	12,2	8,7	15,7	22,2	-11,9	-2,5	203,4	132,4
Variation 1996-2006	15,4	6,9	30,2	29,0	10,6	27,7	121,0	188,3
Montréal (Ville)	85,7	81,3	9,7	11,2	2,7	4,1	4,5	7,5
Québec	84,2	78,7	11,4	13,9	2,6	4,4	4,3	7,5

L'écart de participation entre les hommes et les femmes est substantiel et se fait au détriment des femmes dans les catégories de forte intensité de travail.

Tableau 41 Population de 15 ans et plus selon les heures consacrées aux travaux ménagers sans rémunération selon le sexe, 2006

Territoire	Population de 15 ans et plus selon les heures consacrées aux travaux ménagers sans rémunération selon le sexe, 2006							
	Aucune heure		Moins de 5 heures		De 5 à 29 heures		30 heures et plus	
	H %	F %	H %	F %	H %	F %	H %	F %
Wellington-de-l'Église	16,5	9,3	37,6	26,4	41,8	53,4	3,8	10,9
Desmarchais-Crawford	15,8	9,7	36,6	22,2	43,3	56,5	4,1	11,2
Terre ferme	16,2	9,5	37,3	24,6	42,4	54,8	4,0	11,0
Île-des-Sœurs	14,1	9,9	45,7	28,6	38,0	53,6	2,0	7,8
Verdun	15,7	9,6	39,3	25,6	41,3	54,4	3,4	10,2
Variation 2001-2006	7,4	32,8	17,7	15,4	11,1	8,5	-9,1	-13,9
Variation 1996-2006	-1,0	13,3	35,6	41,4	12,3	10,3	-19,6	-30,5
Montréal (Ville)	15,3	9,1	37,9	24,9	42,5	53,1	4,3	12,9
Québec	13,0	7,4	33,7	20,7	47,3	56,1	6,0	15,8

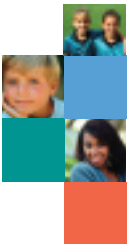


Les faits saillants

- Le revenu total moyen des résidents de Verdun de 15 ans et plus s'élevait en 2005 à 36 411 \$ par année par rapport à 30 117 \$ à Montréal et à 32 074 \$ au Québec.
- L'inflation a complètement annulé l'augmentation du revenu de l'emploi depuis 2000 (-0,3 %).
- Après avoir payé leurs impôts, le quart (25 %) des résidents vivaient sous le seuil de faible revenu comparativement à 24,6 % à Montréal et à 12,5 % au Québec.

Sources de revenu

En ce qui concerne les sources de revenu, les recensements précédents nous informaient sur le revenu total des particuliers. Ce qui n'est plus le cas en 2006, le recensement fournissant des informations uniquement pour les familles économiques et les personnes vivant hors famille économique. Dans ce cas, nous avons déterminé la valeur des sources de revenu pour les trois variables présentes dans le recensement : les revenus d'emploi, les transferts gouvernementaux et les autres revenus (placement, fonds de retraite, etc.) à partir des deux groupes de population (les familles économiques et les personnes vivant hors famille économique).



Les particuliers

Au Québec, les revenus d'emploi comptaient pour 73,2 % de tous les revenus des particuliers en 2005, à Montréal pour 71,9 %, et à Verdun pour 74,5 %. Les proportions étaient de 71,5 % sur la terre ferme et de 78 % à l'Île-des-Sœurs.

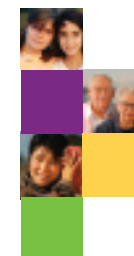
Quant aux transferts gouvernementaux, composés principalement de l'aide sociale, de l'assurance-emploi et de la pension de vieillesse, ils constituaient en moyenne 11,7 % de l'ensemble des revenus des particuliers dans Verdun. Cette proportion signifie que pour chaque tranche de 100 \$ de revenu des particuliers à Verdun, 11,70 \$ provenaient des transferts gouvernementaux. Mais des disparités importantes sont observées selon les territoires. Si les transferts gouvernementaux ne représentaient que 4,6 % des revenus des citoyens de l'Île-des-Sœurs, cette proportion grimpait à 19,6 % dans Wellington-de-l'Église. Or, comme ces transferts sont en général peu élevés, on peut penser que les personnes qui tirent une part importante de leur revenu de ces transferts gouvernementaux sont davantage susceptibles de connaître des difficultés financières.

Les autres revenus (revenus de placement, fonds de retraite, etc.) comptaient en moyenne pour 13,8 % des revenus des particuliers à Verdun. Mais encore là, les différences sont grandes selon les territoires. Ces autres sources de revenu représentaient en moyenne 9,1 % des revenus des particuliers dans Wellington-de-l'Église, alors qu'ils comptaient pour presque le double à l'Île-des-Sœurs, soit 17,4 %.

Il est intéressant de noter que le poids de l'emploi n'a pas changé dans l'ensemble des revenus des particuliers depuis 2000. Il s'agit d'une tendance québécoise. De plus, à l'instar de la situation observée à Montréal, les transferts gouvernementaux ont diminué de 6,5 % dans les revenus totaux de la population de Verdun. Par ailleurs, les revenus de placement sont ceux qui augmentent le plus avec une croissance de 5,7 % depuis 2000 pour les particuliers de 15 ans et plus de Verdun.

Tableau 42 : Principales sources de revenu des particuliers, 2005 et variation depuis 2000

Territoire	<i>Principales sources de revenu, 2005 et variation depuis 2000</i>					
	Emploi		Transferts gouvernementaux		Autres	
	2005 %	2000-2005 %	2005 %	2000-2005 %	2005 %	2000-2005 %
Wellington-de-l'Église	71,3	2,6	19,6	-6,8	9,1	-3,9
Desmarchais-Crawford	71,7	1,3	16,1	-7,6	12,1	3,6
Terre ferme	71,5	1,9	18,0	-6,9	10,5	-0,3
Île-des-Sœurs	78,0	-2,4	4,6	16,0	17,4	7,9
Verdun	74,5	0,1	11,7	-6,5	13,8	5,7
Montréal (Ville)	71,9	-1,6	14,8	-3,4	13,3	14,2
Québec	73,2	-2,5	13,8	-0,5	12,9	16,9



Des familles économiques

Les revenus d'emploi constituent la principale source de revenu pour la plupart des familles. Au Québec, en 2005, les revenus d'emploi comptaient pour 75,5 % de tous les revenus, à Montréal pour 73,7 %, et dans le territoire de Verdun pour 76,9 %. Les taux variaient de 72,3 % dans Wellington-de-l'Église à 80,6 % dans le secteur de l'Île-des-Sœurs.

Quant aux transferts gouvernementaux, composés principalement de l'aide sociale, de l'assurance-emploi et de la pension de vieillesse, ils constituaient 10,7 % de l'ensemble des revenus des familles économiques, variant de 4,1 % à l'Île-des-Sœurs à 19,4 % dans Wellington-de-l'Église.

Les autres revenus (revenus de placement, fonds de retraite, etc.) représentaient 12,4 % des revenus des familles économiques à Verdun en 2005.

Tableau 43 : Principales sources de revenu de la famille économique, 2005

<i>Principales sources de revenu de la famille économique, 2005</i>			
Territoire	Emploi	Transferts gouvernementaux	Autres
	%	%	%
Wellington-de-l'Église	72,3	19,4	8,3
Desmarchais-Crawford	74,4	14,7	10,9
Terre ferme	73,4	17,0	9,6
Île-des-Sœurs	80,6	4,1	15,3
Verdun	76,9	10,7	12,4
Montréal (Ville)	73,7	14	12,3
Québec	75,5	12,5	11,9

Lorsqu'on distingue la famille composée d'un couple de la famille monoparentale dont le parent est une femme, les sources de revenu diffèrent énormément. D'une part, le revenu d'emploi prend davantage de place dans un couple car la possibilité de deux revenus d'emploi augmente cette proportion. D'ailleurs, le revenu d'emploi constitue 78,3 % du revenu des familles composées d'un couple comparativement à 65 % pour les familles monoparentales.

D'autre part, les transferts gouvernementaux deviennent une part importante pour ces dernières puisqu'ils comptent pour 26,8 % de tous leurs revenus comparativement à 8,6 % pour les familles composées d'un couple.

Tableau 44 : Principales sources de revenu de la famille économique selon qu'elle est composée d'un couple ou d'une famille monoparentale dont le parent est de sexe féminin, 2005

	<i>Principales sources de revenu de la famille économique selon qu'elle est composée d'un couple ou qu'elle est une famille monoparentale dont le parent est de sexe féminin, 2005</i>					
	Revenu d'emploi		Transferts gouvernementaux		Autres	
	Couple	Mono	Couple	Mono	Couple	Mono
Wellington-de-l'Église	75,8	54,8	15,5	38,7	8,6	6,5
Desmarchais-Crawford	76,0	65,5	12,1	28,0	11,9	6,4
Terre ferme	75,9	60,0	13,8	33,5	10,3	6,5
Île-des-Sœurs	80,4	79,8	4,0	7,0	15,7	13,2
Verdun	78,3	65,0	8,6	26,8	13,1	8,2
Montréal (Ville)	75,0	65,2	12,2	26,5	12,8	8,3
Québec	76,5	66,4	11,2	25,3	12,3	8,3



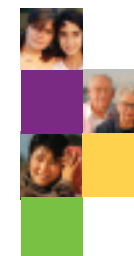
Les personnes vivant hors famille

Les personnes vivant en dehors d'une famille économique, principalement des personnes vivant seules, ont aussi des sources de revenu variées selon qu'ils sont des hommes ou des femmes.

Le revenu d'emploi constitue 76,6 % des revenus des hommes et 62,1 % de celui des femmes. Plus dépendantes des subsides de l'État, les femmes recueillent 17,6 % de leur revenu des transferts gouvernementaux comparativement à 10,1 % pour les hommes. Il est intéressant de constater que les autres formes de revenus, principalement ceux de placement, comptent pour 20,3 % de tous les revenus des femmes vivant hors famille. Or, cela s'explique par le fait qu'un nombre important de ces femmes sont des femmes âgées vivant seules dont leur REER constitue une part importante de leur revenu à la retraite.

Tableau 45 : Principales sources de revenu des personnes vivant hors famille économique selon le sexe, 2005

	Revenu d'emploi		Transferts gouvernementaux		Autre	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Wellington-de-l'Église	74,1	65,0	16,5	23,5	9,3	11,5
Desmarchais-Crawford	73,0	58,2	14,2	24,7	12,8	17,1
Terre ferme	73,7	62,2	15,7	24,0	10,5	13,8
Île-des-Sœurs	80,2	62,0	3,1	8,8	16,7	29,3
Verdun	76,6	62,1	10,1	17,6	13,3	20,3
Montréal (Ville)	75,6	59,1	12,4	21,6	12,0	19,3
Québec	72,7	53,3	14,0	25,6	13,2	21,1



Revenu moyen

Le revenu moyen des particuliers

En 2005, le revenu total moyen des résidents de Verdun de 15 ans et plus s'élevait à 36 411 \$ par année, ce qui représentait un revenu supérieur à celui des Montréalais (30 117 \$). Cependant, 12 des 18 secteurs de recensement montraient un revenu inférieur à celui de Montréal. Cette apparente contradiction s'explique par la concentration importante de hauts revenus (68 901 \$) à l'Île-des-Sœurs, alors que les revenus sur la terre ferme étaient respectivement de 23 003 \$ et de 29 423 \$ pour Wellington-de-l'Église et Desmarchais-Crawford. Considérés sous cet angle, les revenus des particuliers sur la terre ferme étaient donc inférieurs à ceux de Montréal (30 117 \$), même si les revenus des particuliers de Desmarchais-Crawford s'en rapprochaient sensiblement. Comme le montre le tableau 46, la moyenne des revenus des particuliers sur la terre ferme s'établissait à 25 591 \$, soit bien en deçà des revenus moyens des particuliers à Montréal.

De manière générale, le revenu des particuliers était en hausse de 14,8 % depuis 2000. Celui des femmes s'est accru plus rapidement (+17,9 %) que celui des hommes (+12,1 %).

On constate toutefois un écart considérable entre les hommes et les femmes. Le revenu des premiers se chiffre à 42 620 \$ et celui des secondes à 30 789 \$. Le revenu des hommes est donc de 38,2 % plus élevé que celui des femmes. Les écarts de revenus entre les femmes et les hommes tendent à s'estomper dans les quartiers défavorisés. Par exemple, il est de 11,9 % à Wellington-de-l'Église. Par contre, il grimpe à 67,3 % à l'Île-des-Sœurs.

Tableau 46 Revenu total moyen des particuliers de 15 ans et plus, 2005

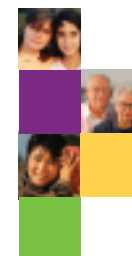
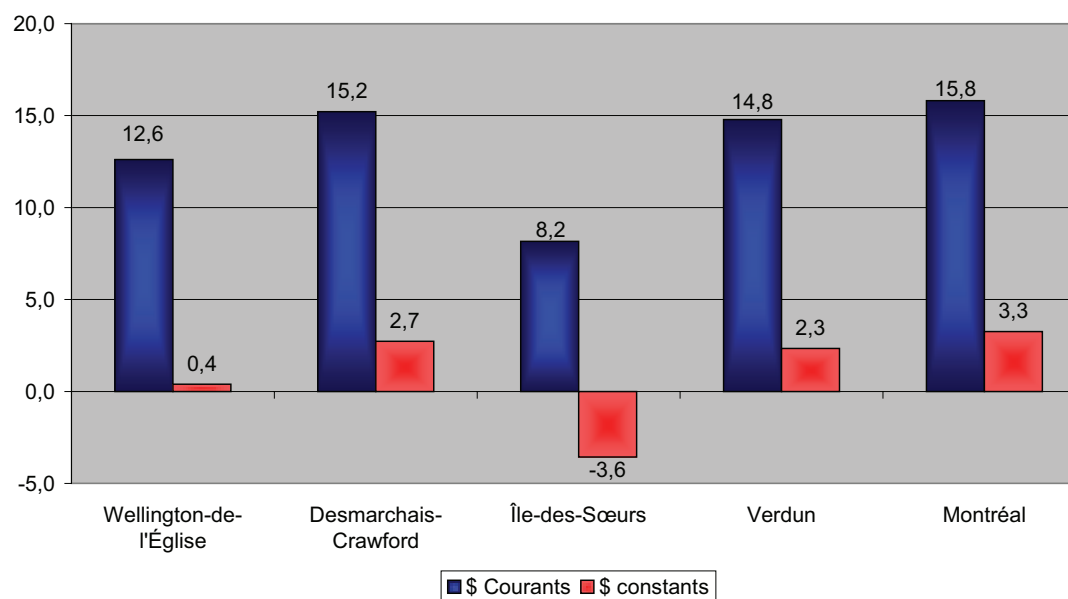
Territoire	Revenu total moyen des particuliers de 15 ans et plus, 2005			Évolution 2000-2005		
	Total \$	Hommes \$	Femmes \$	Total %	Hommes %	Femmes %
Wellington-de-l'Église	23 003	24 332	21 745	12,6	4,3	23,0
Desmarchais-Crawford	29 423	33 301	26 087	15,2	13,2	16,6
Terre ferme	25 591	27 842	23 542	13,4	8,1	19,3
Île-des-Sœurs	68 901	87 511	52 325	8,2	8,3	8,1
Verdun	36 411	42 620	30 789	14,8	12,1	17,9
Montréal (Ville)	30 117	34 532	26 038	15,8	13,7	18,5
Québec	32 074	38 509	25 870	18,2	16,3	21,5



Il est utile de savoir que l'évolution du revenu total moyen des particuliers présenté au tableau 46 est calculée en dollars courants de 2005. Or, si l'on souhaite évaluer l'évolution des revenus des particuliers de 2000 à 2005 en termes de pouvoir d'achat, on doit tenir compte de l'inflation. Il faut donc transformer les dollars de 2000 en dollars de 2005 pour avoir un véritable aperçu de l'évolution du pouvoir d'achat des particuliers.

Le graphique 28 montre que l'inflation a fait en sorte que le revenu total moyen des particuliers à Verdun n'a réellement augmenté que de 2,3 % en cinq ans. Cette variation n'a pas connu de forte fluctuation d'un territoire à l'autre, même si la signification qu'on peut donner à un léger recul ou à une modeste augmentation ne prend pas le même sens selon les revenus dont l'on dispose. Ainsi, le revenu réel moyen a augmenté de 2,7 % dans Desmarchais-Crawford de 2000 à 2005, mais il a reculé de 3,6 % à l'Île-des-Sœurs. Dans Wellington-de-l'Église, c'est pratiquement le statu quo avec une maigre augmentation de 0,4 %. C'est donc dire que si les particuliers de ce territoire ne se sont pas appauvris au cours de cette période, ils ne se sont pas réellement enrichis non plus. Leur situation est demeurée plutôt stable sur cinq ans.

Graphique 28 : Variation du revenu total moyen des particuliers, 2000-2005



Et puis, il y a les impôts

Après l'inflation, il y a aussi les impôts. Il peut être intéressant de vérifier ce qu'il reste aux particuliers après les impôts. Nous avons vu plus haut que le revenu total moyen était de 36 407 \$ en 2005 pour l'ensemble des personnes âgées de 15 ans et plus de Verdun. En fait, il restait à ces particuliers 29 003 \$ après la déduction des impôts provinciaux et fédéraux. Il s'agit d'impôts équivalant à 20,4 % du revenu total. Ce « taux d'imposition » est de 23,6 % pour les hommes et de 16,3 % pour les femmes. Comme nous avons un système d'imposition progressif, le taux tend à s'accroître avec le revenu.

L'impôt possède ainsi le pouvoir « démocratique » de réduire les écarts entre les hommes et les femmes. À Wellington-de-l'Église, l'écart des revenus après impôts n'est plus que 7,8 %, alors qu'il demeure de 48,8 % à l'Île-des-Sœurs.

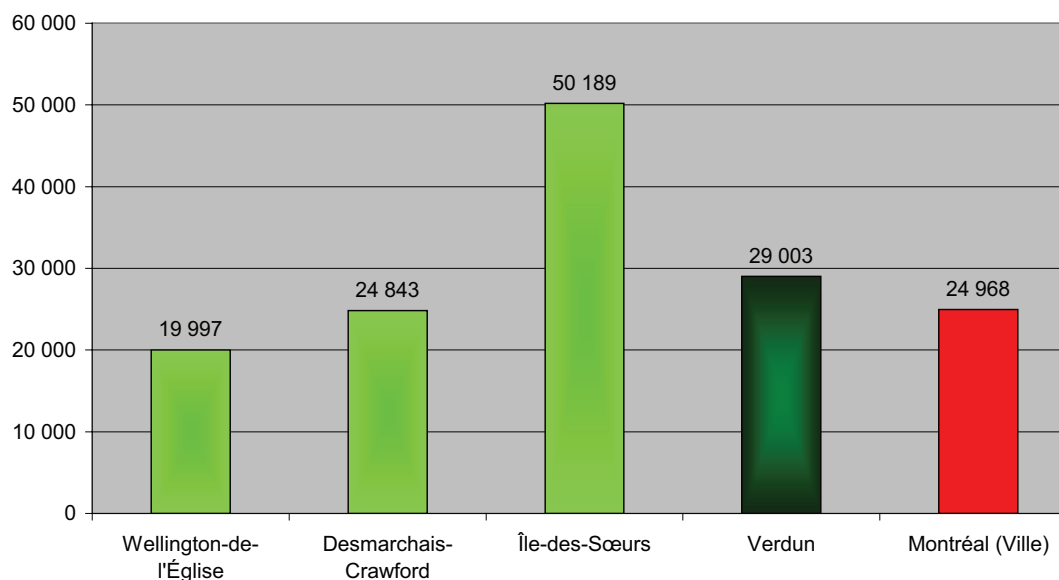
80



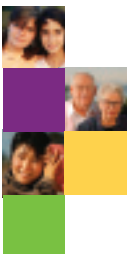
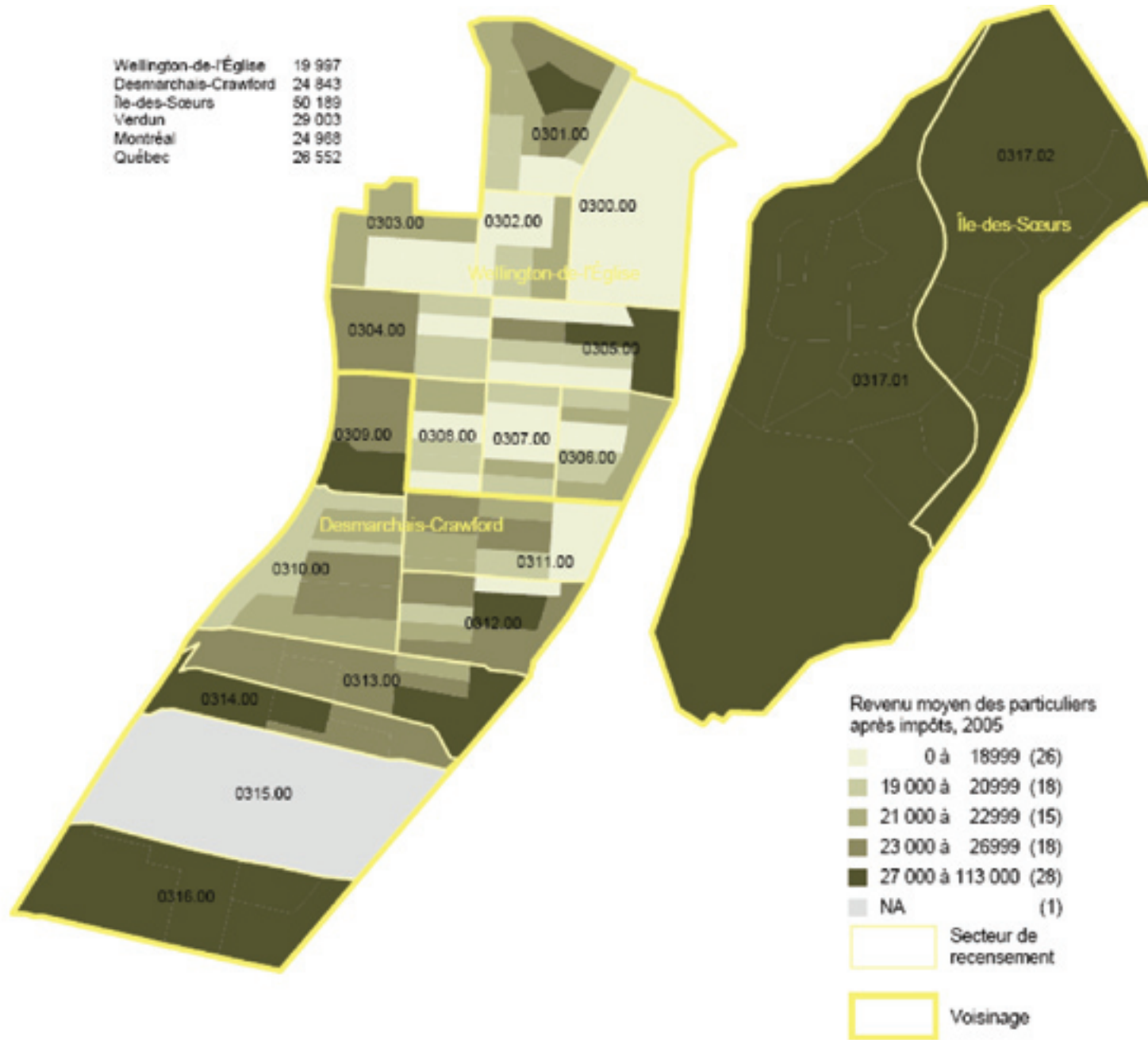
Tableau 47 : Revenu total moyen après impôts des particuliers âgés de 15 ans et plus, 2005

	Total		Hommes		Femmes	
	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$
Wellington-de-l'Église	23 775	19 997	11 555	20 769	12 220	19 267
Desmarchais-Crawford	16 055	24 843	7 425	27 236	8 630	22 784
Terre ferme	39 830	21 950	18 980	23 299	20 850	20 723
Île-des-Sœurs	13 260	50 189	6 250	60 724	7 010	40 798
Verdun	53 095	29 003	25 230	32 569	27 865	25 774
Montréal (Ville)		24 968		27 567		22 568
Québec		26 552		30 560		22 688

Graphique 29 Revenu moyen après impôts des particuliers (en \$), 2005



Carte 8 Revenu moyen des particuliers après impôts (en \$), 2005



Revenu moyen des familles économiques

Les familles économiques sont constituées de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption. En 2005, les familles économiques de Verdun ont un revenu moyen de 75 661 \$. Les familles composées d'un couple ont un revenu de 86 063 \$. Le revenu moyen des familles monoparentales dont le parent est une femme est de 39 839 \$ et de 49 320 \$ pour celles dont le parent est un homme. De manière générale, une famille monoparentale à l'Île-des-Sœurs a donc une situation financière plus avantageuse qu'une famille composée d'un couple sur la terre ferme.

Tableau 48 : Revenu moyen des familles économiques selon le type de famille, 2005

	<i>Revenu moyen des familles économique selon le type de famille, 2005</i>			
	Toutes	Couple	Monoparentale	
	\$	\$	Homme \$	Femme \$
Wellington-de-l'Église	44 962	50 022	34 077	29 930
Desmarchais-Crawford	61 319	68 331	43 217	40 112
Terre ferme	51 916	57 856	38 095	34 155
Île-des-Sœurs	143 864	152 600	94 465	79 301
Verdun	75 661	86 063	49 320	39 839
Montréal (Ville)	66 373	73 566	54 848	40 336
Québec	71 838	77 372	58 152	41 834



Revenu moyen des hors famille

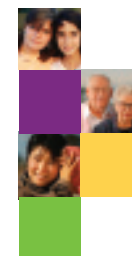
Les « hors famille » font référence aux personnes qui vivent soit seules, soit en ménage avec des personnes avec qui elles n'ont aucun lien familial. Le revenu de ces personnes était de 34 717 \$ en 2005, soit 20,8 % de plus qu'à Montréal.

Par contre, la répartition inégale entre les différents quartiers du territoire est tout aussi présente que pour les autres revenus. Le revenu moyen variait de 23 753 \$ à Wellington-de-l'Église à 66 831 \$ à l'Île-des-Sœurs. Résultat : les personnes hors famille vivant sur la terre ferme jouissaient d'un revenu moyen de 25 429 \$, ce qui se situe sous la moyenne montréalaise (28 782 \$). Comme pour bien d'autres données sur le revenu que nous avons présentées précédemment, le territoire de Desmarchais-Crawford se place tout près de la moyenne montréalaise avec un revenu moyen hors famille de 28 655 \$, alors que celui de Wellington-de-l'Église se classe bon dernier avec un revenu de 23 753 \$.

L'inégalité des revenus entre les hommes et les femmes vivant hors famille est moins flagrante et parfois même à l'avantage des femmes dans les secteurs plus défavorisés. De manière générale, le revenu des hommes vivant hors famille était de 8,2 % plus élevé que celui des femmes. Il était par contre plus faible de 4,3 % dans Wellington-de-l'Église.

Tableau 49 : Revenu total moyen des particuliers âgé de 15 ans et plus vivant hors famille économique, 2005

	<i>Revenu total moyen des particuliers de 15 ans et plus vivant hors famille économique, 2005</i>					
	Total		Hommes		Femmes	
	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$
Wellington-de-l'Église	8 675	23 753	4 475	23 256	4 200	24 282
Desmarchais-Crawford	4 505	28 655	1 905	30 054	2 600	27 629
Terre ferme	13 180	25 429	6 380	25 286	6 800	25 562
Île-des-Sœurs	3 810	66 831	1 620	78 981	2 190	57 870
Verdun	16 990	34 717	7 995	36 150	8 995	33 443
Montréal (Ville)		28 782		30 083		27 597
Québec		29 364		32 221		26 830



Revenu moyen des ménages

Le revenu des ménages est aussi un indicateur économique intéressant puisqu'il touche l'ensemble de la population d'un territoire. Ces données nous fournissent également des informations pertinentes sur les personnes qui vivent seules. Rappelons que le nombre de ménages équivaut au nombre de logements occupés (Voir lexique).

En 2005, le revenu moyen des ménages de Verdun avant impôt était de 59 715 \$, soit 19 % de plus qu'en 2000 (après impôts, le revenu moyen s'établissait à 47 556 \$). Il s'agit d'un revenu plus important qu'à Montréal (51 811 \$). Néanmoins, les disparités de revenus tendent à donner une image déformée de la richesse des ménages sur les différents territoires de Verdun. Ainsi, le revenu avant impôt des ménages à l'Île-des-Sœurs (111 822 \$) est trois fois plus élevé qu'à Wellington-de-l'Église (37 170 \$), et plus de deux fois plus élevé qu'à Desmarchais-Crawford (49 748 \$). La moyenne des revenus des ménages sur la terre ferme se situait donc sous la moyenne montréalaise. Si la différence avec Montréal reste relativement modeste dans Desmarchais-Crawford (un peu plus de 2 000 \$), elle atteint presque 15 000 \$ dans Wellington-de-l'Église.

Certes, les impôts viennent ici jouer leur rôle redistributif en atténuant quelque peu ces disparités de revenus. Il n'en demeure pas moins que, même après impôts, les revenus des ménages sur la terre ferme restent bien en deçà des revenus des ménages de l'Île-des-Sœurs, tout en se rapprochant de ceux de Montréal (du moins, dans Desmarchais-Crawford).

La situation des personnes seules s'est améliorée depuis 2000. Le revenu des ménages composés d'une seule personne était de 39 003 \$ à Verdun alors qu'il était de 31 208 \$ à Montréal. Il s'agit d'une augmentation de 22,8 % en cinq ans.

Tableau 50 : Revenu total moyen avant et après impôts des ménages selon la composition du ménage, 2005

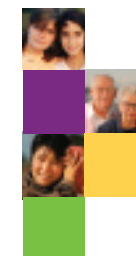
	Tous			1 personne		
	Avant impôts \$	Après impôts \$	Impôts %	Avant impôts \$	Après impôts \$	Impôts %
Wellington-de-l'Église	37 170	32 314	13,1	26 749	22 530	15,8
Desmarchais-Crawford	49 748	41 994	15,6	30 370	25 223	16,9
Terre ferme	42 106	36 114	14,2	28 073	23 516	16,2
Île-des-Sœurs	111 822	81 417	27,2	69 866	50 323	28,0
Verdun	59 715	47 556	20,4	39 003	30 526	21,7
Variation 2000-2005	19,0			22,8		
Variation 1995-2005	51,7			56,8		
Montréal (Ville)	51 811	42 933	17,1	31 208	25 375	18,7
Québec	58 954	48 789	17,2	30 955	25 412	17,9



Si on tient compte de l'inflation, l'augmentation du revenu moyen des ménages n'a pas été la même sur l'ensemble du territoire de Verdun (Tableau 51). Dans certains quartiers, il a même diminué. Il a augmenté de 6,1 % dans l'ensemble de Verdun. Il s'est accru de 12,3 % à Wellington-de-l'Église et a diminué de 1,2 % à l'Île-des-Sœurs. Ce qui signifie que, en réalité, le ménage moyen de Verdun peut, avec le revenu de 2005, acheter 6,1 % de biens et de services de plus qu'il y a cinq ans, alors que celui de l'Île-des-Sœurs a vu son pouvoir d'achat diminuer légèrement. Il s'agit toutefois de moyenne. Certains ménages en profitent davantage et d'autre moins. De plus, si ces chiffres tendent à montrer une certaine amélioration de la situation économique des ménages dans Wellington-de-l'Église, il n'en reste pas moins que les écarts de revenu sont tels que le pouvoir d'achat des ménages de l'Île-des-Sœurs - même avec un recul de 1 % - reste encore largement supérieur à celui des ménages de Wellington-de-l'Église, qui a pourtant augmenté de 12,3 % au cours des cinq dernières années.

Tableau 51 : Revenu total moyen des ménages selon la composition du ménage et variation en dollars constants, 2005

<i>Revenu total moyen des ménages selon la composition du ménage et variation en \$ constants, 2000- 2005</i>				
	Tous		1 personne	
	Revenu \$	2000-2005 %	Revenu \$	2000-2005 %
Wellington-de-l'Église	37 169	12,3	26 747	16,3
Desmarchais-Crawford	49 726	1,8	30 287	9,6
Terre ferme	42 092	6,7	28 041	13,5
Île-des-Sœurs	111 825	-1,2	69 863	-1,3
Verdun	59 708	6,1	38 991	9,5
Montréal (Ville)	51 811	3,4	31 208	4,6
Québec	58 954	5,1	30 955	5,8



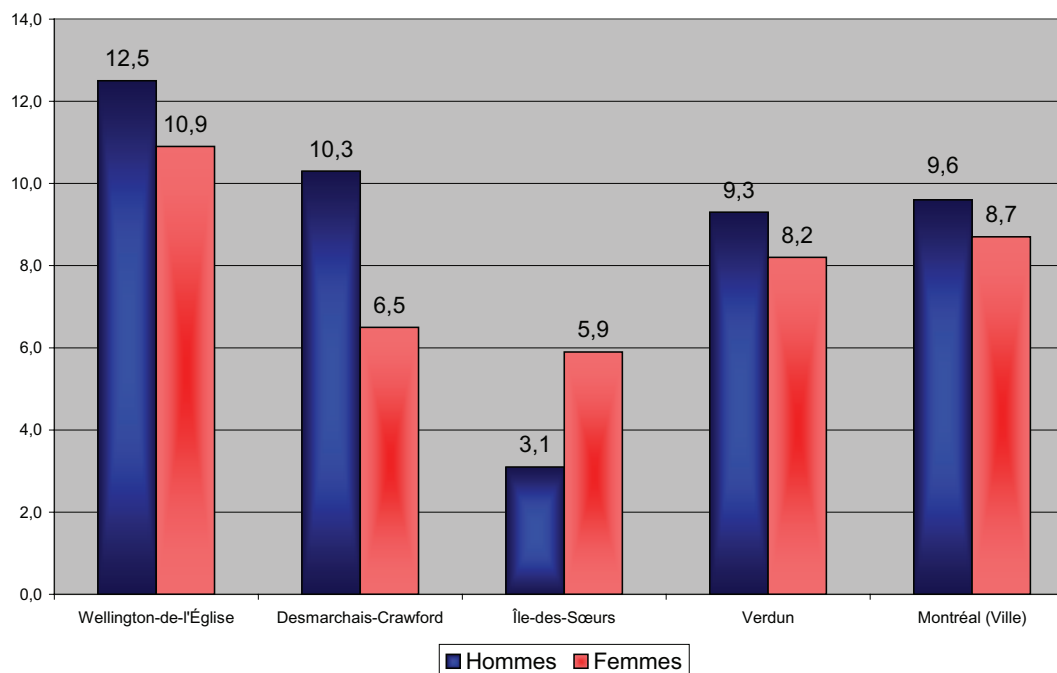
Si on considère l'ensemble du territoire de Verdun, un ménage sur cinq (20 %) a eu un revenu égal ou supérieur à 80 000 \$ en 2005, alors que 23,4 % des ménages ont gagné moins de 20 000 \$ (Tableau 52). En fait, le nombre des ménages dont le revenu était inférieur à 20 000 \$ a diminué de 12,7 % depuis 2000. Néanmoins, près du tiers des ménages de Wellington-de-l'Église avait gagné moins de 20 000 \$ en 2005. C'est également dans ce territoire qu'on retrouve la plus faible proportion de ménages ayant disposé d'un revenu égal ou supérieur à 80 000 \$, soit 7,7 %.

Par ailleurs, si l'ensemble des tranches de revenus supérieur à 30 000 \$ a connu des augmentations, les plus importantes d'entre elles se sont présentées dans les tranches au-dessus de 80 000 \$ (Graphique 29). Celles-ci se sont accrues de 32,4 %, ce qui a eu pour conséquence de creuser davantage l'écart entre les ménages plus pauvres et les plus riches.

Tableau 52 : Disparités de revenu moyen des ménages, 2005

	<i>Disparités de revenu moyen des ménages, 2005</i>					
	Moins de 20 000 \$		80 000 \$ et +		Variation 2000-2005	
	Nbre	%	Nbre	%	< 20 000 \$ %	80 000 \$ et + %
Wellington-de-l'Église	4 795	32,6	1 135	7,7	-11,6	37,0
Desmarchais-Crawford	1 860	19,6	1 595	16,8	-27,0	43,4
Terre ferme	6 655	27,5	2 730	11,3	-16,5	40,7
Île-des-Sœurs	900	11,0	3 740	45,7	30,9	27,0
Verdun	7 565	23,4	6 475	20,0	-12,7	32,4
Montréal (Ville)		24,6		17,3	-14,4	30,6
Québec		18,1		22,8	-15,8	46,4

Graphique 30 : Variation du nombre de ménages par tranche de revenu, Verdun, 2000-2005



Revenu d'emploi

Des revenus d'emploi supérieurs, à condition de travailler à plein temps

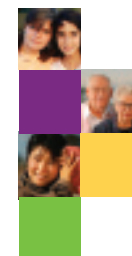
Le revenu d'emploi moyen des résidants de Verdun était de 39 596 \$ en 2005, soit 25,3 % de plus que celui des Montréalais qui s'établissait à 31 596 \$. Il s'agit d'une augmentation de 11,8 % par rapport à 2000. En excluant les données de l'Île-des-Sœurs, on arrive toutefois à un revenu d'emploi moyen de 27 577 \$ sur la terre ferme, ce qui se situe sous la moyenne montréalaise. À l'instar d'autres statistiques économiques que nous avons présentées précédemment, c'est dans le territoire de Wellington-de-l'Église qu'on retrouve les revenus d'emploi les plus faibles (25 129 \$), alors que le territoire de Desmarchais-Crawford (31 057 \$) se rapproche de la moyenne montréalaise.

Tableau 53 : Revenu d'emploi selon le temps de travail, 2005

<i>Revenu d'emploi selon le temps de travail, 2005</i>			
Territoire	Tous	à plein temps	une partie de l'année ou à temps partiel
	\$	\$	\$
Wellington-de-l'Église	25 129	35 777	17 211
Desmarchais-Crawford	31 057	41 006	20 526
Terre ferme	27 577	38 164	18 449
Île-des-Sœurs	71 488	93 778	54 162
Verdun	39 596	53 734	27 912
Variation 2000-2005	11,8	18,6	16,3
Variation 1995-2005	35,0	38,9	48,3
Montréal (Ville)	31 596	44 501	21 344
Québec	32 639	45 157	21 623

Lorsqu'on considère le travail à plein temps, le revenu d'emploi à Verdun était de 53 734 \$. En ce qui concerne le travail à temps partiel, le revenu moyen était de 27 912 \$. Notons que le revenu des étudiants est inclus dans cette moyenne.

Les disparités de revenus avec les résidents de l'Île-des-Sœurs sont encore une fois flagrantes. Ainsi, en 2005, il était financièrement préférable de travailler à temps partiel à l'Île-des-Sœurs qu'à plein temps sur la terre ferme !



Un long chemin pour améliorer la situation des femmes

Des écarts importants subsistent entre le revenu d'emploi des femmes et celui des hommes. Par exemple, en 2005, le revenu moyen d'emploi était de 33 481 \$ pour les femmes (27 192 \$ à Montréal) et de 45 529 \$ pour les hommes (35 748 \$ à Montréal). L'augmentation par rapport à 2000 est de 10,9 % chez les femmes et de 12,7 % chez les hommes. Non seulement les revenus sont à l'avantage des hommes, mais ils augmentent plus vite que ceux des femmes.

Oups !!! Vous avez dit inflation...

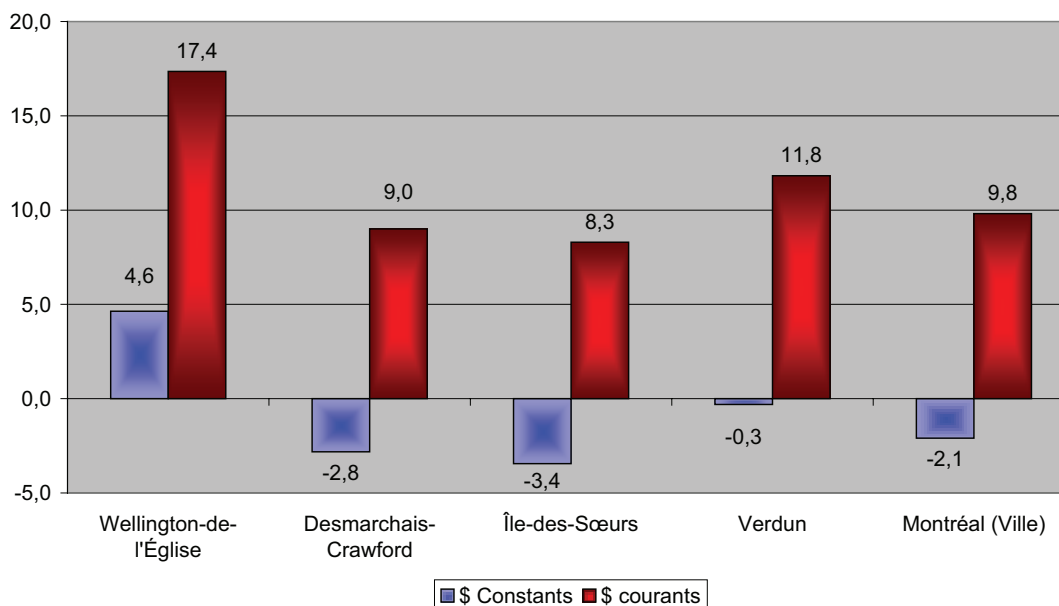
On constate dans plusieurs cas que les augmentations de revenu d'emploi ont été annulées par l'inflation. L'augmentation du revenu d'emploi en dollars courants était de 11,8 % de 2000 à 2005. Mais une fois transformé en dollars constants, on constate une diminution du revenu d'emploi de 0,3 % dans Verdun (Graphique 31).

Tous les quartiers de Verdun ont connu, à l'instar du Québec, une baisse du revenu d'emploi en dollars constants. Seule exception, Wellington-de-l'Église qui a vu le revenu moyen d'emploi de ses résidents s'accroître de 4,6 % entre 2000 et 2005. Cette augmentation est le résultat probable de l'arrivée de nouveaux résidents ayant bénéficié d'une augmentation du revenu d'emploi plus importante que le taux d'inflation.

Tableau 54 : Revenu d'emploi selon le sexe et le travail, 2005

	Revenu d'emploi, selon le sexe et le travail, 2005					
	Tout type de travail		Plein temps		Temps partiel	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Wellington-de-l'Église	28 624	23 549	36 982	34 276	17 397	17 045
Desmarchais-Crawford	34 340	27 784	44 677	36 910	22 275	18 669
Terre ferme	29 756	25 329	40 412	35 542	19 256	17 715
Île-des-Sœurs	67 459	55 072	106 182	79 025	72 247	37 777
Verdun	45 529	33 481	58 941	47 625	33 255	23 044
Variation 2000-2005	12,7	10,9	18,9	16,2	17,9	14,3
Variation 1995-2005	35,0	35,7	35,6	43,8	52,5	43,8
Montréal (Ville)	35 748	27 192	48 790	39 285	24 039	18 846
Québec	38 359	26 297	50 937	37 602	25 716	17 877

Graphique 31 : Variation du revenu d'emploi, 2000-2005



Nombre d'unités à faible revenu

Les familles économiques

Le nombre d'unités à faible revenu est un indicateur économique souvent utilisé pour illustrer la pauvreté d'une population. Cet indicateur est basé sur une grille qui fait état du revenu, de la taille du ménage ainsi que de la taille du secteur de résidence. Les données que nous possédons concernent trois catégories de personnes : les familles économiques, les personnes hors famille et les personnes dans les ménages privés.

En 2005, dans le territoire de Verdun, 4 472 familles économiques vivant en ménage privé avaient un faible revenu, soit 25,2 % des familles, comparativement à 24,4 % des familles montréalaises et à 12,3 % de l'ensemble des familles québécoises (Tableau 55). Cette proportion grimpe toutefois à 29,9 % sur la terre ferme, et jusqu'à 37,9 % dans Wellington-de-l'Église.

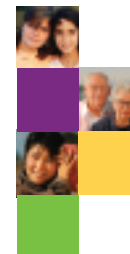
Le nombre de ces familles s'est accru de 9,6 % à Verdun depuis 2000. Par contre, leur proportion s'est stabilisée en augmentant seulement de 0,1 % depuis 2000. L'augmentation du nombre de familles vivant sous le seuil de faible revenu est un phénomène relativement peu fréquent. Leur nombre a diminué de 12 % au Québec et de 0,5 % dans la ville de Montréal. C'est à l'Île-des-Sœurs que cette augmentation s'est fait le plus sentir (+34,8 %). Dans Wellington-de-l'Église, leur nombre s'accroît de 9,2 % et, dans Desmarchais-Crawford, il diminue de 1 %.

Tableau 55 Nombre et proportion d'unités à faible revenu au sein des familles économiques

Territoire	Fréquence des unités à faible revenu des familles économiques, 2005							
	Toutes		Couples		Monoparentales dont le parent			
	nb	%	nb	%	est de sexe masculin		est de sexe féminin	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Wellington-de-l'Église	2 869	37,9	1 647	30,2	140	54,9	975	62,3
Desmarchais-Crawford	1 070	19,1	559	13,7	50	25,0	420	37,8
Terre ferme	3 939	29,9	2 206	23,1	190	41,8	1 395	52,1
Île-des-Sœurs	540	11,8	428	10,6	21	18,2	80	20,8
Verdun	4 472	25,2	2 633	19,4	205	36,3	1 477	48,2
Variation 2000-2005	9,6	0,1						
Variation 1995-2005	-11,3	-19,1						
Montréal (Ville)		24,4		19,8		26,3		43,2
Québec		12,3		9,2		14,9		31,5

Par contre, compte tenu de la forte croissance de l'ensemble de la population, la proportion de familles vivant sous le seuil de faible revenu augmente de 0,1 % à Verdun, alors qu'elle a diminué de 16,3 % au Québec et de 1,6 % à Montréal. La terre ferme est moins touchée étant donné qu'on constate une faible augmentation de la proportion de familles économiques vivant sous le seuil de revenu de 0,1 % à Wellington-de-l'Église et une diminution de 0,4 % à Desmarchais-Crawford tandis que l'augmentation est de 10,5 % à l'Île-des-Sœurs.

Évidemment, la présence potentielle de deux revenus dans une famille composée d'un couple améliore la situation économique des familles. La proportion de famille composée d'un couple qui se retrouve dans une situation de faible revenu était 19,4 % à Verdun en 2005, comparativement à 48,2 % des familles monoparentales dont le parent est une femme. Dans Wellington-de-l'Église, cette proportion représentait plus de la moitié des familles monoparentales dont le parent est masculin (54,9 %) et près des deux tiers des familles monoparentales dont le parent est une femme (62,3 %).



Les seuils de faible revenu changent en fonction du revenu après impôts. Cela a un impact sur le nombre d'unités à faible revenu. Ainsi, après impôts, on constate qu'en 2005, 19,2 % des familles économiques du territoire de Verdun vivaient sous le seuil de faible revenu. Cette proportion atteignait 22,4 % sur la terre ferme.

Les personnes vivant hors famille

En 2005, 7 527 verdunois vivant hors famille économique avaient un revenu se situant sous le seuil de faible revenu, soit 44,3 % de ces personnes, comparativement à 49,2 % à Montréal.

90

Il s'agit d'une augmentation de 5,4 % du nombre de personnes dans cette situation. Par contre, leur proportion a baissé de 4,4 % depuis 2000 et de 17,6 % depuis 1995.

Les femmes de ce groupe (44 %) vivaient moins souvent sous le seuil de faible revenu que les hommes (44,7 %). Dans le reste du Québec, on constate l'inverse (Tableau 57).

La proportion de familles monoparentales dont le parent est une femme et vivant sous le seuil du faible revenu variait de 13 % à l'Île-des-Sœurs à 51,4 % dans Wellington-de-l'Église (Tableau 56).

Tableau 56 Nombre et proportion d'unités à faible revenu après impôts au sein des familles économiques, 2005

Territoire	<i>Fréquence des unités à faible revenu après impôts des familles économiques, 2005</i>							
	Toutes		Couples		Monoparentales dont le parent			
	nb	%	nb	%	est de sexe masculin		est de sexe féminin	
Wellington-de-l'Église	2 203	29,1	1 216	22,3	115	45,1	804	51,4
Desmarchais-Crawford	750	13,4	384	9,4	30	15,0	305	27,5
Terre ferme	2 953	22,4	1 600	16,8	145	31,9	1 110	41,5
Île-des-Sœurs	444	9,7	376	9,3	16	13,6	50	13,0
Verdun	3 407	19,2	1 981	14,6	165	29,2	1 162	37,9
Montréal (Ville)		17,9		14,0		19,9		33,5
Québec		8,5		6,1		10,5		22,4

Tableau 57 Nombre et proportion d'unités à faible revenu parmi les personnes de 15 ans et plus hors famille économique, 2005

Territoire	<i>Fréquence des unités à faible revenu des personnes 15 ans et plus hors famille économique, 2005</i>					
	Tous		Hommes		Femmes	
	nb	%	nb	%	nb	%
Wellington-de-l'Église	4 806	55,4	2 461	55,0	2 339	55,7
Desmarchais-Crawford	1 953	43,4	775	40,7	1 178	45,4
Terre ferme	6 759	51,3	3 237	50,7	3 518	51,8
Île-des-Sœurs	773	20,3	340	21,0	434	19,8
Verdun	7 527	44,3	3 576	44,7	3 956	44,0
Variation 2000-2005	5,4	-4,4				
Variation 1995-2005	-2,7	-17,6				
Montréal (Ville)		49,2		47,3		50,9
Québec		41,5		37,0		45,4

Après impôts, on constate que 39 % des personnes vivant hors famille économique à Verdun avaient un faible revenu.

Habituellement, l'écart entre les hommes et les femmes tend à se réduire après impôts. Dans le cas de Verdun, à l'inverse, il s'accroît au détriment des hommes. Une investigation plus poussée de la situation économique des unités serait ici nécessaire pour expliquer ce phénomène inhabituel.

Les personnes vivant en ménage privé

En 2005, dans l'ensemble de Verdun, 20 068 personnes en ménage privé vivaient sous le seuil de faible revenu, soit 31 % de ces personnes, comparativement à 31,2 % à Montréal. En nombre, il s'agit d'une augmentation de 6,3 % depuis 2000. Par contre, compte tenu de l'augmentation totale de la population de Verdun, leur proportion a baissé de 2,4 % depuis 2000 et de 17,7 % depuis 1995.

Cette proportion moyenne de 31 % cache toutefois des écarts importants entre les territoires. Wellington-de-l'Église se situe bien au-delà de la moyenne montréalaise avec 43,9 % de personnes à faible revenu vivant en ménage privé. Le territoire de Desmarchais-Crawford (24,7 %), quant à lui, fait plutôt bonne figure avec une moyenne inférieure à celle de Montréal.

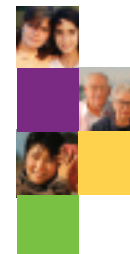
Tableau 58 Nombre et proportion d'unités à faible revenu après impôts parmi les personnes de 15 ans et plus hors famille économique, 2005

Territoire	Tous		Hommes		Femmes	
	nb	%	nb	%	nb	%
Wellington-de-l'Église	4 294	49,5	2 269	50,7	2 029	48,3
Desmarchais-Crawford	1 652	36,7	714	37,5	934	36,0
Terre ferme	5 946	45,1	2 983	46,8	2 963	43,6
Île-des-Sœurs	667	17,5	290	17,9	379	17,3
Verdun	6 626	39,0	3 280	41,0	3 344	37,2
Montréal (Ville)		42,5		42,3		42,7
Québec		32,7		31,4		33,8

Le recensement de 2006 nous renseigne également sur le seuil de faible revenu pour deux groupes d'âge, les enfants âgés de moins de six ans et les personnes âgées de 65 ans et plus. Dans le premier groupe d'âge, on constate que 39,5 % des enfants vivaient sous le seuil de faible revenu alors que, pour le second, 29,1 % des personnes âgées vivaient aussi sous ce même seuil. Dans les deux cas, il s'agit de proportions assez semblables à la situation montréalaise. Dans Wellington-de-l'Église, c'est toutefois près de 60 % des enfants âgés de moins de six ans et plus de 44 % des personnes âgées de plus de 65 ans qui vivaient sous le seuil de faible revenu (Tableau 59).

Tableau 59 Nombre et proportion d'unités à faible revenu parmi les personnes vivant au sein de ménages privés, 2005

Territoire	Tous		Personnes âgées de			
	nb	%	moins de 6 ans		65 ans et plus	
			nb	%	nb	%
Wellington-de-l'Église	12 628	43,9	995	58,9	1 440	44,3
Desmarchais-Crawford	4 879	24,7	265	24,1	933	28,5
Terre ferme	17 507	36,1	1 261	45,2	2 373	36,4
Île-des-Sœurs	2 545	15,7	242	23,8	228	9,4
Verdun	20 068	31,0	1 501	39,5	2 606	29,1
Variation 2000-2005	6,3	-2,4				
Variation 1995-2005	-9,1	-17,7				
Montréal (Ville)		31,2		40,5		30,5
Québec		17,2		19,6		20,2

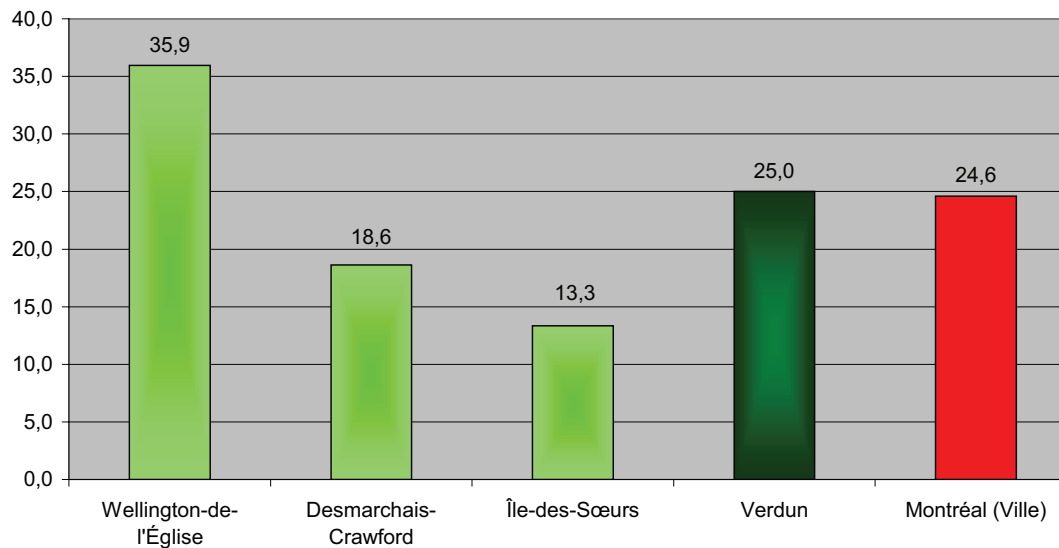


Après impôts, on constate que, en 2005, le quart (25 %) des personnes vivant en ménage privé avait un faible revenu (Tableau 60 et Graphique 32). Le reste des données suit la même tendance que celle observée dans le tableau précédent, c'est-à-dire qu'une fois que l'on a tenu compte de l'impôt sur le revenu, la proportion de personnes à faible revenu tend à diminuer dans toutes les unités, tout en conservant les disparités territoriales observées précédemment. Dans Wellington-de-l'Église, c'est par exemple près de 51 % des enfants âgés de moins de six ans et près de 30 % des personnes âgées de 65 ans et plus qui se retrouvent au sein de ménages privés à faible revenu.

Tableau 60 Nombre et proportion d'unités à faible revenu après impôts parmi les personnes vivant au sein de ménages privés, 2005

Territoire	<i>Fréquence des unités à faible revenu après impôts des personnes dans les ménages privés, 2005</i>					
	Tous		Personnes âgées de			
	nb	%	moins de 6 ans		65 ans et plus	
	nb	%	nb	%	nb	%
Wellington-de-l'Église	10 327	35,9	860	50,9	936	28,8
Desmarchais-Crawford	3 674	18,6	195	17,7	560	17,1
Terre ferme	14 001	28,9	1 055	37,8	1 496	22,9
Île-des-Sœurs	2 156	13,3	235	23,2	156	6,4
Verdun	16 184	25,0	1 296	34,1	1 657	18,5
Montréal (Ville)		24,6		32,3		18,6
Québec		12,5		14,3		9,9

Graphique 32 Proportion d'unités à faible revenu après impôts parmi les personnes vivant dans les ménages privés, 2005



Aide sociale

En mars 2008, il y avait 5 547 prestataires de l'aide sociale adultes inscrits au CLE de Verdun, soit l'équivalent de 12,1 % de l'ensemble des personnes âgées de 18 à 64 ans vivant en ménages privés. Ce pourcentage est probablement plus faible étant donné que certains des prestataires du CLE de Verdun résident à Westmount. À Montréal, la proportion est de 10,1 %.

Il s'agit d'une diminution de 560 prestataires depuis 2003, soit 9,2 % de moins qu'il y a 5 ans. La diminution a été de 10,1 % à Montréal durant la même période. Ainsi, la proportion de prestataires est plus élevée à Verdun et la diminution s'y fait moins sentir qu'à Montréal.

Les statistiques nous permettent de distinguer les prestataires avec contraintes au travail de ceux qui n'en ont pas. Ces derniers comptent pour 45,8 % de l'ensemble des prestataires, et leur nombre a diminué de 10,6 % depuis 2003.

C'est parmi les personnes avec contraintes sévères qu'on trouve la plus forte proportion de personnes seules (88 %). Cette proportion descend à 48,6 % parmi celles qui ont des contraintes temporaires. Parmi ces dernières, on retrouve beaucoup de femmes enceintes ou avec de jeunes enfants.

Plus des deux tiers (68 %) des prestataires vivent seuls comparativement à 64,8 % à Montréal. Les 807 prestataires vivant dans une famille monoparentale constituent 14,5 % des prestataires et leur nombre a diminué de 15,1 % depuis 2003.

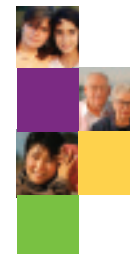
Tableau 60.1 Prestataires de l'aide sociale selon la situation familiale, CLE Verdun, mars 2003-mars 2008

Prestataires de l'aide sociale selon la situation familiale, CLE de Verdun, mars 2003-mars 2008						
	03-2003		03-2008		Variation 2003-2008	
	nb	%	nb	%	nb	%
Total	6 107	100,0	5 547	100,0	-560	-9,2
Personnes seules	3 977	65,1	3 771	68,0	-206	-5,2
Couples sans enfants	427	7,0	354	6,4	-73	-17,1
Couples avec enfants	753	12,3	615	11,1	-138	-18,3
Familles monoparentales	950	15,6	807	14,5	-143	-15,1

La diminution importante du nombre de prestataires avec contraintes temporaires s'explique principalement par la perte de l'allocation pour contraintes temporaires chez les familles dont l'enfant a atteint l'âge de cinq ans avant le 1^{er} octobre.

Tableau 60.2 Prestataires de l'aide sociale selon la contrainte, CLE Verdun, mars 2003-mars 2008

Prestataires de l'aide sociale selon la contrainte, CLE de Verdun, mars 2003-mars 2008						
	03-2003		03-2008		Variation 2003-2008	
	nb	%	nb	%	nb	%
Sans contraintes	2 841	46,5	2 540	45,8	-301	-10,6
Avec contraintes temporaires	1 492	24,4	1 321	23,8	-171	-11,5
Avec contraintes sévères	1 774	29,0	1 686	30,4	-88	-5,0
Total	6 107	100,0	5 547	100,0	-560	-9,2



Selon l'âge

La très grande majorité (79,9 %) des prestataires est âgée de 30 ans et plus. Les jeunes âgés de moins de 21 ans ne constituent que 3,2 % des prestataires, et leur nombre a diminué de 24,5 % depuis 2003. C'est dans les tranches des gens les plus âgés que le nombre a diminué le moins. Pour les 45 ans et plus, il a même augmenté.

Toutefois, si les 1 117 jeunes Verdunois âgés de moins de 30 ans constituent 20,1 % de tous les assistés sociaux de Verdun, les jeunes Montréalais de ce groupe d'âge comptent pour 17,2 % de l'ensemble des assistés sociaux de l'île de Montréal.

Tableau 60.3 Prestataires de l'aide sociale selon l'âge, CLE Verdun, mars 2003-mars 2008

Prestataires de l'aide sociale selon l'âge CLE de Verdun, mars 2003-mars 2008						
	03-2003		03-2008		Variation 2003-2008	
	nb	%	nb	%	nb	%
Total	6 107	100,0	5 547	100,0	-560	-9,2
Moins de 21 ans	237	3,9	179	3,2	-58	-24,5
21 à 24 ans	430	7,0	368	6,6	-62	-14,4
25 à 29 ans	639	10,5	570	10,3	-69	-10,8
30 à 44 ans	2 225	36,4	1 822	32,8	-403	-18,1
45 à 54 ans	1 407	23,0	1 408	25,4	1	0,1
55 à 64 ans	1 169	19,1	1 200	21,6	31	2,7

94

L'âge des prestataires diffère grandement selon la présence ou non d'une contrainte. C'est dans le groupe des personnes âgées de moins de 45 ans que les gens sans contrainte vont se situer. Par contre, plus des deux tiers (68,6 %) des prestataires avec contraintes sévères sont âgés de 45 ans et plus.

Tableau 60.4 Prestataires de l'aide sociale selon l'âge et la contrainte, CLE Verdun, mars 2003-mars 2008

Prestataires de l'aide sociale selon l'âge et la contrainte CLE de Verdun, mars 2003-mars 2008								
	Sans contrainte		Avec contraintes temporaires		Avec contraintes sévères		Total	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Total	2 540	100,0	1 321	100,0	1 686	100,0	5 547	100,0
Moins de 21 ans	107	4,2	48	3,6	24	1,4	179	3,2
21 à 24 ans	239	9,4	82	6,2	47	2,8	368	6,6
25 à 29 ans	332	13,1	160	12,1	78	4,6	570	10,3
30 à 44 ans	1 119	44,1	323	24,5	380	22,5	1 822	32,8
45 à 54 ans	733	28,9	103	7,8	572	33,9	1 408	25,4
55 à 64 ans	10	0,4	605	45,8	585	34,7	1 200	21,6



Selon le sexe

Les prestataires de l'aide sociale se divisent sensiblement en deux groupes de même proportion selon le sexe. Les hommes forment 50,5 % des prestataires de Verdun. Le nombre de femmes prestataires a diminué davantage (-10,6 %) que celui des hommes (-7,7 %).

Par contre, les hommes sont nettement plus présents parmi les prestataires sans contrainte. Près de 6 prestataires sans contrainte sur 10 (59,5 %) sont des hommes.

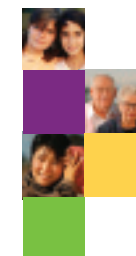
Parmi les prestataires avec contraintes temporaires, la proportion des femmes est de 67,4 %. Une importante proportion de ces prestataires est constituée de femmes touchées par une grossesse ou en charge d'enfants âgés de moins de cinq ans ou handicapés.

Tableau 60.5 Prestataires de l'aide sociale selon le sexe, CLE Verdun, mars 2003-mars 2008

Prestataires de l'aide sociale selon le sexe CLE de Verdun, mars 2003-mars 2008						
	03-2003		03-2008		Variation 2003-2008	
	nb	%	nb	%	nb	%
Total	6 107	100,0	5 547	100,0	-560	-9,2
Hommes	3 038	49,7	2 804	50,5	-234	-7,7
Femmes	3 069	50,3	2 743	49,5	-326	-10,6

Tableau 60.6 Prestataires de l'aide sociale selon le sexe et la contrainte, CLE Verdun, mars 2003-mars 2008

Prestataires de l'aide sociale selon le sexe et la contrainte CLE de Verdun, mars 2003-mars 2008								
	Sans contrainte		Avec contraintes temporaires		Avec contraintes sévères		Total	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Total	2 540	100,0	1 321	100,0	1 686	100,0	5 547	100,0
Hommes	1 511	59,5	430	32,6	863	51,2	2 804	50,5
Femmes	1 029	40,5	891	67,4	823	48,8	2 743	49,5



Selon la scolarité

Nous connaissons la scolarité d'uniquement 62,9 % des prestataires. Il s'agit en fait du degré de scolarité atteint et non pas du diplôme obtenu.

Près de 4 prestataires sur 10 (36,8 %) n'ont pas atteint la fin du secondaire. Il ne semble pas y avoir de différence entre les prestataires en fonction de la présence d'une contrainte.

Tableau 60.7 Prestataires de l'aide sociale selon la scolarité, CLE Verdun, mars 2003-mars 2008

Prestataires de l'aide sociale selon la scolarité CLE de Verdun, mars 2003-mars 2008						
	03-2003		03-2008		Variation 2003-2008	
	nb	%	nb	%	nb	%
Total	6 107	100,0	5 547	100,0	-560	-9,2
Primaire	440	7,2	313	5,6	-127	-28,9
Sec. I à IV	2 076	34,0	1 731	31,2	-345	-16,6
Sec. V	1 021	16,7	875	15,8	-146	-14,3
Collégial	299	4,9	243	4,4	-56	-18,7
Universitaire	313	5,1	328	5,9	15	4,8
Inconnue	1 958	32,1	2 057	37,1	99	5,1

Tableau 60.8 Prestataires de l'aide sociale selon la scolarité et la contrainte, CLE Verdun, mars 2003-mars 2008

Prestataires de l'aide sociale selon la scolarité et la contrainte CLE de Verdun, mars 2003-mars 2008								
	Sans contrainte		Avec contraintes temporaires		Avec contraintes sévères		Total	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Total	2 540	100,0	1 321	100,0	1 686	100,0	5 547	100,0
Primaire	79	3,1	99	7,5	135	8,0	313	5,6
Sec. I à IV	871	34,3	389	29,4	471	27,9	1 731	31,2
Sec. V	411	16,2	198	15,0	266	15,8	875	15,8
Collégial	111	4,4	60	4,5	72	4,3	243	4,4
Universitaire	157	6,2	100	7,6	71	4,2	328	5,9
Inconnue	911	35,9	475	36,0	671	39,8	2 057	37,1



Selon le lieu de naissance

Les trois quarts des prestataires sont nés au Canada et leur nombre a diminué de 15 % depuis 2003. Les prestataires nés à l'extérieur du Canada ont vu leur nombre augmenter de 14,3 % depuis 2003. Il s'agit d'une augmentation relativement faible si on compare avec l'accroissement de 46,8 % du nombre d'immigrants entre 2001 et 2006.

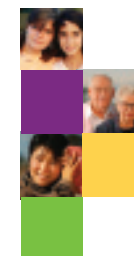
Toutefois, c'est parmi les prestataires sans contrainte qu'on trouve la plus forte proportion de personnes nées à l'extérieur du Canada. La faible proportion de prestataires nés à l'extérieur du Canada avec contraintes sévères s'explique entre autre par les critères de sélection des immigrants.

Tableau 60.9 Prestataires de l'aide sociale selon le lieu de naissance, CLE Verdun, mars 2003-mars 2008

Prestataires de l'aide sociale selon le lieu de naissance CLE de Verdun, mars 2003-mars 2008						
	03-2003		03-2008		Variation 2003-2008	
	nb	%	nb	%	nb	%
Total	6 107	100,0	5 547	100,0	-560	-9,2
Nés au Canada	4 894	80,1	4 161	75,0	-733	-15,0
Nés hors Canada	1 213	19,9	1 386	25,0	173	14,3

Tableau 60.10 Prestataires de l'aide sociale selon le lieu de naissance et la contrainte, CLE Verdun, mars 2003-mars 2008

Prestataires de l'aide sociale selon le lieu de naissance et la contrainte CLE de Verdun, mars 2003-mars 2008								
	Sans contrainte		Avec contraintes temporaires		Avec contraintes sévères		Total	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Total	2 540	100,0	1 321	100,0	1 686	100,0	5 547	100,0
Nés au Canada	1 674	65,9	961	72,7	1 526	90,5	4 161	75,0
Nés hors Canada	866	34,1	360	27,3	160	9,5	1 386	25,0



Selon la durée consécutive

Un prestataire sur 5 (21,4 %) reçoit de l'aide sociale depuis moins d'un an et 3 sur 10 (29,5 %) en reçoivent depuis au moins 10 ans de manière consécutive, soit depuis la dernière date d'admission à l'aide de dernier recours.

Le tiers (33,1 %) des prestataires sans contrainte reçoivent de l'aide sociale depuis moins d'un an. Par contre, plus de la moitié (56,2 %) des prestataires avec contraintes sévères en reçoivent depuis au moins 10 ans.

Il peut sembler étrange de constater que des personnes qui ont des contraintes « temporaires » reçoivent de l'aide sociale depuis plusieurs années. Il faut se référer aux critères d'admission pour comprendre la notion de temporalité.

<http://www.mess.gouv.qc.ca/statistiques/prestataires-assistance-emploi/index.asp>

Tableau 60.11 Prestataires de l'aide sociale selon la durée consécutive à l'aide, CLE Verdun, mars 2003-mars 2008

Prestataires de l'aide sociale selon la durée consécutive à l'aide CLE de Verdun, mars 2003-mars 2008						
	03-2003		03-2008		Variation 2003-2008	
	nb	%	nb	%	nb	%
Total	6 107	100,0	5 547	100,0	-560	-9,2
Moins de 1 an	1 361	22,3	1 186	21,4	-175	-12,9
12 à 23 mois (1-2 ans)	755	12,4	683	12,3	-72	-9,5
24 à 47 mois (2-4 ans)	870	14,2	832	15,0	-38	-4,4
48 à 119 mois(4 à 10 ans)	1 367	22,4	1 210	21,8	-157	-11,5
120 mois et +(10 ans et +)	1 754	28,7	1 636	29,5	-118	-6,7

Tableau 60.12 Prestataires de l'aide sociale selon la durée consécutive à l'aide et à la contrainte, CLE Verdun, mars 2003-mars 2008

Prestataires de l'aide sociale selon la durée consécutive à l'aide et la contrainte CLE de Verdun, mars 2003-mars 2008								
	Sans contrainte		Avec contraintes temporaires		Avec contraintes sévères		Total	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Total	2 540	100,0	1 321	100,0	1 686	100,0	5 547	100,0
Moins de 1 an	841	33,1	271	20,5	74	4,4	1 186	21,4
12 à 23 mois (1-2 ans)	431	17,0	171	12,9	81	4,8	683	12,3
24 à 47 mois (2-4 ans)	415	16,3	238	18,0	179	10,6	832	15,0
48 à 119 mois (4 à 10 ans)	484	19,1	322	24,4	404	24,0	1 210	21,8
120 mois et + (10 ans et +)	369	14,5	319	24,1	948	56,2	1 636	29,5



Les faits saillants

- Il existe 32 365 logements privés occupés dans le territoire de Verdun.
- Les ménages locataires forment 67,3 % de tous les ménages, comparativement à 65,6 % à Montréal et à 39,8 % au Québec.
- 10 % des logements requièrent des réparations majeures.
- Le nombre de logements qui nécessitent des réparations majeures s'est accru de 30 % depuis 2001.
- Le coût moyen du loyer est de 671 \$ par mois, comparativement à 647 \$ à Montréal et à 603 \$ au Québec.
- Le coût moyen du loyer a subi une hausse de 15,5 % depuis 2001.
- Le « taux d'effort » des ménages locataires a diminué de 1,2 % depuis 2001.

Mode d'occupation

De plus en plus de ménages propriétaires

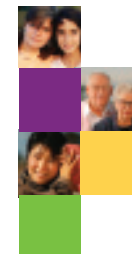
Il y avait, en 2006, 32 365 logements privés occupés dans le territoire de Verdun. Il s'agit d'une augmentation de 2 695 unités depuis 2001. Soulignons ici que cette augmentation est causée par deux facteurs, la construction de nouveaux logements et un taux d'occupation des logements plus élevé en 2006.

Tableau 61 : Logements privés selon le mode d'occupation

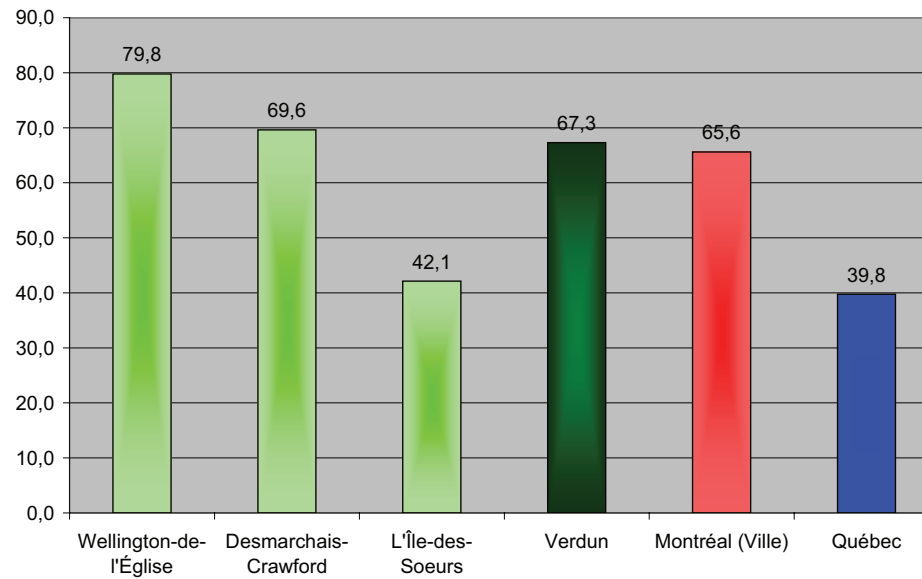
Territoire	Logements privés selon le mode d'occupation, 2006						
	Propriétaire		Locataire		Variation 2001-2006		
	nb	%	nb	%	Propriétaire %	Locataire %	
Wellington-de-l'Église	2 970	20,2	11 725	79,8	21,3	4,5	7,5
Desmarchais-Crawford	2 885	30,4	6 610	69,6	4,3	2,4	2,9
Terre ferme	5 855	24,2	18 335	75,8	12,3	3,8	5,6
Île-des-Sœurs	4 730	57,9	3 445	42,1	29,7	10,6	20,9
Verdun	10 585	32,7	21 780	67,3	19,5	4,8	9,1
Montréal (Ville)		34,4		65,6	10,5	-0,2	3,2
Québec		60,1		39,8	11,2	1,5	7,1

Les ménages locataires formaient les deux tiers (67,3 %) de tous les ménages comparativement à 65,6 % à Montréal.

Sans surprise, l'Île-des-Sœurs était le seul territoire dont les ménages étaient occupés majoritairement par des propriétaires (57,9 %). Un seul autre secteur de recensement, le 316, situé dans Desmarchais-Crawford, était habité majoritairement par des ménages propriétaires (79,8 %). À l'opposé, seulement 20,2 % des ménages étaient propriétaires de leur logement dans Wellington-de-l'Église (Tableau 61).

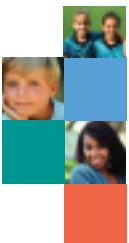


Graphique 33 Proportion de ménages locataires, 2006

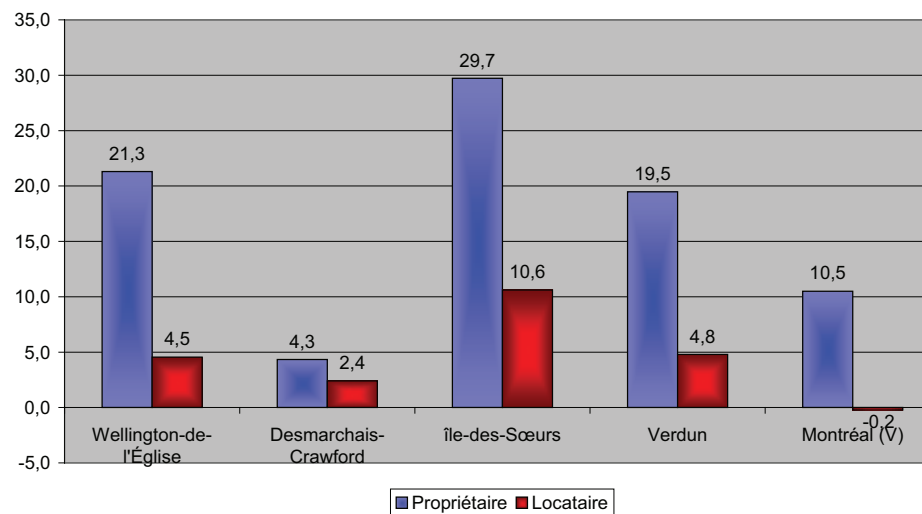


À Montréal, depuis 2001, l'accroissement des logements occupés a été essentiellement causé par l'arrivée de propriétaires. Le nombre de locataires a même diminué depuis 2001. En ce qui concerne le territoire de Verdun, les ménages locataires ont connu une croissance de seulement 4,8 % comparativement à une importante hausse de 19,5 % des ménages propriétaires (Graphique 34).

100



Graphique 34 Variation du nombre de ménages occupés selon le mode d'occupation, 2001-2006



État du logement

En bon état pour la plupart, mais ça se dégrade

Le degré d'entretien des logements est souvent considéré comme un indicateur en santé publique pour évaluer l'état de salubrité des maisons.

En général, l'état d'entretien des logements du territoire semble sensiblement le même qu'à Montréal. En 2006, près des deux tiers (61 %) des logements nécessitaient uniquement un entretien régulier. Plus du quart (29 %) des logements avait besoin de réparations mineures alors que 10 % des logements connaissaient de sérieux problèmes exigeant des réparations majeures (Tableau 62).

À des fins d'information, le questionnaire du recensement donnait comme exemple d'entretien régulier la peinture ou le nettoyage du chauffage. Les carreaux de plancher détachés, les briques descellées, les bardeaux arrachés, les marches, les rampes ou le revêtement extérieur défectueux indiquaient des réparations légères, alors qu'une plomberie ou une installation électrique défectueuse, des réparations à la charpente des murs, des planchers ou des plafonds correspondaient à des réparations majeures.

Tableau 62 : Logements privés selon l'entretien, 2006

Territoire	Logements privés selon l'entretien, 2006					
	Entretien régulier seulement		Réparations			
	nb	%	mineures		majeures	
	nb	%	nb	%	nb	%
Wellington-de-l'Église	8 095	55,1	4 680	31,8	1 920	13,1
Desmarchais-Crawford	5 315	56,0	3 155	33,2	1 025	10,8
Terre ferme	13 410	55,4	7 835	32,4	2 945	12,2
Île-des-Sœurs	6 320	77,4	1 570	19,2	285	3,5
Verdun	19 740	61,0	9 395	29,0	3 220	10,0
Variation 2001-2006	0,0	-8,3	26,4	15,9	30,0	19,1
Variation 1996-2006	-1,1	-11,9	48,4	32,2	27,7	13,7
Montréal (Ville)		60,7		29,8		9,6
Québec		64,6		27,7		7,7

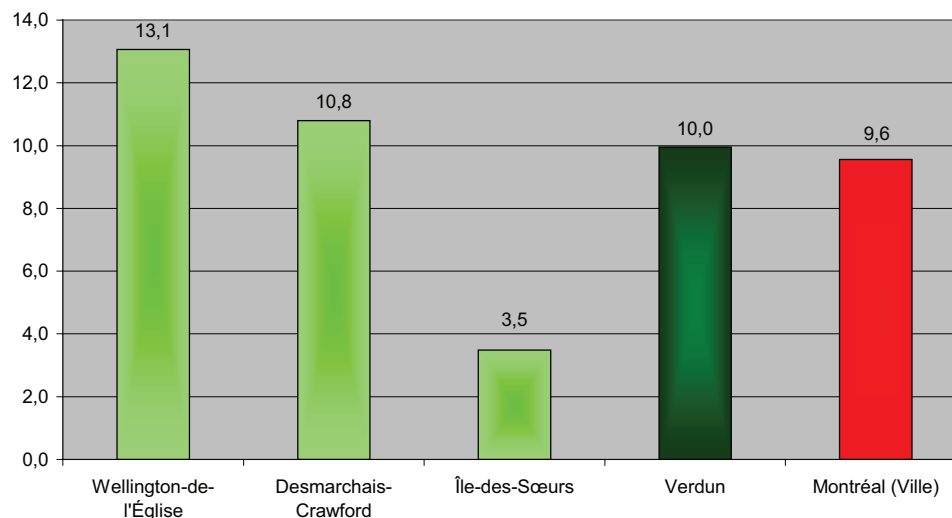


Certains quartiers semblent toutefois connaître plus de difficultés que d'autres. Par exemple, en 2006, la proportion de logements nécessitant des réparations majeures était de 13,1 % dans Wellington-de-l'Église. Il s'agit d'un quartier ancien. À l'opposé, un territoire plus récent comme l'Île-des-Sœurs avait une proportion de 77,4 % de logements nécessitant uniquement un entretien régulier.

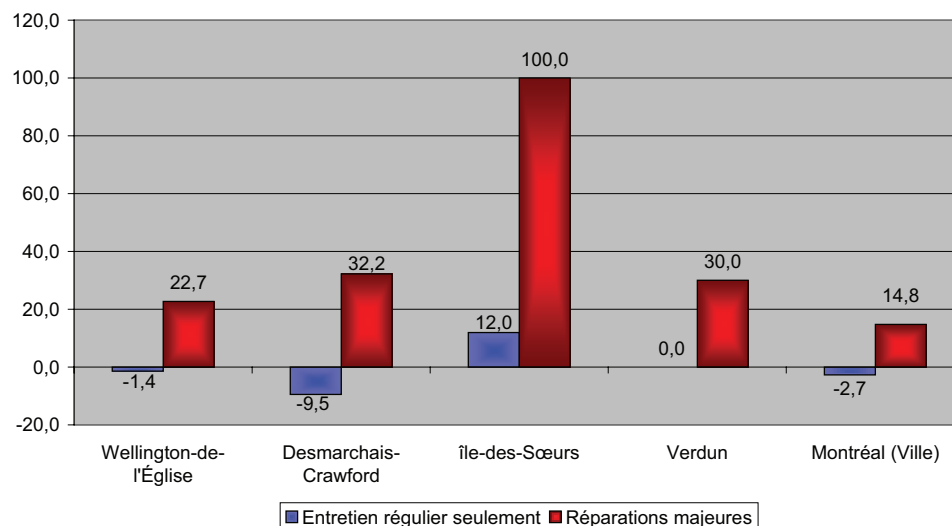
En 2006, le nombre de logements nécessitant seulement un entretien régulier est demeuré le même qu'en 2001. En contrepartie, le nombre de logements nécessitant des réparations majeures s'est accru de 30 % depuis 2001 (Graphique 36).

À l'Île-des-Sœurs, l'augmentation enregistrée pour ce type de travaux était de 100 % et de 32,2 % à Desmarchais-Crawford, comparativement à 22,7 % à Wellington-de-l'Église. La détérioration se fait donc sentir davantage dans les quartiers où l'état d'entretien était considéré meilleur en 2001. Il ne faut pas oublier que le nombre de logements occupés dans le territoire de Verdun s'est accru de 9,1 % durant cette période.

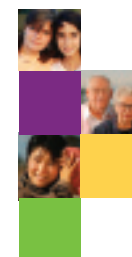
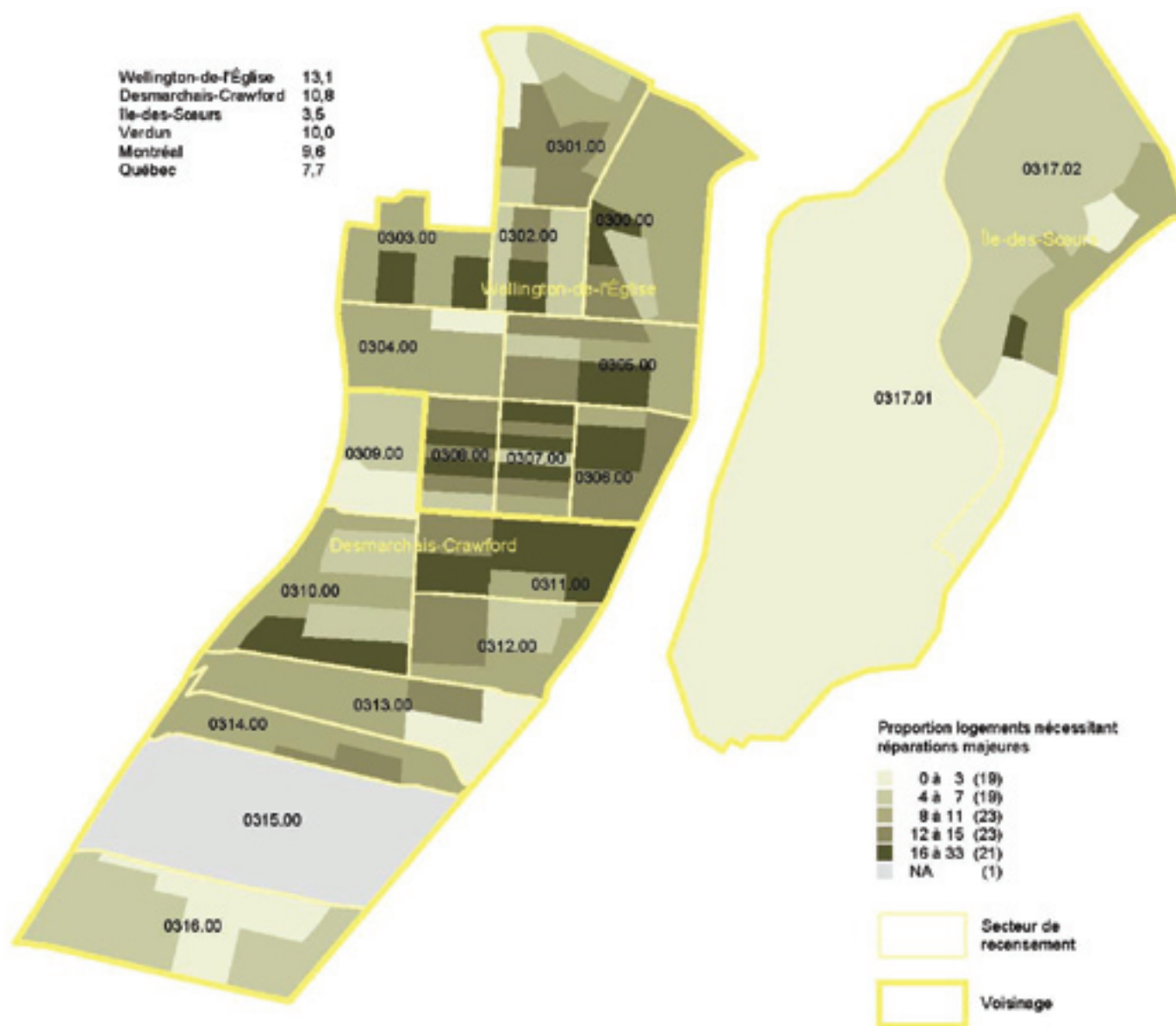
Graphique 35 Logements nécessitant des réparations majeures, 2006



Graphique 36 Variation du nombre de logements selon le type d'entretien nécessaire (en %), 2001-2006



Carte 9 Proportion de logements qui nécessitent des réparations majeures, 2006



Période de construction

*La construction fonctionne à plein régime,
mais pas dans tous les secteurs*

Le degré d'entretien a bien entendu un rapport avec l'âge des logements. Il semble bien que ce soit aussi le cas pour les logements à Verdun.

Les quartiers de Wellington-de-l'Église et de Desmarchais-Crawford ont connu un développement domiciliaire il y a plusieurs années, car plus de 40 % de leurs logements ont été construits avant 1946. Ce qui, entre autre, explique les proportions de logements qui nécessitent des réparations majeures (Tableau 63).

Pour l'ensemble des logements de Verdun, c'est près du tiers (32,5 %) des maisons qui date d'avant 1946, comparativement à 20,3 % à Montréal.

Pour la période la plus récente, on estime que 5,7 % de tous les logements occupés ont été construits pendant la période 2001-2006, soit 1 845 logements. Ce sont les quartiers de l'Île-des-Sœurs (1 280 logements) et de Wellington-de-l'Église (515 logements) qui connaissent le plus grand nombre de chantiers.

Tableau 63 Logements privés selon la période de construction, 2006

<i>Logements privés selon la période de construction. 2006</i>							
Territoire	Avant 1946 %	1946-1960 %	1961-1970 %	1971-1980 %	1981-1990 %	1991-2001 %	2001-2006 %
Wellington-de-l'Église	45,1	20,7	10,6	5,6	9,1	5,3	3,5
Desmarchais-Crawford	40,8	44,5	7,9	3,9	2,1	0,5	0,5
Terre ferme	43,4	30,0	9,5	5,0	6,4	3,4	2,3
Île-des-Sœurs	0,4	1,4	18,5	14,0	33,4	16,6	15,7
Verdun	32,5	22,8	11,8	7,2	13,2	6,7	5,7
Montréal (Ville)	20,3	26,0	20,2	12,7	11,8	5,3	3,7
Québec	13,8	16,9	15,5	19,2	16,7	11,2	6,8



Types de constructions

Bien que près de la moitié des logements québécois soient de type maison individuelle en 2006, l'immeuble à appartements de moins de cinq étages représentait 48 % des logements à Verdun. Dans Wellington-de-l'Église, ce type de construction représentait 77,3 % des logements, alors que dans le territoire de Desmarchais-Crawford, ce sont les constructions sous forme de duplex qui étaient les plus présentes (62,9 %) (Tableau 64).

Les logements situés dans des immeubles de cinq étages et plus étaient majoritaires dans l'Île-des-Sœurs (52,9 %) comparativement à 12,4 % à Montréal.

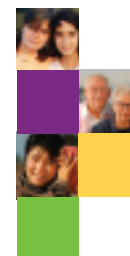
La maison individuelle non mitoyenne, communément appelée « bungalow », occupait une certaine place uniquement dans Desmarchais-Crawford avec 8,4 % de l'ensemble des logements, comparativement à 1 % pour le reste du territoire. Ce type de logement est inséré dans la catégorie « Autres » du tableau 64.

Soulignons que Statistique Canada a modifié la définition du duplex. Ainsi, de nombreux duplex répondaient auparavant à la définition de l'immeuble de moins de cinq étages. Ce changement a eu pour conséquence d'augmenter artificiellement le nombre de duplex. C'est ce qui explique une variation de plus de 7 000 % depuis 2001 et une importante baisse du nombre de logements dans la catégorie immeuble de moins de cinq étages.

En fait, ce sont les logements situés dans les immeubles de cinq étages et plus qui ont connu une plus grande popularité dans les cinq dernières années. La construction de tels immeubles à l'Île-des-Sœurs et dans une moindre mesure dans Wellington-de-l'Église a contribué pour une bonne part à cette augmentation.

Tableau 64 : Logement selon le type de construction, 2006

Logement selon le type de construction, 2006										
	Maison en rangée		Appartement, duplex		Immeuble de cinq étages et plus		Immeuble de moins de cinq étages		Autres	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Wellington-de-l'Église	165	1,1	1 700	11,6	1 230	8,4	11 355	77,3	245	1,7
Desmarchais-Crawford	80	0,8	5 960	62,9	310	3,3	2 120	22,4	1 010	10,7
Terre ferme	245	1,0	7 660	31,7	1 540	6,4	13 475	55,8	1 255	5,2
Île-des-Sœurs	1 320	16,1	175	2,1	4 325	52,9	2 050	25,1	310	3,8
Verdun	1 560	4,8	7 835	24,2	5 860	18,1	15 525	48,0	1 565	4,8
Variation 2001-2006	-0,3	-8,7	7 740,0	7083,3	22,2	12,0	-28,1	-34,1	-4,1	4,6
Variation 1996-2006	1,9	-9,2	2 974,5	2637,2	27,8	13,8	-26,7	-34,7	15,2	29,4
Montréal		2,9		14,7		12,4		58,7		11,3
Québec		2,4		8,0		5,1		32,8		51,7



Caractéristiques des logements

On trouve peu de différences dans les caractéristiques des logements entre Verdun et l'ensemble de l'île de Montréal. En moyenne, les logements comptent 4,7 pièces, dont 1,9 chambre à coucher. Et le nombre de personnes est en moyenne de 2 par ménage (Tableau 63).

Toutefois, le nombre moyen de pièces varie énormément d'un secteur de recensement à l'autre, passant de 3,9 pièces dans le secteur 300 situé à l'extrémité est de Verdun à 6,5 dans le secteur 316 à l'extrémité ouest de Verdun.

Les maisons unifamiliales du territoire de Desmarchais-Crawford font passer le nombre moyen de pièces par logement à cinq, ce qui est la moyenne la plus élevée de Verdun.

Tableau 65 Quelques caractéristiques du logement, 2006

	<i>Quelques caractéristiques du logement, 2006</i>								
	Nombre moyen de pièces par logement			Nombre moyen de chambres à coucher par logement			Nombre moyen de personnes dans les ménages privés		
	2001-2006		1996-2006	2001-2006		1996-2006	2001-2006		1996-2006
	nb	%	%	nb	%	%	nb	%	%
Wellington-de-l'Église	4,4	-7,2	-4,9	1,8	-1,3	-2,7	2,0	-1,0	-2,3
Desmarchais-Crawford	5,0	-3,5	-0,6	2,0	1,2	0,0	2,1	-0,3	-3,1
Île-des-Sœurs	4,8	-2,4	3,1	1,9	3,1	8,8	2,0	1,9	2,4
Verdun	4,7	-4,9	-1,8	1,9	0,5	0,5	2,0	-0,2	-1,7
Montréal (Île)	5,0	-3,8	-2,0	2,1	0,0	5,0	2,2	0,0	-2,1
Québec	5,8	0,0	1,8	2,5	0,0	0,0	2,3	-4,2	-7,4



Coût des logements

En 2006, pour les ménages locataires, il en coûtait en moyenne plus pour se loger à Verdun (671 \$ par mois) qu'à Montréal (647 \$). Le coût moyen d'habitation - ou loyer brut - pour un ménage locataire variait de 603 \$ sur la terre ferme à 1 031 \$ à l'Île-des-Sœurs (Tableau 65).

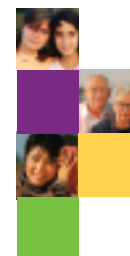
Par ailleurs, le coût moyen a évolué sensiblement dans le même sens qu'à Montréal, car le loyer brut a augmenté de 15,5 % depuis 2001 comparativement à 16 % à Montréal. L'augmentation du coût de loyer varie de 10,7 % à Desmarchais-Crawford à 16,7 % à Wellington-de-l'Église.

Le nombre de ménages locataires ayant consacré au moins 30 % de leur revenu pour se loger, ce qui correspond à la définition du « taux d'effort », a augmenté de 4 % depuis 2001. Par contre, la proportion de ces ménages a diminué de 1,2 % durant la même période passant de 37,8 % en 2001 à 37,3 % en 2006. L'augmentation plus importante du revenu moyen des ménages locataires compense la croissance du coût d'habitation.

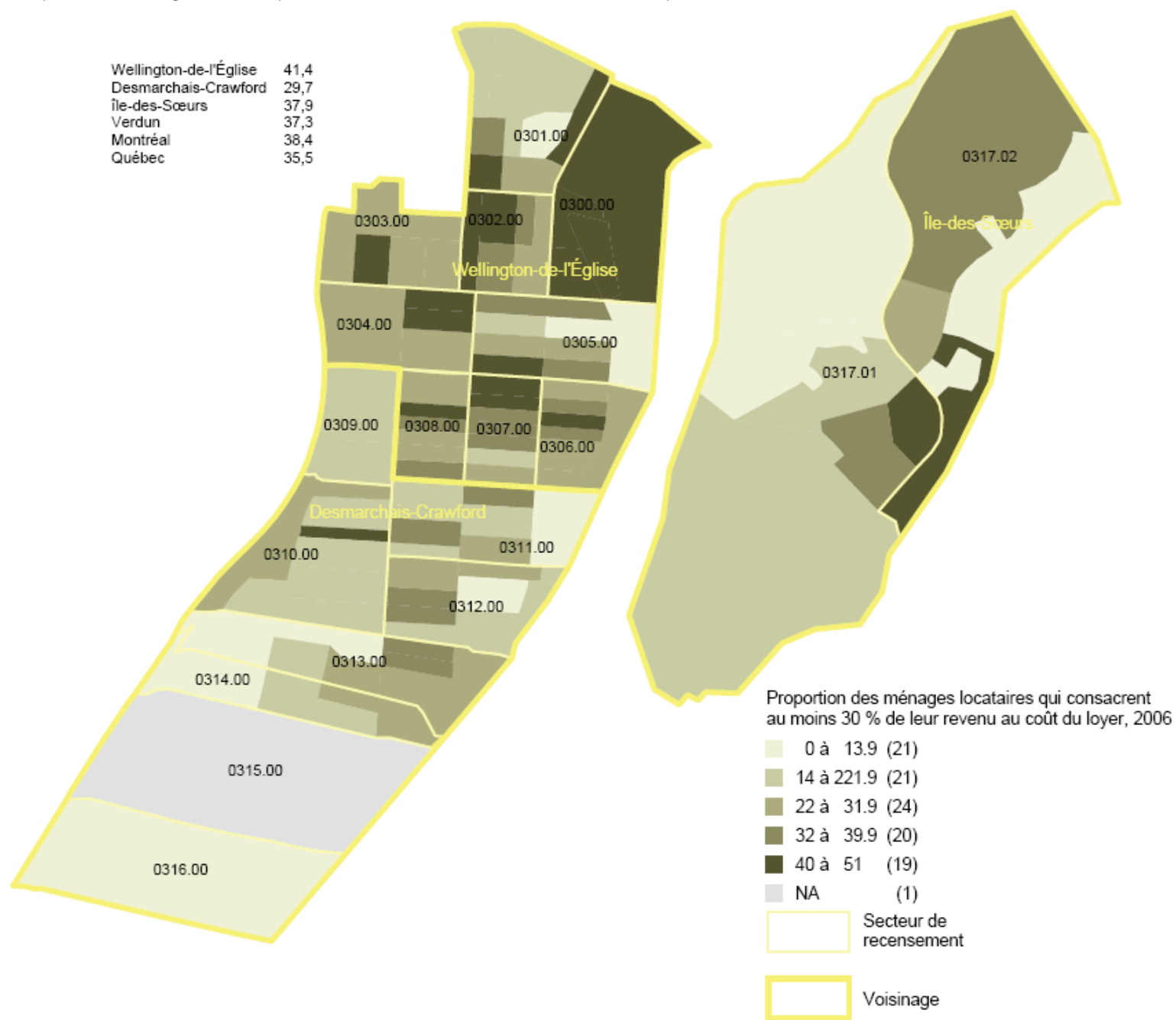
Le « taux d'effort » a diminué de 4,4 % sur la terre ferme et augmenté de 22,2 % à l'Île-des-Sœurs. Néanmoins, on s'entend généralement sur le fait que plus les revenus des ménages sont élevés, plus ces ménages sont en mesure d'absorber une hausse de leur « taux d'effort », puisque leurs revenus résiduels vont demeurer largement suffisants pour couvrir les autres frais de subsistance et de loisirs.

Tableau 66 : Coûts des logements privés pour les ménages locataires, 2006

	Loyer brut moyen		Coûts d'habitation dépassant 30 % du revenu du ménage	
	2006	2001-2006	2006	2001-2006
	\$	%	%	%
Wellington-de-l'Église	595	16,7	41,4	-1,5
Desmarchais-Crawford	618	10,7	29,7	-11,4
Terre ferme	603	14,3	37,2	-4,4
Île-des-Sœurs	1 031	16,4	37,9	22,2
Verdun	671	15,5	37,3	-1,2
Montréal (Ville)	647	16,0	38,4	2,8
Québec	603	14,0	35,5	-1,0



Carte 10 : Proportion des ménages locataires qui consacrent au moins 30 % du revenu au coût du loyer, 2006

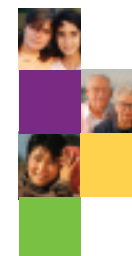


Chez les propriétaires occupants, les dépenses de propriété ont été en moyenne de 1 135 \$ par mois, soit 13,6 % de plus qu'en 2001. Ce coût varie de 895 \$ à Wellington-de-l'Église à 1 403 \$ à l'Île-des-Sœurs (Tableau 66). Ces dépenses de propriété évoluent un peu moins rapidement qu'à Montréal car celles-ci ont augmenté de 15,2 % à Montréal.

À Verdun, le nombre de ménages propriétaires ayant consacré au moins 30 % de leur revenu pour se loger a augmenté de 19,4 % depuis 2001. Par contre, la proportion de ces ménages a très légèrement diminué de 0,1 % durant la même période, passant de 26,5 % en 2001 à 26,4 % en 2006. L'augmentation du revenu moyen des ménages locataires arrive tout juste à compenser la croissance du coût d'habitation. On peut aussi penser que la forte augmentation du nombre de ménages qui consacrent au moins 30 % de leur revenu à leur logement va dans le même sens que l'augmentation des nouveaux ménages propriétaires. D'ailleurs, si le taux d'effort a augmenté à l'Île-des-Sœurs (+17,5 %), il a diminué sur la terre ferme (-9,2 %).

Tableau 67 : Coûts des logements privés pour les ménages propriétaires, 2006

	Principales dépenses de propriété		Coûts d'habitation dépassant 30 % du revenu du ménage	
	moyennes		2006	
	2006	2001-2006	2006	2001-2006
	\$	%	%	%
Wellington-de-l'Église	895	12,6	27,7	5,0
Desmarchais-Crawford	941	11,3	16,1	-27,9
Terre ferme	918	11,7	22,0	-9,2
Île-des-Sœurs	1 403	12,0	21,0	17,5
Verdun	1 135	13,6	21,6	-0,1
Montréal (Ville)	1 008	15,2	22,1	4,3
Québec	817	15,7	13,8	-1,7



La réalisation d'un portrait de la sécurité publique est rendue relativement difficile par le peu de données disponibles. Nous avons cependant pu obtenir quelques informations concernant Verdun. Toutefois, la comparaison avec Montréal pour la même période aurait permis de calculer les taux de criminalité et de mieux situer Verdun dans l'ensemble de Montréal. Nous allons donc nous contenter de comparer certaines informations des deux dernières années.

Si on regarde les quatre principaux types de crime, les vols qualifiés, les agressions sexuelles, les vols concernant les véhicules et les introductions par effraction, nous constatons une diminution de 13,1 % du nombre de ces crimes entre 2007 et 2008.

Les agressions sexuelles se sont accrues de 17,4 % tandis que les trois autres types de crimes ont vu leur nombre diminuer.

Tableau 68. Principaux types de crime commis à Verdun, 2007-2008

Principaux types de crimes commis à Verdun, 2007-2008			
	Janvier à octobre 2008	Janvier à octobre 2007	Variation 2007/2008
VOLS QUALIFIES	61	84	-27,4
Personnes	30	46	-34,8
Banques	0	0	0,0
Commerces	26	35	-25,7
Autres	5	3	66,7
AGRESSIONS SEXUELLES	54	46	17,4
Armées	0	2	-100,0
Graves	0	0	0,0
Simplees	43	35	22,9
Autres	11	9	22,2
VEHICULES MOTEURS	435	481	-9,6
Vols de	153	141	8,5
Vols dans	225	303	-25,7
Vols sur	45	30	50,0
Autres	12	7	71,4
INTROS PAR EFFRACTION	421	506	-16,8
Residences	302	372	-18,8
Commerces	74	111	-33,3
Autres	45	23	95,7



Les désordres et les incivilités ne débouchent pas nécessairement sur une arrestation ou même sur un crime. Toutefois, les policiers sont souvent interpellés par les citoyens pour régler de tels problèmes. Durant les 10 premiers mois de l'année 2008, on compte un total de 3 544 appels pour ce type de plaintes. Il s'agit d'une diminution de 6,9 % depuis 2007.

Tableau 69. Appels concernant les désordres et les incivilités, 2007-2008

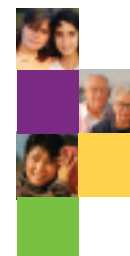
Appels concernant les désordres et les incivilités			
	Janvier à octobre 2008	Janvier à octobre 2007	Va r i a t i o n 2007/2008
Désordres et incivilités	1 772	1 903	-6,9
Troubler la paix	1 465	1 402	4,5
Bagarre	0	131	-100,0
Métaits	307	370	-17,0

Sur le plan de la sécurité routière, lorsqu'on considère uniquement les accidents avec blessés et ceux avec dommages matériels, nous constatons une diminution de 14,3 % des accidents. Les délits de fuite sont toujours aussi nombreux ainsi que les interventions pour conduite avec facultés affaiblies.

Tableau 70. Sécurité routière, 2007-2008

S é c u r i t é r o u t i è r e , 2007-2008			
ACCIDENTS	Janvier à octobre 2008	Janvier à octobre 2007	Va r i a t i o n 2007/2008
Accidents - Personnes tuées	0	0	0,0
Accidents - Personnes blessées	77	102	-24,5
Accidents - Dommages matériels	133	143	-7,0
Accidents - Délits de fuite	360	364	-1,1
Conduite - Facultés affaiblies	34	32	6,3

Source : Rapport mensuel d'informations. Poste de quartier 16 octobre 2008



D É F A V O R I S A T I O N

Pour terminer, nous reprenons les données concernant les six indicateurs de défavorisation sociale et matérielle en vue de comparer la situation de chacun des secteurs du territoire du CSSS de Verdun à celle de Montréal. Nous n'utilisons pas la méthode complexe de Robert Pampalon, mais avons plutôt mis en relief les indicateurs qui montrent une défavorisation plus importante (les données en gras).

Comparativement à Montréal, la situation de défavorisation sociale est très importante dans l'ensemble de Verdun. Dans Desmarchais-Crawford, l'indicateur « personnes seules » est le seul où la proportion indique une défavorisation moindre qu'à Montréal. Dans l'Île-des-Sœurs, c'est la proportion de familles monoparentales qui est moindre qu'à Montréal.

Pour l'ensemble de Verdun, on ne relève aucun indicateur de défavorisation matérielle dont la proportion indique une plus grande défavorisation qu'à Montréal. Ceci s'explique par les écarts importants entre la terre ferme et l'Île-des-Sœurs. Sur la terre ferme, tous les indicateurs montrent une importante défavorisation par rapport à Montréal. Desmarchais-Crawford, qui est moins défavorisé que Wellington-de-l'Église, montre une importante défavorisation par rapport à Montréal, et ce principalement dans la partie la plus rapprochée de Wellington-de-l'Église.

Tableau 71 : Indicateurs de défavorisation par rapport à Montréal, 2006

Indicateurs de défavorisation par rapport à l'ensemble de la ville de Montréal, 2006									
Territoire	Mariée	Familles	Personnes	Bas niveau	Taux	Revenu	Nombre d'indicateurs		
	Divorcée	mono-	seules	de scolarité	d'emploi	moyen	Défavorisation		
	Veuve	parentales		(< DES)			sociale	matérielle	les 2
	%	%	%	%	%	\$	Nb	Nb	Nb
Wellington-de-l'Église	19,9	45,7	21,5	26,5	53,0	23 003	3	3	6
Desmarchais-Crawford	23,0	41,5	18,0	26,1	57,8	29 423	2	2	4
Terre ferme	21,2	43,8	20,1	26,4	54,9	25 591	3	3	6
Île-des-Sœurs	21,9	22,9	21,3	4,6	65,6	68 901	2	0	2
Verdun	21,4	39,1	20,4	20,9	57,6	36 411	3	0	3
Montréal (Ville)	19,3	35,1	18,5	22,8	56,7	30 117			
Québec	19,2	27,8	13,3	25,0	60,4	32 074	0	1	1



Dans une perspective plus locale, le gestionnaire ou l'intervenant peut être intéressé à faire une comparaison par rapport à son propre territoire d'intervention en faisant abstraction des autres territoires montréalais.

Lorsqu'on compare les indicateurs au sein même du territoire de Verdun, on constate qu'il y a peu de différence lorsqu'ils sont comparés avec Montréal. Cela s'explique par le fait que les moyennes de Verdun sont proches de celles de Montréal. Les écarts importants entre la terre ferme et l'Île-des-Sœurs sont masqués par ces moyennes.

La terre ferme est encore dans son ensemble très défavorisée par rapport à l'ensemble de Verdun, car elle se situe très en dessous des moyennes de l'Île-des-Sœurs.

Tableau 72 : Indicateurs de défavorisation par rapport à Verdun, 2006

Territoire	<i>Indicateurs de défavorisation par rapport à l'ensemble de Verdun, 2006</i>						Nombre d'indicateurs Défavorisation		
	Mariée Divorcée Veuve	Familles mono- parentales	Personnes seules	Bas niveau de scolarité (< DES)	Taux d'emploi	Revenu moyen	sociale	matérielle	les 2
	%	%	%	%	%	\$	Nb	Nb	Nb
Wellington-de-l'Église	19,9	45,7	21,5	26,5	53,0	23 003	2	3	5
Desmarchais-Crawford	23,0	41,5	18,0	26,1	57,8	29 423	2	2	4
Terre ferme	21,2	43,8	20,1	26,4	54,9	25 591	1	3	4
Île-des-Sœurs	21,9	22,9	21,3	4,6	65,6	68 901	2	0	2
Verdun	21,4	39,1	20,4	20,9	57,6	36 411			
Montréal (Ville)	19,3	35,1	18,5	22,8	56,7	30 117	0	3	3
Québec	19,2	27,8	13,3	25,0	60,4	32 074	0	2	2



De quelques enjeux à Verdun

Les chapitres précédents nous ont permis d'exposer en détail la situation de la communauté verdunoise sur le plan sociodémographique. Individu, famille, immigration, scolarité, marché du travail, revenu et logement ont tour à tour fait l'objet d'une attention particulière afin de dégager un portrait de la situation socioéconomique de l'arrondissement. Ce portrait a été tracé à partir de données statistiques tirées des diverses bases de données auxquelles nous avons eu accès (voir section méthodologique).

Dans les prochains chapitres, nous nous concentrerons principalement sur l'analyse du matériel qualitatif, c'est-à-dire des 11 entrevues et tables rondes que nous avons réalisées de juin à novembre 2008. Cette seconde partie du rapport, riche du témoignage d'acteurs impliqués au quotidien dans le développement socioéconomique de l'arrondissement, reprend également certaines des données statistiques colligées dans les chapitres précédents. Nous tenterons toutefois de jeter un nouvel éclairage sur ces données à partir de l'expérience et de l'analyse qu'en font les acteurs. Cette utilisation des données quantitatives et qualitatives permettra ainsi de mettre en lumière certains des enjeux socioéconomiques auxquels fait face l'arrondissement de Verdun.

Neuf de ces enjeux nous sont apparus particulièrement cruciaux pour le développement futur de l'arrondissement de Verdun. Nous en rendons compte dans les pages qui suivent. Le lecteur doit toutefois prendre note que ces enjeux n'ont pas été ordonnés en fonction de leur importance stratégique. Nous les présentons simplement selon un plan d'ensemble qui favorise, selon nous, une plus grande compréhension de leurs diverses composantes, ainsi qu'une meilleure articulation de leur contenu les uns par rapport aux autres.

I. Trois sous-territoires fortement contrastés

Nous avons déjà souligné dans la première partie du rapport l'existence des trois sous-territoires qui composent l'arrondissement de Verdun : Wellington-de-l'Église, Desmarchais-Crawford (ces deux premiers quartiers formant ce qu'on appelle *la terre ferme*) et l'Île-des-Sœurs. L'analyse statistique a bien souligné que la situation socioéconomique de ces trois sous-territoires est fortement contrastée. Revenu, chômage, logement, scolarité et même architecture des bâtiments : plusieurs des indicateurs que nous avons utilisés pour analyser le territoire de Verdun ont montré des contrastes saisissants en fonction de cette subdivision du territoire, notamment lorsqu'on compare Wellington-de-l'Église et l'Île-des-Sœurs. À bien des égards, on peut avancer que les trois quartiers de Verdun ne correspondent pas uniquement à des entités géographiques ou administratives distinctes. Ils correspondent également à trois réalités sociologiques différenciées dont on doit tenir compte dans l'analyse et l'évolution du développement socioéconomique de l'arrondissement.

De manière générale, ces trois sous-territoires présentent les caractéristiques suivantes : un centre-ville (le quartier Wellington-de-l'Église) relativement pauvre qui concentre une bonne part des indicateurs de défavorisation de l'arrondissement; un quartier excentré et insulaire (l'Île-des-Sœurs) qui évolue à plusieurs égards en marge de la terre ferme et qui accueille sur son territoire une population relativement riche et éduquée; enfin, un quartier « intermédiaire » habité par des résidents issus de ce qu'on pourrait appeler la *classe moyenne* (le quartier Desmarchais-Crawford) puisque les caractéristiques socioéconomiques de cette population se rapprochent sensiblement des moyennes statistiques établies pour la population montréalaise dans son ensemble (table ronde n° 1).

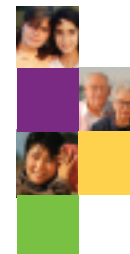


Évidemment, une analyse plus fine de chacun de ces quartiers laisserait apparaître des variations plus ou moins grandes par rapport à ce portrait, tiré à gros traits, en fonction de sous-groupes de la population ou de certains secteurs géographiques particuliers. Par exemple, les entrevues ont révélé que des personnes au statut socioéconomique plus modeste habitent aussi l'Île-des-Sœurs, notamment parmi les personnes âgées et les personnes issues d'une immigration récente (table ronde n° 3; entrevue B). Autre exemple : les caractéristiques socioéconomiques des deux territoires composant la terre ferme ne coïncident pas parfaitement avec leurs limites géographiques. Comme le soulignaient en entrevue des informateurs, la partie est du territoire de Desmarchais-Crawford, celle qui est limitrophe au quartier Wellington-de-l'Église, présente à bien des égards des caractéristiques semblables au centre-ville (table ronde n° 2). De la même manière, la construction de nouveaux logements et l'arrivée de nouveaux résidents dans le quartier Wellington-de-l'Église au cours des dernières années a favorisé une certaine mixité sociale et économique qui vient nuancer le portrait de défavorisation que nous avons tracé de ce territoire.

Néanmoins, ces quelques réserves sur le portrait général de Verdun ne remettent pas pour autant en question l'interprétation générale voulant que Verdun soit constitué de trois sous-territoires fortement contrastés sur le plan socioéconomique. Comme le révélait en entrevue un intervenant du CSSS de Verdun, la majorité des interventions de son institution sont effectuées dans la partie est de l'arrondissement, dans les quartiers jouxtant le canal Lachine et qui borde les territoires de Pointe Saint-Charles, Saint-Henri et Côte Saint-Paul. La partie est de Verdun partagerait ainsi davantage de caractéristiques socioéconomiques avec ces autres arrondissements du Sud-Ouest de l'île de Montréal qu'avec la partie du territoire située plus à l'ouest de Verdun (Desmarchais-Crawford) et surtout l'Île-des-Sœurs (tables rondes n° 4; n° 5).

À cet égard, tous s'entendent pour définir le territoire de l'Île-des-Sœurs comme une sorte « d'îlot de richesse » au sein de l'arrondissement de Verdun. La singularité socioéconomique de sa population, et le relatif isolement de son territoire par rapport au reste de Verdun font en sorte que les projets importants et structurants qui s'y développent ont finalement peu d'effet sur le tissu social des deux autres quartiers. Pour reprendre les propos d'un intervenant, « notre Griffintown est sur une île. C'est merveilleux, mais ça n'a rien à voir avec Verdun et ça vient juste [brouiller] nos statistiques » (table ronde n° 5 : 10). D'ailleurs, lors des tables rondes et des entrevues, les informateurs prenaient souvent la peine de préciser que leurs observations sur la situation de Verdun valaient uniquement pour la terre ferme, l'Île-des-Sœurs ayant une dynamique et un développement qui lui sont propres (tables rondes n° 2; n° 3; n° 6). Certains informateurs notaient également que plusieurs services et commerces ont maintenant pignon sur rue sur le territoire même de l'Île-des-Sœurs, ce qui contribue à rendre la population insulaire encore plus autonome.

En revanche, certains représentants des milieux d'affaires ont tenu à souligner l'accroissement des liens et des échanges avec l'Île-des-Sœurs au cours des dernières années. On en tient pour preuve l'émergence de certains projets et organisations qui regroupent désormais des gens d'affaires provenant de l'ensemble du territoire de Verdun, y compris de l'Île-des-Sœurs (par exemple, la *Fondation du développement local* et le *Club rendez-vous d'affaires*) (table ronde n° 7 : 30). Ces liens restent toutefois à consolider par l'établissement de projets conjoints plus nombreux qui favoriseraient une réelle articulation de la terre ferme avec la partie insulaire de l'arrondissement.



En définitive, l'une des plus grandes difficultés engendrées par ces écarts socioéconomiques sur le plan territorial est qu'il devient difficile pour les organisations et les intervenants de parler au nom de l'ensemble du territoire de Verdun (table ronde n° 2). Comme le soulignait un informateur en entrevue, les caractéristiques fortement contrastées de chacun des quartiers font en sorte « qu'il faut avoir un regard distinct pour ces trois quartiers » (table ronde n° 1 : 10). Quant aux disparités observées entre l'Île-des-Sœurs et les deux territoires de la terre ferme, elles sont si grandes qu'on peut difficilement envisager à court terme le rétablissement d'un certain équilibre socioéconomique dans le développement de leur communauté respective. Par contre, il n'est peut-être pas irréaliste d'espérer une plus grande cohésion stratégique de la part des acteurs qui tiendrait davantage compte des besoins spécifiques de chacun des trois territoires.

2. L'image de Verdun : des transformations et des paradoxes

L'une des premières questions soumises aux personnes que nous avons interrogées visait à mieux connaître leur perception générale de l'arrondissement de Verdun (voir section méthodologique). De nature plus subjective, cette question, et les réactions qu'elle a suscitées, s'est avérée fort instructive. Elle a permis, dans un premier temps, de capter l'humeur générale et le rapport intime - presque affectif, pourrions-nous dire - que ces acteurs entretenaient avec le territoire « vécu », c'est-à-dire avec le territoire considéré en tant que lieu d'appartenance au sein duquel une collectivité partage un certain nombre de repères à la fois historiques, physiques, géographiques, sociaux, économiques, politiques et culturels. Cette première partie des entretiens a aussi été l'occasion, pour ces acteurs, de livrer un premier diagnostic souvent

très personnel de la situation socioéconomique qui y prévaut, de présenter de façon peut-être plus spontanée les forces et les faiblesses du territoire et de ses institutions, et la manière dont ses citoyens vivent le présent et se projettent (ou non) dans le futur. Cette première partie des entretiens a aussi témoigné des perceptions parfois convergentes, à d'autres moments divergentes, exprimées par les acteurs qui participent au quotidien au développement social et économique de Verdun. Des visions et des discours différenciés donc, mais tous aussi riches les uns que les autres pour qui a la tâche de tracer les contours des principaux enjeux socioéconomiques présents sur un territoire. Et puisque cette intervention implique nécessairement pour les acteurs de concrétiser leur vision du territoire au sein même de leurs stratégies et de leur action, il devenait alors impératif de commencer cette section par un rappel des principaux points de vue exprimés par les acteurs à cet égard.

Premier constat : Verdun a longtemps traîné une image de pauvreté et de défavorisation qui lui colle encore à la peau, malgré les nombreux efforts faits par certains acteurs, notamment ceux identifiés aux milieux économiques, pour tenter de changer cette perception. Certes, ont reconnu la plupart des intervenants interrogés, Verdun a connu des difficultés importantes sur le plan socioéconomique, notamment au cours des années 1980 et 1990 : pauvreté, fermetures de commerces, délabrement du patrimoine urbain, insécurité, criminalité, etc. Mais la plupart des intervenants que nous avons interrogés s'entendent pour dire que l'arrondissement de Verdun a subi d'importantes transformations au cours des dernières années. Certes, l'image de pauvreté reste encore prégnante pour certains acteurs; une pauvreté qui est associée principalement au quartier du centre-ville (tables rondes n° 1; n° 6). Mais la croissance du secteur immobilier, la revitalisation de la rue Wellington, la venue de nouveaux commerçants et l'arrivée d'une nouvelle vague d'immigrants témoignent des transformations qui



ont changé l'image traditionnelle de Verdun dans les années 2000 et permis, entre autres, de relancer un processus de développement économique qui se faisait attendre depuis longtemps (table ronde n° 7, entrevue B).

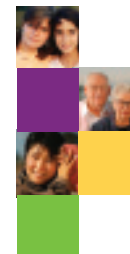
Étroitement associée à l'ensemble du développement industriel du Sud-Ouest de Montréal, l'ancienne ville de Verdun - malgré un nombre relativement retreint d'industrie sur son territoire - a longtemps prospéré grâce à la présence tout près des nombreuses entreprises installées sur les berges du canal Lachine qui fournissaient emplois et revenus aux familles ouvrières qui habitaient sur son territoire. Profitant de ses avantages géographiques et économiques, l'ancienne ville a constitué un important pôle d'attraction pour toute une génération d'ouvriers et de familles, attirés par ses nombreux commerces, son voisinage convivial et la proximité des usines et du centre-ville. Dès lors, il n'est guère surprenant de constater que Verdun, comme les autres quartiers du sud-ouest (Pointe Saint-Charles, Saint-Henri, Ville-Émard et Côte Saint-Paul), a beaucoup souffert du processus de désindustrialisation qui a frappé ces territoires au cours des années 1960 et 1970, et de la déstructuration sociale qui s'en est suivie (table ronde n° 5). La vétusté des équipements industriels, le déplacement du centre économique du pays vers l'ouest du continent, le manque de mobilité de la main d'œuvre et l'absence de véritable plan de relance vont alors se conjuguer pour alimenter une dynamique de dévitalisation urbaine, accompagnée de son cortège d'effets néfastes : chômage, pauvreté, insécurité.

Mais selon plusieurs acteurs interviewés, cette image de défavorisation qui a marqué Verdun depuis des années est en train de changer. Verdun serait d'ailleurs à plusieurs égards un territoire « méconnu », un « trésor caché » (table ronde n° 6 : 11) selon certains, qui ne demande qu'à être découvert et qui peut en outre tabler sur de nombreux atouts, notamment sur le plan

environnemental si l'on tient compte de la présence du fleuve et de ses berges, des pistes cyclables qui sillonnent l'arrondissement, de la disponibilité des transports en commun (desserte de trois stations de métro), des espaces verts et de la proximité du centre-ville. Sur le plan économique, l'arrondissement de Verdun aurait aussi fait d'importants progrès et aurait « énormément de potentiel » de développement (table ronde n° 7 : 13). Plusieurs acteurs des milieux économiques n'hésitaient pas d'ailleurs en entrevue à établir un parallèle avec le développement qu'a connu le quartier du Plateau Mont-Royal à Montréal au cours des dernières années.

Sur le plan social, certains ont fait ressortir le sentiment d'appartenance des Verdunois(es) (table ronde n° 5) et l'esprit de convivialité qui règne au sein de cette ancienne ville fusionnée à Montréal en 2001 et ce, tant au sein de la population qu'au sein des milieux communautaires et du milieu des affaires. Comme le disait un commerçant de la rue Wellington, « c'est un peu comme une mentalité de village en ville. C'est un petit monde à nous et c'est impressionnant » (table ronde n° 7 : 17). D'autres ont souligné l'importance des valeurs familiales et des liens serrés qui unissent les citoyens. Une grande solidarité marque les rapports entre les citoyens dans l'adversité et ce, même si au quotidien, des tensions sont perceptibles dans les milieux plus défavorisés (table ronde n° 5; entrevue B).

D'ailleurs, si cette identification forte des citoyens à Verdun, ce réseautage dense des acteurs, leur proximité - qui faisait dire à certains que nous sommes vraiment en présence d'une communauté « tricotée serrée » (tables rondes n° 7 : 17; n° 5 : 26) - si ce phénomène donc rend compte d'une vitalité et d'une force indéniable au sein de la communauté verdunoise, il présente également une face plus sombre.



Clientélisme, querelles intestines, politisation et personnalisation à outrance de certaines organisations et de certains dossiers ont aussi marqué historiquement les rapports des organisations et des citoyens entre eux. En outre, comme cette solidarité repose sur une certaine homogénéité socioéconomique et culturelle de la population (du moins, jusqu'à tout récemment), elle a pu susciter, dans certains cas, des résistances à l'ouverture et aux collaborations externes (table ronde n° 5; entrevue A). Au cours des tables rondes, certains intervenants ont souligné les difficultés des tables de concertation à participer à des projets dépassant les limites de l'arrondissement dans une perspective davantage montréalaise plutôt que centrée uniquement sur le territoire de Verdun (table ronde n° 5 : 6, 27).

Malgré tout, et au-delà des fragilités inhérentes à toute collectivité, les tables rondes et les entrevues que nous avons réalisées ont été l'occasion pour la très grande majorité des participants d'exprimer un attachement sincère et profond à la communauté verdunoise, et de manifester leur volonté de travailler au mieux-être collectif de ses citoyens. L'arrondissement de Verdun a de ce fait toutes les caractéristiques d'un « territoire vécu » (du moins, sur la terre ferme), c'est-à-dire un territoire auquel les citoyens s'identifient, et qui est habité par une communauté qui se reconnaît collectivement dans son histoire, son évolution et ses institutions, malgré les inévitables tensions et visions divergentes qui peuvent s'y manifester quant à l'orientation de son développement social et économique.

tant que réalité statistique importante sur le territoire, mais également en tant que phénomène social et culturel ayant marqué l'imaginaire des Verdunois. La pauvreté présente sur le territoire a beaucoup contribué à projeter une image négative de Verdun et à alimenter une réputation de défavorisation du milieu. Plusieurs des personnes interrogées dans nos entrevues y ont évidemment fait allusion, soit pour en souligner la persistance, principalement au centre-ville (dans le quartier Wellington-de-l'Église), soit pour mettre en relief la nécessité de dépasser cette vision « négative » qui ne collerait plus vraiment à la réalité de Verdun et qui entretiendrait des préjugés à l'égard d'un territoire qui se serait transformé au cours des dernières années. Or, qu'en est-il aujourd'hui ?

Les données présentées dans le chapitre 10 montrent dans un premier temps que la situation semble s'être relativement améliorée sur le territoire de Verdun au cours des cinq dernières années, du moins si l'on considère cette situation à partir de la moyenne générale des trois territoires par rapport à un certain nombre d'indicateurs, notamment celui du seuil de faible revenu. Ainsi, de 2000 à 2005, la proportion de personnes sous le seuil de faible revenu (avant impôt) dans la population totale a diminué de 2,4% et ce, même si en chiffre absolu, leur nombre a augmenté. Cette diminution est même de 17,7 % depuis 1995 (voir le tableau 59).

Malgré cette diminution, c'était encore le quart (25 %) des personnes vivant à Verdun en 2005 qui étaient sous le seuil de faible revenu après impôt¹. Cette proportion est sensiblement la même qu'à Montréal (24,6 %), mais reste tout de même deux fois plus élevée que dans l'ensemble du Québec (12,5 %). Mais

¹ Nous avons choisi cet indicateur (revenu après impôt) parce qu'ils nous apparaissaient plus significatif de la situation réelle des personnes et des ménages. Les politiques fiscales de l'État au Québec ont en général un effet redistributif qui tend à améliorer la situation des personnes les plus défavorisées.

3. La question de la pauvreté et de la défavorisation

Comme nous l'avons vu précédemment, la pauvreté est un phénomène qui a marqué l'arrondissement de Verdun depuis plusieurs années, non seulement en



comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises dans les chapitres précédents, des écarts importants apparaissent lorsqu'on compare les trois sous-territoires. Dans le quartier Wellington-de-l'Église, le territoire le plus peuplé qui regroupe à lui seul près de 45 % de la population totale de Verdun, cette proportion grimpe à près de 36 %, ce qui se situe bien au-delà des moyennes de faible revenu de Verdun et de Montréal. On observe la même situation pour les enfants et les personnes âgées. C'est près de 51 % des enfants âgés de moins de 6 ans et près de 30 % des personnes âgées de 65 ans et plus dans Wellington-de-l'Église qui se retrouvent au sein de ménages à faible revenu (voir le tableau 60).

Comme on pouvait s'y attendre, la proportion de personnes à faible revenu après impôt est plus élevée chez celles qu'on désigne comme « hors famille », c'est-à-dire chez les personnes vivant seules ou en ménage avec des personnes avec lesquelles elles n'ont aucun lien de parenté. À Verdun, 39 % des personnes faisant partie de cette catégorie disposaient de faibles revenus en 2005, comparativement à 42,5 % à Montréal, ce qui place Verdun dans une position avantageuse par rapport à Montréal. Mais cette moyenne masque encore une fois des contrastes saisissants selon les territoires. Si seulement 17 % des résidents « hors famille » de l'Île-des-Sœurs se trouvaient dans une situation de faible revenu, c'est près de 50 % de ceux du secteur Wellington-de-l'Église qui s'y trouvaient en 2005 (voir le tableau 58).

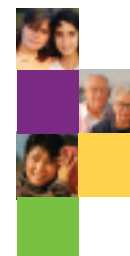
Quant aux familles monoparentales, c'est près de 38 % de celles dirigées par une femme et tout près de 30 % de celles dirigées par un homme qui vivent sous le seuil de faible revenu (après impôt), ce qui dans les deux cas place Verdun bien au-delà de la moyenne montréalaise². Encore une fois Wellington-de-l'Église se distingue avec des taux de plus de 45 % et 51 % respectivement

pour les familles dirigées par un homme et celles dirigées par une femme (voir tableau 56).

Enfin, la question de la pauvreté économique peut également être appréhendée à partir des principales sources de revenus des ménages et des particuliers. À ce chapitre, les données obtenues indiquent qu'en moyenne, en 2005, près des trois quart (74,5 %) des revenus des résidents de Verdun provenaient d'un emploi, alors que 11,7 % de ces revenus étaient tirés de transferts gouvernementaux, c'est-à-dire principalement de l'aide sociale, de l'assurance-emploi ou des pensions de vieillesse. Rappelons que ces transferts étant en général peu élevés, plus ils représentent une part importante des revenus d'une population, plus la situation de défavorisation matérielle de cette population tend à s'accroître. Or, dans un cas comme dans l'autre (c'est-à-dire quant à l'emploi et aux transferts gouvernementaux), ces données marquent quelques points de pourcentage à l'avantage de Verdun sur Montréal. Ce qu'il faut souligner également, c'est que si la proportion des revenus d'emploi est restée relativement stable à Verdun depuis 2000, celle des transferts gouvernementaux a diminué au cours de la même période de 6,5 % (voir le tableau 42).

Une fois de plus, ces chiffres encourageants doivent être mis en perspective dans chacun des sous-territoires. Si on exclut l'Île-des-Sœurs pour se concentrer uniquement sur la terre ferme, toutes les données de 2005 sur les sources de revenus sont cette fois au désavantage de Verdun par rapport à Montréal. C'est particulièrement dans la catégorie des transferts

² À Montréal, c'est près de 20 % des familles monoparentales dirigées par un homme et 33,5 % de celles dirigées par une femme qui sont dans une situation de faible revenu (tableau 56).



gouvernementaux qu'on observe des écarts importants, alors qu'en moyenne, près de 20 % des revenus des résidants de Wellington-de-l'Église étaient tirés de transferts gouvernementaux comparativement à 14,8 % à Montréal. Dans Desmarchais-Crawford, l'écart diminue à 16,1 % des revenus, mais il reste tout de même plus élevé que la moyenne montréalaise.

D'ailleurs, les données concernant le territoire du Centre local d'emplois (CLE) de Verdun révèlent qu'en 2008, plus de 5500 personnes vivaient de l'aide sociale sur le territoire de l'arrondissement, soit un peu plus de 12 % de la population âgée de moins de 65 ans. Malgré une diminution d'environ 9 % du nombre de prestataires depuis 2003, cette proportion demeure plus élevée qu'à Montréal où la proportion de prestataires de l'aide sociale se situe autour de 10 %. La bonne performance économique de la région montréalaise, et du Québec dans son ensemble, au cours des dix dernières années explique en bonne partie cette diminution. Soulignons toutefois que cette diminution de 9 % demeure tout de même inférieure à celle de Montréal qui a vu sa proportion de prestataires de l'aide sociale diminuer de 10 % depuis 2003 (MESS, 2009).

120

Comment alors expliquer ce constat paradoxal vécu à Verdun, simultanément d'amélioration de la situation économique et de persistance importante de pauvreté dans un quartier comme Wellington-de-l'Église ? Pour comprendre ce phénomène, il faut revenir quelques instants sur les données sociodémographiques. La population de Verdun a connu une hausse importante de 9,1 % au cours de la période de 2001 à 2006 (comparativement à 2,3 % à Montréal) (tableau 1); une croissance provenant en partie de la construction de plus de 1800 nouveaux logements sur son territoire au cours de la même période. Or, on peut raisonnablement penser que la situation économique des

résidants de ces nouveaux logements (qui proviennent en majorité de l'extérieur de Verdun) s'avère suffisamment bonne pour avoir une incidence positive sur le revenu moyen des résidants de Verdun, lequel revenu a d'ailleurs bondi de près de 15 % de 2000 à 2005 (voir graphique 28). Comme nous l'ont souligné en entrevue plusieurs informateurs, l'arrivée de commerces haut de gamme sur les artères commerciales, la construction de nombreux condominiums ainsi que la perte, pour certaines écoles, de subventions associées au statut de milieu défavorisé sont révélateurs d'une réelle transformation du tissu socioéconomique de Verdun au cours des dernières années (table ronde n° 7).

Mais si l'arrivée de ces nouveaux résidants a eu pour résultat, sur le plan statistique, de faire diminuer la proportion de personnes à faible revenu sur le territoire, le nombre de ces dernières en chiffres absolus a néanmoins continué d'augmenter de 2000 à 2005, passant de 18875 à 20 068 (soit une augmentation de 6,3 %), alors que le nombre de familles économiques vivant sous le seuil de faible revenu à lui aussi augmenté, passant de 4080 à 4472 familles, une hausse de 9,6 % au cours de la même période. Ces chiffres permettent de mieux comprendre les perceptions différenciées de la situation socioéconomique du territoire qui nous ont été rapportées.

Ainsi, alors que certains pouvaient affirmer en entrevue « qu'il n'y a pas plus de pauvres (à Verdun) qu'il y en a ailleurs à Montréal » (table ronde n° 7 : 22), et qu'on assiste à « une diminution peut-être pas très forte, mais à une diminution (tout de même) des personnes pauvres » (table ronde n° 5 : 9), d'autres au contraire faisaient le constat inverse, soit que « l'état de pauvreté s'est accentué » à Verdun ces dernières années (table ronde n° 6 : 10). Selon certains organisateurs communautaires de CSSS, cet appauvrissement se serait même étendu vers la partie ouest de l'arrondissement, à l'intérieur de



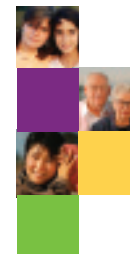
la portion est du territoire de Desmarchais-Crawford, limitrophe au quartier Wellington-de-l'Église (table ronde n° 5 : 5). La population défavorisée serait en outre « de plus en plus démunie et de plus en plus difficile à rejoindre », une situation nouvelle, selon un autre acteur, différente de celle qu'on pouvait observer il y a 20 ou 30 ans (table ronde n° 1 : 40).

L'arrondissement de Verdun ne verrait donc pas tant son tissu social transformé par une dynamique de gentrification (départ des personnes plus défavorisées et leur remplacement par des personnes jouissant d'un statut socioéconomique plus favorable), mais plutôt par une dynamique « d'embourgeoisement », c'est-à-dire qu'on assiste à l'arrivée de personnes et de ménages plus aisés qui viennent s'installer à Verdun, et qui viennent s'ajouter - et non pas se substituer - à une catégorie ou une autre de population dans le territoire (table ronde n° 5 : 9). Certes, selon certains, on assiste depuis quelque temps au départ de certaines familles défavorisées vers la banlieue éloignée de Montréal, où les coûts du logement sont moindres qu'à Verdun (tables rondes n° 2; n° 5). Mais ce phénomène serait jusqu'à présent plutôt circonscrit, peut-être en raison notamment - comme nous le disions plus haut - du fort attachement des résidents de Verdun pour leur territoire, mais aussi du peu de mobilité d'une partie de la population³. Dès lors, la persistance d'un « tissu dur de pauvreté » (table ronde n° 7 ; 33), conjuguée à l'établissement important de nouveaux ménages plus fortunés expliquerait en bonne partie la situation observée à Verdun depuis le début des années 2000. Ce constat pourrait bien être à l'origine des perceptions parfois opposées qui se sont manifestées lors de nos tables rondes quant à l'ampleur et l'incidence de la pauvreté sur le territoire.

Ce « tissu dur de pauvreté » est à mettre en parallèle, selon quelques intervenants, avec une certaine forme de « culture » de la pauvreté, elle-même associée à la perpétuation intergénérationnelle d'un mode de vie reposant sur un recours systématique à l'aide sociale (table ronde n° 6 : 13-14). Abandon scolaire, faibles revenus, faible mobilité sociale, professionnelle et géographique : les conséquences sociales, politiques et culturelles d'une telle pauvreté sur les ménages sont bien connues et documentées (Sen, 2000). Par contre, les solutions pour y remédier restent encore à bien des égards à inventer, même si l'on sait déjà que ces solutions vont requérir une action intense et soutenue, notamment vis-à-vis les plus jeunes membres de ces ménages, si on souhaite parvenir à modifier de manière significative leurs conditions de vie.

Ce phénomène de « trappe de pauvreté » a bien été relevé par les intervenants en sécurité alimentaire qui estiment qu'environ 30 % de leur clientèle ont recours plus d'une fois par mois aux services de dépannage alimentaire (table ronde n° 4 : 15; COSAV, 2008 : 4). Les hommes seuls vivant de l'aide sociale, les femmes chefs de familles monoparentales, les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et certaines catégories d'immigrants (notamment ceux ayant un statut de réfugiés) semblent être particulièrement touchés par cette problématique (tables rondes n° 4; n° 6). En outre, compte tenu de la faiblesse de leurs revenus, les familles bénéficiaires de l'aide sociale font face à un déficit structurel du budget familial (- 11 %) qui les place dans une situation de précarité alimentaire chronique (REVE, 2008

³ Il faut toutefois souligner que si plusieurs intervenants ont mis en relief le peu de mobilité de certaines personnes lorsqu'il est question de l'accès au marché du travail, cela ne présume pas nécessairement de leur mobilité sur le plan résidentiel. Le recensement de 2006 montre qu'un peu plus de la moitié de la population de Verdun (51 %) a en effet changé de domicile au moins à une reprise sur une période de cinq ans (de 2001 à 2006). Les statistiques colligées ne permettent toutefois pas de préciser si ces déménagements se sont faits à l'intérieur ou à l'extérieur de l'arrondissement.



:15). Comme l'affirmait en entrevue un intervenant travaillant dans le champ de la sécurité alimentaire, « quand on vit de l'aide sociale, c'est impossible de se nourrir convenablement. Il n'y a pas d'argent suffisant. Donc, le dépannage alimentaire devient un dépannage permanent » (table ronde n° 4 : 15).

Mais le visage de la pauvreté a eu aussi tendance à se transformer au cours des dernières années. Cette situation n'est pas propre à Verdun et touche l'ensemble des sociétés développées (Castel, 1995). À la pauvreté économique « traditionnelle », est venue ainsi s'ajouter une « pauvreté sociale » (table ronde n° 1 : 40) faite d'isolement (notamment pour les aînés), et de problèmes de santé physique et mentale (table ronde n° 6). Des intervenants des secteurs public et communautaire ont relevé un accroissement de ce type de problèmes au sein de la population verdunoise (COSAV, 2008), notamment parmi les jeunes des milieux plus défavorisés. Certains ont lié cette nouvelle situation à une perte de sens général au sein de la société, au relâchement de l'autorité parentale, et à l'éclatement des familles (tables rondes n° 2). Là encore, il semble que le facteur intergénérationnel interviendrait de manière importante dans la reproduction de ces difficultés socio-affectives.

122

Ces nouveaux visages de la pauvreté sont le résultat, dans certains cas, de modifications apportées aux politiques et aux programmes des institutions publiques chargées d'intervenir sur la question sociale. C'est le cas, par exemple, du resserrement des critères d'admission à certains programmes d'aide financière favorisant le retour aux études et offerts aux prestataires de l'aide sociale. Ces modifications ont eu pour effet de précariser la situation de certaines personnes, notamment les femmes chefs de famille monoparentale qui tentent un retour aux études. Dans certaines écoles de formation professionnelle aux adultes à Verdun, « les élèves ont faim », pour reprendre

l'expression d'une intervenante interrogée, à tel point qu'on songe à recourir au *Club des petits déjeuners* (qui s'adresse habituellement aux enfants) afin de remédier à la situation (table ronde n° 6 : 31). La précarité économique de ces personnes vient alors directement influencer sur leurs capacités de prise en charge et rend plus difficile la persévérance scolaire.

Enfin, des acteurs nous ont également parlé des enjeux entourant la « pauvreté culturelle » (entrevue B : 11), considérée dans ce cas-ci dans son sens plus général de participation aux activités culturelles et de connaissances générales sur le fonctionnement de la société (table ronde n° 2 : 30). Certains ont vu dans cet enjeu une façon de redonner précisément un sens à la vie de certaines personnes parfois durement affectées par leurs conditions matérielles d'existence, de fournir des clés de compréhension plus globale de la réalité qui dépassent la seule dimension économique, et de légitimer l'investissement en temps et en énergie nécessaires à la poursuite d'activités scolaires et éducatives. L'appropriation de la culture, prise dans son sens large, permet alors non seulement aux individus d'accroître leur capacité de réfléchir et d'agir sur leur environnement immédiat, elle ouvre également les portes d'une plus grande participation aux différentes organisations et structures démocratiques de la société (empowerment individuel et collectif).

4. L'éducation et le décrochage scolaire

Ces dernières remarques concernant ce que certains ont qualifié de « pauvreté culturelle » nous amènent à aborder la question très importante du degré d'éducation atteint par la population de Verdun. Les données statistiques colligées montrent qu'à cet égard, Verdun semble jouir d'un avantage par



rapport à Montréal puisque la proportion de la population ayant obtenu un diplôme d'études secondaires et universitaires y est plus élevée. Mais comme nous l'avons souligné à maintes reprises dans les chapitres précédents, ces statistiques enviables masquent des disparités importantes selon les territoires. Si l'Île-des-Sœurs peut se targuer d'une part, que seuls 4,6 % de sa population soient sans diplôme d'études secondaires et, d'autre part, que près des deux tiers de ses résidants détiennent un grade universitaire, la situation sur la terre ferme présente un tableau beaucoup plus mitigé (voir tableau 25).

En effet, en 2006, un peu plus du quart de la population des deux quartiers composant la terre ferme (26 %) ne possédait pas de diplôme d'études secondaires. Cette proportion s'avère plus élevée qu'à Montréal (22,8 %) et que dans le reste du Québec (25 %). Inversement, le quartier Wellington-de-l'Église se retrouve sous la moyenne montréalaise quant à l'obtention des diplômes d'études secondaires et universitaires, alors que Desmarchais-Crawford se positionne en deçà de cette même moyenne quant à l'obtention de diplômes d'études collégiales et universitaires. En fait, la terre ferme surclasse Montréal uniquement dans la proportion de la population détenant un diplôme provenant d'une école de métiers.

Ces données mettent donc en relief la faible scolarité de la population verdunoise sur la terre ferme, ainsi que l'importance du phénomène du décrochage scolaire. Ce phénomène s'alimente notamment d'un indice de défavorisation parmi les plus élevés à Montréal au sein des écoles primaires (Entrevue B : 4) et d'un taux de décrochage de près de 50 % à l'école secondaire Monseigneur-Richard (ESMR), l'une des deux seules écoles d'études secondaires sur le territoire de Verdun. Ce taux de décrochage est largement supérieur à la moyenne des écoles montréalaises (32,1 %) et

se maintient, selon les données disponibles, depuis au moins 2004 (MELS, 2009).

Ces statistiques défavorables tranchent avec certaines des données économiques qui montrent une amélioration (quoique relative) de la situation des particuliers et des ménages à Verdun. Selon plusieurs intervenants, cette situation de décrochage et de faible scolarité se trouve renforcée par le fait que les résidants provenant des milieux plus favorisés (notamment ceux de l'Île-des-Sœurs, et les nouveaux résidants domiciliés sur la terre ferme) semblent envoyer leurs enfants dans les écoles publiques ou privées situées à l'extérieur de Verdun⁴. Conséquemment, les enfants provenant de milieux défavorisés sont surreprésentés dans certains établissements scolaires de Verdun. Or, tenant compte que le revenu familial est un facteur important de réussite et de persistance scolaire parmi la population, cette situation de défavorisation se reflète dans les taux de diplomation des écoles de Verdun. Qui plus est, cette ségrégation socioéconomique nuit évidemment à la mixité sociale au sein des institutions scolaires et renforce les préjugés défavorables quant à la qualité des écoles publiques du territoire.

Ce constat alarmant est partagé par la plupart des acteurs que nous avons rencontrés qui s'inquiètent des retombées d'une telle situation sur la population touchée, ainsi que sur le développement social et économique du territoire à plus long terme. Lors des entrevues, plusieurs acteurs ont souligné les initiatives déjà mises en place afin de favoriser la persistance scolaire des jeunes et la réduction du décrochage scolaire. Soulignons à cet égard le travail fait ces dernières années par certaines directions d'école, les centres

⁴ Soulignons que le CSSS du Sud-Ouest/Verdun est le seul à Montréal qui ne compte pas d'école privée sur son territoire.



de formation pour adultes, la Caisse populaire, le Carrefour jeunesse emploi et certains organismes communautaires (par exemple, l'Ancre des jeunes et Toujours ensemble) (tables rondes n° 2; n° 6; entrevues B; C).

Le taux élevé de décrochage scolaire dans le territoire a également des répercussions sur la clientèle de certains centres de formation pour adultes qui ont vu arriver, au cours des 10 dernières années, une partie de ces jeunes décrocheurs. Or, malgré les efforts faits pour s'adapter à cette nouvelle clientèle (organisation notamment d'activités physiques, manuelles ou artistiques), ces institutions peinent dans plusieurs cas à maintenir ces jeunes au sein de leur programme d'apprentissage professionnel. « Cette clientèle a tendance à décrocher encore », affirmait en entrevue une intervenante qui expliquait cette situation par le fait que certains de ces « jeunes ont des vies difficiles » (table ronde n° 6 : 7).

Chez les plus jeunes (16-18 ans), l'absence de projet de vie, les retards accumulés et les échecs à répétition, sans compter la vie familiale parfois chaotique, viennent alimenter un certain désœuvrement et une désorientation quant au sens même de leur vie (table ronde n° 6 : 17). Pour d'autres, les conduites à risque constituent l'un des principaux facteurs de décrochage scolaire. La consommation de drogue, les grossesses à l'adolescence et les comportements délinquants ont souvent pour résultat de stigmatiser ces jeunes et de les sortir lentement des institutions qui encadrent habituellement la jeunesse (entrevue C : 10-11). À cela, il faut ajouter certaines désillusions quant aux démarches et aux efforts nécessaires pour réussir dans le secteur de la formation aux adultes qui pouvait apparaître, dans un premier temps, comme une voie de contournement par rapport au cheminement traditionnel menant à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires.

Selon l'analyse qu'en ont fait certaines des personnes interrogées, une des premières difficultés s'avère d'abord de rejoindre ces jeunes qui sont souvent isolés, ne lisent pas et entretiennent peu de relations sociales (table ronde n° 6 : 20-21). La précarité socioéconomique se conjugue ici à une certaine errance domiciliaire qui fait en sorte de rendre difficile leur intégration aux programmes et aux services qui leur sont destinés.

Quant aux plus âgés (25 ans et plus), la question de l'insuffisance des revenus (que nous avons abordé à la section sur la pauvreté), couplée à des problèmes de santé physique et mentale, joue souvent un rôle prépondérant dans leurs difficultés à maintenir une persistance sur le plan scolaire (tables rondes n° 2; n° 6). Cette précarité financière les force parfois à travailler de nombreuses heures en sus de celles consacrées à leurs études, ce qui rend plus ardue la persévérance scolaire.

Il faut dire que Verdun offre aussi passablement d'occasions pour ceux et celles qui souhaitent travailler à l'abri du fisc. Comme le faisait remarquer un autre intervenant, l'économie souterraine à Verdun permet à plusieurs jeunes la possibilité de « vivoter de jobine en jobine. La toile du quartier en dessous de ce qui est vraiment officiel est bien établie et bien solide » (entrevue C : 8-9). Certains restaurants, commerces, usines et agences de placement emploient ainsi des jeunes « au noir » et deviennent ainsi des lieux de substitution pour les jeunes décrocheurs qui veulent amasser un peu d'argent.

Cette « débrouillardise » n'est pas étrangère à une certaine culture populaire qui valorise peu l'éducation et qui se caractérise par un faible degré de scolarité des parents qui n'ont pas, bien souvent, eux-mêmes leur diplôme d'études secondaires. Ayant réussi à gagner leur vie malgré l'absence de diplôme, leur expérience de vie tend à les conforter dans la croyance voulant



qu'un tel diplôme ne soit pas réellement nécessaire à l'obtention d'un emploi (tables rondes n° 6 : 41; n° 2 : 5; entrevue C).

Or, le contexte a changé et les emplois bien rémunérés (c'est-à-dire qui permettent d'accéder à un niveau de vie correspondant à celui de la classe moyenne) exigent désormais un degré de formation plus élevé qu'à l'époque florissante de l'essor des entreprises industrielles. Exception faite peut-être de quelques secteurs bien ciblés (notamment dans le textile), les emplois pour la main-d'œuvre ne possédant pas de diplôme ont en bonne partie été éliminés, emportés au cours des années 1980 et 1990 par la vague de délocalisation des entreprises vers les économies dites émergentes, ou par la modernisation technologique des entreprises ayant survécu aux bouleversements des deux dernières décennies. Ces pertes d'emplois en milieu industriel ont été remplacées (en partie) par la création de nouveaux emplois dans le domaine des services. Ces emplois exigent toutefois une bonne connaissance de la langue écrite et parlée, ainsi que la maîtrise de nouvelles technologies (informatique, bureautique, internet, etc.) qui ne peuvent être acquises qu'au sein d'un cursus scolaire minimal.

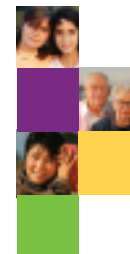
5. Le logement et l'habitation

La construction de nouveaux logements a joué un rôle central dans le processus de revitalisation qu'a connu Verdun depuis quelques années. Comme nous l'avons souligné précédemment, la population de Verdun a crû de 9,1 % de 2001 à 2006. Cette croissance est la conséquence directe de la construction de 1840 nouveaux logements sur le territoire au cours de la même période. La majorité de ces logements est constituée de condominiums qui ont attiré une population relativement aisée sur le territoire (tables rondes n° 1 : 39;

n° 2 : 16; n° 4 : 21; n° 6 : 43; entrevue C : 11). À cela, il faut ajouter également un certain nombre (indéterminé) de conversion de logements en copropriétés au cours des années 1990. Cette conversion était le fruit d'une politique planifiée de l'ancienne ville - notamment à travers l'octroi de subventions - qui voulait ainsi favoriser l'accès à la propriété et diversifier l'offre de logements sur son territoire (table ronde n° 7 : 20).

Par ailleurs, à l'instar de bien d'autres indicateurs, la question du logement présente un portrait différencié selon les territoires, particulièrement entre la terre ferme et l'Île-des-Sœurs. Les caractéristiques du bâti sont éloquentes à cet égard. La majorité des logements dans les quartiers Desmarchais-Crawford (85,3 %) et Wellington-de-l'Église (65,8 %) ont été construits avant 1960, alors que 98,2 % des logements à l'Île-des-Sœurs ont été construits après cette date, dont près du tiers uniquement depuis le début des années 1990 (voir tableau 63). En conséquence, on retrouve une proportion beaucoup plus importante de logements nécessitant des réparations majeures sur la terre ferme (12,2 %) qu'à l'Île-des-Sœurs (3,5 %). C'est d'ailleurs dans le quartier Wellington-de-l'Église que cette proportion est la plus élevée avec un taux de 13,1 %.

En revanche, c'est dans ce même territoire qu'ont été érigés 92 % des nouveaux logements construits sur la terre ferme depuis 2001 (soit 515 logements). Le quartier Wellington-de-l'Église connaît donc une situation fort contrastée, regroupant à la fois le nombre le plus élevé de logements exigeant des réparations majeures, et le nombre le plus élevé de constructions neuves sur la terre ferme depuis 2001. Cette situation est évidemment propice à l'émergence d'un processus de gentrification (ou d'embourgeoisement), auquel nous avons d'ailleurs fait référence précédemment. L'ampleur et la nature



même du phénomène ne font toutefois pas l'unanimité auprès des intervenants interrogés. Certaines personnes interviewées croient que ce processus de gentrification est plutôt marginal. Les nouveaux arrivants s'étant installés principalement dans de nouveaux logements, ils se sont ajoutés plutôt que substitués à la population déjà en place. On préfère alors parler, comme nous l'avons dit plus haut, « d'embourgeoisement » plutôt que de « gentrification »⁵. D'autres, au contraire, estiment qu'on assiste à « un exode des pauvres » vers les municipalités où le coût du logement est plus abordable (table ronde n° 4 : 13). On pense que l'essor économique qu'a connu Verdun n'a pas « nécessairement profité à l'ensemble de la population », ce qui fait craindre une augmentation des inégalités parmi la population au cours des prochaines années (table ronde n° 4 : 11). Quoi qu'il en soit, les statistiques ne permettent pas de trancher la question de manière définitive. S'il est vrai que 57 % de la population habitant le territoire de Wellington-de-l'Église a déménagé de 2001 à 2006, les données disponibles ne permettent pas de savoir si ces personnes se sont établies à l'intérieur ou à l'extérieur de Verdun. On doit donc se montrer prudent dans l'interprétation des données relatives aux transformations entraînées par l'arrivée de nouveaux résidents dans l'arrondissement.

126

Cela dit, même si l'ampleur et la nature du phénomène restent difficiles à évaluer (gentrification ou embourgeoisement), il est clair que des changements se sont opérés dans le tissu social de l'arrondissement. Par exemple, le nombre de locataires et de propriétaires a augmenté de manière substantielle à Verdun entre 2001 et 2006. Cette augmentation combinée de 9,1 % de logements privés a d'ailleurs été trois fois plus grande à Verdun que dans l'ensemble de Montréal (3,2 %). L'augmentation du nombre de locataires a même été de 4,8 % à Verdun alors que Montréal a affiché, pour la même période, une diminution de 0,2 % (voir tableau 61). Cependant, un des éléments les plus significatifs de l'évolution

de l'habitation sur le territoire, c'est la croissance impressionnante du nombre de propriétaires. Entre 2001 et 2006, l'augmentation du nombre de propriétaires dans l'arrondissement (+ 19,5 %) a pratiquement été le double de celui de Montréal (+ 10,5 %). Cette augmentation s'est fait sentir principalement à l'Île-des-Sœurs (+ 29,7 %) et dans Wellington-de-l'Église (+ 21,3 %). Malgré cette hausse, la proportion de propriétaires à Verdun en 2006 (32,7 %) demeurait encore légèrement inférieure à celle de Montréal (34,4 %). Par contre, cet écart s'accroît de manière significative si on tient compte uniquement de la terre ferme où seulement 24,2 % des ménages étaient propriétaires en 2006. Même chose pour le territoire de Wellington-de-l'Église dont la proportion de ménages propriétaires (20,2 %) se trouvait largement sous la moyenne de Verdun et de Montréal et ce, malgré l'augmentation importante observée de 2001 à 2006. Globalement, on peut donc dire que si l'Île-des-Sœurs est occupée majoritairement par des propriétaires (57,9 %), la terre ferme reste un territoire habité très majoritairement par des locataires (75,8 %) (voir tableau 61).

Ces transformations ont tout de même été suffisamment importantes pour avoir des conséquences à la hausse sur le coût des loyers et le prix des maisons qui se sont graduellement alignés sur ceux de Montréal. Soulignons toutefois qu'il en coûtait en 2006 encore légèrement moins pour un locataire pour se loger sur la terre ferme (603\$/mois) qu'à Montréal (647\$/mois). Par

⁵ Le concept de « gentrification » a parfois été différencié de celui « d'embourgeoisement » lors des tables rondes. Or, selon l'Office de langue française, le terme « gentrification » est un anglicisme et « embourgeoisement » est son équivalent français. Il n'y a donc pas de distinction à faire entre les deux termes sur le plan linguistique. Néanmoins, au cours des discussions, le concept de « gentrification » semble avoir eu une connotation plus péjorative en décrivant une situation où l'arrivée de gens aisés a forcé des résidents plus pauvres à quitter le quartier. Le concept « d'embourgeoisement », quant à lui, a plutôt été utilisé pour exprimer l'idée voulant que des personnes de statut socioéconomique plus élevé se soient installées dans de nouvelles constructions et se soient ainsi ajoutées à la population « de souche » verdoise.



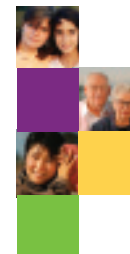
ailleurs, si le prix des loyers a augmenté de 15,5 % à Verdun entre 2001 et 2006, il faut quand même souligner que cette augmentation est sensiblement la même qu'à Montréal (16 %). Il est toutefois intéressant de noter que c'est dans Wellington-de-l'Église que l'augmentation du prix des loyers a été la plus importante (16,7%) de 2001 à 2006, dépassant même de quelques dixièmes de point l'augmentation observée à l'Île-des-Sœurs (16,4%). Malgré cette tendance à la hausse, c'est encore dans Wellington-de-l'Église que le coût du logement reste le plus abordable à Verdun avec une moyenne des loyers de 595\$ par mois. Quant aux conséquences de ces augmentations sur la situation financière des ménages, elles semblent varier considérablement d'un territoire à l'autre. Ainsi, si le nombre de ménages ayant consacré 30 % de leur revenu pour se loger a diminué de 11,4 % dans Desmarchais-Crawford de 2001 à 2006, cette proportion n'a diminué que de 1,5 % dans Wellington-de-l'Église (tableau 65). Or, c'est au sein de ce dernier territoire qu'on comptait en 2006 la proportion la plus élevée de ménages ayant un coût d'habitation dépassant 30 % de leurs revenus (41,4 %). Cette faible diminution pourrait signifier qu'une bonne part des gains financiers faits par ces ménages de 2001 à 2006 a été absorbée par la hausse du coût du logement.

Dans ce contexte, on peut penser que la question du logement social se pose de manière cruciale dans l'arrondissement. Incidemment, de nombreux intervenants ont soulevé le problème du manque de logements sociaux à Verdun lors des tables rondes. Plusieurs ont rappelé que les nouvelles constructions sur la terre ferme ont été destinées en priorité aux ménages de la classe moyenne dont la situation financière permet d'assumer les coûts associés à l'achat d'une propriété (hypothèques, taxes, assurances, etc.). Or, certains ont souligné la nécessité de construire également des logements plus abordables, qui permettraient aux ménages moins fortunés de demeurer dans leur quartier

et de conserver leur réseau social. Un intervenant exprimait ainsi le souhait qu'il y ait dans l'arrondissement « une quantité de logements qui permette à toutes les classes de la société d'avoir sa place » (entrevue B : 13). Selon le dernier rapport annuel du Comité d'action des citoyennes et citoyens de Verdun (CACV), il y avait au 31 mars 2008 305 ménages et personnes en attente d'un logement social en mode coopératif ou OBNL sur le territoire de l'arrondissement (CACV, 2008 : 32). À ce nombre, on doit ajouter également 795 ménages en attente d'une habitation à loyer modique (HLM) (OMHM, 2008).

Or, il semble qu'au fil du temps, de nombreuses embûches aient fait obstacle à la construction de logements sociaux : rareté des sites, coût prohibitif des emplacements, contamination des terrains, multiplication des instances décisionnelles, sous-financement des organisations porteuses de projets de développement, etc. (tables rondes n° 4 : 31-33; n° 5 : 18). De plus, ce dossier semble avoir été marqué périodiquement par des désaccords entre les milieux communautaires et l'arrondissement. Mais comme le précisait une personne proche du dossier, la situation semble avoir évolué positivement au cours des derniers mois et « (nous sommes) maintenant plus en mode collaboration avec l'arrondissement » (table ronde n° 5 : 18).

Certains ont soulevé plus particulièrement le manque de logement social pour aînés à Verdun. Malgré la présence de quatre HLM pour personnes âgées, des pressions se font sentir afin de répondre à la demande croissante des personnes âgées en légère perte d'autonomie qui sont à la recherche de logements abordables avec soutien communautaire (table ronde n° 8 : 40). En outre, il faut tenir compte qu'en 2006, 40 % de la population âgée de 65 ans et plus vivait seule à Verdun (tableau 6). Or, il n'existe actuellement aucun logement



social sous forme coopérative ou OBNL à Verdun qui pourrait accueillir ces personnes et briser leur isolement (entrevue n° 5 : 17). Certes, un projet pour personnes âgées en perte d'autonomie est sur la table depuis plus de six ans (le projet *Entre deux âges*), mais les acteurs de l'arrondissement semblent avoir de la difficulté à mener à terme le projet qui a été reporté à plusieurs reprises (table ronde n° 5 : 18-19). Deux autres projets sont également en chantier : la Coopérative d'habitation *Rêve Bleu* (24 unités pour aînés autonomes) et la Coopérative d'habitation *Casabella* (24 unités pour les familles) (CACV, 2008 : 31). Malgré les démarches entreprises par tous les acteurs pour concrétiser ces projets, il semble pour le moment n'y avoir aucune échéance fixe pour leur réalisation.

Certains ont aussi attiré l'attention sur le manque de ressources pour de l'hébergement temporaire à Verdun, un besoin qui affecte certaines clientèles particulières comme les jeunes en difficultés et les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale (entrevue C : 11). Avec le phénomène de la désinstitutionnalisation - ou de la non-institutionnalisation - en santé mentale (notamment avec les patients de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas), plusieurs personnes ayant des problèmes de santé mentale sont face au défi de se trouver un logement abordable à leur sortie de l'hôpital (table ronde n° 1 : 40). Des organismes communautaires de Verdun fournissent d'ailleurs de l'aide à ces personnes dans leur recherche de logement. Mais cette recherche peut prendre plusieurs semaines et comme il n'existe pas de ressource d'hébergement temporaire à Verdun, ces personnes se retrouvent souvent à la rue (table ronde n° 4 : 20).

Enfin, certains nous ont souligné les tensions vécues entre les locataires dans certaines HLM de Verdun. La proximité et les difficultés vécues au quotidien

ainsi que la pauvreté semblent se conjuguer pour créer un environnement social souvent difficile à l'intérieur des HLM. Ce qui n'est pas étranger d'ailleurs aux difficultés rencontrées par les intervenants pour renouveler les ressources bénévoles et la participation aux comités de locataires à l'intérieur de ces habitations (table ronde n° 5 : 13-17).

En conclusion, on peut donc dire que la construction de nombreuses habitations haut de gamme à Verdun est venue changer le portrait de la population du quartier, notamment dans Wellington-de-l'Église où elle a entraîné l'arrivée de plusieurs ménages de la classe moyenne qui sont venus s'ajouter à la population verdunoise « de souche ». On peut penser que certaines familles parmi les plus pauvres ont dû ainsi quitter leur domicile à la suite de la hausse du prix des loyers. L'absence de logements sociaux qui auraient pu permettre à ces gens de se relocaliser au sein de leur quartier en a forcé certains à s'établir à l'extérieur de l'arrondissement. Ce manque de logement social se fait aussi sentir auprès des aînés, alors que l'absence d'hébergement temporaire vient affecter les personnes aux prises avec certaines vulnérabilités (en santé mentale par exemple). En somme, comme le disait en entrevue un acteur de l'arrondissement, « il faut arrêter de juste dire que Verdun doit se développer; il faut qu'il y ait des logements, il faut [...] se poser la question : est-ce qu'on veut tous les sacrer dehors et qu'ils s'en aillent tous à Pointe St-Charles parce que les logements sont meilleur marché ? ». Selon lui, les acteurs du milieu ont un rôle important à jouer sur la question du logement social. « La communauté, à son avis, a une certaine responsabilité sociale vis-à-vis [...] des habitations » (entrevue B : 11). Ainsi, dans le dossier du logement social comme dans d'autres, le temps semble venu d'agir collectivement pour satisfaire les besoins exprimés par la population.



6. L'intégration des communautés culturelles

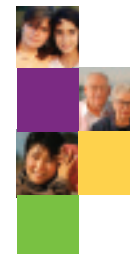
Nous avons vu que la population de Verdun a crû de manière importante depuis 2001 et qu'une part de cette augmentation est redevable à la construction de nouveaux logements ayant favorisé l'arrivée de ménages provenant d'autres arrondissements de Montréal. Or, un autre phénomène est à mettre en cause de manière significative dans l'augmentation de la population : c'est la hausse marquée du nombre de personnes issues des communautés culturelles résidant dans l'arrondissement. De 2001 à 2006, 5440 nouveaux immigrants sont venus s'établir à Verdun (tableau 15). Les personnes issues de l'immigration constituaient ainsi en 2006 près de 20% de la population de l'arrondissement, une hausse de près de 47 % depuis 2001 (tableau 14). Cette augmentation importante du nombre d'immigrants se concentre principalement dans les territoires de l'Île-des-Sœurs et de Wellington-de-l'Église qui regroupent conjointement plus de 85 % de la population immigrante totale de Verdun. À lui seul, le territoire de Wellington-de-l'Église accueille près de la moitié de la population immigrante de l'arrondissement (48,2%), alors que le secteur Desmarchais-Crawford regroupe seulement 13,3% de cette population. Le coût relativement faible des logements semble avoir été l'un des principaux facteurs ayant été à l'origine de l'augmentation importante du nombre d'immigrants au centre-ville depuis le début des années 2000 (Lebnan, 2007 : 66).

Un tel phénomène est d'ailleurs loin d'être banal et n'est pas sans conséquence sur le tissu social d'une communauté. De fait, l'arrondissement de Verdun a connu et continue de connaître des transformations importantes en rapport avec cet apport des communautés culturelles. De manière générale, l'ensemble des acteurs rencontrés s'entendent toutefois sur les avantages que retire la communauté verdunoise de cette nouvelle diversité culturelle.

Plusieurs ont fait référence à l'ouverture des nouveaux restaurants et de nouvelles boutiques à l'initiative de membres des communautés culturelles sur la rue Wellington. La mise sur pied de ces nouveaux commerces a joué un rôle non négligeable dans la revitalisation de cette importante artère commerciale. Elle a contribué à changer l'image de déclin socioéconomique à laquelle étaient associées à une certaine époque les fermetures de commerces et les vitrines placardées de certains édifices de la rue Wellington (tables rondes n° 6 : 12; n° 8 : 8; n° 4 : 10). De manière plus générale, on soulignait également l'apport de ces communautés sur le plan de la diversité culturelle de Verdun et leur contribution à la société québécoise sur les plans démographique et du renouvellement de la main-d'œuvre (table ronde n° 3).

Des représentants des milieux scolaires ont également souligné la réussite scolaire assez remarquable d'une majorité de jeunes issus de l'immigration qui semblent en général mieux performer que les jeunes « de souche ». Ces observations recourent d'autres informations que nous avons obtenues selon lesquelles ces jeunes seraient moins touchés par le décrochage scolaire, feraient preuve de plus de motivation et de persévérance dans leurs études et participeraient davantage aux activités parascolaires (TCRIV, 2008). Cette réussite ne serait pas étrangère à la qualité de l'encadrement fourni par les parents immigrants. À tel point que certains informateurs nous disaient en entrevue « qu'ils servent un peu de modèle aux autres familles » (table ronde n° 3 : 18). Par contre, ces parents immigrants se disent souvent déçus de la qualité des écoles publiques à Verdun. Un certain nombre préfère d'ailleurs diriger leurs enfants vers des écoles situés à l'extérieur du territoire.

Pour bénéfique qu'elle soit, cette nouvelle conjoncture s'accompagne toutefois d'un certain nombre d'exigences et de défis qui doivent être relevés



si l'arrondissement veut continuer à profiter des avantages liés à cette nouvelle immigration. Plusieurs organismes et institutions de l'arrondissement ont dû ainsi graduellement adapter leurs services en fonction de cette nouvelle clientèle. Qu'on songe par exemple aux classes d'accueil de l'école primaire Notre-Dame-de-la-Paix, au *Centre de femmes de Verdun* qui a mis sur pied de nouveaux services spécifiques aux femmes immigrantes, ou encore aux activités offertes par un organisme communautaire comme la *Casa Cafè* dédié spécifiquement à l'aide auprès des personnes immigrantes (table ronde n° 3). Des organismes tels *Toujours ensemble* et *l'Ancre des jeunes* ont également été mentionnés lors des tables rondes en tant que ressources importantes pour l'accompagnement et le soutien aux jeunes immigrants (entrevue C ; table ronde n° 3).

À cet égard, les propos recueillis lors des tables rondes laissent entendre qu'un travail considérable a déjà été entrepris pour relever le défi qu'entraîne cette nouvelle diversité culturelle. Le colloque organisé au printemps de 2008 par la Table de concertation en relations interculturelles de Verdun (TCRIV) témoigne des efforts faits pour sensibiliser la communauté verdunoise aux défis particuliers de l'intégration de ces nouveaux résidents. Ce colloque faisait lui-même suite à la publication en 2007 d'un volumineux rapport de recherche traçant le portrait des besoins des communautés ethnoculturelles à Verdun. Ce rapport contenait près d'une quarantaine de recommandations sur des thèmes variés allant de l'emploi à l'environnement, en passant par le logement, l'éducation, la sécurité publique et alimentaire, ainsi que les services susceptibles de favoriser l'intégration des personnes immigrantes (Lebnan, 2007). Il faut également ajouter à ces initiatives la politique de l'arrondissement sur la gestion de la diversité culturelle élaborée en partenariat avec la TCRIV, qui fut adoptée en novembre 2008. Cette politique devrait être suivie d'un plan

d'action dans les prochains mois permettant d'améliorer les services destinés aux membres des communautés ethnoculturelles. Selon certains, ce plan d'action serait crucial puisque c'est lui « qui va vraiment constituer la concrétisation de ce qui a été dit » à la suite de l'adoption de cette politique. La mise en forme de ce plan d'action devrait ainsi se révéler « stratégique » puisque c'est par l'adoption de mesures concrètes que prendra forme l'action des divers intervenants concernés par l'intégration des communautés culturelles (table ronde n° 3 : 33).

Toutefois, en dépit de toutes ces initiatives, certaines difficultés subsistent et des actions devront être entreprises au cours des prochaines années afin de trouver des solutions aux problèmes vécus par les membres des communautés culturelles. D'abord, certaines des principales conclusions de la recherche sur les communautés ethnoculturelles de 2007 sont toujours valides et vont requérir une attention particulière de la part des acteurs socioéconomiques de l'arrondissement (Lebnan, 2007). La question de la langue et de l'emploi constitue à cet égard un des principaux déterminants du processus d'intégration des membres de ces communautés. Comme le rappelait en entrevue une intervenante des milieux ethnoculturels, « la question de l'emploi est fondamentale. [...] C'est le nerf de la guerre de l'intégration. Quelqu'un qui n'a pas d'emploi ne pourra pas s'intégrer » (table ronde n° 3 : 38). Certes, l'arrondissement est loin de disposer de tous les leviers qui lui permettraient d'intervenir pleinement sur cette question. Comme le faisait remarquer un des participants des tables rondes, l'immigration est un domaine de juridiction fédérale, avec certaines prérogatives accordées spécifiquement au Québec, ce qui implique que Verdun, à l'instar des autres arrondissements et villes du Québec, est contraint d'agir dans une conjoncture balisée par des ententes juridico-administratives élaborées par d'autres instances gouvernementales.



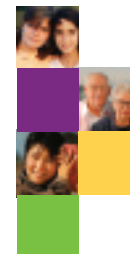
Mais l'arrondissement n'est pas pour autant condamné à l'inaction. Sur le plan de l'emploi, par exemple, « Verdun a un potentiel » aux dires d'une intervenante, qui lui permettrait d'être davantage pro-actif (table ronde n° 3 : 38).

D'autant plus que si la question de la reconnaissance des diplômes acquis à l'étranger demeure une barrière importante concernant l'accès à l'emploi de certains immigrants, ce problème touche également les membres des communautés culturelles issus de la deuxième et même de la troisième génération. En d'autres termes, aux difficultés d'ordre juridique, administrative et bureaucratique, s'ajoute également le problème de la discrimination dont peuvent être victimes les membres des communautés culturelles, particulièrement ceux issus des minorités visibles. Il existerait donc un bassin d'entreprises privées (notamment dans l'Île-des-Sœurs) et d'organisations publiques et parapubliques (principalement sur la terre ferme) qui pourraient être davantage mis à profit pour faciliter l'embauche de ces personnes. L'administration municipale pourrait ainsi donner l'exemple en donnant suite à certaines recommandations du rapport Lebnan publié en 2007 qui proposait d'assurer une meilleure représentativité des communautés culturelles au sein des organisations municipales (Lebnan, 2007 : 66). De manière générale, les personnes entendues lors des tables rondes ont d'ailleurs souligné l'importance de « s'assurer de l'ouverture des différentes institutions de Verdun à la question des relations interculturelles » (table ronde n° 3 : 37). Cette ouverture passe entre autres par des efforts de sensibilisation à la réalité de ces nouveaux immigrants, tant auprès de la population en général que des entreprises privées et des diverses institutions publiques (par exemple, auprès du personnel d'Emploi-Québec).

D'autres problématiques ont été relevées par les participants : l'insuffisance des services de garde offerts aux personnes inscrites aux cours de francisation (table ronde n° 3 : 27-29), les difficultés rencontrées par certains organismes pour rejoindre une partie de cette population qui ne parlerait ni français, ni anglais⁶, ainsi que l'isolement et la pauvreté qui frappent une partie des nouveaux immigrants, surtout au centre-ville (tables rondes n° 3; n° 4; n° 6; n° 8).

Ainsi, une action ciblée exige de tenir compte du fait que la population immigrante n'est pas nécessairement un groupe homogène et que ses membres ne peuvent être considérés comme un bloc monolithique. Au-delà de la diversité ethnique et culturelle qui les caractérise, ils se distinguent également en fonction de leur territoire de résidence ainsi que de leur statut professionnel, socioéconomique et d'immigration (réfugiés, résidents permanents, parrainage, etc.). L'offre de services doit ainsi être modulée en fonction de cette diversité. Les immigrants installés à l'Île-des-Sœurs, par exemple, n'ont souvent pas le même statut, ni les mêmes caractéristiques socioéconomiques que ceux habitant dans le quartier Wellington-de-l'Église. On retrouve ainsi à l'Île-des-Sœurs plusieurs étudiants provenant de l'extérieur issus de familles aisées, ainsi que du personnel travaillant au sein du corps diplomatique des pays étrangers. En général, ces deux catégories d'immigrants s'établissent de manière provisoire au Québec. Leurs besoins vont donc être différents des immigrants souhaitant s'établir en permanence puisqu'ils ne sont ni en recherche d'emploi, ni en véritable processus d'accueil et d'immigration vis-à-vis le gouvernement canadien.

⁶ Précisions toutefois que les statistiques montrent que seulement 1,5 % de la population de Verdun ne parle ni français, ni anglais (tableau 21). On peut penser que cette proportion se concentre évidemment au sein de la population immigrante.



Quant à ceux qui sont installés de manière permanente à l'Île-des-Sœurs, ils jouissent en général eux aussi d'un statut socioéconomique plus élevé que les immigrants qui habitent la terre ferme. « On ne parle donc pas de la même clientèle du tout », indiquait une intervenante en entrevue (table ronde n° 3 : 14). Les femmes immigrantes habitant dans Wellington-de-l'Église, par exemple, viennent consulter le Centre de femmes principalement pour des besoins liés à leur précarité socioéconomique. Or, les femmes immigrantes de l'Île-des-Sœurs seraient relativement épargnées par ce type de problématique et seraient davantage aux prises avec des problèmes d'isolement, d'autant plus qu'il n'existe aucun service pour elles dans la partie insulaire de Verdun. Par contre, des services d'accueil pour les élèves immigrants ont été mis sur pied récemment à l'Île-des-Sœurs, ce qui a des répercussions sur les classes d'accueil de la terre ferme qui ont eu l'habitude jusqu'à présent d'accueillir les enfants d'immigrants de l'ensemble du territoire de Verdun, incluant l'Île-des-Sœurs.

Par ailleurs, les intervenants travaillant auprès des immigrants ont insisté, lors des tables rondes sur l'importance de distinguer les personnes dont le statut d'immigration est reconnu, qu'elles soient immigrantes ou réfugiées, de celles qui sont en attente de statut (table ronde n° 3 : 9). De fait, cette dernière catégorie, qui pourrait représenter jusqu'à 70% des gens fréquentant un organisme comme la *Casa Cafè*, est souvent composée de personnes rendues plus vulnérables par leur méconnaissance de leurs droits et de la langue. À cela s'ajoute le fait qu'elles n'ont accès à aucun service ou programme public, que ce soit l'assurance maladie, les services de garde ou l'aide sociale (table ronde n° 3 : 30). Ce groupe d'immigrants semble donc particulièrement vulnérable.

Lors des tables rondes et des entrevues, plusieurs informateurs ont également mis en évidence la difficulté de communiquer avec certains

commerçants d'origine chinoise qui maîtrisent peu (ou même pas du tout) les langues française et anglaise. Selon certains, la méconnaissance des langues parlées majoritairement par la société d'accueil devient un obstacle à leur intégration et peut même engendrer certaines confusions. Des participants ont ainsi souligné le danger associé à un repli communautaire de cette communauté.

Signalons également que la montée rapide de la population immigrante à Verdun a pu engendrer, à l'occasion, certaines tensions dans la communauté ainsi que certaines manifestations d'intolérance. Jusqu'à présent, ces événements isolés ont impliqué surtout des jeunes (table ronde n° 3 : 20-22). Mais les acteurs doivent demeurer vigilants. Selon certains, un travail de sensibilisation reste à faire auprès tant de la population en générale que des différents organismes et institutions ayant des liens avec les communautés culturelles. Si les immigrants ont un devoir d'intégration, la communauté verdunoise doit quant à elle faire preuve d'ouverture et reconnaître les efforts déployés au quotidien par ces nouveaux citoyens pour s'intégrer à leur société d'accueil.

Enfin, plusieurs participants des tables rondes ont identifié comme principal problème le manque d'intégration des services et des programmes offerts aux membres des communautés culturelles (table ronde n° 3 : 27-32-36-37). L'une des premières conséquences de cette mauvaise coordination réside dans la difficulté pour les intervenants de rejoindre les personnes immigrantes et d'être informés de leur arrivée sur le territoire. Comme le faisait remarquer un participant en entrevue, « si (les personnes immigrantes) ne font pas le pas, ou qu'un organisme communautaire n'arrive pas à les intercepter, elles commencent dans l'inconnu et elles apprennent sur le tas » (table ronde n° 3 : 26). La mise sur pied d'un service d'accueil unifié permettrait ainsi de diffuser l'information



à ces personnes, de répondre à leurs questions et d'avoir déjà un aperçu de leurs besoins. Ce type de service est déjà disponible aux personnes réfugiées à Montréal qui peuvent se présenter au CLSC Côte-des-Neiges lors de leur arrivée en sol québécois. Mais pour les immigrants « réguliers », rien de tel n'a été prévu, ce qui fait en sorte que plusieurs d'entre eux prennent racines sur un territoire sans que les communautés concernées en soient informées, et que des services appropriés puissent leur être offerts en cas de besoin.

À cela s'ajoute le manque de coordination et de complémentarité des organismes qui interviennent auprès des immigrants à Verdun. Même si plusieurs services et programmes sont disponibles sur le territoire (à cet égard, Verdun se distinguerait avantageusement par rapport au reste du Sud-Ouest), des carences sont perceptibles quant à leur intégration et leur harmonisation. Les organismes, tant publics que communautaires, doivent innover et apprendre à travailler davantage « en association » afin d'être en mesure de mettre sur pied des services intégrés qui vont favoriser une meilleure continuité et une plus grande efficacité des services (table ronde n° 3 : 27). Certes, la Table de concertation en relations interculturelles de Verdun (TCRIV) remplit en partie cette mission en permettant le réseautage des intervenants ainsi que l'échange d'informations sur les besoins et les services. Néanmoins, compte tenu des défis auxquels fait face l'arrondissement dans ce domaine, certains semblent d'avis que cette dynamique d'intégration des services pourrait être poussée un cran plus loin afin de mieux répondre aux besoins exprimés (et non exprimés) des personnes immigrantes.

Évidemment, comme le rappelait un participant lors d'une table ronde, la question de l'immigration est « un défi collectif » au Québec qui dépasse largement le seul territoire de Verdun (table ronde n° 3 : 40). Or, s'il est vrai

que les instruments nécessaires à la gestion de la diversité culturelle sont loin d'être tous entre les mains des communautés locales, il n'en demeure pas moins que leurs champs d'action sont importants, d'autant plus qu'elles sont les premières concernées puisque c'est sur leur territoire que viennent s'enraciner ces personnes venues d'ailleurs. C'est une raison plus que suffisante, nous semble-t-il, pour s'y intéresser et agir collectivement afin de renforcer un travail déjà bien amorcé à Verdun.

7. Le relatif isolement de la communauté anglophone

Dresser un portrait social et économique de Verdun sans parler de la situation de la communauté anglophone et de sa relation avec la communauté francophone serait une entreprise à tout le moins incomplète, tant cette communauté a marqué l'histoire et le développement du territoire. Sur le plan démographique d'abord, les anglophones ont toujours constitué une proportion importante de la population de Verdun. Depuis une dizaine d'années, leur poids démographique a toutefois diminué de manière importante. Cette diminution a été de l'ordre de près de 21 % entre 1996 et 2006, ce qui fait qu'en 2006, les anglophones ne représentaient plus que 16,5 % de la population totale de l'arrondissement. Et même si le poids démographique des francophones a aussi diminué au cours de la même période (-8,1%), en raison de l'arrivée de nombreux immigrants allophones - entre 1996 et 2006, le nombre d'allophones a augmenté de 107 % à Verdun - cette diminution a été deux fois et demie moins prononcée que celle des anglophones (voir tableau 19).

L'augmentation relative du poids démographique des francophones par rapport aux anglophones a eu des répercussions sur le tissu social de la communauté et de ses institutions. Le *Centre communautaire Dawson* (Dawson



Community Centre) par exemple, un organisme sans but lucratif desservant depuis de nombreuses années la communauté anglophone de Verdun, accueille désormais près de 20 % de francophones dans ses divers programmes et activités. Cette proportion peut sembler encore peu élevée, mais comme le rapportait en entrevue un participant, « il y a 20 ans, on n'aurait jamais pensé qu'un francophone serait allé à Dawson » (table ronde n° 8 : 37).

L'épithète des « deux solitudes » colle donc plutôt bien aux communautés francophones et anglophones de Verdun. Malgré un certain rapprochement au cours des dernières années, les relations entre les deux groupes ont longtemps oscillé entre tensions et indifférence (table ronde n° 5 : 28). Cette absence de dialogue entre les deux communautés s'est manifestée de diverses façons. Selon un participant à une table ronde, les milieux scolaires anglophones, par exemple, « (ont) toujours été déconnectés de la vie collective de Verdun » (table ronde n° 2 : 21). On observe la même situation dans le réseau des organismes communautaires. Historiquement, les contacts ont été peu fréquents, même si depuis le milieu des années 2000, certains organismes anglophones se sont joints aux tables de concertation sectorielles présentes dans le quartier⁷.

134

Cette participation a contribué jusqu'à un certain point à rapprocher le réseau communautaire anglophone du réseau francophone, et à changer la perception que les francophones pouvaient entretenir à l'égard des anglophones (table ronde n° 2 : 21-23). L'absence de dialogue entre les deux communautés avait en effet favorisé le développement de fausses représentations. Les francophones, notamment, ont longtemps pensé que les anglophones disposaient d'un réseau d'entraide et de bénévoles bien structuré dans l'arrondissement (table ronde n° 2 : 23). Or, les propos recueillis lors de nos tables rondes ont montré que tel n'était pas le cas. On ne retrouve pas parmi les organismes anglophones la même densité de réseautage que dans la communauté francophone. La

communauté anglophone semble d'ailleurs très peu connaître les services offerts sur le territoire de Verdun. Selon certains, l'absence de véritable table de concertation regroupant les organismes anglophones constitue probablement l'une des principales raisons de cette méconnaissance et de ce relatif isolement de la communauté anglophone.

Chose certaine, il reste encore un bon bout de chemin à parcourir pour que les deux communautés linguistiques parviennent à une meilleure connaissance et à une plus grande coopération dans leurs actions respectives. Trois défis semblent particulièrement cruciaux à cet égard : le manque de ressources et de services disponibles en anglais, le faible réseautage entre les organismes des milieux anglophones et le manque d'intégration avec le réseau francophone.

Ainsi, de l'avis de certains intervenants, les anglophones manquent de ressources et de services disponibles dans leur langue (tables rondes n° 2 : 23; n° 1 : 40). Il y a, par exemple, très peu de ressources existantes en anglais pour les élèves aux prises avec des problèmes de décrochage scolaire (table ronde n° 2 : 14). Les anglophones sont également plus réticents à demander de l'aide aux organismes du quartier qui sont majoritairement francophones, d'autant que le bilinguisme serait encore peu répandu parmi leur personnel (table ronde n° 8 : 35). Cette barrière linguistique semble poser un problème d'accès aux services publics et communautaires pour les anglophones dans l'arrondissement (table ronde n° 5 : 28).

Par ailleurs, l'unilinguisme d'une partie des anglophones, notamment des jeunes anglophones, constitue un handicap majeur à leur insertion sociale

⁷ Nous avons d'ailleurs constaté, dans le cadre même de l'organisation de nos tables rondes, la volonté de certains organismes anglophones travaillant auprès des familles, de faire davantage connaître leurs besoins et leurs préoccupations (table ronde n° 2 : 4).



et professionnelle. Aux dires d'une intervenante travaillant dans le milieu de l'employabilité, « ils sont même plus lourds que les francophones » puisque, s'il est toujours possible pour un francophone unilingue de dénicher un emploi, même à Montréal, cela semble beaucoup plus difficile pour les anglophones (table ronde n° 6 : 36). Certains d'entre eux n'ont pas terminé leur secondaire, et vivent souvent repliés au sein de la communauté anglophone. Quelques-uns manifestent également très peu d'ouverture face au bilinguisme, ce qui laisse peu de marge de manœuvre aux intervenants.

Nous y avons fait référence un peu plus haut : on observe un déficit de réseautage au sein des milieux anglophones, ce qui se traduit par une méconnaissance des services offerts à la population (table ronde n° 2 : 23). Dans le domaine de la sécurité alimentaire, par exemple, il est intéressant de noter que certains intervenants des milieux anglophones se sont connus en raison de leur participation à une table de concertation avec leurs collègues francophones (table ronde n° 2: 23). Même phénomène sur les plans de la famille et de l'enfance : parmi la population anglophone, plusieurs ignorent par exemple vers qui se tourner lorsque la situation nécessite de l'aide pour les enfants (table ronde n° 2: 16). On observe donc un manque de communication et de réseautage au sein de la communauté anglophone et ce, tant chez les intervenants que dans la population en général.

Et comme on le mentionnait un peu plus tôt, la concertation entre les groupes communautaires francophones et anglophones est encore récente et limitée. En outre, les particularités propres à chacune des communautés linguistiques font en sorte qu'il devient parfois plus difficile de se mobiliser sur les mêmes objectifs (table ronde n° 5 : 28). La question du décrochage scolaire, par exemple, semble faire l'objet d'une préoccupation plus grande de la part

de la communauté francophone. Les statistiques montrent d'ailleurs que cette problématique touche davantage les écoles francophones (tableau n° 28.1).

Ainsi, bien que les tensions qui ont pu exister à une certaine époque entre les deux communautés semblent être en train de s'apaiser et que le dialogue soit amorcé, il reste encore du travail à faire afin de parvenir à nouer des liens plus serrés entre les personnes et les institutions identifiées à chacune des deux communautés. La communauté anglophone semble évoluer jusqu'à un certain point en marge de la majorité francophone. Cela se reflète dans le manque d'ouverture et de cohésion des services et des programmes offerts à la population qui ne rejoignent pas toujours les préoccupations de cette communauté qui, par ailleurs, peut manifester dans certains domaines des besoins différents de la communauté francophone.

8. Le développement économique et l'emploi

Comme nous l'avons souligné précédemment, l'arrondissement de Verdun a connu une période faste sur le plan de son développement social et économique allant de la fin de la Première Guerre mondiale jusqu'aux années 1960. L'essor de l'ancienne ville, fondée en 1913, s'appuyait ainsi sur la présence de nombreuses industries lourdes établies principalement dans les municipalités limitrophes : Pointe Saint-Charles, Saint-Henri, Lachine, etc. La crise qui est venue secouer cette industrie vieillissante à partir des années 1960 s'est répercutée sur le tissu socioéconomique de ces communautés et a été à l'origine du déclin observé dans toute la partie sud-ouest de Montréal, incluant Verdun (Prince et Laroche, 1975 cité dans Morin, 2003).



Depuis, l'économie de Verdun s'est appuyée sur le développement du secteur des services (93 %), principalement dans les domaines du commerce aux détails et de la santé, notamment par la présence de deux centres hospitaliers et de quatre CHSLD sur son territoire. Ces derniers représentent aujourd'hui parmi les principaux employeurs du territoire (même si nous n'avons pu obtenir de données sur le nombre de résidants de Verdun occupant effectivement un emploi dans ces centres hospitaliers). Selon les chiffres fournis par l'arrondissement, environ 5000 des 14000 emplois occupés par des travailleurs à Verdun relèveraient directement du secteur de la santé. Quant au secteur industriel, il fournirait 7 % des emplois et serait concentré principalement à l'Île-des-Sœurs (table ronde n° 7 : 19).

Comme nous l'avons également signalé un peu plus haut, un processus de revitalisation économique s'est amorcé à Verdun à partir de la seconde moitié des années 1990, sous l'égide d'un certain nombre d'acteurs préoccupés par la situation économique de l'arrondissement. Il semble que les premiers signaux d'alarme soient venus des commerçants eux-mêmes au cours des années 1980 par l'intermédiaire « de leurs caisses enregistreuses » pour reprendre l'expression d'une personne interviewée « qui fonctionnaient moins bien » (entrevue A : 5). À partir de là, des organismes de concertation et de mobilisation économique ont vu le jour, comme le Forum économique au début des années 1990 et le Centre local de développement (CLD) un peu plus tard en 1999. Un certain nombre de promoteurs immobiliers se sont également intéressés au territoire de Verdun à partir de la fin des années 1990, compte tenu du coût abordable des propriétés sur la terre ferme et de la disponibilité des espaces pour la construction de nouveaux logements. L'arrondissement a également été l'instigateur d'un certain nombre d'initiatives à caractère économique. L'action de ces acteurs (et d'autres encore) s'est donc conjuguée

au milieu des années 1990, et a permis d'amorcer « un regain économique » sur le territoire (table ronde n° 1 : 41) qui s'est concrétisé par la construction de plus de 1800 nouveaux logements, la revitalisation et la diversification des artères commerciales (notamment avec une offre de produits plus haut de gamme et l'arrivée de commerçants issus des communautés culturelles) et une augmentation importante depuis 2001 de plus de 9 % de la population totale de Verdun⁸. On observe également un accroissement du nombre de consommateurs dans les commerces de Verdun en provenance des villes et des arrondissements avoisinants, ce qui est le signe manifeste d'une redynamisation du secteur commercial (table ronde n° 7 : 21-22).

Ce nouvel essor économique s'est toutefois fait sentir de façon plus mitigée dans les statistiques de l'emploi, du chômage et du revenu des ménages et des particuliers. Les données présentées au chapitre 9 montrent ainsi que le nombre de personnes occupant un emploi a augmenté de presque 13 % à Verdun de 2001 à 2006, alors que ce nombre s'est accru de seulement 5,3 % dans l'ensemble de la ville de Montréal. Il faut toutefois préciser que, compte tenu de la hausse importante de la population de Verdun au cours de la même période, le taux d'emploi ne s'est accru réellement que de 2 % depuis 2001. En fait, même si Wellington-de-l'Église est le seul territoire de Verdun à présenter un taux d'emploi inférieur à Montréal, sur le plan du découpage territorial, 12 des 18 secteurs de recensements de Verdun n'en présentent pas moins un taux inférieur à Montréal, soit les neuf secteurs de Wellington-de-l'Église, auxquels s'ajoutent trois secteurs de Desmarchais-Crawford (voir tableau 31 et carte n° 7).

⁸ En 2006, la population de Verdun s'élevait à un peu plus de 66000 habitants.



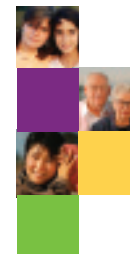
Les questions de la scolarité et du décrochage scolaire viennent également affecter la situation de Verdun sur le plan de l'emploi. En général, un faible taux d'emploi chez les 15 à 24 ans s'explique par une fréquentation scolaire élevée qui se reflète à son tour par un taux élevé d'emploi dans la tranche d'âge des 25 ans et plus, cette modulation du taux d'emploi par tranche d'âge s'expliquant notamment par le fait qu'une scolarité plus élevée donne généralement un meilleur accès au marché du travail une fois arrivé à l'âge adulte. Ainsi, c'est à l'Île-des-Sœurs qu'on observe le plus faible taux d'emploi parmi le groupe des 15 à 24 ans (39,3 %), alors que le taux d'emploi dans les deux territoires de la terre ferme est pratiquement égal ou même supérieur dans le cas de Desmarchais-Crawford à celui de Montréal (52,4 %). Or, qu'observe-t-on dans la tranche d'âge supérieur des 25 ans et plus ? Exactement l'inverse ! L'Île-des-Sœurs présente un taux d'emploi largement supérieur (68,2 %) à celui des deux territoires de la terre ferme qui voient, quant à eux, leur taux d'emploi diminuer sous le seuil de Montréal. Cette situation est particulièrement préoccupante dans Wellington-de-l'Église où le taux d'emploi des 25 ans et plus se situe à 53,2 %, ce qui est à peine plus élevé que celui des 15 à 24 ans (voir tableau 32). L'incidence de la scolarité sur l'emploi est ici manifeste et démontre toute l'importance de la formation en tant que processus dynamique sur le développement économique d'un territoire.

Exemple révélateur de cette situation : la Caisse populaire de Verdun peine à dénicher des candidats issus de l'arrondissement pour combler les emplois offerts à sa succursale. Selon un de nos participants aux tables rondes, les postes à combler sont en majorité des postes de caissier/caissière qui n'exigent pas nécessairement une formation très poussée. Or, le processus de sélection se bute à la formation souvent insuffisante de plusieurs personnes sans emploi. Au final, malgré la volonté de favoriser des embauches dans une perspective locale,

l'institution doit se tourner vers l'extérieur afin de combler ses besoins en main-d'œuvre faute de candidat ayant les compétences nécessaires (table ronde n° 7 : 34). Une situation plutôt inquiétante dans un territoire où, comme nous allons le constater, les personnes sans emploi sont relativement nombreuses et où les revenus annuels moyens des particuliers se situent sous la moyenne montréalaise.

Les données sur l'emploi sont à mettre en parallèle également avec celles sur le chômage qui est passé de 8 % en 2001 à 8,7 % en 2006 à Verdun, soit une augmentation de 8,6 % alors que pour la même période, le taux de chômage à Montréal diminuait de 5,5 %, passant de 9,7 à 9,2 % (voir tableau 33). Par tranche d'âge, on remarque que le taux de chômage des 15 à 24 ans et des 25 ans et plus résidant sur la terre ferme sont plus élevés dans Wellington-de-l'Église que dans le reste du territoire et qu'à Montréal. À Desmarchais-Crawford, le taux de chômage est inférieur de près de 3 points à Montréal chez les 15 à 24 ans, et d'un demi-point chez les 25 ans et plus (voir tableau 34). Données intéressantes : si l'on examine la situation de la terre ferme à partir d'une répartition homme femme, les taux de chômage sont partout supérieurs à ceux de Montréal, sauf en ce qui a trait aux femmes du quartier Desmarchais-Crawford qui, avec un faible taux de chômage de 6,5 %, se retrouve nettement sous la moyenne montréalaise (8,7 %). C'est le bon score des femmes sur le marché de l'emploi qui permet ainsi à ce territoire d'afficher un taux de chômage légèrement inférieur à Montréal.

Malgré la hausse du taux de chômage à Verdun depuis 2001 (qui demeure toutefois inférieur à celui de Montréal), les possibilités d'emploi resteraient excellentes dans l'arrondissement, aux dires de certains intervenants travaillant en employabilité (table ronde n° 6 : 15). La difficulté proviendrait davantage



de l'alourdissement des problématiques avec lesquelles doivent composer les personnes en recherche d'emploi. L'amélioration générale de la situation économique a eu pour conséquence paradoxale de rendre plus difficile le travail des organismes communautaires et des établissements publics travaillant dans le domaine de l'emploi (incluant le Centre local d'emploi). Ces derniers ont accueilli un plus grand nombre de personnes ayant un profil plus « résistant » aux programmes conventionnels de retour à l'emploi. Il est également de plus en plus fréquent maintenant pour les intervenants de rencontrer des gens qui connaissent des problèmes de santé mentale et de désorganisation sociale et familiale et ce, même chez les jeunes. Les problèmes vécus par ces personnes finissent par constituer de sérieuses barrières à l'emploi (tables rondes n° 2; n° 6).

Même constat fait par les intervenants travaillant auprès des nouveaux immigrants. Selon eux, Verdun recèle un bassin d'emplois intéressant, notamment si l'on tient compte des entreprises présentes sur l'Île-des-Sœurs. Mais cette fois, ce ne sont pas les problèmes d'ordre social ou de santé mentale qui freinent principalement l'accès à l'emploi (même s'ils existent là aussi), mais plutôt la non-reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger par plusieurs ordres professionnels, ainsi que le maintien de pratiques discriminatoires à l'embauche; pratiques qui perdurent même auprès des membres des communautés ethnoculturelles issus des deuxième et troisième générations. Or, cette problématique de l'emploi a des répercussions sur le plan social puisque, comme l'affirmait une intervenante travaillant auprès des communautés culturelles, que nous avons déjà eu l'occasion de citer précédemment, « la question de l'emploi est fondamentale. [...] C'est le nerf de la guerre de l'intégration. Quelqu'un qui n'a pas d'emploi ne pourra pas s'intégrer » (table ronde n° 3 : 38). L'accès à l'emploi est donc synonyme non seulement de revenus, mais également de socialisation, d'intégration et de consommation.

Par ailleurs, les données sur les revenus des particuliers dans l'arrondissement laissent entrevoir - comme on pouvait s'y attendre - des disparités importantes selon les territoires. Sur la terre ferme, la moyenne de revenus annuels des particuliers s'établissait en 2005 à 25591 \$, soit une différence inférieure de près de 5000 \$ à la moyenne montréalaise (30117 \$) (voir tableau 46). Cette moyenne inférieure de revenus observée par rapport à Montréal recoupe d'ailleurs les mêmes 12 secteurs de recensement - que nous avons identifié un peu plus haut - qui affichaient un taux d'emploi moins élevé qu'à Montréal. Ces revenus inférieurs à la moyenne chez les résidents des quartiers Wellington-de-l'Église et Desmarchais-Crawford s'observent également pour les familles (qu'elles soient composées de couples avec enfants ou monoparentales), pour les ménages et pour les individus vivant seuls (tableaux 48, 49 et 50).

Si on évalue cette fois les revenus moyens des particuliers à Verdun en dollars constants (c'est-à-dire en tenant compte de l'inflation), on remarque que ceux-ci n'ont augmenté réellement que de 2,3 % de 2000 à 2005, ce qui reste inférieur à Montréal où les particuliers ont connu en moyenne une augmentation de 3,3 % de leurs revenus. Dans Wellington-de-l'Église, c'est pratiquement le statu quo avec une maigre augmentation de 0,4 % au cours de la même période (voir graphique 28). Cela signifie que, collectivement, les particuliers résidant dans Wellington-de-l'Église ne se sont ni appauvris, ni enrichis de 2001 à 2005. Par contre, avec une si faible augmentation réelle des revenus, il est logique de croire que bon nombre de ces personnes se retrouvent, non pas avec une augmentation (si faible soit-elle), mais plutôt avec une diminution de leur pouvoir d'achat. Elles se sont donc appauvries au cours de cette période.



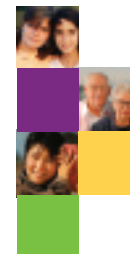
Ces données statistiques tendent à montrer que le regain économique qu'a connu Verdun depuis une dizaine d'années ne connaît pas la même intensité et n'a pas les mêmes répercussions sur l'ensemble des trois territoires. Cette observation a été corroborée par plusieurs personnes ayant participé aux tables rondes qui reconnaissent qu'il y a bien eu un essor économique à Verdun, notamment sur le plan immobilier, mais que cet essor n'a pas profité de manière équivalente à tous les citoyens. Selon certains, les inégalités socioéconomiques persistent et se creusent même dans certains cas (tables rondes n° 1 ; n° 4). Une intervenante travaillant auprès des personnes à faible revenu affirmait quant à elle qu'on peut observer à Verdun à la fois « beaucoup de richesse et beaucoup de pauvreté, mais peut-être (aussi) un mauvais partage », faisant ainsi référence aux disparités observées sur le plan territorial entre les trois quartiers de Verdun (table ronde n° 4 : 9).

Malgré ces disparités, les progrès accomplis sur le plan économique à Verdun sont bien réels et découlent pour une bonne part d'action et de mesures prises à partir du milieu des années 1990. Ce qui faisait dire à certains acteurs que le développement économique s'opère progressivement, et que les retombées pour la communauté ne se font pas toujours sentir immédiatement. Il faut se montrer patient, selon eux, et poursuivre le travail accompli collectivement depuis plus d'une dizaine d'années (table ronde n° 7 : 23, 38; entrevue B : 13). D'autres ont également avancé l'hypothèse que ces changements se font peut-être de manière plus graduelle à Verdun (ce qui semble se refléter dans les données statistiques que nous avons colligées, notamment sur la pauvreté), en raison de l'absence de grands projets d'envergure susceptibles de transformer radicalement la structure sociale du quartier (table ronde n° 5 : 6). De fait, les grands projets de développement menés par l'entreprise privée sont davantage localisés dans l'Île-des-Sœurs. Ce faisant, l'effet d'entraînement de ce type de projet s'avère moins immédiat pour la

population de la terre ferme puisque les retombées se produisent finalement sur un territoire géographique restreint, situé à l'extérieur du territoire constitué par les quartiers Wellington-de-l'Église et Desmarchais-Crawford qui regroupent les trois quarts de la population de Verdun.

En résumé, s'il est indéniable que Verdun a progressé de manière importante sur le plan économique au cours des dernières années, d'énormes défis restent encore à relever afin d'assurer un développement qui soit davantage endogène à sa communauté, c'est-à-dire qui ne repose pas uniquement sur l'arrivée de nouveaux résidents venus s'installer à la faveur d'opportunités intéressantes sur le plan immobilier, ou d'une mise en valeur des avantages « naturels » de l'arrondissement (fleuve, proximité du centre-ville, etc.). Certes, cet apport de sang neuf au sein de la population ne peut être que bénéfique à l'arrondissement, non seulement en raison de l'apport économique qu'elle entraîne, mais en raison également de la diversification sociale et culturelle qu'il procure à une communauté souvent perçue comme homogène par les personnes mêmes que nous avons interrogées.

Mais ce développement doit également se réaliser par l'amélioration des conditions de vie d'une partie de la population qui est encore loin de profiter pleinement des retombées inhérentes à ce nouveau dynamisme insufflé à l'arrondissement. À cet égard, la question du décrochage scolaire et du faible taux de scolarité d'une partie de la population verdunoise nous apparaît à moyen terme comme une menace directe à la poursuite du développement social et économique de l'arrondissement. Cette problématique ne peut venir qu'alimenter les disparités observées sur les plans socioéconomique et territorial, et venir entacher la cohésion sociale d'une communauté qui, jusqu'à présent, a su faire preuve d'un fort sentiment d'attachement à son territoire.



Comme le rappelait en entrevue un représentant du milieu des affaires, malgré ses succès récents, Verdun conserve des zones importantes de vulnérabilité, ne serait-ce qu'en raison de la place importante qu'occupe le commerce de détail au sein de son économie, un secteur « fragile » qui demeure sujet aux soubresauts de l'activité économique ainsi qu'aux habitudes de consommation de la population (table ronde n° 7 : 25). À cet égard, des efforts devront être faits, selon lui, afin de favoriser une plus grande pénétration des nouvelles technologies de l'information auprès des commerçants de l'arrondissement, puisqu'à peine 20 % des commerces de la terre ferme disposent d'un tel outil de diffusion et d'information qui permettrait de mettre davantage en valeur leurs produits et leurs services (table ronde n° 7 : 24). Des énergies devront également être investies pour réseauter ces commerçants de manière plus serrée et les sensibiliser davantage aux bénéfices d'un entrepreneuriat ouvert sur son milieu, afin qu'ils soient conscients que l'évolution de leur entreprise reste étroitement associée à la santé économique de l'ensemble du secteur commercial et, plus largement, à celle de la communauté qu'ils desservent (entrevue n° 7 : 37-38).

140

À cet égard, nous avons souligné un peu plus haut le dynamisme socioéconomique engendré par l'arrivée d'une nouvelle cohorte de résidants dans l'arrondissement. Mais encore faut-il les convaincre de vivre au quotidien à Verdun, et même de consommer à Verdun puisque pour le moment, il semble qu'une bonne proportion d'entre eux continue d'avoir des habitudes de vie qui les amènent à consommer principalement à l'extérieur de l'arrondissement (table ronde n° 7 : 25-26). Ce qui nous ramène à la nécessité, pour l'ensemble des acteurs socioéconomiques de Verdun, de travailler sur des stratégies locales de développement qui pourraient être orientées d'une part, vers une meilleure intégration de ces nouveaux résidants et, d'autre part, vers le relèvement des

conditions de vie des résidants moins fortunés, souvent établis de longue date, auxquels nous avons fait référence précédemment et qui, à plusieurs égards, se sont maintenus en marge des transformations qui ont marqué Verdun depuis le milieu des années 1990.

Ainsi, compte tenu des enjeux qui commencent à se profiler à la lumière des résultats des travaux dont nous rendons compte dans ce document (hausse de la scolarité, diminution du décrochage scolaire, développement de l'employabilité, consolidation du secteur commercial, intégration des nouveaux résidants dans le « territoire vécu », adaptation de la communauté à la nouvelle réalité ethnoculturelle), il semble raisonnable de croire que ces nouvelles stratégies devront être en mesure d'assurer une meilleure articulation des aspects sociaux et économiques du développement à Verdun. En d'autres termes, le développement social et le développement économique doivent davantage être perçus comme des polarités à la fois nécessaires et complémentaires à la mise en tension d'une dynamique vitale pour la poursuite du développement de l'arrondissement. Or, les propos recueillis auprès de nos informateurs montrent que, jusqu'à maintenant, ces deux dimensions ont plutôt été considérées comme des entités presque antinomiques, du moins difficilement conciliables dans la pratique au quotidien des acteurs identifiés à l'une ou à l'autre de ces dimensions. C'est ce que nous allons explorer dans le point suivant.

9. Agir ensemble : pour une meilleure intégration des dimensions sociales et économiques du développement

Si nous avons à résumer en une seule phrase la situation entourant cette problématique dans l'arrondissement, nous citerions cet acteur qui affirmait en

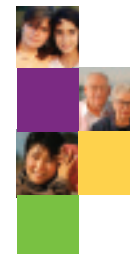


entrevue que « le développement économique et le développement social, c'est presque comme deux réalités qui s'affrontent » à Verdun (entrevue B : 6). Cette coupure entre le social et l'économie n'est pas nouvelle et n'est pas exclusive à l'arrondissement de Verdun. Dans les sociétés industrielles dites avancées, le développement social et le développement économique ont souvent eu tendance à évoluer selon des dynamiques et des valeurs qui leur sont propres. Ils sont le plus souvent portés par des acteurs différents qui se côtoient rarement ou sporadiquement, sinon pour s'affronter sur les stratégies à adopter, quand ce n'est pas sur l'orientation même à donner au développement. Ces acteurs trouvent ainsi peu d'espace de dialogue pour établir des liens favorisant l'établissement de compromis dans le cadre d'une approche plus globale du développement des communautés. Ce « désencastrement » du social et de l'économique s'est ainsi avéré une caractéristique prégnante des économies de marché, malgré les mesures prises historiquement par l'État-providence, notamment par le biais de ses politiques sociales, pour maintenir un certain équilibre systémique entre ces deux grands pôles de développement (Polanyi, 1983).

Or, les crises successives qui ont frappé les économies développées depuis les années 1980 ont provoqué une remise en question du modèle de développement tel que nous l'avions connu depuis la Seconde Guerre mondiale. Cette remise en question a pris des couleurs différentes selon les lieux et les époques. Si certains ont profité de ces remises en question pour affirmer (et appliquer) avec encore plus de conviction leur croyance en un modèle axé sur l'essor d'une économie de marché libérée de toutes entraves sociales et politiques (le modèle néolibéral), d'autres - dont on peut penser que le Québec fait partie, du moins dans certaines de ses composantes locales - ont misé sur le fait qu'il était possible de développer une économie de

marché à visage plus humain, sur les bases d'une plus grande justice sociale, et davantage ancrée dans ses composantes sociocommunautaires et politiques (Favreau et Lévesque, 1996). Ce nouveau « modèle de développement » (qui est toutefois loin d'avoir connu une application généralisée sur l'ensemble du territoire québécois) a pu voir le jour grâce à l'émergence de nouveaux acteurs - par exemple, les Corporations de développement économique communautaire (CDEC), les Centres locaux de développement (CLD) et les entreprises d'économie sociale - et repose sur l'expérimentation de nouvelles façons de faire (qu'on pourrait qualifier d'innovations sociales) se déployant le plus souvent sur le plan local (Hamel et Silvestro, 2005). Cette référence au local n'est pas un hasard. Elle s'est imposée dans un contexte de persistance d'importantes inégalités socioéconomiques dans différents territoires et dans certaines communautés locales dont la situation s'était peu améliorée (voire avait pu se détériorer) malgré l'application de diverses mesures, programmes et politiques centralisés et adoptés par l'État-providence sur le plan national au cours de la période précédente (Favreau, 2008).

Cette nouvelle façon de faire, souvent désignée sous le vocable de « développement local » se caractérise par une action intersectorielle de concertation et de partenariat (qui peut parfois s'avérer conflictuelle) et vise à apporter des solutions aux problèmes globaux ou spécifiques de développement socioéconomique vécus par une population (ou une partie de celle-ci) établie sur un territoire local ou régional. Cette prise en charge du développement par les acteurs locaux (avec le soutien plus ou moins grand de l'État central) a fait l'objet de nombreuses études depuis une vingtaine d'années au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde (Ulysse, 2007; Loxley, 2007; Laville *et al.*, 2005).



Ainsi, nous nous sommes permis un bref retour historique sur l'évolution des principales dynamiques de développement socioéconomique qui animent notre société à l'heure actuelle afin de situer dans une perspective plus large les enjeux entourant la situation socioéconomique à Verdun. Cette situation, comme nous l'ont rapportée plusieurs intervenants, s'apparente ainsi - ou du moins s'apparentait jusqu'à tout récemment - à une vision plutôt traditionnelle du développement, c'est-à-dire une vision où domine un cloisonnement assez étanche entre les stratégies mises de l'avant par les acteurs du développement social et ceux du développement économique. Ces pratiques « en circuits fermés » ne concernent pas uniquement les rapports existant entre les acteurs des milieux sociaux et économiques dans l'arrondissement. Elles marquent également à divers degrés les rapports unissant les acteurs du développement social entre eux, ainsi que ceux du développement économique qui ont tendance, les uns comme les autres, à organiser leurs actions sur des bases sectorielles. En outre, et peut-être à cause du fait que jusqu'en 2001, Verdun constituait encore une ville, les acteurs tant sociaux qu'économiques de l'arrondissement semblent avoir de la difficulté à s'ouvrir à des concertations élargies intégrant des acteurs provenant de l'extérieur du territoire. Aux dires d'un intervenant, « Verdun est une addition (d'acteurs) fonctionnant très bien entre eux, mais s'ignorant mutuellement ou se regardant avec politesse et s'invitant parfois » (table ronde n° 5 : 27). Ce fonctionnement « en silo » amène les acteurs des milieux sociaux et économiques à entretenir certains préjugés les uns envers les autres, ce qui n'est pas de nature à favoriser d'éventuels collaborations ou compromis.

Sur le plan stratégique, le rapprochement des acteurs du développement social et du développement économique semble pourtant constituer un enjeu fondamental pour le développement de Verdun. Selon un des acteurs que nous

avons interrogés, « ça serait un défi de trouver des ponts entre le développement social et le développement économique. Les deux ne s'opposent pas, les deux ont des divergences dans les moyens, dans la culture, dans la façon de s'habiller, dans les façons d'entrevoir les choses. (Mais) la journée (...) où on respecte(ra) un peu nos différentes idées, nos façons de faire, ça aura une portée incroyable » (entrevue B : 10). Ce point de vue semble partagé par plusieurs personnes qui soulignaient, en entrevue, la nécessité de regrouper les forces vives de l'arrondissement. Des expressions telles « agir ensemble » (tables rondes n° 1 : 31; n° 4 : 31, 34, 36), « bouger ensemble » (entrevue B : 13), « faire ensemble » (table ronde n° 2 : 33), « passer à l'action » (table ronde n° 2 : 18) sont revenues fréquemment dans les propos des acteurs que nous avons rencontrés. Ces témoignages tendent à démontrer que plusieurs acteurs sont prêts à s'investir « autrement » dans les concertations. Ils jugent qu'il est désormais temps de dépasser le stade initial de la concertation qui consistait principalement à échanger de l'information ou à établir des collaborations limitées à du soutien ponctuel pour la réalisation de projets initiés par l'un ou l'autre des acteurs concernés. Certains se disaient maintenant prêts à envisager une plus grande collaboration entre les acteurs des milieux sociaux et économiques afin de dépasser les limites de leurs actions respectives et ainsi d'insuffler un nouveau dynamisme au processus de développement dans la communauté.

Mais il n'y a pas que les questions sociales et économiques qui devraient faire l'objet d'une plus grande interaction entre les divers partenaires sur le territoire. Le volet culturel du développement souffre également de ces pratiques autarciques ou autoréférencées. Certains intervenants des milieux culturels soulignaient en entrevue les avantages que pourrait procurer l'établissement de liens plus serrés avec le milieu des affaires. Selon eux, une communauté qui veut évoluer doit investir dans le secteur culturel. Cela permet d'attirer de



nouvelles populations et de nouveaux investissements, tout en procurant à cette communauté « une vision d'elle-même où les gens sont fiers d'appartenir à une ville qui met (cette culture) en valeur » (entrevue A : 17).

Cela dit, certains ont mentionné qu'il avait probablement été nécessaire, dans un premier temps, de se concerter « sectoriellement ». Les milieux communautaires, notamment, ont trouvé là un espace de consolidation et de reconnaissance de leurs actions (table ronde n° 1 : 12, 15). La situation actuelle exige toutefois de passer à une étape subséquente qui implique de travailler davantage dans un espace « multisectoriel » (table ronde n° 2 : 33). Cette nécessité proviendrait non seulement de la situation des acteurs socioéconomiques de Verdun, plus conscients de l'importance de franchir une nouvelle phase de l'évolution de leurs pratiques de concertation, mais en raison également des pressions extérieures, notamment des bailleurs de fonds et des instances politiques qui rendent désormais leurs appuis conditionnels à l'établissement de véritable partenariat pour la réalisation de projets structurant pour les communautés. Il y a donc, pour reprendre les termes d'une intervenante, « une question d'alignement des planètes » qui fait en sorte de favoriser le rapprochement des acteurs sociaux et des acteurs économiques sur le territoire (table ronde n° 1 : 16).

Cette question est d'autant plus cruciale que plusieurs tables de concertation sectorielles semblent éprouver des difficultés à l'heure actuelle. Démobilisation du membership, perte de subventions, lourdeur de fonctionnement : certains, comme la Table de sécurité alimentaire de Verdun, en sont arrivés à la conclusion « qu'il n'y a pas d'argent pour financer la concertation, il faut des projets concrets » (COSAV, 2008 : 1). Même constat de la part de la Table de concertation jeunesse de Verdun (6-17 ans) qui a

l'impression de « tourner en rond » et qui désire se donner « un plan concret d'actions » au cours des prochaines années (TCJV, 2008 : 1). La Table sur le logement social et la revitalisation urbaine de Verdun a quant à elle perdu son agent de développement en novembre 2007 et ne s'est pas réunie depuis cette date (CACV, 2008 : 37). On pourrait également ajouter à ce tableau la situation de la Table sur la condition féminine qui n'a jamais réellement réussi à prendre son envol puisque seul le Centre de femmes de Verdun semble montrer une réelle volonté de participer régulièrement aux activités de concertation dans ce secteur. Même situation dans le cas de la Table de concertation sur le développement culturel qui, elle aussi, « tourne en rond », aux dires d'un intervenant, et se cherche un projet mobilisateur afin de dynamiser davantage son action (entrevue A). Bref, même si plusieurs acteurs réaffirment leur besoin de se concerter, ils désirent le faire « autrement », « en faisant preuve de créativité et d'audace » (COSAV, 2008 : 3) et en étant davantage « interpellés par les enjeux du quartier » (TCJV, 2008 : 1).

Certaines tables de concertation ont donc amorcé une réflexion sur leurs modes de fonctionnement et les objectifs de leurs actions. Cette réorientation implique à bien des égards la mise en place d'actions intersectorielles et, conséquemment, l'établissement de ponts avec les milieux économiques. Ce rapprochement est d'ailleurs déjà commencé dans certains secteurs. De par leurs activités, certains acteurs des milieux sociaux et économiques ont été amenés à travailler plus étroitement au cours des derniers mois. Soulignons entre autres les activités entourant la sécurité alimentaire (table ronde n° 4 : 36), ou la question du logement social. Selon certains, l'épisode de l'agrandissement du CSSS de Verdun a montré que les acteurs sociaux et économiques auraient eu avantage à travailler ensemble dès le départ afin d'éviter les malentendus qui ont ponctué l'évolution de ce projet (table ronde n° 4 : 32). Néanmoins, on juge



que ce dossier est révélateur d'une transformation des mentalités qui fait en sorte que les acteurs sociaux et économiques peuvent maintenant « avancer dans la saine confrontation », et non plus se retrancher derrière des positions suscitant méfiance et opposition réciproques. D'ailleurs, ce ne sont pas tant les objectifs visés par leur action qui semblent faire problème auprès des différents acteurs. Tous s'entendent en général sur la nécessité de travailler au progrès socioéconomique de Verdun ainsi qu'à l'amélioration du mieux-être collectif de sa population. C'est plutôt sur les façons de faire que « ça accroche », pour reprendre l'expression d'un acteur interrogé (table ronde n° 1 : 13).

Le contexte actuel est peut-être toutefois plus favorable à un tel rapprochement compte tenu des progrès qui semblent avoir marqué les rapports entre les milieux communautaires et les instances politiques municipales. Ces rapports, marqués à une certaine époque par de vives tensions, se seraient sensiblement améliorés depuis quelques années, aux dires de certaines des personnes interviewées (table ronde n° 5 : 32). Et comme les instances municipales ont été historiquement perçues, par certains acteurs sociaux, comme plus près des milieux économiques, cette conjoncture participe donc à l'émergence d'un contexte favorisant un rapprochement entre les principaux acteurs travaillant au développement socioéconomique dans l'arrondissement.

Mais pour passer de la parole aux actes, cette volonté exprimée par plusieurs « d'agir ensemble » devra se concrétiser au sein de projets bien réels en mesure de susciter une adhésion forte de la part des acteurs locaux. Car ce n'est qu'à cette condition qu'il sera possible d'amorcer un processus de développement qui soit davantage systémique, c'est-à-dire un processus où les dynamiques de développement social et de développement économique se soutiennent réciproquement et viennent se renforcer mutuellement.

Selon Juan Luis Klein, un chercheur reconnu au Québec dans le domaine du développement local, l'une des premières conditions de réalisation d'un tel cycle vertueux de développement est l'implication des acteurs autour d'une initiative locale, c'est-à-dire d'un projet individuel ou collectif qui mène à la réalisation d'un partenariat entre les acteurs locaux. Certes, ce type de projet provoque souvent au départ des réactions mitigées (voire de l'opposition) de la part de certains acteurs issus de l'intérieur ou de l'extérieur de la collectivité. L'enjeu devient alors de susciter suffisamment d'intérêt autour de ce projet afin que tous les acteurs concernés puissent débattre de sa pertinence et, ultimement, fassent les compromis nécessaires à sa réalisation. À plus ou moins long terme, cette nouvelle solidarité autour d'une initiative locale amène les acteurs « à mettre l'accent sur ce qui les unit, soit l'appartenance territoriale commune, et à nuancer ce qui les sépare » (Klein, 2006 : 156). Les acteurs en viennent ainsi à se comporter comme des « entrepreneurs collectifs » qui peuvent cristalliser leur expérience commune grâce à des instances organisationnelles (groupe, organisme, entreprise d'économie sociale, table de concertation, etc.) qui pourront éventuellement être remises en tension lors de la réalisation de nouveaux projets.

À la lumière de ces brèves considérations sur le développement local, on comprend que la question de la coordination de l'action des divers acteurs socioéconomiques va constituer un enjeu majeur à Verdun au cours des prochaines années. Comme l'affirmait en entrevue un intervenant travaillant dans le domaine de la sécurité alimentaire, « on doit essayer de réfléchir ensemble à comment coordonner nos efforts en intervention de sécurité alimentaire pour répondre à un modèle global qui essaie de tenir compte de plus de dimensions que juste celles qu'on atteint dans nos organismes » (table ronde n° 4 : 36). Ce principe de coordination auquel fait référence cet intervenant



pourrait ainsi s'appliquer à bien d'autres domaines d'intervention. Il s'agit d'un principe général orienté vers une action intersectorielle et concertée qui vise précisément à désenclaver l'action de chacun des acteurs et à se rapprocher davantage d'un modèle intégré de développement.

À cet égard, Verdun possède des atouts indéniables. Comme nous l'avons souligné précédemment, le sentiment d'identification et d'appartenance au territoire est très fort dans l'arrondissement (du moins, pour la population de la terre ferme). Or, pour Klein comme pour d'autres chercheurs du développement local, cette question de l'appartenance s'avère cruciale dans le développement d'une communauté. René Lachapelle, un organisateur communautaire ayant une longue expérience de mobilisation auprès des communautés⁹, affirme quant à lui « (qu'il n'y a pas de mobilisation sans appartenance ». À son avis, « la proximité géographique sur un territoire est un facteur déterminant pour l'établissement de rapports d'entraide dans lesquels les gens se reconnaissent et développent la capacité de se prendre en charge et de prendre en charge leur milieu » (Lachapelle, 2006 : 167). Ainsi, le sentiment d'appartenance à un territoire s'avère un formidable réservoir d'initiatives et de dynamisme sur le plan local qui se nourrit, à son tour, des succès de l'action concertée des acteurs locaux. Un cercle vertueux donc qui est le fruit d'un processus enclenché par les acteurs eux-mêmes et qui permet d'établir des liens constructifs entre le social et l'économique. L'amorce de ce processus exige toutefois l'établissement de compromis de la part des différents acteurs qui, comme nous l'avons vu précédemment, ont souvent lutté entre eux pour l'obtention des ressources et la reconnaissance sociale dans l'arrondissement. La question devient alors de savoir si les acteurs du développement social et économique de Verdun sont prêts à dépasser ces vieux clivages et à établir de nouvelles formes de collaboration. Évidemment, la réponse à cette question leur appartient...

⁹ René Lachapelle fut président du Regroupement québécois des intervenants et intervenantes en action communautaire en CLSC et en Centre de santé (RQIIAC) de 2002 à 2006. Il occupe actuellement le poste de secrétaire général du Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ).



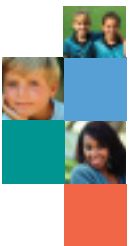
Le défi d'agir ensemble à Verdun

Notre étude sur les enjeux socioéconomiques de Verdun laisse apparaître un arrondissement caractérisé par d'importantes disparités socioéconomiques et territoriales. Les données recueillies ont fait ressortir les discontinuités sociales, économiques et culturelles qui marquent les limites de chacun des trois quartiers qui composent l'arrondissement. Mais en dépit de ce développement fortement contrasté - héritage, pour une bonne part, du déclin qui a marqué Verdun des années 1960 jusqu'au milieu des années 1990 -, l'arrondissement de Verdun dispose d'indéniables atouts qui lui permettent d'aspirer à une redynamisation de son tissu social et économique. Cette ancienne ville, fusionnée avec Montréal en 2001, peut ainsi table sur une population fortement attachée à son territoire, ainsi que sur des acteurs socioéconomiques disposant d'un capital important en termes de ressources, d'énergie et de liens sociaux. Les efforts faits depuis une dizaine d'années pour relancer son développement rendent compte de la vitalité et de la confiance que manifestent ces acteurs envers leur communauté.

Témoin de cette relance : la population de Verdun a progressé d'un peu plus de 9 % depuis le début des années 2000, phénomène résultant de l'arrivée importante d'immigrants sur son territoire et de l'installation de ménages issus d'autres arrondissements de Montréal qui ont profité du boom immobilier qu'a connu l'Île-des-Sœurs et, dans une moindre mesure, le quartier Wellington-de-l'Église. Cette relance a eu pour effet de consolider la position dominante de l'Île-des-Sœurs sur le plan socioéconomique, tout en favorisant une certaine mixité sociale et économique dans Wellington-de-l'Église, un quartier jusque-là relativement homogène qui se caractérise par un haut taux de défavorisation.

Cet essor a donc contribué à modifier le portrait démographique et socioéconomique de Verdun. Cependant malgré des progrès indéniables accomplis depuis quelques années, Verdun fait encore face à d'importants défis quant à son développement social et économique. Tout d'abord, la question de la pauvreté reste préoccupante puisque, si la proportion de personnes à faible revenu a chuté de 2,4 % dans l'arrondissement de 2001 à 2006, le nombre de ces personnes n'a pas pour autant diminué. Il a même augmenté de 6,3 % au cours de la même période. Ce paradoxe s'explique par une augmentation plus élevée du nombre de personnes à revenu moyen et élevé, par rapport à la hausse du nombre de personnes à faible revenu dans un contexte général d'augmentation importante de la population. En d'autres termes, davantage de personnes « riches » que de personnes « pauvres » sont venues s'installer à Verdun depuis le début des années 2000. Cela n'a toutefois pas empêché le nombre de personnes « pauvres » de continuer d'augmenter, même si cette augmentation a connu une progression plus lente que la population disposant de revenus plus élevés.

Notre recherche a également permis de mettre en évidence la faible scolarité de la population verdunoise sur la terre ferme, et le haut taux de décrochage scolaire qui touche une partie de ses jeunes. Cette situation est alimentée par une certaine culture populaire qui accorde peu de poids à la fréquentation scolaire en tant que condition décisive d'accès au marché du travail. Or, les nouvelles exigences de qualification, la complexification des modes de production, et l'essor des nouvelles technologies rendent pratiquement incontournable l'obtention d'une formation minimale sanctionnée par un diplôme reconnu. Faible degré de scolarité et décrochage scolaire se conjuguent ici pour restreindre l'accès au marché du travail et alimenter une « trappe



de pauvreté » qui maintient certaines catégories de la population dans une situation de précarité, voire d'exclusion sociale et économique.

C'est dans ce contexte qu'il faut considérer la question du logement. Comme nous l'avons souligné dans le chapitre II, le développement du secteur immobilier a joué un rôle central dans le processus de revitalisation qui a transformé Verdun au cours des dernières années. La hausse importante du marché immobilier de l'île de Montréal a amené plusieurs acheteurs à se tourner vers des zones urbaines moins touchées par cette hausse. Délaissé en raison du déclin qu'il avait subi au cours des 40 dernières années, l'arrondissement de Verdun est soudain devenu plus attrayant pour les ménages disposant de quelques moyens financiers, d'autant plus que le milieu présentait un certain nombre d'avantages que n'ont pas manqué de mettre en valeur les promoteurs et les acteurs œuvrant à la relance de l'arrondissement : coût du logement abordable, proximité du centre-ville, présence d'un parc linéaire le long du fleuve, réseau de transport en commun bien développé, pistes cyclables, etc.

Si l'afflux important de nouveaux résidents a permis la poursuite d'un développement déjà bien amorcé à l'Île-des-Sœurs, il a aussi entraîné, jusqu'à un certain point, « l'embourgeoisement » d'un quartier comme Wellington-de-l'Église, et favorisé une augmentation des coûts du logement sur la terre ferme. Ranson de la gloire, si l'on peut dire, de ce nouvel engouement pour le territoire et de sa transformation rapide sur le plan urbanistique par la construction de nombreux condominiums. Cette situation a eu toutefois des effets délétères sur l'accès au logement pour les couches de la population moins favorisées. Dans ce contexte, les besoins pour la disponibilité de logements sociaux se sont faits sentir de manière encore plus pressants, et se sont ajoutés à une demande qui s'accroît en raison de l'augmentation du nombre de

personnes âgées à la recherche de logements abordables et sécuritaires. Or, les initiatives visant à implanter de nouveaux projets de logements sociaux à Verdun ont connu leurs lots de déconvenues ces dernières années. Plusieurs facteurs ont été mis en cause pour expliquer l'échec ou le retard de ces projets : contamination des terrains, coûts prohibitifs des sites envisagés, désaccords entre les acteurs, etc. Mais malgré l'argumentaire justifiant les délais accumulés en matière de construction de logement social, il n'en demeure pas moins que les besoins sont importants et que les échéanciers pour terminer certains projets déjà en route restent encore incertains.

Verdun a dû également faire face à l'arrivée massive de nouveaux immigrants sur son territoire. C'est là d'ailleurs une des transformations sociodémographiques les plus marquantes de l'arrondissement au cours des dernières années, même si à ce chapitre, Verdun demeure loin derrière Montréal où près du tiers de la population se compose de personnes immigrantes. Malgré une hausse spectaculaire de 47 % depuis 2001, l'arrondissement ne compte toujours que 20 % de personnes immigrantes parmi sa population. Néanmoins, l'arrivée aussi importante de personnes issues des communautés ethnoculturelles, dans un si court laps de temps, impose de nouveaux défis aux divers intervenants de l'arrondissement qui doivent s'adapter à cette conjoncture. Et même si plusieurs ont souligné en entrevue les avantages de cette diversité culturelle, certains ont aussi mis l'accent sur les exigences liées à leur accueil et la diversité des situations qui caractérise cette immigration.

Leur dispersion spatiale dans l'arrondissement correspond généralement aux fractures socioéconomiques du territoire, c'est-à-dire que les immigrants plus favorisés sur le plan économique s'installent davantage à l'Île-des-Sœurs, alors que ceux disposant de revenus plus modestes prennent racine sur la

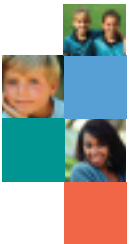


terre ferme, en grande majorité dans le quartier Wellington-de-l'Église. Dans ce dernier cas, le défi de l'emploi se pose de manière cruciale puisqu'il devient un élément fondamental de leur insertion à la fois sociale et économique. Selon plusieurs personnes interrogées, si la communauté verdunoise souhaite relever ce défi, l'ensemble des acteurs concernés par cette question devront améliorer la coordination des services qui sont offerts à ces nouveaux arrivants, tout en accordant une attention particulière aux possibilités d'emplois qui pourraient être créées à l'intérieur même de l'arrondissement.

L'enjeu de l'emploi est d'autant plus névralgique sur le territoire qu'il déborde largement la seule question des populations immigrantes. Une partie des résidents « de souche » de la terre ferme, anglophones comme francophones, sont aussi aux prises avec des problèmes de chômage et d'employabilité. Certes, la situation du chômage, par exemple, s'est sensiblement améliorée si on la compare à 1996. Néanmoins, le taux de chômage a connu une progression de 8 à 8,7 % de 2001 à 2006, soit en pleine période de croissance économique, alors qu'au même moment, le taux de chômage à Montréal diminuait de 9,7 à 9,2 %. Il est par ailleurs important de préciser que si Verdun fait relativement bonne figure en matière de taux de chômage par rapport à Montréal, c'est en raison de la situation de quasi-plein emploi qui prévaut à l'Île-des-Sœurs avec un taux de sans-emploi de 3,1 %. Si on exclut les statistiques de l'Île-des-Sœurs, le taux de chômage de la terre ferme grimpe alors à 11,6 %, soit bien au-delà de celui de Montréal et du Québec dans son ensemble. Ainsi, pour cet indicateur comme pour bien d'autres (notamment les revenus, le taux d'activité, l'emploi et la scolarité), les performances exceptionnelles de l'Île-des-Sœurs tendent à donner un portrait déformé de la situation à Verdun qui, tout en s'étant améliorée au cours des dernières années, demeure sous bien des aspects désavantagée par rapport à Montréal ou au reste du Québec.

Cela signifie que les acteurs du milieu devront déployer des efforts importants pour apporter des correctifs à une situation qui perdure depuis maintenant près d'un demi-siècle et qui commande, pour y remédier, de trouver de nouvelles stratégies d'intervention. À cet égard, plusieurs acteurs de l'arrondissement se sont entendus sur la nécessité de procéder à une meilleure intégration des dimensions sociales et économiques du développement à l'intérieur de l'arrondissement. Verdun est desservi par une multitude de tables de concertation sectorielles, d'organismes communautaires, de regroupements d'affaires et d'institutions publiques. Ces différents acteurs ont toutefois eu tendance - jusqu'à tout récemment du moins - à intervenir en rangs dispersés, tout en se manifestant une méfiance réciproque. Cette méfiance se fait particulièrement sentir entre les acteurs issus des milieux sociaux et ceux des milieux économiques. À la lumière des données et des témoignages recueillis, nous pensons que les vieux réflexes sectoriels et les guerres de clocher doivent être mis de côté afin de laisser place à de nouvelles formes d'intervention plus partenariales et multisectorielles.

Nous avons d'ailleurs intitulé ce rapport « **AGIR ENSEMBLE À VERDUN** » pour bien souligner la conviction que nous avons développée, à la suite des témoignages entendus de la part de nombreux acteurs qui travaillent dans le territoire, quant à la nécessité d'effectuer un changement drastique dans les rapports qu'entretiennent ces acteurs des milieux sociaux et économiques. Certes, cette transformation n'exclut pas les tensions et les désaccords. On peut d'ailleurs penser que les conflits sont constitutifs des rapports sociaux dans nos sociétés et sont à certains égards peut-être la condition même d'une action plurielle et originale visant à résoudre les problématiques complexes auxquelles doivent faire face les communautés locales dans une nouvelle conjoncture de mondialisation et de globalisation.



Malgré les risques toujours présents de dérive affairiste, de conflits larvés, d'asservissement de certains groupes ou encore de relations asymétriques entre acteurs au capital symbolique et financier inégal, ces rapports plus partenariaux souhaités entre les milieux sociaux et économiques représentent l'espoir d'un nouveau compromis qui permettrait un renouvellement des pratiques de développement local au sein de l'arrondissement. Des pratiques qui sauront s'élever au-dessus des problématiques particulières et dépasser l'étroitesse des intérêts organisationnels et institutionnels de chacun.

AGIR ENSEMBLE constitue probablement, sur le plan stratégique, le plus grand défi que devront relever les acteurs socioéconomiques de Verdun au cours des prochaines années. Et comme le rappelait avec justesse un intervenant lors d'une table ronde, « il n'y a pas que l'argent qui va amener les gens à travailler ensemble, ça va prendre aussi une volonté politique (table ronde no 1 : 15). Mais de quelle volonté politique parle-t-on au juste ? De celle dont sont capables les femmes et les hommes élus pour administrer les institutions soutenues par la démocratie représentative ? Certes, ils ont un rôle important à jouer dans le développement des territoires compte tenu des pouvoirs qu'ils détiennent sur l'orientation et l'application des politiques publiques ainsi que sur l'allocation des ressources. Mais la dimension politique à laquelle nous faisons référence ici a une portée beaucoup plus large puisqu'elle concerne l'action de tous les acteurs impliqués dans la définition des cadres organisationnels et institutionnels par lesquels se structure la société. Elle renvoie à leur capacité de s'entendre sur l'intérêt général et sur les conditions de leur adhésion aux compromis qui résultent des rapports de force et des processus d'échange, de négociations et de délibération auxquels ils acceptent de se soumettre. En d'autres termes, une « volonté » qui devra s'exprimer autant dans « le politique » qu'au sein de « la politique ».

Politique... le mot est lancé. Mais alors même que nous tentons d'en saisir la portée, le voilà qu'il échappe à notre sphère de responsabilité pour se transporter vers celle des acteurs locaux, là où se trouvent ceux et celles qui travaillent quotidiennement au mieux-être de la communauté. Telle est finalement la raison d'être d'un rapport comme le nôtre : fournir aux acteurs, dans le cadre de nos modestes moyens, quelques indications et pistes d'action afin qu'ils puissent cheminer, en toute connaissance de cause, sur la route d'une prospérité sociale et économique dont ils sont les principaux artisans. Arrivés à cette étape, nous ne pouvons que leur souhaiter bonne route !



Principales statistiques tirées du recensement de 2006

	Wellington-de-l'Église			Desmarchais-Crawford			Île-des-Sœurs			Verdun			Montréal (Ville)		Québec	
	2006 Nb	%	Variation 2001-2006	2006 Nb	%	Variation 2001-2006	2006 Nb	%	Variation 2001-2006	2006 Nb	%	Variation 2001-2006	2006 %	Variation 2001-2006	2006 %	Variation 2001-2006
Population totale	29 315		6,8	20 555		2,9	16 205		23,3	66 080		9,1		2,3		4,3
Moins de 15 ans	3 840	13,1	-6,4	2 925	14,2	-3,4	2 295	14,2	20,7	9 070	13,7	0,3	15,1	-1,1	16,6	-3,0
65 ans et plus	3 585	12,2	-5,0	3 740	18,2	-6,0	2 420	14,9	54,0	9 755	14,8	4,5	15,2	2,9	14,3	12,6
75 ans et plus	1 745	6,0	2,6	1 845	9,0	-1,3	980	6,0	83,2	4 580	6,9	11,3	7,8	12,7	6,6	20,3
Nombre de ménages	14 695		7,6	9 475		2,9	8 175		20,9	32 350		9,2		3,2		7,1
Ménages d'une personne	6 190	42,1	5,3	3 555	37,5	2,6	3 455	42,3	19,9	13 205	40,8	8,0	39,6	4,4	30,7	11,2
Personnes seules	6 185	21,5	4,7	3 570	18,0	3,0	3 455	21,3	19,8	13 210	20,4	7,8	18,5	4,4	13,3	11,3
65 ans et plus seules	1 535	47,2	-2,2	1 225	37,4	-15,4	870	35,8	72,3	3 630	40,5	3,1	36,8	4,2	31,2	13,4
Séparé, divorcé, veuf	5 065	19,9	-4,4	4 060	23,0	-1,7	3 045	21,9	10,9	12 175	21,4	0,0	19,3	-1,6	19,2	7,0
Familles avec enfants	4 190		0,2	3 315		0,9	2 205		22,5	9 720		4,8		0,9		0,0
Monoparentales	1 915	45,7	-4,3	1 375	41,5	9,2	505	22,9	9,8	3 800	39,1	2,0	35,1	0,3	27,8	5,1
Immigrants	6 070	21,0	46,0	1 675	8,5	28,0	4 840	29,9	55,8	12 590	19,4	46,8	30,8	14,2	11,5	20,5
Nouveaux immigrants	3 180	11,0	67,6	600	3,0	174,4	1 620	10,0	84,6	5 400	8,3	80,3	7,9	34,8	2,6	47,3
Français langue maternelle	18 365	63,7	-0,6	12 410	62,6	-2,6	9 910	61,2	14,6	40 685	62,7	2,0	52,4	-4,4	79,0	2,0
Anglais langue maternelle	3 745	13,0	-8,8	5 375	27,1	4,3	1 595	9,8	17,6	10 720	16,5	0,9	12,5	3,6	7,7	3,3
Autres langues maternelles	6 195	21,5	59,6	1 610	8,1	49,8	4 300	26,5	51,9	12 105	18,7	55,5	32,4	15,4	11,9	24,9
Déménagé depuis 1 an	5 935	20,9	-7,8	3 370	12,4	-4,7	2 440	21,1	23,3	11 750	18,3	0,1	15,5	-6,7	12,3	-2,3
Déménagé depuis 5 ans	15 630	57,0	0,2	7 570	40,1	-5,3	8 295	54,0	12,5	31 500	51,1	1,7	45,0	-6,3	38,1	2,4
Niveau de scolarité < DES	6 635	26,5		4 410	26,1		635	4,6		11 685	20,9		22,8		25,0	
Niveau de scolarité universitaire	6 530	26,1		3 845	22,8		8 880	63,9		19 260	34,5		30,2		21,4	
Nombre de chômeurs	1 760		21,5	890		29,4	420		20,3	3 070		25,3		-1,4		-9,3
taux de chômage		11,7	6,9		8,4	19,0		4,4	0,2		8,7	8,6	9,2	-5,5	7,0	-14,6
Personnes occupées	13 240		12,7	9 760		7,1	9 115		20,0	32 115		12,9		5,3		8,8
Taux d'emploi		53,0	3,4		57,8	3,1		65,6	-3,0		57,6	2,0	57,7	2,1	60,4	2,5
Personnes actives	14 995		13,7	10 650		8,7	9 535		20,1	35 190		13,8		4,6		7,3
Taux d'activité		60,0	4,3		63,0	4,6		68,6	-3,0		63,1	2,8	63,5	1,5	64,9	1,1
Transferts gouvernementaux des particuliers		19,6	-6,8		16,1	-7,6		4,6	16,0		11,7	-6,5	14,8	-3,4	13,8	-0,5
Revenu moyen des particuliers \$	23 003		12,6	29 423		15,2	68 901		8,2	36 411		14,8	30 117	15,8	32 074	18,2
Revenu moyen des ménages \$	37 170		26,0	49 748		14,1	111 822		10,8	59 715		19,0	51 811	16,0	58 954	17,9
Personnes à faible revenu	12 628	43,9	2,4	4 879	24,7	-1,3	2 545	15,7	60,0	20 068	31,0	6,3	31,2	1,4	17,2	-6,0
Proportion locataires	11 725	79,8	4,5	6 610	69,6	2,4	3 445	42,1	10,6	21 780	67,3	4,8	65,6	-0,2	39,8	1,5
Ménages propriétaires	2 970	20,2	21,3	2 885	30,4	4,3	4 730	57,9	29,7	10 585	32,7	19,5	34,4	10,5	60,1	11,2
Réparations majeures	1 920	13,1	22,7	1 025	10,8	32,2	285	3,5	100,0	3 225	10,0	30,0	9,6	14,8	7,7	5,8
Loyer brut moyen \$	595		16,7	618		10,7	1 031		16,4	671		15,5	647,0	16,0	603,0	14,0
Ménages (loyer > 30 % revenu)	4 850	41,4	3,6	1 965	29,7	-9,4	1 305	37,9	36,6	8 120	37,3	4,0	38,4	3,3	35,5	0,8
Principales dépenses de propriété \$	895		9,0	941		11,3	1 403		12,0	1 135		12,8	1 008	15,2	817	15,7
Ménages propriétaires (coût > 30 % revenu)	825	27,7	27,1	465	16,1	-24,6	995	21,0	52,7	2 290	21,6	19,4	22,1	15,3	13,8	9,8



Lexique des concepts de Statistique Canada

Chômeurs : Personnes âgées de 15 ans et plus, à l'exclusion des pensionnaires d'un établissement institutionnel, qui, pendant la semaine ayant précédé le jour du recensement, étaient sans emploi rémunéré et étaient prêtes à travailler

Conjoints et conjointes : Personnes de sexe opposé ou de même sexe légalement mariées ou vivant en union libre et qui habitent le même logement.

Note : Les conjoints de même sexe ont été inclus à la définition pour la première fois lors du recensement de 2001.

Enfants (famille avec) : Fils et filles apparentés par le sang, par alliance ou par adoption, peu importe leur âge, et qui vivent dans le même logement que leur(s) parent(s).

Note : Les enfants qui ont déjà été mariés et qui retournent vivre chez leurs parents ont été ajoutés à la définition pour la première fois lors du recensement de 2001.

Famille économique : Groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption.

Famille de recensement : Couple actuellement marié (avec ou sans fils ou filles des deux conjoints ou de l'un d'eux), couple vivant en union libre (avec ou sans fils ou filles des deux partenaires ou de l'un d'eux) ou parent seul (peu importe son état matrimonial) demeurant avec au moins un fils ou une fille.

Immigrants : Personnes ayant le statut d'immigrant reçu au Canada, ou l'ayant déjà eu. Un immigrant reçu est une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence.

Langue maternelle : Première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise par le recensé au moment du recensement.

Loyer brut : Le loyer brut comprend les paiements au titre de l'électricité, de l'huile, du gaz, du charbon et de tout autre combustible, les paiements au titre de l'eau et des autres services municipaux, ainsi que le loyer mensuel en argent.

Ménage collectif : Établissement commercial, institutionnel ou communautaire. Sont inclus dans cette catégorie les pensions et maisons de chambres, hôtels, centres d'accueil, foyers collectifs, hôpitaux, etc.

Ménage privé : Personne ou groupe de personnes occupant un logement privé et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada.

Migrant infraprovincial : Personne qui résidait dans la même province, cinq ans auparavant, que celle où il habitait le 15 mai 2001

Minorité visible : Groupe de minorités visibles auquel le recensé appartient. Selon la loi sur l'équité en matière d'emploi, font partie des minorités visibles «les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche».

La population des minorités visibles comprend les groupes suivants : Chinois, Sud-Asiatique, Noir, Arabe/Asiatique occidentale, Philippin, Asiatique du Sud-Est, Latino-Américain, Japonais, Coréen et personnes originaires des îles du Pacifique.

Mobilité : La mobilité est déterminée d'après le lien entre le domicile d'une personne le jour du recensement et son domicile habituel un an ou cinq ans plus tôt.

Non migrant : Personnes ayant déménagé qui, le jour du recensement, demeuraient à une autre adresse mais dans la même municipalité que celle où elles résidaient cinq ans plus tôt.

Partenaires en union libre : Personnes qui ne sont pas légalement mariées, mais qui vivent comme conjoints dans le même logement.

Note : Les conjoints de même sexe ont été inclus à la définition pour la première fois lors du recensement de 2001.

Personnes active : Personne de 15 ans et plus qui occupe un emploi ou qui est en chômage et prête à travailler.

Personne hors famille de recensement : Personne qui ne fait pas partie d'une famille de recensement même si elle vit en ménage avec une famille. Elle peut être apparentée aux membres du ménage (p. ex. frère divorcé, beau-frère, cousine ou grand-père), ou non apparentée (p. ex. chambreur, colocataire ou employé). Les personnes qui vivent seules sont toujours considérées comme des personnes hors famille de recensement.

Population active : Les personnes de 15 ans et plus qui sont occupées sur le marché du travail et celles qui sont en chômage.

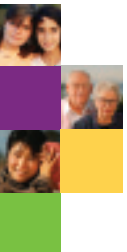
Revenu total : Revenu provenant du salaire et traitement, transferts gouvernementaux et placements

Taux d'activité : Pourcentage de la population active totale (travailleurs et chômeurs) pendant la semaine ayant précédé le jour du recensement par rapport à la population âgée de 15 ans et plus, à l'exclusion des pensionnaires d'un établissement institutionnel.

Taux de chômage : Pourcentage de la population active en chômage par rapport à la population active totale pendant la semaine précédant le recensement. Les données portent sur les personnes âgées de 15 ans et plus, à l'exclusion des pensionnaires d'un établissement institutionnel.

Temps de travail : Un travail à l'année représente 49 semaines ou plus de travail, et un travail à plein temps constitue un travail occupant 30 heures ou plus par semaine.

Transferts gouvernementaux : Tous les transferts reçus des administrations fédérales, provinciales ou municipales



Ouvrages généraux et documentation

Cadieux, Roger et Maklouf Hamlat (2004). *Verdun 2003. Portrait et réalités socio-économiques*, Montréal, CLD Verdun, 80 p.

Castel, Robert (1995). *La métamorphose de la question sociale*, Paris, Gallimard, 813 p.

Comeau, Yvan (2007). « L'approche de développement local en organisation communautaire », dans Bourque, Denis, Comeau, Yvan, Favreau, Louis et Lucie Fréchette, *L'organisation communautaire. Fondements, approches et champs de pratique*, Québec, PUQ, 59-79.

Comité d'action des citoyennes et citoyens de Verdun (CACV) (2008). *Rapport d'activités 2007-2008. Bilan et perspectives*, Montréal, CACV, 47 p.

Comité sécurité alimentaire de Verdun (COSAV) (2008). *Bilan annuel 2007-2008*, Montréal, COSAV, 6 p.

Favreau, Louis (2008). *Entreprises collectives. Les enjeux sociopolitiques et territoriaux de la coopération et de l'économie sociale*, Québec, PUQ, 332 p.

Favreau, Louis et Benoît Lévesque (1996). *Développement économique communautaire. Économie sociale et intervention*, Québec, PUQ, 230 p.

Giddens, Anthony (1987). *La constitution de la société*, Paris, PUF, 474 p.

152

Hamel, Pierre et Marco Silvestro (2005). « Mouvements urbains et démocratisation des politiques urbaines dans le contexte de la mondialisation », dans Guay, Louis, Hamel, Pierre, Masson, Dominique et Jean-Guy Vaillancourt, *Mouvements sociaux et changements institutionnels. L'action collective à l'ère de la mondialisation*, Québec, PUQ, 91-113.

Klein, Juan-Luis (2006). « Développement local et initiative locale : Une perspective d'analyse et d'intervention », dans Tremblay, Marielle, Tremblay, Pierre-André et Suzanne Tremblay, *Le développement social. Un enjeu pour l'économie sociale*, Québec, PUQ, 162-175.

Jean, Bruno (2006). « Présentation. Le développement territorial : un nouveau regard sur les régions du Québec », *Recherches sociographiques*, vol. XLVII, no 3, 465-474.

Lachapelle, René (2006). « Retrouver notre capacité d'initiative. Le développement des communautés et l'État libéral », dans Tremblay, Marielle, Tremblay, Pierre-André et Suzanne Tremblay, *Le développement social. Un enjeu pour l'économie sociale*, Québec, PUQ, 150-161.

Laville, Jean-Louis, Magnen, Jean-Philippe, de França Filho, Genauto C. et Alzira Medeiros (2005). *Action publique et économie solidaire. Une perspective internationale*, Paris, Éditions Érès, 414 p.

Lebnan, Karim (2007). *Portrait et besoins des communautés ethnoculturelles dans l'arrondissement de Verdun*, Montréal, TCRIV, 99 p.

Loxley, John (2007). *Transforming or Reforming Capitalism. Towards a Theory of Community Economic Development*, Halifax et Winnipeg, Fernwood Publishing et Canadian Centre for Policy Alternatives, 160 p.

Ministère de l'Éducation, du Loisirs et du Sports (MELS) (2009). *Tableau statistique sur la persévérance scolaire dans les écoles secondaires de Verdun*, Québec, 3 p.

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) (2009). *Tableau statistique sur l'aide sociale dans le territoire de desserte du CLÉ de Verdun*, Québec, 8 p.

Morin, Paul (2003). *Projet P.A.L. Monographie d'une ressources alternative en santé mentale*, Montréal, LAREPPS/SCHL, 85 p.

Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) (2008). *Tableaux statistiques sur les demandeurs d'habitation à loyer modique*, Montréal, OMHM, 2 p.

Polanyi, Karl (1983). *La Grande Transformation*, Paris, Gallimard, 419 p.

Raymond Chabot Grant Thornton (2009). *Forum pour une meilleure intégration socioprofessionnelle des jeunes adultes de Verdun. Portrait statistique*, document powerpoint, Montréal, Table de concertation jeunesse de Verdun, 24 p.

Réseau d'entraide de Verdun (REVE) (2008). *Rapport annuel 2007-2008*, Montréal, REVE, 16 p.

Sen, Amartya (2000). *Repenser l'inégalité*, Paris Éditions du Seuil, 282 p.

Table de concertation jeunesse de Verdun (6-17 ans) (TCJV) (2008). *Bilan des réalisations 2007-2008*, Montréal, TCJV, 2 p.

Table de concertation en relations interculturelles de Verdun (TCRIV) (2008). *Compte rendu du colloque sur les relations interculturelles tenu à Verdun au printemps 2008*, Montréal, TCRIV, 11 p.

Ulysse, Pierre-Joseph (2007). « Pratiques de solidarités et initiatives territoriales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Le cadre des structures médiatrices non étatiques », dans Baillargeau, Évelyne et Céline Bellot, *Les transformations de l'intervention sociale. Entre innovation et gestion des nouvelles vulnérabilités ?*, Québec, PUQ, 13-35.

Entrevues et tables rondes

Entrevue A (2008). *Entrevue avec deux intervenants des milieux culturels à Verdun*, Montréal, Centre communautaire Marcel-Giroux, 28 octobre, 18 p.

Entrevue B (2008). *Entrevue avec un intervenant des milieux socioéconomiques à Verdun*, Montréal, Mairie de l'arrondissement Verdun, 6 novembre, 14 p.

Entrevue C (2008). *Entrevue avec un intervenant des milieux sociaux à Verdun*, Montréal, restaurant Fu Yuan, 11 novembre, 13 p.

Table ronde n° 1 (2008). *Table ronde organisée avec sept intervenants des milieux socioéconomiques de l'arrondissement de Verdun*, Montréal, Mairie de l'arrondissement Verdun, juin, 44 p.

Table ronde n° 2 (2008). *Table ronde organisée avec huit intervenants des milieux de l'intervention jeunesse-famille de l'arrondissement de Verdun*, Montréal, Centre communautaire Marcel-Giroux, 15 septembre, 39 p.

Table ronde n° 3 (2008). *Table ronde organisée avec sept intervenants des milieux de l'intervention en relations interculturelles de l'arrondissement de Verdun*, Montréal, Comité d'action des citoyennes et citoyens de Verdun, 18 septembre, 42 p.

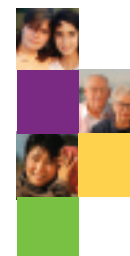
Table ronde n° 4 (2008). *Table ronde organisée avec six intervenants des milieux sociaux de l'arrondissement de Verdun*, Montréal, Centre communautaire Marcel-Giroux, 30 septembre, 39 p.

Table ronde n° 5 (2008). *Table ronde organisée avec six organisateurs communautaires du Sud-Ouest de Montréal*, Montréal, CLSC Verdun, 8 octobre, 39 p.

Table ronde n° 6 (2008). *Table ronde organisée avec quatre intervenants travaillant en employabilité auprès des jeunes dans l'arrondissement de Verdun*, Montréal, Carrefour Jeunesse-Emploi de Verdun, 16 octobre, 46 p.

Table ronde n° 7 (2008). *Table ronde organisée avec quatre intervenants socioéconomiques de l'arrondissement de Verdun*, Montréal, Centre d'affaires de Verdun, 22 octobre, 44 p.

Table ronde n° 8 (2008). *Table ronde organisée avec cinq intervenants travaillant auprès des aînés dans l'arrondissement de Verdun*, Montréal, Centre communautaire Marcel-Giroux, 30 octobre, 43 p.



Projet réalisé grâce à l'appui financier de Centraide-Montréal



et la contribution de



M. Henri-François Gaurin
Député de Verdun